



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

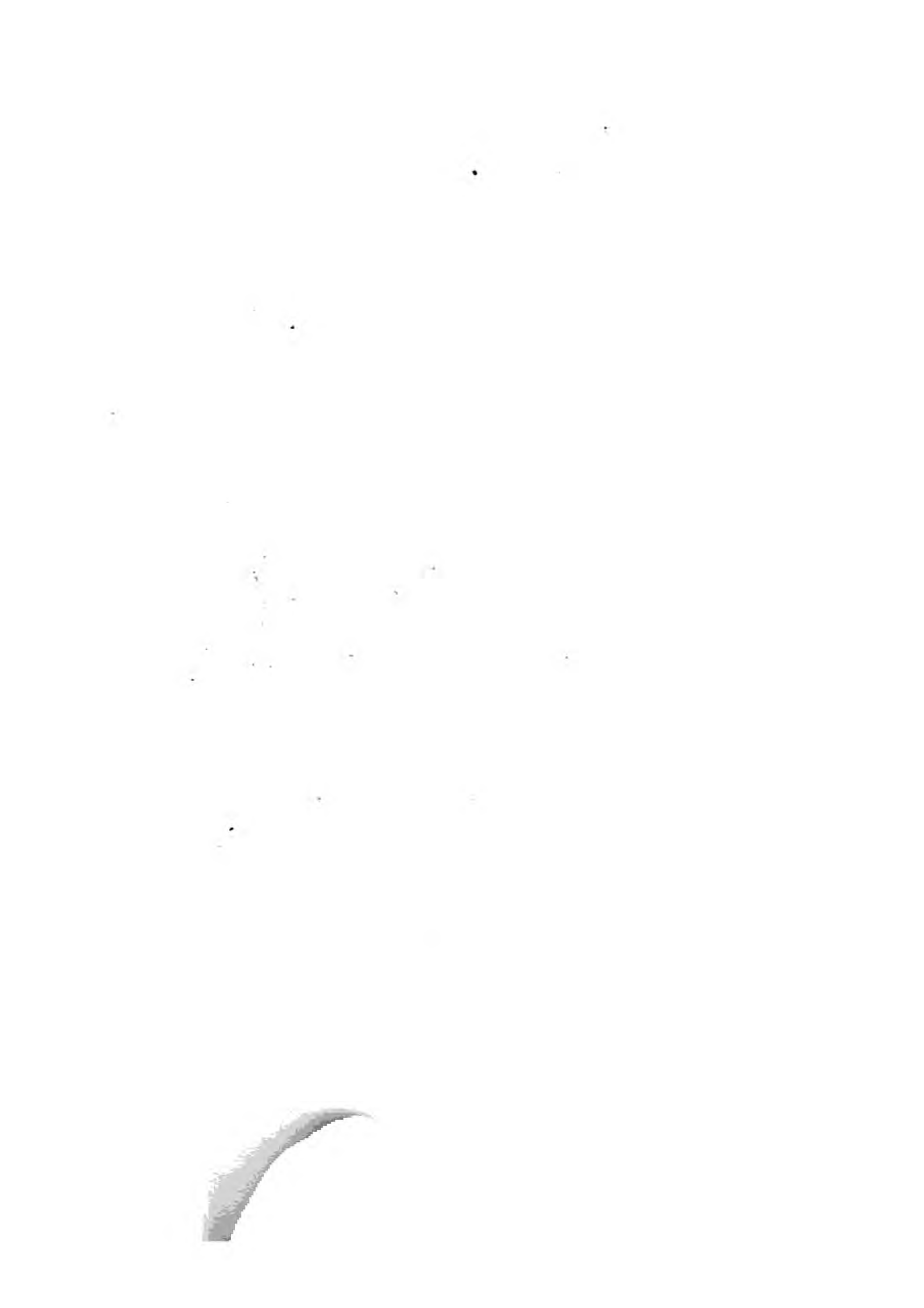
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

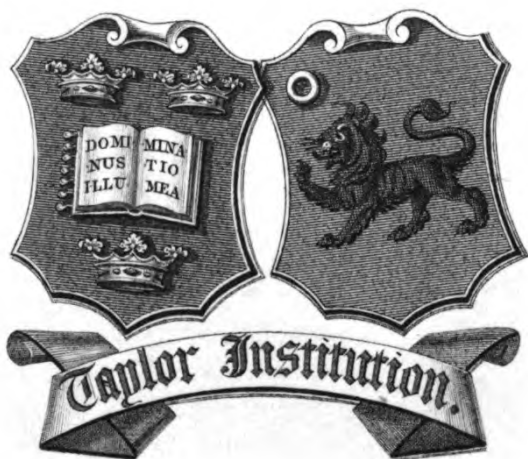
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

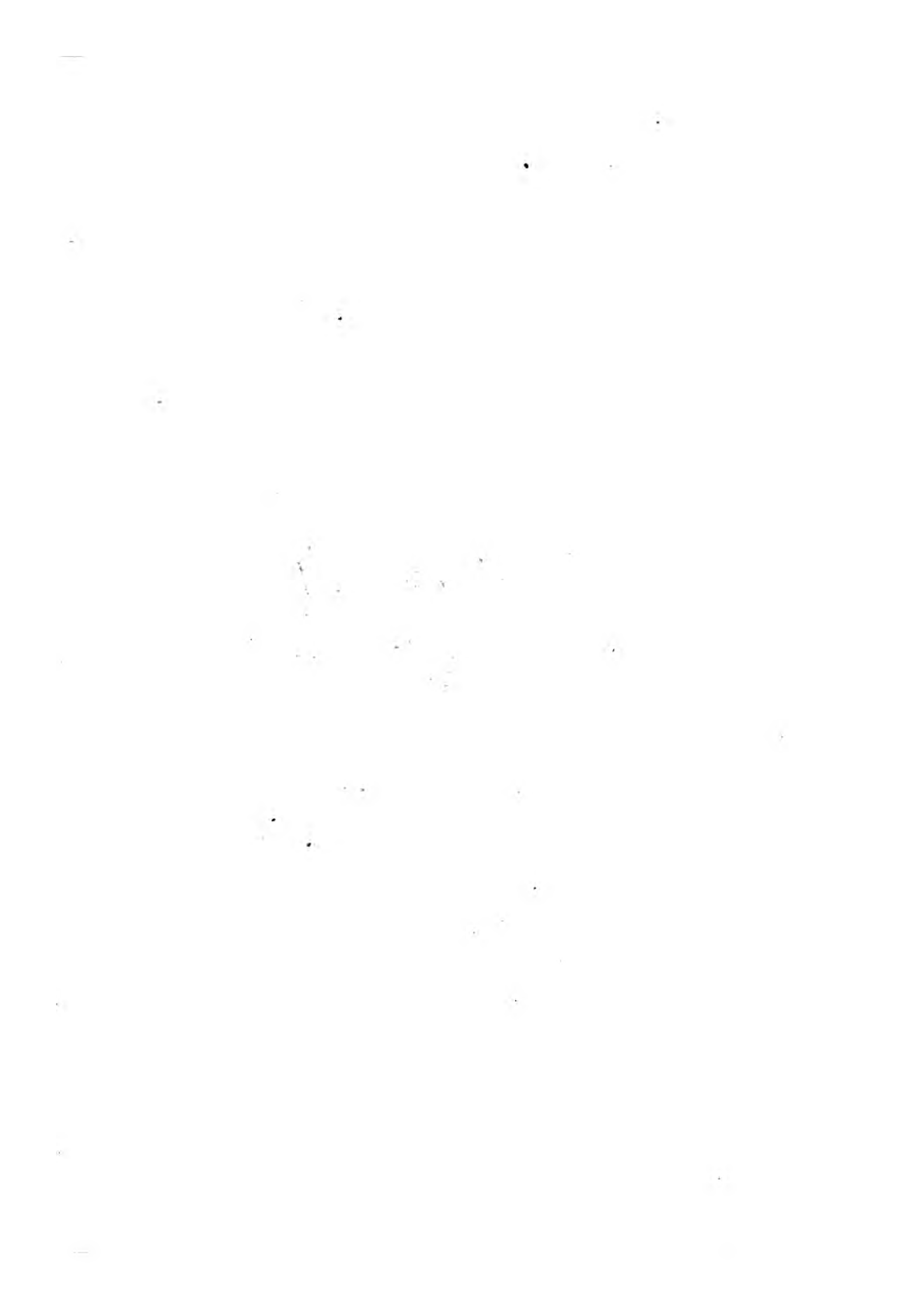


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



79. a. 18





COLLECTION
DES CHRONIQUES
NATIONALES FRANÇAISES.



CHRONIQUES DE FROISSART.

TOME VIII.

TOUL, FONDERIE ET IMPRIMERIE DE J. CAREZ.

COLLECTION
DES CHRONIQUES

NATIONALES FRANÇAISES,

ÉCRITES EN LANGUE VULGAIRE

DU TREIZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE;

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

PAR **J. A. BUCHON.**

TOME VIII.

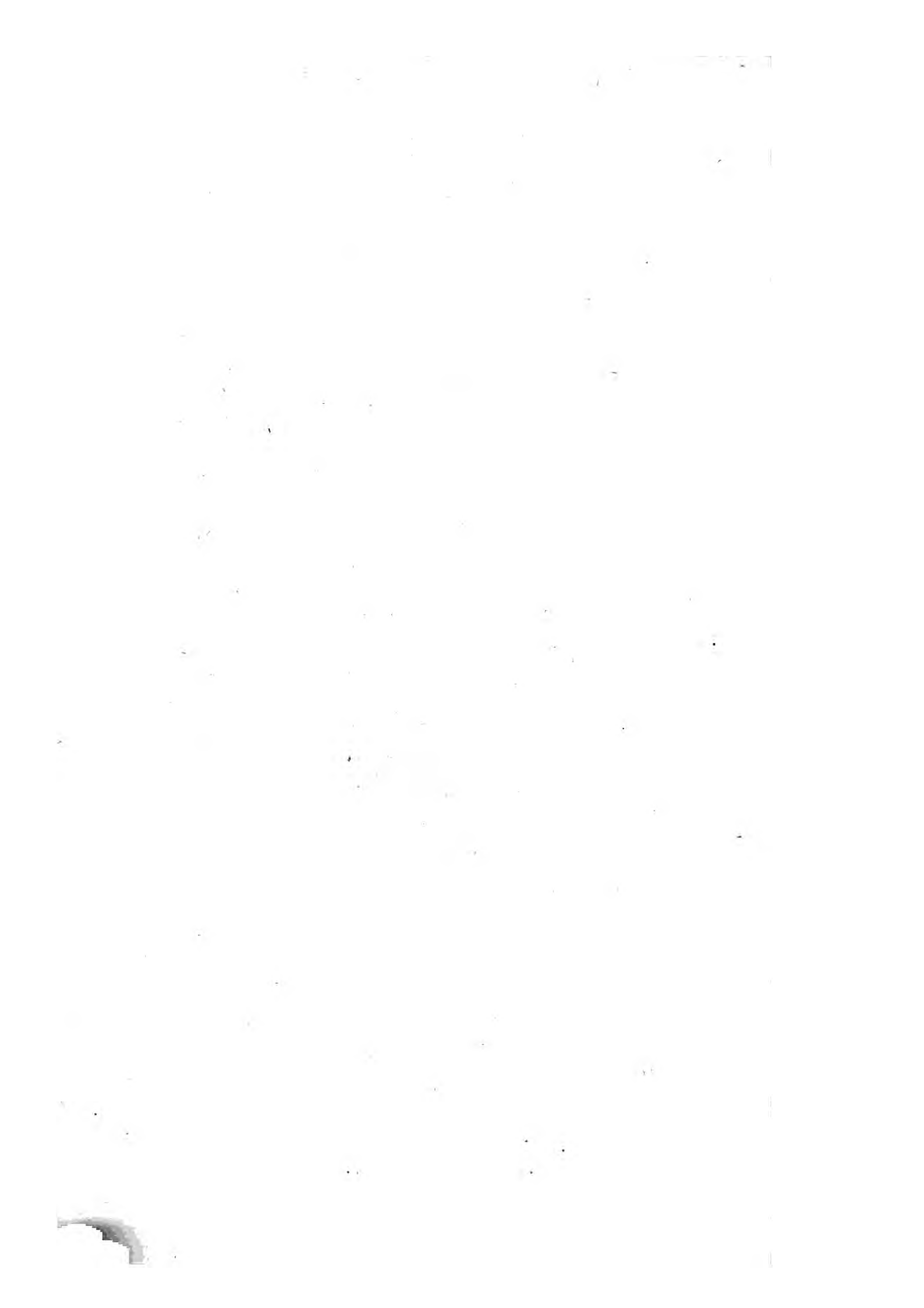


PARIS,

VERDIÈRE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N°25.

J. CAREZ, RUE HAUTE FEUILLE, N° . 18.

1824.



LES
CHRONIQUES

DE
JEAN FROISSART.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE CIII.

COMMENT LE ROI JEAN DE CASTILLE ÉMUT GUERRE AU ROI
FERRANT DE PORTUGAL ; ET COMMENT LE ROI DE
FRANCE ET LE ROI D'ANGLETERRE Y TINRENT LA MAIN.

Vous avez bien ci-dessus ouï recorder que quand le roi Henri de Castille fut trépassé de ce siècle, et son aîné fils D. Jean couronné à roi et sa moullier (femme) couronnée à reine, laquelle étoit fille du roi Piètre d'Arragon, la guerre ser'émüt entre le roi Ferrant de Portugal et le roi de Castille, sur certaines occasions qui étoient entr'eux deux, et principalement pour le fait des deux dames filles du roi D. Piètre (Pedro), Constance et Isabelle, mariées en Angleterre, la première au duc de Lancas-

tre, et la seconde au comte de Cantebruge (Cambridge); et disoit ce roi de Portugal que on avoit à tort et sans cause déshérité ses deux cousines de Castille, et que ce n'étoit point chose à soutenir, que deux si hautes et si nobles dames fussent déshéritées de leurs héritages; et les choses se pourroient bien tant envieillir et éloigner, que on les mettroit en oubli: par quoi les dames ne retourneroient jamais à leur droit, laquelle chose il ne vouloit point voir ni consentir, qui étoit l'un des plus prochains que elles eussent, tant pour l'amour de Dieu que pour aider à garder raison et justice, à quoi tout bon chrétien devoit entendre et être enclin. Si défia le jeune roi D. Jean de Castille que toute Espagne, Gallice, Castille et Séville avoient couronné, et lui fit guerre sur le titre des articles dessus dites. Le roi D. Jean se défendit grandement à l'encontre de lui, et envoya sur les frontières en ses garnisons grand'foison de gens d'armes et de géniteurs⁽¹⁾ et des plus stilés routiers pour résister contre ses ennemis, tant que à ce commencement il ne perdit rien. Car il avoit de là sage et bonne chevalerie de France avecques lui, qui le confortoient en sa guerre et conseilloyent, tels que le Begue de Villaines et messire Pierre son fils, messire Jean de Berguettes, messire Guillaume de Lignach, messire Gaultier de Passach et le seigneur de Terride, messire Jean et messire Tristan de Roye et plusieurs autres qui étoient là allés depuis

(1) Cavaliers armés à la légère et montés sur petits chevaux du pays appelés Genets. J. A. B.

que le comte de Bouqueghen (Buckingham) fut venu en Bretagne; car le roi de France qui grands alliances et grands confédérations avoit au roi de Castille, et onteu longuement ensemble, les y avoit envoyés. Pourquoi le roi de Portugal s'avisa que il enverroit certains messagers en Angleterre devers le roi et ses oncles, afin que il fut aidé et conforté de ses gens; parquoi il fut fort et puissant de faire une bonne guerre aux Espagnols. Si appela un sien chevalier, sage homme et vaillant et grand traïteur, qui s'appeloit Jean Ferrand ⁽¹⁾ et lui fit savoir et lui dit toute son entente (intention): « Jean, vous me porterez ces lettres de créance en Angleterre; et les présenterez de par moi au roi d'Angleterre ⁽²⁾; je n'y puis envoyer plus spécial messenger que vous, ni qui mieux sache mes besognes; et me

(1) Fernam Lopes, dans sa chronique du roi Fernando, l'appelle Joham Fernandez Damdeiro, natif de la Corogne. C'étoit une des vingt huit personnes que le roi Ferdinand avoit été obligé, par un article de son traité de paix avec le roi Henry de Castille, de bannir de son royaume. Joham Fernandez s'étoit domicilié en Angleterre et étoit parvenu à obtenir la faveur du roi Édouard et de ses deux fils, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge. Le roi de Portugal ayant pris la résolution de déclarer la guerre à la Castille fit venir en secret d'Angleterre ce Joham Fernandez et eut avec lui de longues conférences particulières. (Voyez ces détails curieux dans la chronique de Fernam Lopes, P. 383 et suiv.) On trouve aussi dans le troisième vol. des *Fœdera* de Rymer sous la date du 23 mai 1380 un plein pouvoir donné au même personnage, appelé Joham Fernandez de Andero, pour qu'il eut à se transporter en Portugal et traiter avec le roi et la reine. La ratification par le roi Ferdinand du traité d'alliance proposé par J. F. d'Andero, se trouve aussi dans Rymer en langue Portugaise au 15 juillet 1380. Le duc de Lancastre est qualifié dans ces actes de roi de Castille et de Léon. J. A. B.

(2) Richard II alors régnant. J. A. B.

recommanderez au roi avec les lettres qui portent créance, et lui direz que je soutiens le droit de mes cousines, les héritières d'Espagne et de Castille, ses belles antes (tantes); et en est jà guerre ouverte à celui qui s'est bouté et mis, par la puissance de France, en leur héritage; et je ne suis mie fort ni puissant de moi pour résister à l'encontre d'eux ni conquerré tels héritages comme Castille, Espagne, Séville et Gallicé sont, sans son aide. Pourquoi je lui prie que il me veuille envoyer son bel oncle le duc de Lancastre, sa femme et ses filles mes cousines, et une quantité de gens d'armes et d'archers; et nous ferons, eux venus par deçà, bonne guerre avecque notre puissance, tant que nous recouvrerons, au plaisir de Dieu, leur héritage. » — « Monseigneur, dit le chevalier, à votre bon plaisir, je ferai votre message. »

Depuis ne demeura guères de temps que il entra dans un bon vaissel, fort assez pour faire ce voyage; et se départit du hâvre de la cité de Lisbonne ⁽¹⁾ et chemina tant par mer, que il arriva à Pleumonde (Plymouth). En cette propre heure et en ce propre jour, et de celle marée y arrivèrent le comte de Bouquinghen (Buckingham) et aucuns de ses vaisseaux qui retournoient de Bretagne; et vous dis que les Anglois avoient eu si grand'fortune sur mer, que ils avoient perdu trois de leurs vaisseaux chargés de gens et de pourvéances, et étoient épars par mauvais vent; et arrivèrent en grand péril en trois

(1) Il partit de Porto. J. A. B.

hâvres en Angleterre. De la venue du chevalier de Portugal fut grandement réjoui le comte Bouquinghen (Buckingham), et lui fit très bonne chère, et lui demanda des nouvelles. Il lui en dit assez, tant d'Espagne comme de Portugal. Si chevauchèrent depuis ensemble jusques à la bonne cité de Londres où le roi d'Angleterre étoit.

CHAPITRE CIV.

COMMENT PAR LE CONSEIL DES PRINCES D'ANGLETERRE, LE COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) FUT ÉLU POUR ENVOYER EN PORTUGAL, AVEC GRAND' PUISSANCE DE GENS EN L'AIDE DU ROI.

QUAND le comte de Bouquinghen (Buckingham) fut venu à Londres, ceux de la cité lui firent bonne chère. Si s'en alla devers le roi qui étoit à Wesmoutier (Westminster), et ses deux oncles de-lez (près) lui, le duc de Lancastre et le comte de Cantebruge (Cambridge); et avoit le chevalier de Portugal en sa compagnie, pour lequel il parla premièrement au roi et à ses frères. Quand le roi et les seigneurs dessus nommés en eurent la connoissance, ils en firent grand semblant de joie et l'honorèrent forment (fortement) et présenta ses lettres au roi. Le roi les lut, présents ses oncles. Or devez savoir que le roi

ne faisoit rien sans le conseil de ses oncles; car pour ce temps il étoit encore moult jeune. Si fut le chevalier demandé et examiné, pour tant (attendu) que il avoit apporté les lettres de créance, sur quel état il étoit issu hors de Portugal et venu en Angleterre. Il leur répondit bellement et sagement selon la promesse que vous avez ouïe ci-dessus. Et quand les dits seigneurs l'eurent bien entendu ils répondirent et dirent: « Grand merci à notre beau cousin le roi de Portugal, quand si avant il se boute en nos besognes, que il en fait guerre à notre adversaire; et ce que il requiert, c'est requête raisonnable; si sera aidé hâtivement; et aura le roi avis comment il en ordonnera. » Adonc n'y eut plus parlé. Le chevalier étranger, pour l'amour des nouvelles que il avoit apportées plaisants au duc de Lancastre et au comte de Canteburge (Cambridge), fut festié (fêté) et dîna de-lez (près) le roi, et puis demeura-t-il là environ quinze jours, aux octaves de la Saint-Georges dont le roi d'Angleterre et ses oncles avoient festié (fêté) la fête dedans le châtel de Windsor. Et là fut messire Robert de Namur, lequel étoit allé voir le roi et relever ce qu'il tenoit de lui en Angleterre; et là furent les parlements et consaulx (conseils) d'Angleterre assignés à être à Londres, c'est à entendre, au palais Wesmoustier (Westminster); je vous dirai pourquoi: tant pour les besognes de Portugal, qui étoient fraîchement venues, que pour les Escoz (Écossois); car les trèves failloient entre eux et les Anglois le premier jour de

juin ⁽¹⁾. Si eurent là les prélats et les barons d'Angleterre grands consaux (conseils) ensemble comment ils pourroient de ces deux choses ordonner; et étoient en estrief (débat) d'envoyer le duc de Lancastre en Portugal; et disoient que ce étoit un grand et loin voyage pour lui et que se il y alloit on s'en pourroit bien repentir; car ils entendoient que les Escocs (Écossois) faisoient grands appareils pour entrer en Angleterre. Si fut conseillé déterminément (définitivement) pour le meilleur que le duc de Lancastre, qui connoissoit la marche d'Écosse et les Escocs (Écossois), iroit sur les frontières d'Écosse et sauroit comment les Escocs (Écossois) se voudroient maintenir; car mieux s'en sauroit ensonnier (charger) du traité que nuls hauts barons d'Angleterre; et feroient les Escocs (Écossois) plus pour lui que pour nul autre: et le comte de Canteburge (Cambridge) atout (avec) cinq cents lances et autant d'archers, feroit le voyage de Portingal (Portugal). Et si le duc de Lancastre pouvoit tant exploiter aux Escocs (Écossois) que, à l'honneur d'Angleterre, unes trèves fussent prises à durer trois ans, il pourroit bien aller, si le roile trouvoit en son conseil, sur le mois d'août ou sur septembre, en Portugal et renforcer l'armée de son frère. Et encore y avoit un autre point pourquoi le duc de Lancastre besognoit à demeurer en Angleterre: ce étoit pour ce que le roi d'Angleterre avoit envoyé cer-

(1) *Treugæ captæ tunc fuerunt usque ad Paschas duntaxat.* (*Vita Ricardi II a monacho quodam de Evesham*, P. 21. Voyez ces trèves dans Rymer.) J. A. B.

tains messages avec le duc de Tasson ⁽¹⁾ et l'archevêque de Ravane (Ravenne), devers le roi d'Allemagne, pour avoir sa suer (sœur) à femme, ou pour savoir comment il en seroit, car on en étoit en grands traités et avoit-on été plus de un an. Si y étoient d'Angleterre l'évêque de Saint-David et messire Simon Burley ⁽²⁾, pour toutes ces choses conforter au mieux que on pourroit. A ce conseil s'accordèrent le roi et tous les seigneurs; et se départit le parlement sur cet état; et furent nommés et escrips (désignés) les barons et chevaliers qui en Portugal iroient avecque le comte de Cantebruge (Cambridge).

(1) Une procuration de la princesse Anne, 1381, donne au personnage que Froissart appelle ici duc de Tasson le nom de *princeps Przenislaus dux Teschinensis* (duc de Saxe Teschen). Dans la commission de Wenceslas il est appelé notre beaufrère (sororius). Les plénipotentiaires nommés avec le duc de la part d'Anne étoient Pierre de Wartenberg chambellan de l'empereur, et Conrad Kreyger son maître d'hôtel. J. A. B.

(2) On voit par les actes rapportés dans Rymer qu'on avoit d'abord fait des démarches pour marier Richard II à Catherine fille de l'empereur Louis de Bavière. Le plein pouvoir donné pour traiter de cette affaire est daté du 12 juin 1380 et sous la date du 26 décembre de la même année, on trouve un autre plein pouvoir pour traiter du mariage du même roi avec, Anne fille de l'empereur Charles IV et sœur de Wenceslas alors régnant. J. A. B.

CHAPITRE CV.

COMMENT LE DUC DE LANCASTRE ET LE COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) FRÈRES SE PARTIRENT POUR ALLER EN ÉCOSSE ET EN PORTUGAL, ET D'AUTRES FAITS AVENUS.

LE duc de Lancastre ordonna toutes ses besognes et se partit du roi et de ses frères, et au congé prendre du comte de Cantebruge (Cambridge) son frère, il lui jura par sa foi loyalement, que, lui revenu d'Écosse, il ordonneroit tellement ses besognes que il le suivroit hâtivement en Portugal, voire (même) si plus grand empêchement que il ne voyoit encore n'étoit apparent en Angleterre n'y advenoit. Sur cet état se départit le duc de Lancastre et prit le chemin d'Écosse, et chevauchoit tant seulement lui et ses gens de son hôtel.

Encore en ce parlement dernièrement fait à Londres fut ordonné messire Henri de Percy, comte de Northumberland à être regars (gardien) de toute la terre de Northumberland et de l'évêché de Durames (Durham), rentrant jusques en Galles et la rivière de Saverne (Severn) ⁽¹⁾. Si se départit de Londres pour aller celle part; mais ce fut quinze jours après ce que le duc de Lancastre fut parti.

Aussi se départit du roi et du comte de Bou-

(1) La Severn sépare le pays de Galles du pays de Cornouailles. J. A. B.

quinghen (Buckingham), son frère le comte de Canteburge (Cambridge) pour aller au voyage que il avoit empris (entrepris). Si fit faire ses pourvéances à Pleumonde (Plymouth), un port sur mer en la comté de Barquesière ⁽¹⁾, et s'en vint là tout premier, et emmena avec lui sa femme madame Isabel ⁽²⁾ et son fils Jean ⁽³⁾. Et étoit son intention telle, et il l'accomplit, que il les méneroit en Portugal. Avec le comte de Canteburge (Cambrige) étoient des seigneurs, premièrement messire Mathieu de Gournay connétable de l'ost, messire le chanoine de Robertsart, messire Jean de Château-Neuf, messire Guillaume de Beauchamps maréchal de l'ost, le Souldich de l'Estrade, le seigneur de la Borde ⁽⁴⁾, le seigneur de Thalebor (Talbot), messire Guillaume Helmen (Elmham), messire Thomas Symon, Milles de Windsor, messire Jean de Canderit (Carteret) et plusieurs autres; et étoient la somme de cinq cents hommes d'armes et autant d'archers. Si vinrent ces seigneurs et leur gens à Pleumonde (Plymouth), et là se logèrent et ès villages d'environ, pour attendre vent et charger leurs vaisseaux petit à petit. Et ne devoient passer nuls chevaux; car le chemin étoit trop long d'Angleterre

(1) Plymouth n'est pas dans le Berkshire mais dans les Devonshire. J. A. B.

(2) Fille de Pierre le cruel. J. A. B.

(3) Il étoit stipulé que Jean, fils du duc de Cambridge épouserait Béatrice fille de Ferdinand roi de Portugal et de Léonore d'Acunha sa femme et qu'à la mort du roi Ferdinand il seroit roi de Portugal. (Voy. ce traité daté du 15 juillet 1418 (1380) dans Rymer.) J. A. B.

(4) Hollinshed dit lord Botreux. J. A. B.

jusques à Lisbonne en Portugal et étoit le chevalier Portingalois (Portugais), messire Jean Ferrando en leur compagnie, qui s'en alloit avec eux ⁽¹⁾. Si séjournèrent plus de trois semaines sur la mer en faisant leurs pourvéances (provisions) et en attendant vent; car ils l'avoient contraire.

Et entremettes (cependant) s'en alloit le duc de Lancastre vers Écoce (Écosse), et fit tant par ses journées que il vint en la cité de Berwick: c'est la darraïne (dernière) à ce lez (côté) là de toute l'Angleterre. Et quand il fut là venu il s'y arrêta et envoya un héraut en Écosse devers le roi et les barons et leur mandoit que il étoit là venu pour traire (aller) sur marches (frontières), ainsi que d'usage avoient eu du temps passé; et se ils ne vouloient traire (marcher) avant, que il lui fut signifié; autrement il sçavoit bien qu'il en avoit à faire. Le héraut du duc partit de Berwick et chevaucha vers Haindeburch (Edinburgh) où le roi Robert ⁽²⁾ d'Écosse, le comte de Douglas, le comte de la Mare, le comte de Moret (Moray) et les barons d'Écosse étoient tous ensemble; car ils avoient jà entendu que le duc de Lancastre venoit celle (cette) part pour traiter à (avec) eux. Pour ce s'étoient-ils mis ensemble en la souveraine ville d'Écosse sur les frontières d'Angleterre; et ainsi les trouva le héraut d'Angle-

(1) Outre Joham Fernandez Amdeyro le duc de Cambridge avoit emmené avec lui la plupart de ceux que le roi Ferdinand avoit été obligé, par le traité de paix avec le roi Henry de Castille, de chasser de Portugal. (Voyez F. Lopes chr. du R. Ferdinand.) J. A. B.

(2) Robert Stuart. J. A. B.

terre envoyé de par le duc de Lancastre, lequel fit son message bien et à point; et fut bien et volontiers ouï: et eut telle réponse de par les seigneurs d'Écosse qui lui dirent ainsi, que volontiers ouïroient le duc parler. Si rapporta le héraut sauf conduit pour le duc et toutes ses gens, pour durer tant comme ils seroient sur la marche (frontière), et que ils parlementeroient ensemble; et s'en retourna le héraut, conforté et pourvu des assurances, et retourna à Berwick et remontra tout ce que fait avoit. Sur ce le duc de Lancastre se départit de Berwick; mais à son département il laissa toutes ses pourvéances (provisions) en la ville, et puis prit le chemin de Rosebourch (Roxburgh); et là se logea une nuit, et lendemain il s'en vint loger en l'abbaye de Miaures (Melrose) sur la Tuid (Tweed): c'est une abbaye qui départ les deux royaumes d'Écosse et d'Angleterre; et là se tint le duc et ses gens tant que les Escocs (Écossois) furent venus à la Morlane⁽¹⁾ à trois petites lieues de là. Et quand ils furent venus, le duc en fut signifié. Si commencèrent les traités et les parlements entre les Escocs (Écossois) et les Anglois, et durèrent plus de quinze jours.

En ces traités durants et parlements faisant advinrent en Angleterre très grands meschefs et rebellions et de l'émouvement de menu peuple, par lequel fait Angleterre fut sur le point d'en être perdues sans recouvrer (remède): ni oncques royaume ni pays ne fut en si grand péril ni aventure comme il le fut en

(1) Grafton dans sa chronique l'appelle Monbane. J. A. B.

celle (cette) saison. Et pour la grand'aise et habundance (abondance) de biens en quoi le menu peuple étoit lors et vivoit, s'émut et éleva celle (cette) rebellion, ainsi que jadis s'émurent et élevèrent en France les Jacques bons hommes qui y firent moult de maux et par quelles incidences le noble royaume de France a été moult grevé.

CHAPITRE CVI.

COMMENT UN PRÊTRE NOMMÉ JEAN BALLE MIT EN GRAND
COMMOTION LE MENU PEUPLE D'ANGLETERRE.

CE fut une merveilleuse aventure et chose de pource (pauvre) fondation dont cette pestilence commença en Angleterre; et pour donner exemple à toutes manières de bonnes gens, j'en parlerai et remontrerai selon ce que du fait et de l'incidence je fus adonc informé.

Un usage est en Angleterre, et aussi est-il en plusieurs pays, que les nobles ont grands franchises sur leurs hommes et les tiennent en servage; c'est à entendre que ils doivent de droit et par coutume labourer les terres des gentilshommes, cueillir les grains et amener à l'hôtel, mettre en la grange, battre et vanner, et par servage les faings (foins) fener et mettre à l'hôtel, la bûche couper et amener à l'hôtel et toutes telles corvées; et doivent iceux hommes tout ce faire par servage aux seigneurs; et

trop plus grand'foison a de tels gens en Angleterre que ailleurs; et en doivent les prélats et gentilshommes être servis; et par spécial, en la comté de Kent, d'Exsetres (Essex), de Sousxestres (Sussex) et de Beteforde (Bedford) en y a plus que en tout le demourant (reste) de toute Angleterre. Ces méchants gens dedans les contrées que j'ai nommées se commencèrent à élever pour ce qu'ils disoient que on les tenoit en trop grand'servitude, et que au commencement du monde n'avoient été nuls serfs, ni nul n'en pouvoit être ⁽¹⁾, si ils ne faisoient trahison à leur seigneur, ainsi comme Lucifer fit envers Dieu: mais ils n'avoient pas cette taille, car ils n'étoient ni anges (anges) ni esprits, mais hommes formés à la semblance de leur seigneur; et on les tenoit comme bêtes. Laquelle chose ils ne pouvoient plus souffrir, mais vouloient être tout un; et si ils labouroient ou faisoient aucun labourage pour leurs seigneurs, ils en vouloient avoir leur salaire. En ces machinations les avoit du temps passé grandement mis et boutés un fol prêtre de la comté de Kent qui s'appelloit Jean Balle ⁽¹⁾; et pour ses folles paroles il en avoit geu (resté) en prison devers l'archevêque

(1) Il y avoit alors deux vers d'une vieille chanson, qui étoient répétés partout.

When Adam delv'd and Eve span,
Where was then the gentleman.

Quand Adam labouroit et qu'Éve filoit, où étoit alors le noble?
J. A. B.

(1) Grafton, qui copie entièrement ici le récit de Froissart, l'appelle J. Wal'. J. A. B.

de Cantorbie (Canterbury) par trop de fois ⁽¹⁾; car cil (ce) Jean Balle avoit eu d'usage que les jours de dimanche après la messe, quand toutes gens issent (sortent) du moûtier, il s'en venoit au cloître ou cimetièrre, et là prêchoit et faisoit le peuple assembler autour de lui, et leur disoit: « Bonnes gens, les choses ne peuvent bien aller en Angleterre, ni ne iront jusques à tant que les biens iront de commun et qu'il ne sera ni vilains ni gentilshommes et que nous ne soyons tous unis. A quoi faire sont ceux que nous nommons seigneurs, plus grands maîtres de nous? A quoi l'ont-ils desservi (mérité)? Pourquoi nous tiennent-ils en servage? Et si nous venons tous d'un père et de une mère, Adam et Ève, en quoi peuvent-ils dire ni montrer que ils sont mieux seigneurs que nous, fors parceque ils nous font gagner et labourer ce que ils dépendent? Ils sont vêtus de velouz (velours) et de camocas ⁽²⁾ fourés de vairs ⁽³⁾ et de gris ⁽⁴⁾; et nous sommes vêtus

(1) J. Ball prêchoit, à ce qu'il paroît, des doctrines semblables à celles du réformateur Wickliffe (Wiclif). Knighton dit que J. Ball fut le précurseur de Wickliffe, comme Jean-Baptiste l'avoit été de J. C. Le fait est que déjà environ vers 1373 ou 1374, mais certainement avant 1377, Wickliffe avoit composé son *trilogus*, fameux dialogue en latin contre les doctrines de l'Église de Rome. En 1377 le pape avoit donné ordre de faire arrêter Wickliffe et l'archevêque de Cantorbury avoit signifié cet ordre au chancelier de l'Université d'Oxford, pour qu'il eut à le faire exécuter contre le réformateur qui étoit sous sa dépendance. Le même archevêque fit emprisonner et excommunier J. Ball en 1381. J. A. B.

(2) Étoffe fine faite de poil de chameau ou de chèvre sauvage. J. A. B.

(3) Fourrure de couleur gris-blanc mêlée fort recherchée alors. J. A. B.

(4) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le petit gris; c'étoit un fourrure très estimée à cette époque. J. A. B.

de poures (pauvres) draps. Ils ont les vins, les épices et les bons pains; et nous avons le seigle, le retrait (rebut), la paille et buvons de l'eau. Ils ont le séjour et les beaux manoirs; et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent aux champs; et faut que de nous vienne et de notre labour ce dont ils tiennent les états (pompes). Nous sommes appelés serfs, et battus si nous ne faisons présentement leur service. Et si n'avons souverain à qui nous nous puissions plaindre, ni qui nous en voulsist (voulut) ouïr ni droit faire, allons au roi, il est jeune, et lui remontrons notre servitude, et lui disons que nous voulons qu'il soit autrement, ou nous y pourvoirons de remède. Si nous y allons de fait et tous ensemble, toute manière de gens qui sont nommés serfs et tenus en servitude, pour être affranchis, nous suivront; et quand le roi nous verra ou orra, ou bellement ou autrement, de remède il y pourvoira.»

Ainsi disoit ce Jean Balle et paroles semblables les dimanches par usage à l'issir (sortir) hors des messes aux villages, de quoi trop de menus gens le louoient. Les aucuns qui ne tendoient à nul bien disoient: « Il dit voir (vrai), » Et murmuroient et recordoient (racontoient) l'un à l'autre aux champs, ou allants leur chemin ensemble de village à autre ou en leur maisons: « Telles choses dit Jean Balle; et si dit voir (vrai). »

L'archevêque de Cantorbie (Canterbury) qui en étoit informé faisoit prendre ce Jean Balle et mettre en prison et l'y tenoit deux ou trois mois pour lui

châtier; et mieux vaulsist (eut valu) que très (dès) la première fois il eut été condamné à toujours en prison, ou fait mourir, que ce qu'il en faisoit; car il le faisoit délivrer et faisoit grand'conscience de le faire mourir ⁽¹⁾; et quand le dit Jean étoit hors de la prison de l'archevêque, il rentroit en sa ruse comme au devant ⁽²⁾. De ses paroles, de ses ruses et de ses faits furent avisés et informés trop grand'foison de menues gens en la cité de Londres, qui avoient envie sur les riches et sur les nobles; et commencèrent à dire entr'eux que le royaume d'Angleterre étoit trop mal gouverné, et qu'il étoit d'or et d'argent dérobé par ceux qui se nommoient nobles. Si commencèrent ces méchants gens de Londres ⁽³⁾ à faire les mauvais et à eux rebeller; et signifièrent à ceux des contrées dessus dites que ils vinsent hardiment à Londres et amenassent leur peuple, ils trouveroient Londres ouverte, et le commun (peuple) de leur accord, et feroient tant devers le roi que il n'y auroit nuls serfs au royaume d'Angleterre.

(1) L'archevêque de Canterbury s'appeloit alors Simon Sudbury. J. A. B.

(2) Il fut délivré de sa prison de Maidstone par le peuple qui en brisa les portes en 1381. J. A. B.

(3) Ces tumultes eurent pour cause décisive la levée de la capitation décrétée en 1380 par le Parlement et augmentée encore en 1381. Par cette dernière loi, tout individu, mâle ou femelle, de quelque condition qu'il fut, pourvu qu'il eut passé l'âge de 15 ans, devoit payer une somme de trois *groats* (douze sous): cet impôt ayant produit beaucoup moins que la cour l'espéroit, plusieurs individus furent chargés de surveiller la manière dont il étoit perçu. Comme l'âge de quinze ans étoit celui où cessoit l'exception pour les hommes et les femmes, la plus odieuse inspection étoit souvent réclamée par les agents du fisc; cette abomina-

 CHAPITRE CVII.

COMMENT CE MENU PEUPLE D'ANGLETERRE S'ÉMURENT BIEN ENVIRON SOIXANTE MILLE; ET COMMENT A LA MÈRE DU ROI ET A LA PRINCESSE DE GALLES ILS FIRENT GRAND'RUDESSE.

A CES promesses s'émurent ceux de la comté de Kent, ceux d'Exestre (Essex), de Sousexes (Sussex), de Bethford (Bedford) et des pays d'environ, et se mistrent (mirent) en chemin et vinrent vers Londres, et s'assemblèrent de plusieurs contrées et de plusieurs villages autour de Londres ⁽¹⁾. Et étoient bien soixante mille; et avoient un souverain capitaine qui s'appeloit Vautre Tullier ⁽²⁾. Avec lui étoient, et de sa compagnie, Jacques Strau ⁽³⁾ et Jean Balle.

ble violation de toute décence fut ce qui donna lieu à la révolte. Un père indigné vengea sur l'agent du fisc l'injure faite à sa fille et il trouva dans tous les pères des bras prêts à seconder sa vengeance. Le moine d'Evesham, Hollinshed, Walsingham, Knyghton sont unanimes à cet égard. Grafton se contente de copier littéralement Froissart. J. A. B.

(1) Suivant le moine d'Evesham, ils se réunirent à Blakheath à cinq milles de Londres, à l'approche de la Trinité 1381: on a la date à peu près exacte du commencement de ces troubles par la proclamation qui ajourne les cours de justice à cette occasion; cette proclamation qui se trouve dans Rymer est datée du 15 juin 1381. J. A. B.

(2) Stowe l'appelle *Jonh Tylar*, Walsingham *Walter Helier vel Tyler* et les rôles du Parlement *Wauter Tyler dels countes de Kent*. (Vol. 3. P. 175.)

(3) Hollinshed fait de Jacques Straw et de Walter Tyler une seule et même personne en disant: le dit John Tyler prit sur lui d'être leur

Ces trois étoient souverains capitaines de tous; et le greigneur (plus grand) de entre eux étoit Vautre Tullier. Cil (ce) Vautre étoit un couvreur de maisons de tuille; mauvais garçon et envenimé étoit.

Quand ces méchants gens se commencèrent à élever, sachez que ceux de Londres, excepté ceux de leur secte, en furent tous effrayés; et eurent conseil, le maieur (maire) de Londres et les riches hommes de la ville, quand ils les sentirent ainsi venir de tous côtés, que ils fermeroient les portes et n'en lairoient (laisseroient) nuls entrer en la ville, ainsi qu'ils firent. Mais quand ils eurent tout l'affaire imaginé, ils dirent que non feroient et que ils mettroient tous leurs faubourgs en grand péril de ardoir; et leur ouvrirent leur ville. Et ils entrèrent ens (dedans) par les portes, par assemblées de villages, cent ou deux cents, ou vingt ou trente, ainsi que les lieux étoient peuplés. Et ainsi que ils venoient en Londres ils se logeoient. Et bien sachez que les trois parts de ces gens ne sçavoient que ils demandoient, ni que ils quéroient (cherchoient), mais suivoient l'un l'autre ainsi que bêtes, et ainsi que les pastoureaux ⁽¹⁾ firent jadis qui disoient qu'ils alloient conquerre la Terre Sainte; et puis alla tout à néant.

capitaine et prit le nom de Jacke Straw; mais cette assertion est démentie par les mêmes rôles du Parlement qui après *Wauter Tyler dels countes de Kent* désignent *Jakke Strawe en Essex*. J. A. B.

(1) On appeloit ainsi les paysans qui se soulevèrent d'abord en Flandre puis partout l'Europe en 1250, sous S. Louis à l'instigation du Hongrois Jacob. On donna aussi le même nom aux paysans qui se soulevèrent en France sous Philippe V, en 1320. C'est probablement de ces derniers que Froissart veut parler. J. A. B.

Ainsi venoient ces poures (pauvres) gens et ces vilains à Londres de cent lieues, de soixante, de cinquante, de quarante lieues, de vingt lieues, et de toutes les contrées environ Londres; mais la greigneur (majeure) plenté (quantité) en vint des terres dessus dites, de la comté de Kent et d'Essex (Essex); et demandoient en venant: « Le roi! le roi ⁽¹⁾! » Les gentilshommes du pays se commencèrent à doubter (effrayer) quand ils sentirent le peuple élever et rebeller: et si ils en furent en doute (crainte), il y ot (eut) bien raison; car pour moins s'effraye-t-on bien. Si se commencèrent à mettre ensemble, au mieux et au plus bel qu'ils purent.

En ce jour que ces méchantes gens de la comté de Kent venoient à Londres, retournoit de Cantorbie (Canterbury) la mère au roi d'Angleterre, la princepce (princesse) de Galles, et venoit de pèlerinage. Si en fut en trop grand'aventure d'être perdue par eux; car ces méchantes gens sailloient sur son char en venant et lui faisoient moult de desroys (troubles); de quoi la bonne dame fut en grand esmay (effroi) de li (elle) même, que par aucune chose ils ne lui fissent violence ou à ses demoiselles. Toutefois Dieu l'en garda; et vint en un jour, de Cantorbie (Canterbury) à Londres, ni oncques ne se osa séjourner sur le chemin. A ce jour étoit le roi Ri-

(1) Le trésorier dans son discours au parlement suivant, avoua que les révoltés crioient: nous ne voulons avoir nul roi, sinon notre seigneur le roi Richard. (Placit. P. arl. V. 3. P. 99.) J. A. B.

chard son fils au châtel de Londres ⁽¹⁾ : si vint là la princesse et trouva le roi, et de-lez (près) lui le comte de Sallebery (Salisbury), l'archevêque de Cantorbie (Canterbury), messire Robert de Namur, le seigneur de Gommignies et plusieurs autres qui se tenoient de-lez (près) lui, pour la doubtance (crainte) de ces gens qui se élevoient ainsi et ne savoient que ils demandoient. Cette rebellion étoit bien sçue en l'hôtel du roi avant que ils le montrassent ni que ce peuple issit (sortit) hors de leurs lieux; et si n'y mettoit point le roi de remède ni de conseil; dont on se pouvoit moult émerveiller. Et afin que tous seigneurs et bonnes gens qui ne veulent que bien y prennent exemple pour corriger les mauvais et les rebelles, je vous éclaircirai ce fait tout pleinement et ainsi que il fut demené.

(1) A la première nouvelle de ces troubles, le roi Richard s'étoit renfermé avec sa famille dans la tour de Londres. J. A. B.

CHAPITRE CVIII.

COMMENT CE PEUPLE D'ANGLETERRE DÉVOYÉ (ÉGARÉ) ET FORCENNÉ PILLOIENT LE PAYS ET LES BONNES MAISONS, ET PAR SPÉCIAL DES GENS DE PRATIQUE (LOI), ET CONTRAINDROIENT (CONTRAIGNOIENT) LES NOBLES A LES CONDUIRE DANS LEURS FOLIES.

LE lundi premier jour de la semaine à bonne estrainne (étrenne) devant le jour du Saint Sacrement ⁽¹⁾ en l'an mil trois cent quatre vingt et un, se départirent ces gens et issirent hors de leurs lieux, pour venir vers Londres pour parler au roi et pour être tous francs; car ils vouloient qu'il n'y eut nuls serfs en Angleterre; et s'en vinrent à Saint Thomas de Cantorbie (Canterbury). Et là étoit Jean Balle qui cuidoit trouver l'archevêque du dit lieu; mais il étoit à Londres avec le roi. Vautre Tuillier étoit aussi avec le dit Jean Balle. Quand ils entrèrent à Cantorbie, toutes gens leur firent fête, car toute la ville étoit de leur sorte (avis); et là orent (eurent) conseil et parlement ensemble que ils viendroient à Londres devers le roi et enveroient de leurs gens et de leurs compagnons outre

(1) La fête du Saint Sacrement est la même fête que plusieurs autres nations appellent la fête de corpu Christi et que nous appelons aujourd'hui la fête-Dieu. J. A. B.

la Tamise en Excestre (Essex) et en Sousexes (Sussex), en la comté de Stanfort (Stafford) et de Bethford (Bedford), parler au peuple que tous vinnent de l'autre côté à Londres; si enclorroient (fermeroient) Londres : ainsi ne leur pourroit le roi estouper (fermer) le pas; et étoit leur intention que le jour du Sacrement ou lendemain ils se trouveroient tous ensemble. Ceux qui étoient en Cantorbie entrèrent en l'abbaye de Saint Thomas et y firent moult de desrois (troubles) et y pillèrent et fustèrent (brisèrent) la chambre de l'archevêque; et disoient en pillant et en portant hors : « Cil (ce) chancelier d'Angleterre ⁽¹⁾ a eu bon marché de ce meuble; il nous rendra compte temprement (bientôt) des revenues d'Angleterre et des grands profits que il a levés puis (depuis) le couronnement du roi d'Angleterre. »

Quand ils orent (eurent) ce lundi fusté (brisé) et pillé l'abbaye de Saint Thomas et l'abbaye de Saint Vincent, ils se partirent lendemain au matin, et tout le peuple de Cantorbie (Canterbury) avecques eux, et prirent le chemin de Rocestre (Rochester), et emmenoient toutes gens des villages à dextre et à senestre; et en cheminant et allant ils abattoient et foudroyoient ainsi que une tempête, maisons de avocats et de procureurs de la cour du roi et de l'archevêque, et n'en avoient nulle merci. Quand

(1) L'archevêque de Canterbury étoit alors chancelier du royaume. Simon Sudbury avoit succédé dans cette dignité à Richard Scrop en 1380. J. A. B.

ils furent venus à Rocestre (Rochester), on leur fit grand'chère, car les gens de la ville étoient de leur secte; et allèrent au châtel et prirent le chevalier qui gardien en étoit et capitaine de la ville, et se nommoit messire Jean Mouton (Newton) : si lui distrent (dirent) : « Il faut que vous vous en veniez avecques nous et que vous soyez notre souverain meneur et capitaine, pour faire ce que nous voudrons. » Le chevalier s'excusa moult bellement et remontra plusieurs raisons d'excusances si elles pussent valoir; mais nenni: car on lui dit: « Messire Jean; messire Jean, si vous ne faites ce que nous voulons, vous êtes mort. » Le chevalier voyoit ce peuple tant forcenné et appareillé de lui occire. Si doubta (redouta) la mort et obéit à eux et se mit, outre son gré, en leur route (troupe).

Tout en telle manière avoient fait ceux des autres contrées d'Angleterre, d'Excestre (Essex), de Sousexez (Sussex), de Kent, de Stanfort (Stafford), de Beteford (Bedford) et de l'évêché de Norduich (Norwich) jusques à Genomme (Gilford) et jusques à Line (Lyn) et mis les chevaliers et les gentils-hommes en leur obéissance et tels que le seigneur de Moylays (Manley) un grand baron, messire Étienne de Halles et messire Thomas de Ghisinguem⁽¹⁾; et les faisoient venir avec eux. Or regardez la grand'derverie (folie). Si ils fussent venus

(1) Grafton dit sir Thomas Ghisighen; Johnes dans sa traduction Cosington. J. A.B.

a leur entente (but), ils eussent détruit tous les nobles d'Angleterre; et après, en autres nations, tous menus peuples se fussent rebellés ⁽¹⁾; et prenoient pied et exemple à ceux de Gand et de Flandre qui se rebelloient contre leur seigneur. Et en celle (cette) propre année les Parisiens le firent aussi et se mistrent (mirent) à faire les maillets ⁽²⁾ de fer dont ils firent plus de vingt mille, si comme je vous recorderai quand je serai venu jusques à là; mais nous poursuivrons à parler premièrement de ceux d'Angleterre et des marches dessus dites.

CHAPITRE CIX.

COMMENT MESSIRE JEAN MOUTON (NEWTON) CHEVALIER
FUT PAR CE PEUPLE D'ANGLETERRE ENVOYÉ A LONDRES;
ET COMMENT LE ROI PROMIT DE PARLER A CELUI PEU-
PLE.

QUAND ce peuple qui étoit logé à Rocestre (Rochester) orent (eurent) fait ce pour quoi ils étoient là venus, ils se départirent et passèrent la rivière et vinrent à Branforde (Dartford) ⁽³⁾, et toujours tenant

(1) Voyez les remarques judicieuses de M. de Barante sur ce sujet Pages 72, 73 et suiv. de la préface de son Hist. des ducs de Bourgogne. J. A. B.

(2) D'où ils furent appelés Maillotins. J. A. B.

(3) Dartford est le lieu où demouroit Wat Tyler et où le premier acte de rebellion avoit été commis par lui en étendant à ses pieds l'infâme collecteur qui avoit osé porter la main sur sa fille. J. A. B.

leur opinion d'abattre à dextre et à senestre devant eux maisons et hôtels d'avocats et de procureurs, ni nuls n'en déportoient (épargnoient); et coupèrent en venant à plusieurs hommes les têtes; et cheminèrent tant qu'ils vinrent à quatre lieues de Londres, et se logèrent sur une montagne que on appelle au pays Blaquede (Blackheath), c'est-à-dire, en François, la Noire Bruyère ⁽¹⁾; et disoient en venant que ils étoient au roi et au noble commun (peuple) d'Angleterre.

Quand ceux de Londres sçurent que ils étoient si près d'eux logés, ils fermèrent les portes du pont de la Tamise ⁽²⁾ et y mirent gardes. Et cette ordonnance fit faire le maire de Londres, sire Jean ⁽³⁾ Walourde (Walworth) et plusieurs riches bourgeois de Londres qui n'étoient pas de leur secte; mais il en y avoit en Londres de menues gens plus de trente mille. Adonc orent (eurent) avis cils (ces) peuples qui étoient logés sur la montagne de Blaquede (Blackheath) que ils envoieroit leur chevalier devers le roi parler à lui qui étoit en la tour, et lui manderoient que il venist (vint) parler à eux et que tout ce qu'ils faisoient c'étoit pour lui; car le royaume d'Angleterre par grand'foison d'années avoit été mal gouverné, à l'honneur du royaume et profit du commun et menu peuple, et tout par ses oncles et

(1) La traduction de ce mot par Froissart est exacte. J. A. B.

(2) London Bridge. J. A. B.

(3) Le moine d'Evesham, Hollinshed, etc. l'appellent William-Walworth. Grafton l'appelle Nicolas Walworth. J. A. B.

par son clergé, et principalement par l'archevêque de Cantorbie (Canterbury) son chancelier; dont ils vouloient avoir compte. Le chevalier n'osa dire ni faire du contraire que il ne vint sur la Tamise à l'encontre de la tour, et se fit nager (naviguer) outre l'eau.

Le roi et ceux qui étoient au châtel de Londres qui désiroient à ouïr des nouvelles, quand ils virent le bateau venir fendant la Tamise, si dirent: « Véez (voyez) ci aucuns qui nous apportent nouvelles. » Et étoient, je vous dis, en grand' doubtance (crainte) là dedans; et véez ci venir le chevalier au rivage. On lui fit voie; on le mena devant le roi qui étoit en une chambre et la princesse sa mère de-lez (près) lui et ses deux frères, messire Thomas comte de Kent, et messire Jean de Holland, le comte de Sal-lebery (Salisbury), le comte de Warvich (Warwick), le comte d'Acquesuffort (Oxford), l'archevêque de Cantorbie, le grand prieur d'Angleterre du temple ⁽¹⁾, messire Robert de Namur, le seigneur de Wertaing, le seigneur de Gommignies, messire Henri de Sancelles, le maire de Londres et aucuns notables bourgeois de Londres qui tous se tenoient de-lez (près) le roi. Le chevalier messire Jean Menton (Newton) qui bien fut congneu (connu) entr'eux, car il étoit officier du roi, se mit à genoux devant le roi et lui dit: « Mon très redouté seigneur, ne veuillez mic prendre en déplaisance le message que

(1) Le moine d'Evesham nomme ici le grand prieur de l'hôpital sir Robert Hales lord Saint Johns Il étoit en même temps lord trésorier et avoit succédé dans cet emploi à Thomas Brantingham en 1381. (Voyez Walsingham, P. 256.) J. A. B.

il me convient faire; car, cher sire, c'est de force que je suis venu si avant. » — « Nennil, messire Jean, dites ce dont vous êtes chargé, je vous tiens pour excusé. » — « Très redouté sire, le commun (peuple) de votre royaume m'envoie devers vous pour traiter, et vous prie que vous veuillez venir parler à eux sur la montagne de Blaquhede (Blackheath); car ils ne désirent nullui (personne) à avoir fors que vous. Et n'ayez point de doute (crainte) de votre personne; car ils ne vous feront jà mal, et vous tiennent et tiendront toujours à roi: mais ils vous montreront, ce dient (disent), plusieurs choses qui vous sont nécessaires à ouïr, quand ils parleront à vous; des quelles choses, je ne suis pas chargé de vous dire. Mais, très cher sire, veuillez moi donner réponses telles qui les apaisent, et qu'ils sachent de vérité que j'ai été devers vous; car ils ont mes enfans en ôtages pour moi, et les feroient mourir si je ne retournois vers eux. » Répondit le roi: « Vous aurez réponse et tantôt. »

Adonc se conseilla le roi et demanda quelle chose étoit bonne à faire de cette requête. Le roi fut adonc conseillé que lendemain au matin, qui étoit le jeudi, ils vinsent aval (en bas) sur la rivière de Tamise, et que sans faute il iroit parler à eux. Quand messire Jean Mouton (Newton) ot (eut) cette réponse, il n'en demanda plus: il prit congé au roi et aux barons et rentra en son vaisel et repassa la Tamise et retourna sur la montagne où il y avoit plus de soixante mille hommes, et leur donna réponse de par le roi que à lendemain au matin leur conseil envoissent (allas-

sent) sur la Tamise, et que le roi personnellement, sans nulle faute, viendrait parler à eux. Cette réponse leur plut grandement et s'en contentèrent et passèrent la nuit tout au mieux qu'ils purent. Et sachez que les quatre parts d'eux jeûnèrent par deffaute (disette) de vivres; car ils n'en avoient nuls; dont ils étoient tous courroucés, et ce les enfélonnoit (irritoit) trop.

En ce temps étoit le comte de Bouquinghen (Buckingham) en Galles, car il y tenoit bel héritage et grand, de par sa femme qui fut fille au comte de Northumberland et de Herfort (Hereford). Mais la voix étoit toute commune aval Londres que il étoit avec ce peuple; et disoient les aucuns pour certain que ils l'y avoient vu, pour un appelé Thomas qui trop bien le ressembloit, de la comté de Kent, qui étoit entr'eux. Le comte de Canteburge (Cambridge) et les barons d'Angleterre qui gissoient à Plemmonde (Plymouth) et qui appareilloient leurs vaisseaux pour aller en Portingal (Portugal), étoient tout informés de cette rebellion et du peuple qui se commençoit à élever: si se doubtèrent (craignirent) que leur voyage n'en fut rompu, ou que le commun d'Angleterre, de Hantonne (Southampton), de Wincestre (Winchester) et de la comté d'Arundel ne leur vint courir sus. Si se désancrèrent leurs nefes et issirent (sortirent) hors du hâvre, à grand'peine et à vent contraire, et se boutèrent en la mer, et là ancrèrent attendant vent. Le duc de Lancastre qui étoit sur la marche entre Mourlane⁽¹⁾,

(1) Johnes prétend qu'il faut lire Lambirlaw. J. A. B.

Rosebourc (Roxburgh) et Miaures (Melrose), et qui là parlementoit aux Escocs (Écossois) étoit aussi tout informé de cette rebellion et en grand doute (crainte) de sa personne; car bien savoit que il étoit petitement en la grâce du commun d'Angleterre⁽¹⁾: mais nonobstant toutes ces choses, si demenoit-il moult sagement ses traités envers les Escocs (Écossois). Le comte de Douglas, le comte de Mouret (Moray), le comte de Surlant (Sutherland), le comte Thomas de Vercy et ces Escocs (Écossois) qui pour le roi et le pays faisoient et menoient ces traités, savoient bien toute la rebellion d'Angleterre et comment le peuple de toutes parts se commençoit à rebeller contre les nobles. Si disoient: « Angleterre gît en grand'branle et péril de être toute détruite. » Et vous dis qu'en leurs traités ils s'en tenoient plus forts envers le duc de Lancastre et son conseil.

Or parlerons-nous du commun d'Angleterre comment ils persévérèrent.

(1) Le peuple lui en vouloit surtout parce qu'il pensoit que c'étoit pour soutenir ses prétentions au trône de Castille qu'on avoit levé des impôts onéreux. J. A. B.

CHAPITRE CX.

COMMENT LE ROI ET SON CONSEIL VINRENT SUR LA TAMISE,
PUIS RETOURNA; ET COMMENT LE PEUPLE PAYSAN VINT
DEVANT LONDRES ET ENTRÈRENT DEDANS; ET DES OU-
TRAGES QU'ILS Y FIRENT.

QUAND ce vint le jour du Saint Sacrement au matin le roi Richard ouït messe en la tour de Londres, et tous les seigneurs. Après messe il entra en sa barge, le comte de Sallebery (Salisbury), le comte de Warvich (Warwick), le comte d'Acquesuffort (Oxford), le comte de Suffort (Suffolk) et aucuns chevaliers en sa compagnie, et navèrent (naviguèrent) à rive pour venir outre la Tamise sur le rivage, en allant vers Le Rideride (Rotherheath), un manoir du roi, où plus avoit de dix mille bons hommes qui là étoient descendus de la montagne, pour voir le roi et pour parler à lui. Quand ils virent la barge du roi venir, ils commencèrent tous à huer et à donner un si grand cri que il sembloit proprement que tous les diables d'enfer fussent là descendus en leur compagnie. Et vous dis que ils avoient amené messire Jean Mouton (Newton) leur chevalier avecques eux, afin que si le roi ne fut venu et qu'ils l'eussent trouvé en bourde (moquerie)⁽¹⁾, ils

(1) S'ils eussent vu que J. Newton s'étoit moqué d'eux. J. A. B.

sent dévoré et détranché pièce à pièce : tout ce lui avoient-ils promis. Quand le roi et les seigneurs virent ce peuple qui ainsi se démenoit, il n'y ot (eut) si hardi que tous ne fussent effrayés; et n'eut mie le roi en conseil des barons qui là étoient qu'il prit terre; mais commencèrent à waucrer (promener çà et là) la barge amont (en haut) et aval (en bas) sur la rivière. Adonc dit le roi: « Seigneurs, que voulez-vous dire? Dites-le-moi; je suis ci venu pour parler à vous. » Ils lui dirent de une voix, ceux qui l'entendirent: « Nous voulons que tu viennes sur terre, et nous te montrerons et dirons plus aisément ce qu'il nous faut. » Adonc répondit le comte de Sallebery (Salisbury), pour le roi, et dit: « Seigneurs, vous n'êtes mie en arroy (ordre) ni en ordonnance que le roi doye (doive) maintenant parler à vous. » A ces mots il n'y ot (eut) plus rien dit; et fut le roi conseillé du retourner, et retourna au châtel de Londres dont il étoit parti.

Quand ces gens virent qu'ils n'en auroient autre chose, si furent tous enflambé (enflammés) de ire colère); et retournèrent en la montagne où le grand (peuple étoit, et recordèrent (racontèrent) comment on leur avoit répondu, et que le roi étoit r'allé en la tour de Londres. Adonc crièrent-ils tous d'une voix: « Allons, allons tôt à Londres! » Lors se mirent-ils tous à chemin et s'avallèrent (descendirent) sur Londres en foudroyant et abattant manoirs d'abbés, de avocats et de gens de cour, et vinrent ès faubourgs Londres qui sont grands et beaux. Si y abattirent de plusieurs beaux hôtels; et par spécial ils abattirent

les prisons du roi, que on appelle mareschaussées (marshalsea); et furent délivrés tous les prisonniers qui étoient dedans. Et firent en ces faubourgs moult de desrois (désordres), et menaçoient à l'entrée du pont ceux de Londres, pour tant (attendu) qu'ils avoient clos les portes du pont; et disoient que ils arderoient (incendioient) tous leurs faubourgs et conqueroient Londres par force et l'arderoient et détrueroient. Toute la commune de Londres où moult y avoit de gens qui étoient de leur accord, se mirent ensemble et demandèrent: « Pourquoi ne laisse-t-on pas ces bonnes gens entrer en la ville? Ce sont nos gens et tout ce qu'ils font c'est pour nous. » Adoncques de force il convint que les portes fussent ouvertes. Si entrèrent ces gens tout affamés dedans la ville et se boutèrent tantôt par les maisons bien pourvues de pourvéances (provisions), et s'acquittèrent au boire et au manger. On ne leur véoit (refusait) rien, mais étoit-on tout appareillé de leur faire bonne chère et de leur mettre avant boire et vivres pour eux apaiser. Adonc s'en allèrent les capitaines Jean Balle, Jacques Strau (Straw) et Wautre Tuillier tout droit parmi Londres, en leur compagnie plus de trente mille hommes, à l'hôtel de Savoie, au chemin de Westmoustier (Westminster) le palais du roi, un très bel hôtel séant sur la Tamise, et l'hôtel du duc de Lancastre. Tantôt ils entrèrent dedans et tuèrent les gardes et l'ardirent en feu et en flambe (flamme). Quand ils orent (eurent) fait cet outrage, ils ne cessèrent mie atant (alors), mais s'en allèrent en la

maison des hospitaliers de Rodes ⁽¹⁾ que on dit Saint Jean de Calermille (Clerkenwell), et ardirent maison, moûtier, hôpital et tout. Avec tout ce ils allèrent de rue en rue, et tuèrent tous les Flamands que ils trouvèrent, en églises, en moûtiers et en maisons; ni nuls n'en étoient déportés (épargnés); et efforcèrent plusieurs maisons de Lombards ⁽²⁾, et prirent des biens qui dedans étoient, à leur volonté, car nul ne leur osoit aller au devant; et tuèrent en la ville un riche homme que on appeloit Richard Lyon, auquel du temps passé en France Wautre Tuillier, ens (dans) ès guerres, avoit été varlet. Mais Richard Lyon avoit une fois battu son varlet; si lui en souvint et y mena ses gens, et lui fit couper la tête devant lui et mettre sur une lance et porter parmi les rues de Londres. Ainsi se demenoit ce méchant peuple comme gens forcennés et enragés; et firent ce jeudi moult de desrois (désordres) parmi Londres.

(1) Les chevaliers hospitaliers de Rhodes. J. A. B.

(2) Les Lombards faisoient surtout alors commerce de la banque.
J. A. B.

CHAPITRE CXI.

COMMENT CE DÉSOITÉ PEUPLE ANGLOIS S'EN VINT LOGER
DEVANT LA TOUR DE LONDRES; ET DE CE QU'IL FUT
CONSEILLÉ ET AVISÉ POUR LORS.

QUAND ce vint sur le soir, ils s'en vinrent tous loger et assembler en la place que on dit Sainte Catherine devant la tour et le châtel de Londres; et disoient que jamais de là ne partiroient si auroient eu le roi à leur volonté, et leur auroit accordé tout ce que ils demanderoient. Et disoient outre que ils vouloient compter au chancelier d'Angleterre et savoir que les grands avoirs que on avoit levés parmi le royaume d'Angleterre puis cinq ans étoient devenus; et s'il n'en rendoit bon compte et suffisant à leur plaisance, mal pour lui. Sur cet état, quand ils orent (eurent) fait tout le jour assez de maux aux étrangers parmi Londres, ils se logèrent devant la tour. Si pouvez bien croire et sçavoir que c'étoit grand'hideur (crainte) pour le roi et pour ceux qui dedans avecques lui étoient; car à la fois cil (ce) méchant peuple huoit si haut que il sembloit que tous les diables d'enfer fussent entr'eux. Sur le soir avoit eu en conseil le roi d'Angleterre, ses frères et les barons qui en la tour étoient, parmi l'avis de sire Jean Walourde (Walworth), maieur (maire) de Londres et d'aucuns bourgeois de Londres notables,

que sur la mie nuit on viendroit tous armés par quatre rues de Londres courir sur ces méchants gens qui bien étoient soixante mille, entretant (pendant) qu'ils dormiroient, car ils seroient tous enivrés, et on tueroit autant que de mouches; car de vingt n'en y avoit un armé. Et vous dis que les bonnes gens et riches de Londres étoient bien aisiés ⁽¹⁾ de ce faire; car ils avoient secrètement repûs leurs amis en leurs maisons et leurs varlets qui étoient armés; et aussi messire Robert Canolle (Knolles) étoit en son hôtelet gardoit son trésor à (avec) plus de six vingts compagnons tous apprêtés, qui tantôt fussent saillis avant, si ils eussent été avertis. Aussi fut messire Perducas de la Breth (Albert) qui pour ce temps étoit à Londres, et se fussent bien trouvés entre sept et huit mille hommes tous armés. Mais il n'en fut rien fait; car on doubta (craignit) trop le demeurant (reste) du commun (peuple) étant en la dite ville de Londres. Et disoient les sages, comme le comte de Sallebery (Salisbury) et les autres, au roi: « Sire, si vous les pouvez apaiser par belles paroles, c'est le meilleur et le plus profitable; et leur accordez tout ce que ils demandent liement; car si nous commençons chose que nous ne puissions achever, il n'y auroit jamais nul recouvrier (remède), que nous et nos hoirs ne fussions détruits et toute Angleterre déserte et en ruine. » Cil (ce) consaulx (conseil) fut tenu et le maire contremandé que il se tenist (tint) tout quoi (tranquille) et ne fit nul sem-

(1) Avoient bien la facilité. J. A. B.

blant de émouvement. Il obéit; ce fut raison. En la ville de Londres avecques le maieur (mair) à (avec) douze échevins ⁽¹⁾: les neuf étoient pour lui et pour le roi, si comme ils le montrèrent; et les trois de la secte de ce méchant puepple (peuple), si comme il fut depuis sçu et connu; dont ils le comparèrent (payèrent) moult chèrement.

CHAPITRE CXII.

COMMENT CES PAYSANS ANGLOIS OCCIRENT AU CHATEAU DE LONDRES L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBIE (CANTERBURY ET AUTRES; ET DE LEURS DÉRISIONS.

QUAND ce vint le vendredi au matin, ce peuple, qui étoit logé en la place Sainte-Catherine devant la tour, se commencèrent à appareiller et à crier moult haut et à dire que si le roi ne venoit parler à eux, ils assaudroient le châtel et le prendroient de force, et occiroient tous ceux qui étoient dedans. On doubtta (craignit) ces paroles et ces menaces, et ot (eut) le roi conseil que il isteroit (sortiroit) pour parler à eux; et leur envoya dire qu'ils se trahissent (rendissent) tous au dehors de Londres en une belle place que on dit Milinde (Mile-end) et siéd au milieu de une belle prée (prairie) où les gens vont ébattre en été; et là leur accorderoit le roi et octroi-

(1) Appelés Aldermen. J. A. B.

roit tout ce qu'ils demandoient ou voudroient demander. Le maire de Londres leur nonça (annonça) tout cela et fit le cri, de par le roi, que quiconque voudroit parler au roi qu'il allât en la place dessus dite; car le roi iroit sans faute. Adonc se commencèrent à departir ces gens, les communes des villages et eux, à traire et à aller celle (cette) part; mais tous n'y allèrent mie, et n'étoient mie tous d'une condition; car il en y avoit plusieurs qui ne demandoient que la richesse et la destruction des nobles, et Londres être toute courue et pillée. Ce étoit la principale cause pourquoi ils avoient ce commencé, et bien le montrèrent; car si très tôt que la porte du châtel fut ouverte et que le roi en fut issu, le comte de Sallebery (Salisbury), le comte de Warwick, le comte d'Asque-Suffort (Oxford), messire Robert de Namur, le sire de Wertaing, le sire de Gommignies et plusieurs autres, Wautre Tuillier, Jacques Strau (Straw) et Jean Balle et plus de quatre cents entrèrent dedans le châtel et l'efforcèrent et saillirent de chambre en chambre et trouvèrent l'archevêque de Cantorbie (Canterbury) que on appelloit Simon ⁽¹⁾, vaillant homme et prudhomme, chancelier d'Angleterre, lequel avoit tantôt fait le divin service et office et célébré messe devant le roi: et fut pris de ces gloutons et tantôt décolé. Aussi fut le grand prieur de l'hôpital Saint-Jean ⁽²⁾, et un frère mineur maître en médecine, lequel étoit au duc de Lancastre, et pour ce fut-il

(1) Symon Sudbury. J. A. B.

(2) Robert Hales, trésorier d'Angleterre. J. A. B.

mort en dépit de son maître: et un sergent d'armes du roi, appelé Jean Laige ⁽¹⁾. Et ces quatre têtes mirent sur longues lances et les faisoient porter devant eux parmi les rues de Londres; et quand ils en eurent assez joué, ils les mirent sur le pont de Londres, comme s'ils eussent été traîtres au roi et au royaume. Encore entrèrent ces gloutons en la chambre de la princesse et depecèrent son lit, dont elle fut si épouvantée que elle s'en pâma; et fut de ses varlets et chambrières prise entre leurs bras et apportée bas par une poterne sur le rivage et mise en un hatel, et là couverte et amenée par la rivière en la Ryole ⁽²⁾, et puis menée en un hôtel que on dit la garde robe la reine; et là se tint tout le jour et toute la nuit, ainsi que une femme demimorte ⁽³⁾, tant qu'elle fut reconfortée du roi son fils, ainsi comme je vous dirai en suivant.

(1) Ce Leg avoit été le commissaire le plus odieux dans la levée du dernier impôt. J. A. B.

(2) Hollinshed dit: to the place called the queen's Wardrobe or the tower Ryall. J. A. B.

(3) La description de Walsingham est plus étendue que celles de tous les autres historiens et donne une idée fort juste de la terreur qu'avoit inspirée à toute la cour cette audace nouvelle d'hommes qui n'étoient pas chevaliers. On en jugera par ce seul passage.

Erant eo tempore in ipsa turri sexcenti viri bellici, armis instructi, viri fortes et expertissimi, et sexcenti sagittarii, qui omnes (quod mirum est), animo ita conciderant, ut eos magis similes mortuis quam vivis reputares. Mortua enim erat in eis omnis memoria quondam bene gestæ militiæ, extincta recordatio ante habiti vigoris et gloriæ, et ut concludam breviter, emarcuerat à facie rusticorum pene totius Loegriæ omnis audacia militaris, nam quis unquam credidisset, non solum rusticos, sed rusticorum abjectissimos, non plures, sed singulos audere thalamum regis vel matris ejus, cum baculis subintrare vilissimis, et unum quemque de militibus deterrere minis, et quorumdam nobilissi-

 CHAPITRE CXIII.

COMMENT LE ROI ANGLAIS ABANDONNÉ DE SES FRÈRES ET AUTRES PARLA A SON PEUPLE REBELLE DONT IL CONTENTA UNE PARTIE, ET UNE PARTIE NON.

EN venant le roi en celle (cette) place que on dit la Milinde (Mile-end) au dehors de Londres, se emblèrent (s'enfuirent) de lui, pour la doubtance (crainte) de la mort, ses deux frères, le comte de Kent et messire Jean de Holland: aussi fit le sire de Gommignies qui s'en alla avecque eux, et ne se osèrent montrer au peuple en celle (cette) place de la Milinde (Mile-end). Quand le roi fut venu et le demurant des barons dessus nommés en sa compagnie en la place de la Milinde (Mile-end), il trouva plus de soixante mille hommes de divers lieux et de divers

morum militum bar bassuis incultissimis et sordidissimis manibus contrectare, demulcere, et verba modo familiaria serere de socialitate cum eisdem habenda de cætero, modò de fide servanda ipsis ribaldis, modò de juramento prestando, ut communiter cum eis regni quærent proditores, cum ipsi manifeste proditiõnis notam devitare non possent, quippè qui vexilla et pennicellos erigentes, tali modo cum armata manu pro modulo suo, scilicet modo præfacto incedere non timebant. Et cum hac omnia facerent, et (ut diximus) plerique soli in cameras concessissent, et sedendo, jacendo, jocando super lectum regis insolescerent: et insuper matrem regis ad oscula invitarent quidam non tamen (quod mirum dicta est) audebant plures milites et armigeri, unum de tam inconvenientibus actibus convenire, nod ad impediendum manus injicere, nec verbis secretissimis musitare. Intrabant et exhibant ut domini, qui quondam fuerant v. lissimæ conditionis servi, et præferbant se militibus, non tamen militum, sed rusticorum subulci. J. A. B.

villages des contrées d'Angleterre: il se mit tout en-my (milieu) eux et leur dit moult doucement: « Bonnes gens, je suis votre roi et votre sire, que vous faut ? Que voulez-vous dire ? » Adonc répondirent ceux qui l'entendirent et leur dirent: « Nous voulons que tu nous affranchisses à tous les jours du monde, nous, nos hoirs et nos terres et que nous ne soyons jamais nommés serfs ni tenus. » Dit le roi: « Je le vous accorde, retrahiez (retirez) vous en vos maisons et en vos lieux, ainsi que vous êtes ci venus par villages, et laissez de par vous, de chacun village deux ou trois hommes, et je leur ferai tantôt écrire et sceller de mon grand scel lettres telles que vous les demandez, lesquelles ils emporteront avec eux quittement, ligement et franchement tout ce que vous demandez ⁽¹⁾; et afin que

(1) Voici la teneur de ces lettres de manumission suivant Ho'linshed et Walsingham:

Richardus dei gratiâ rex Angliæ et Franciæ, et dominus Hiberniæ, omnibus ballivis et fidelibus suis, ad quos præsentis literæ pervenerint, salutem: sciatis, quod de gratia nostra speciali, manumisimus universos ligeos et singulos subditos nostros, et alios comitatus Hertfordiæ, et ipsos et eorum quem libet ab omni bondagio exuimus, et quietos facimus per præsentis, ac etiam perdonamus eisdem ligeis ac subditis nostris omnimodas felonias, proditiones, transgressiones et extortiones, per ipsos vel aliquem illorum qualitercunque factas sive perpetratas, ac etiam ut legariam vel legarias, si qua vel quæ in ipsos vel aliquem ipsorum fuerint vel fuerit his occasionibus promulgata vel promulgatæ, et summam pacem nostram eis et eorum cuilibet inde concedimus. In cujus rei testimonium has litteras nostras fieri fecimus patentis, teste me ipso apud London, 15. die junii, anno regni nostri quarto.

Elles sont, comme on voit, datées du 15 juin, et le 2 juillet le roi Richard, aussitôt que les insurgés eurent perdu leur puissance, publia les lettres de révocation suivantes; qu'on trouve dans Rymer à l'année 1381.

Rex omnibus, ad quos etc, salutem:

vous en soyez mieux confortés et assurés, je vous ferai par sénéchaussées, par châteleries et par

Licet nuper, in turbatione detestabili, per quosdam ligeos et subditos nostros, contra pacem nostram insurgentes, horribiliter facta, certæ literæ nostræ patentes, ad ipsorum insurgentium instantiam importunam, factæ fuissent, continentes,

Quod nos universos ligeos et subditos nostros, communes et alios, certorum comitatum regni nostri, manumisimus, et ipsos et eorum quemlibet ab omni bondagiro et servitio exuimus et quietos fecimus, ac etiam quod pardonavimus eisdem ligeis et subditis nostris omnimodas insurrectiones, per ipsos contra nos factas, equitando et eundo per diversa loca, in regno nostro, cum hominibus armatis, sagittariis, et aliis, vi armatâ, cum vexillis et penuncellis displicatis.

Ac etiam omnimodas prodiciones, felonias, transgressiones et extorsiones, per ipsos vel aliquem ipsorum qualitercumque factas sive perpetratas,

Ac etiam utlagariam et utlagarias, si qua, vel si quæ, in ipsos, seu aliquem ipsorum, fuerint, vel fuerit, his occasionibus, promulgata, vel promulgatæ, et firmam pacem nostram eis et eorum cuilibet inde concessimus,

Quodque volumus, quòd iidem, ligei et subditi nostri, liberi essent ad emendum et vendendum, in quibuscumque civitatibus, burgis, villis mercatoriis, et aliis locis, infra regnum nostrum Angliæ,

Et quod nulla acra terræ, in comitatibus prædictis, quæ in bondagio vel servitio tenetur, altius quam ad quatuor denarios haberetur, et si qua minus antea tenta fuisset, imposterum non exaltaretur.

Non tamen,

Pro eo quod dictæ litteræ de curia nostra, absque matura deliberatione, et indebitè, emanârunt, perpendentes concessionem litterarum prædictarum in nostri et coronæ nostræ maximum præjudicium, ac tam in nostri, et prælatorum, procerum et magnatum dicti nostri regni, quam sacrosanctæ ecclesiæ Anglicanæ exhæredationem, nec non dispendium et incommodum reipublicæ tendere manifestè,

Dictas litteras, et quic quid exindè fuerit subsecutum, de avisamento concilii nostri, tenore præsentium, revocavimus, cassavimus, irritavimus, et adnullavimus, et de facto revocamus, cassamus, irritamus et penitè adnullamus,

Nolentes quod aliis, cujuscunque statûs seu conditionis fuerit, libertatem sive commodum aliquod de prædictis literis quomodolibet habeat seu reportet,

mairies délivrer mes bannières; et en tout ce vous ne trouverez aucune faute, car je ne serai-jà repris. »

Ces paroles apaisèrent grandement ce menu peuple, voire les simples et les novices et les bonnes gens qui là étoient venus et ne savoient qu'ils se demandoient; et disoient tout en haut: « C'est bien dit, c'est bien dit, nous ne demandons pas mieux. »

*Volumus enim et intentionis nostræ existit talem gratiam singulis subditis nostris, quamvis enormiter contra ligeantiam suam forisfece-
rent, de avisamento sani concilii nostri, imposterum impartiri quæ
Deo placabilis, nobisque et regno nostro utilis fuerit, et inde fideles
subditi nostri reputabunt rationabiliter se contentos,*

Et hæc omnibus, quorum interest, innotescimus per præsentis:

*Damus autem, tam universis et singulis dominis, magnatibus, et
aliis fidelibus, ligeis, et subditis nostris, quam vice-comitibus, et aliis
ministris nostris, comitatûs Essexiæ, tenore præsentium, firmiter in
mandatis, quod ipsi præsentis literas nostras, in singulis civitatibus,
burgis, et aliis villis, et locis, in comitatu prædicto, tam infra liber-
tates, quam extra, ubi expediens fore viderint et necesse, ex parte
nostra publicè proclamari faciant.*

*Ulterius districtè præcipiendo quod omnes et singuli, tam liberi,
quàm nativi, opera, consuetudines, et servitia, quæ ipsi nobis ac aliis
dominis suis facere debent, et ante turbationem prædictam facere con-
sueverunt, absque contradictione, murmure, resistentia, sen difficul-
tate faciant aliquali, prout antea solebant.*

*Insuper inhiendo eisdem ne ipsi opera, consuetudines et servitia
sua prædicta, istis turbationum temporibus, magis solito retrahant,
seu nobis aut prædictis dominis suis facere ullo colore retardent, nec
aliqua alia libertates sive privilegia exigant, vendicent, sive clament,
quàm ante turbationem prædictam rationabiliter habuerunt, et quod
ipsi, qui prædictas literas nostras manumissionis et pardonationis
penes se habent seu custodiunt, eas statim penes nos et concilium nos-
trum deferant et restituant cancellandas, sub fide et ligeantiâ quibus
nobis tenentur, et sub forisfacturâ omnium quæ nobis forisfacere po-
terunt in futurum.*

In cujus, etc.

Teste rege apud Chelmersford, secundo die julii.

Per ipsum regem. J. A. B.

VeZ là (Voilà) ce peuple apaisé; et se commen-
cèrent à retraire (retirer) en Londres. Encore leur
dit le roi une parole qui grandement les contenta :
« Entre vous, bonnes gens de la comté de Kent,
vous aurez une de mes bannières, et vous ceux
d'Exsexses (Essex) une, et vous ceux de Souxsexses
(Sussex) une autre, et ceux de Besteford (Bedford)
une autant bien, et ceux de Cantebruge (Cam-
bridge) une, ceux de Germeunie ⁽¹⁾ une, ceux de
Stafford une, et ceux de Line (Lincoln) une: et vous
pardonne tout ce que vous avez fait jusques à ores,
mais (pourvu) que vous suiviez mes bannières et en
r'alliez en vos lieux sur l'état que j'ai dit. » Ils ré-
pondirent tous; « Oil. »

Ainsi se départit cil (ce) peuple et rentra en Lon-
dres; et le roi ordonna plus de trente clerks ce ven-
dredi qui escrisoient (écrivirent) lettres à pouvoir
et scelloient et délivroient à ces gens. Et puis se
départoient ceux qui ces lettres avoient et s'en r'al-
loient en leurs contrées: mais le grand trouble et
venin demeuroit derrière, Wautre Tuillier, Jacques
Strau, et Jean Balle, et disoient, quoique ce peuple
fut apaisé, que ils ne se partiroient pas ainsi; et en
avoient de leur accord plus de trente mille. Si de-
meuroient en Londres et ne pressoient pas trop fort
à avoir lettres ni sceaux du roi, mais mettoient
toute leur entente (intention) à bouter un tel trou-
ble en la ville que les riches hommes et les sei-

(1) Les traducteurs Anglois conjecturent que Froissart a voulu désigner par ce mot la ville de Coventry. J. A. B.

gneurs fussent morts et leurs maisons fustées (renversées) et pillées. Et bien s'en doubtoient (méfioient) ceux de Londres; pour ce s'étoient-ils pourvus dedans leurs hôtels, tout coïement (tranquillement), de leurs varlets et de leurs amis, chacun selon sa puissance, au mieux qu'ils purent. Quand cil (ce) peuple fut, ce vendredi, apaisé et retraiz (retiré) à Londres, et que on leur délivroit lettres scellées à tous lez (côtés), et qu'ils se départoient si très tôt qu'ils les avoient, et en alloient vers leurs villes, le roi Richard s'en vint en la Reolle (Tower-royal) en la garde robe la reine, ce dit-on, où la princesse sa mère étoit retraite (retirée) toute effrayée. Si la reconforta (rassura), ainsi que bien le sçut faire, et demeura avecques elle toute celle (cette) nuit. Encore vous veux-je recorder (raconter) de une aventure qui advint par ces méchantes gens devant la cité de Nordvich (Norwich), et par un capitaine que ils avoient, que on appeloit Guillaume Listier (Lystre), qui étoit de Stanfort (Stafford).

CHAPITRE CXIV.

COMMENT MESSIRE ROBERT SALLES (SALE) CHEVALIER FUT PAR UNE GRAND' MULTITUDE DE VILAINS REQUIS D'ÊTRE LEUR CAPITAINE; ET COMMENT IL LEUR REFUSA, SI L'OC-CIRENT.

LE propre jour du Sacrement que ces méchantes gens entrèrent en Londres et que ils ardirent (incendièrent) l'hôtel de Savoye et le Moûtier et la maison de Saint Jean de l'hôpital du temple, et que la prison du roi que on dit Mangate (Newgate) fut par eux rompue et brisée et tous les prisonniers délivrés, et qu'ils orent (eurent) fait tous ces desrois (désordres) que vous avez ouï recorder, étoient ceux des contrées que je vous dirai, premièrement de Stanfort (Stafford), de Line (Lincoln), de Cantebruge (Cambridge), de Betifort (Bedford), et de Gernimene (Coventry) tous élevés et assemblés, et s'en venoient à Londres vers leurs compagnons: car ainsi l'avoient-ils ordonné; et étoit leur capitaine un mauvais garnement qui s'appeloit Litier (Lystre). En leur chemin ils s'arrêtèrent devant Norwich, et en venant ils en faisoient aller avecques eux toutes gens, ni nul vaillant ne demeuroit derrière. La cause pourquoi ils s'arrêtèrent devant Norwich, je le vous dirai. Il y avoit un chevalier capitaine de la ville, qui s'appeloit messire Robert Sale: point gentilhomme n'étoit, mais il avoit la grâce, le

fait et renommée d'être sage et vaillant homme aux armes; et l'avoit fait chevalier pour sa vaillance le roi Édouard; et étoit de membres le mieux tourné et le plus fort homme de toute Angleterre. Listier (Lystre) et ses routes (troupes) s'avisèrent qu'ils en meneroient ce chevalier avec eux et en feroient leur souverain capitaine; si en seroient plus cremus (craints) et mieux aimés. Si lui envoyèrent dire qu'il vint aux champs parler à eux, ou ils assauroient la cité et l'ardroient. Le chevalier regarda qu'il valoit mieux qu'il allât parler à eux que ils fissent tel outrage: si monta sur son cheval et issit (sortit) tout seul hors de la ville et vint parler à eux. Quand ils le virent, ils lui firent très grand' chère et l'honorèrent moult, et lui prièrent que il vouldist (voulut) descendre de son cheval et parler à eux. Il descendit, dont il fit folie. Quand il fut descendu, ils l'environnèrent; et puis commencèrent à traiter bellement et doucement, et lui dirent: « Robert, vous êtes chevalier et un homme de grand'créance en ce pays, et de renommée moult vaillant homme. Et quoique vous soyez tel, nous vous connoissons bien, vous n'êtes mie gentilhomme, mais fils d'un vilain et d'un maçon, si comme nous sommes: Venez-vous-en avecques nous, vous serez notre maître, et nous vous ferons si grand seigneur que le quart d'Angleterre sera en votre obéissance. » Quand le chevalier les ouït parler, ce lui vint à moult grand' merveille et à grand contraire, car jamais n'eut fait ce marché; et répondit en eux regardant moult fellement (durement),

« Arrière, méchantes gens, faux et mauvais traîtres que vous êtes, voulez-vous que je relinquisse (abandonne) mon naturel seigneur pour telle merdaille que vous êtes, et que je me déshonore ? Je aurois plus cher que vous fussiez très tous pendus, ainsi que vous serez ; car vous n'aurez autre fin ! » A ces coups il cuida (crût) remonter sur son cheval ; mais il faillit (tomba) de l'étrier et le cheval s'effraya. Adonc huèrent à lui et crièrent : « A la mort ! » Quand il ouït ces mots, il laissa aller son cheval et trait (tire) une belle et longue épée de Bordeaux que il portoit, et vous commence à escarmoucher et à faire place autour de lui, que c'étoit grand' beauté de voir. Ni nul ne l'osoit approcher. Aucuns l'approchoient, mais de chacun coup qu'il jetoit sur eux, il coupoit ou pied, ou tête, ou bras, ou jambe ; ni il n'y avoit si hardi que il ne le ressoingnast (redoutât). Et fit là le dit messire Robert tant d'armes que ce fut merveilles ; mais ces méchantes gens étoient plus de soixante mille. Si jettoient, lançoient et traioient (tiroient) sur lui ; et il étoit tout désarmé. Et au voir (vrai) dire, s'il eut été de fer ou d'acier, si convint-il qu'il fut demeuré : mais il en tua douze tous morts, sans ceux qu'il meshaigna (blessa) et affola (maltraita). Finalement, il fut aterrité (abattu) ; et lui découpèrent les jambes et les bras, et le détranchèrent pièce après l'autre. Ainsi fina messire Robert Sale ; dont ce fut dommage ; et en furent depuis en Angleterre courroucés tous les chevaliers et écuyers, quand ils en sçurent les nouvelles.

CHAPITRE CXXXV.

COMMENT LE ROI RICHARD FUT EN GRAND PÉRIL, EN LA CITÉ DE LONDRES. COMMENT CES GLOUTONS PAYSANS FURENT DESBARETÉS (DISSIPÉS); ET COMMENT LEURS CAPITAINES FURENT DÉCAPITÉS ET TOUT LE ROYAUME RECOUVRÉ POUR LE ROI ET LES SIENS.

LE samedi au matin se départit le roi d'Angleterre de la Garde-robe-la-reine qui fut en la Riolle (Tower-royal) et s'en vint à Wesmoustier (Westminster) et ouït messe en l'Église, et tous les seigneurs avecque lui. En celle (cette) Église, a une image de Notre-Dame en une petite chapelle, qui fait grands miracles et grands vertus, et en laquelle les rois d'Angleterre ont toujours eu grand' confiance et créance. Là fit le roi ses oraisons devant cette image et se offrit à lui, et puis monta à cheval et aussi tous les barons qui étoient de-lez (près) lui; et pouvoit être environ heure de tierce. Le roi et sa route (troupe) chevauchèrent toute la chauchiée (chaussée) pour entrer en Londres; et quand il ot (eut) chevauché une espace il tourna sur senestre (gauche) pour passer au dehors. Et ne savoit nul, de vérité, où il vouloit aller; car il prenoit le chemin pour passer au dehors de Londres.

Ce propre jour au matin s'étoient assemblés et cueillis (réunis) tous les mauvais, desquels Wautre

Tuillier, Jacques Strau (Straw) et Jean Balle étoient capitaines, et venus parlementer en une place que on dit Semitefille (Smithfield), où le marché des chevaux est le vendredi; et là étoient plus de vingt mille tous de une alliance. Et encore en y avoient en la ville beaucoup qui se déjeûnoient et par les tavernes buvoient la garnache (grenache) et la malvoisie chez Lombards, et rien n'en payoient. Et étoit tout heureux qui leur pouvoit faire bonne chère. Et avoient ces gens que là étoient assemblés, les bannières du roi que on leur avoit baillées le jour devant; et étoient sur un propos ces gloutons que de courir Londres, rober et piller ce même jour. Et disoient les capitaines: « Nous n'avons rien fait; ces franchises que le roi nous a données nous portent trop petit (peu) de profit; mais soyons tous de un accord, courons cette grosse ville riche et puissante de Londres, avant que ceux d'Exsexses (Essex), de Souxsexses (Sussex), de Cantebruge (Cambridge), de Bateforde (Bedford), et des autres contrées étranges d'Arundel, de Warvich (Warwick), de Redinghes (Reding), de Barkesière (Berkshire), d'Asquesuffort (Oxford), de Gillenorde (Gilford), de Conventre (Coventry), de Line, de Stafort (Stafford) de Gernenme⁽¹⁾, de Lincolle (Lincoln),

(1) Est-ce Chatam ? Est-ce Chesterfield ? Ce mot écrit dans quelques manuscrits Gernenme et dans d'autres gernemine paroît tellement éloigné d'aucun nom de ville Angloise qu'aucun des Chroniqueurs Anglois, qui ont copié Froissart, et des traducteurs Anglois qui ont cherché à l'expliquer, n'ont pu rien trouver d'équivalent. Quelques-uns l'omettent tout-à-fait; d'autres prétendent y voir Coventry, mais le passage ci-dessus est contraire à cette opinion, puisque Coventry s'y

de Yorch (York) et de Duresmez (Durham) viennent; car tous viendront. Et sçais bien que Vakier (Walker) et Listier (Lystre)⁽¹⁾ les ameneront. Et si nous sommes au-dessus de Londres, de l'or et de l'argent et des richesses que nous y trouverons et qui y sont, nous aurons pris premiers; ni jà ne nous en repentirons. Et si nous les laissons, ceux, ce vous dis, qui viennent, les nous touldront (enleveront). »

A ce conseil étoient-ils tous d'accord, quand vez-ci (voiei) le roi qui vient en celle (cette) place, espoir (peut-être) accompagné desoixante chevaux, et ne pensoit point à eux, et cuidoit (croyoit) passer outre et aller son chemin et laisser Londres. Ainsi qu'il étoit devant l'abbaye de Saint Barthélemy qui là est, il s'arrêta et regarda ce peuple, et dit qu'il n'iroit plus avant, si sçauroit de ce peuple quelle chose il leur failloit (manquoit); et si ils étoient troublés, il les rapaiseroit. Les seigneurs qui de-lez (près) lui étoient s'arrêtèrent quand il s'arrêta; c'étoit raison. Quand Wautre Tuillier vit le roi qui étoit arrêté, il dit à ses gens: « Vez là (voilà) le roi, je vueil (veux) aller parler à lui; ne vous mouvez d'ici si je ne vous signe; et si je vous fais ce signe, et leur fit un signe, si venez avant et occiez (tuez) tout hormis le roi, mais au roi ne faites nul mal;

trouve aussi. Ce mot, écrit tel qu'il l'est par Froissart, me semble se rapprocher beaucoup plus par la consonnance des deux villes que je cite ici. J. A. B.

(1) Walsingham le nomme J. Littester et dit que c'étoit un teinturier de Norwich. J. A. B.

il est jeune, nous en ferons à notre volonté et le mènerons partout où nous voudrons en Angleterre et serons seigneurs de tout le royaume: il n'est nulle doute. » Là avoit un pourpointier ⁽¹⁾ de Londres, que on appelloit Jean Ticle, qui avoit apporté et fait apporter soixante pourpoints dont aucuns de ces Gloutons étoient revêtus, et Tuillier en avoit un vêtu. Si lui demanda Jean Ticle. « Hé sire, qui me payera de mes pourpoints? Il me faut bien trente marcs. » — « Apaise-toi, répondit Tuillier, tu seras bien payé encore ennuit (aujourd'hui), tiens-t'en à moi, tu as pleige (caution) assez. » A ces mots il éperonne un cheval sur quoi il étoit monté, et se part de ses compagnons et s'en vient droitement au roi, et si près de lui que la queue de son cheval étoit sur la tête du cheval du roi. Et la première parole qu'il dit, quand il parla au roi, il dit ainsi: « Roi, vois-tu toutes ces gens qui sont là? » — « Ouil, dit le roi, pourquoi le dis-tu? » — « Je le dis pour ce qu'ils sont tous en mon commandement et me ont tous juré foi et loyauté à faire ce que je voudrois. » — « A la bonne heure, dit le roi, je vueil (veux) bien qu'il soit ainsi. » Adonc dit Tuillier, qui ne demandoit que la riote (désordre): « Cuide (crois)-tu, dis, roi, que ce peuple qui là est, et autant à Londres et tous à mon commandement, se doye (doive) partir de toi sans emporter leurs lettres? Nennil, nous les emporterons devant nous. » Dit

(1) Plusieurs manuscrits, au lieu de pourpointier et pourpoints, disent juponnier et jupons. J. A. B.

le roi: « Il en est ordonné; il faut faire et délivrer l'un après l'autre. Compain (compagnon), retraiez (retirez)-vous tout bellement devers vos gens et les faites retraire (retirer) de Londres, et soyez paisibles, et pensez de vous; car c'est notre entente (intention) que chacun de vous, par villages et mairies, aura sa lettre, comme dit est. » A ces mots Wautre Tuillier jette les yeux sur un écuyer du roi, qui étoit derrière le roi et portoit l'épée du roi, et haioit (haïssoit) ce Tuillier grandement cet écuyer, car autrefois il s'étoit pris de paroles à lui, et l'avoit l'écuyer villenné (maltraité). « Voire, dit Tuillier, es-tu là ? Baille-moi ta dague. » — « Non ferai, dit l'écuyer; pourquoi la te baillerois-je ? » Le roi regarda sur son varlet et lui dit: « Baille-lui. » Cil (celui-ci) luibailla moult ennuis (avec peine). Quand Tuillier la tint, il en commença à jouer et à tourner en sa main; et reprit la parole à l'écuyer, et lui dit: « Baille-moi celle (cette) épée. » — « Non ferai, dit l'écuyer, c'est l'épée du roi, tu ne vaux mie que tu l'aies; car tu n'es que un garçon; et si toi et moi étions tous seuls en celle (cette) place, tu ne dirois ni eusses dit ces paroles, pour aussi gros d'or que ce moûtier de Saint Paul est grand. » — « Par ma foi, dit Tuillier, je ne mangerai jamais si aurai ta tête. » A ces mots étoit venu le maire de Londres, lui douzième, montés à chevaux et tout armé dessous sa robe, et les autres aussi, et rompit la presse et vit comment cil (ce) Tuillier se démenoit. Si dit en son langage: « Gars, comment es-tu si osé de dire tels paroles en la présence du roi? C'est

trop pour toi. » Adonc se félonna (irrita) le roi et dit au maieur: « Maire, mettez la main à lui. » Entremettes (pendant) que le roi parloit, cil (ce) Tuillier avoit parlé au maieur et dit: « Et de ce que je fais et dis, à toi qu'en monte (importe)? » — « Voire, dit le Maire qui jà étoit advoez (approuvé) du roi, gars puant, parle-tu ainsi en la présence du roi mon naturel seigneur? Je ne vueil (veux) jamais vivre si tu ne le compares (payes). »

A ces mots il trait (tire) un grand badellaire (coutelas) que il portoit, et lâche et fiert (frappe) ce Tuillier un tel horion sur la tête que il l'abattit aux pieds de son cheval. Sitôt que il fut chu entre les pieds, on l'environna de toutes parts, parquoi il ne fut vu des assemblées qui là étoient et qui se disoient ses gens. Adonc descendit un écuyer du roi que on appelloit Jean Standuich (Standish) ⁽¹⁾ et trait (tira) une belle épée que il portoit et la bouta au ventre de ce Tuillier, et là fut mort. Adonc s'aperçurent ces méchants gens là assemblés que leur capitaine étoit occis: si commencèrent à murmurer ensemble et à dire: « Ils ont mort notre capitaine, allons, allons, occions tout. » A ces mots ils se rangèrent sur la place, par manière d'une bataille, chacun son arc devant lui qui l'avoit. Là fit le roi un grand outrage (témérité); mais il fut converti en bien. Car tantôt que Tuillier fut atterré, il se partit de ses gens, tout seul, et dit: « Demeurez-ci; nul ne me suive. » Lors vint-il au devant de ces

(1) Stow l'appelle Crowdich. J. A. B.

folles gens qui s'ordonnoient pour venir venger leur capitaine, et leur dit: « Seigneurs, que vous faut? Vous n'avez nul autre capitaine que moi, je suis votre roi, tenez-vous en paix. » Dont il advint que le plus de ces gens, sitôt qu'ils virent et ouïrent parler le roi, ils furent tous honteux et se commencèrent à défuir; et c'étoient les paisibles: mais les mauvais ne se départoient mie (pas); ainçois (mais) se ordonnoient et montroient que ils feroient quelque chose. Adonc retourna le roi à ses gens et demanda que il étoit bon à faire. Il fut conseillé que il se traieroit (rendroit) sur les champs; car fuir ni éloigner ne leur valoit rien. Et dit le maire. « Il est bon que nous fassions ainsi; car je suppose que nous aurons tantôt grand confort de ceux de Londres, des bonnes gens de ceux de notre lez (côté), qui sont pourvus et armés, eux et leurs amis, en leurs maisons. »

Entrementes (pendant) que ces choses se déme-noient ainsi, couroit une voix et un effroi parmi Londres, en disant ainsi: « On tue le roi: » Pour lequel effroi toutes manières de bonnes gens de la partie du roi saillirent hors de leurs hôtels, armés et pourvus, et se trairent (rendirent) tous devers Semitefilles (Smihefield) et sur les champs là où le roi étoit trait (rendu); et furent tantôt sept à huit mille hommes armés tous ou environ. Là vinrent tous les premiers messire Robert Canolle (Knolles) et messire Perducas de la Breth bien acompagné de bonnes gens, et plusieurs des échevins de Londres à (avec) plus de six cents hommes d'armes, et un

puissant homme de la ville qui étoit des draps ⁽¹⁾ du roi, que on appeloit Nicolas Branbre (Bamber), et admena avecques lui une grand'route (troupe) de bonnes gens d'armes. Et tout ainsi comme ils venoient, ils se rangeoient et se mettoient tous à pied et en bataille de-lez (près) le roi d'une part. D'autre part étoient ces méchants gens tous rangés, et montroient que ils se vouloient combattre ; et avoient les bannières du roi avec eux. Là fit le roi trois chevaliers ; l'un fut le maieur (maire) de Londres messire Jean Walourde (W^m. Walworth), l'autre fut messire Jean Scandvich (Standish) et l'autre fut messire Nicolas Branbre (Bamber). Adonc parlementèrent les seigneurs qui là étoient et disoient : « Que ferons-nous ? Nous véons (voyons) nos ennemis qui nous eussent volontiers occis si ils vissent (eussent vu) que ils en eussent le meilleur. » Messire Robert Canolle (Knolles) conseilloit tout outre que on les allât combattre et tous occire ; mais le roi ne s'y assentoit (consentoit) nullement et disoit que il ne vouloit pas qu'on fit ainsi : « Mais je veuil (veux), dit le roi, que on voise (aille) requerre (chercher) mes bannières ; et nous verrons, en demandant nos bannières, comment ils se maintiendront : toutefois, ou bellement ou autrement je les vueil (veux) r'avoir. » — « C'est bon, dit le comte de Sallebery (Salisbury). » Adonc furent envoyés ces trois nouveaux chevaliers devers eux. Ces chevaliers leur firent signe

(1) C'est-à-dire de la suite du roi, habillé aux dépens du roi et non pas, comme le disent les traducteurs Anglois, drapier du roi. J. A. B.

que ils ne traissent (remuassant) point, car ils venoient là pour traiter. Quand ils furent venus si près que pour parler et pour être ouïs, ils dirent: « Écoutez; le roi vous mande que vous lui renvoyez ses bannières, et nous espérons que il aura merci de vous. » Tantôt ces bannières furent baillées et rapportées au roi. Encore fut là commandé à ces vilains, de par le roi et sur les têtes, que qui auroit lettres du roi impétrées il les remit avant. Les aucuns, non mie tous, les rapportoient. Le roi les faisoit prendre et dessirer (déchirer) en leur présence. Vous devez et pouvez sçavoir que sitôt que les bannières du roi furent rapportées, ces méchants ne tinrent nul arroi (rang), mais jetèrent la greigneur (majeure) partie de leurs arcs jus (à bas) et se déroutèrent et se retrairent (retirèrent) vers Londres. Trop étoit courroucé messire Robert Canole (Knolles) de ce que on ne leur couroit sus et que on n'occioit tout. Mais le roi ne le vouloit consentir et disoit qu'il en prendroit bien vengeance, ainsi qu'il fit depuis.

Ainsi se departirent et se dégâtèrent ces folles gens l'un çà l'autre là; et le roi et les seigneurs et leurs routes (troupes) rentrèrent ordonnément en Londres à (avec) grand'joie. Et le premier chemin que le roi fit, il vint devers sa dame de mère la princesse qui étoit en un châtel en la Riote, que on dit la Garde-robe-la-reine et là s'étoit tenue deux jours et deux nuits, moult ébahie: il y avoit bien raison. Quand elle vit le roi son fils, elle fut moult réjouie et lui dit: « Ha, beau fils, comme j'ai hui

(aujourd'hui) eu grand'peine pour vous et grand'angoisse: » Donc répondit le roi et dit: « Certes, madame, je le sais bien; or vous réjouissez et louez Dieu, car il est heure de louer Dieu; car j'ai aujourd'hui recouvré mon héritage et le royaume d'Angleterre que je avois perdu. » Ainsi se tint ce jour le roi de-lez (près) sa mère, et les seigneurs s'en allèrent paisiblement chacun en son hôtel. Là fut fait un cri et un ban de par le roi, de rue en rue, que tantôt toutes manières de gens qui n'étoient de la nation de Londres, ou qui n'y avoient demeuré un an entier, partissent; et si ils y étoient sçus ni trouvés le dimanche au soleil levant, ils seroient tenus comme traîtres envers le roi et perdroient les têtes. Ce ban fait et ouï on ne l'osa enfreindre; et se departirent incontinent, ce samedi, toutes gens et s'en allèrent, tous desbaretés (découragés), en leurs lieux. Jean Balle, et Jacques Strau furent trouvés en une vieille mesure repostz (cachés), qui se cuidoient (croyoient) embler (échapper); mais ils ne purent; car de leurs gens mêmes ils furent accusés. De leur prise furent le roi et les seigneurs grandement réjouis, car on leur trancha les têtes, et de Tuillier aussi, combien qu'il fut par avant mort; et furent mises sur le pont à Londres et ôtées celles des vaillants hommes que le jeudi ils avoient décolés. Ces nouvelles s'espardirent (répandirent) tantôt environ Londres. Pour ceux des étranges contrées qui là venoient et qui là de ces méchants gens mandés étoient, si se retrayèrent (retirèrent) tantôt en leurs lieux, ni ils ne vinrent, ni osèrent venir plus avant.

CHAPITRE CXXXVI.

COMMENT LE DUC DE LANCASTRE RETOURNA D'ÉCOSSE EN ANGLETERRE QUAND IL Y EUT BESOGNE; ET COMMENT LE CAPITAINE DE BERWICK LUI REFUSA LA CITÉ ET LE PASSAGE.

OR vous parlerons du duc de Lancastre qui étoit sur les marches d'Écosse, en ces jours que ces aventures avinrent et cils (ces) revellemens (soulèvement) du peuple en Angleterre, et traitoit aux Escocs (Écossois), au comte de Douglas et aux barons d'Écosse. Bien savoient les Escocs (Écossois) tout le convenant (arrangement) d'Angleterre, et aussi faisoit le duc ; mais nul semblant n'en faisoit aux Escocs (Écossois): ainçois se tenoit aussi fort en ces traités, que si Angleterre fut toute en bonne paix. Tant fut parlementé et allé de l'un à l'autre, que une trève fut prise à durer trois ans entre les Escocs (Écossois) et les Anglois, et les royaumes de l'un et de l'autre. Quand ces trèves furent accordées, les seigneurs vinrent l'un devant l'autre, en eux honorant, et là dit le comte de Douglas au duc de Lancastre: « Sire, nous savons bien le revellement (soulèvement) et rebellion du menu peuple d'Angleterre et le péril où le royaume d'Angleterre est par telle incidence, et peut venir. Si, vous tenons à moult vaillant et à très sage, quand si franchement en vos

traités vous vous êtes toujours tenu; car nul semblant n'en avez fait ni montré. Si vous disons et vous offrons que si il vous besogne de cinq ou de six cents lances de notre côté, vous les trouverez tantôt toutes prêtes en votre service. » — « Par ma foi, répondit le duc, beaux seigneurs, grand merci; je n'y renonce pas; mais je ne cuide (crois) point que monseigneur n'ait si bon conseil que les choses viendront à bien. Et toutefois je veuil (veux) avoir de vous un sûr sauf-conduit de moi et des miens pour moi retourner et tenir en votre pays, si il me besogne, tant que les choses soient apaisées. » Le comte de Douglas et le comte de Muret (Moray) qui avoient là la puissance du roi lui accordèrent légèrement (aisément). Adonc prirent-ils congé l'un de l'autre et se départirent: les Escocs (Écossois) s'en retournèrent en Heindebourch (Edinburgh); et le duc et les siens s'en r'allèrent vers Berwick. Et cuidoit (croyoit) le duc proprement en la cité entrer; car au passer il avoit là laissé ses pourvéances (provisions): mais le capitaine de la cité qui s'appeloit messire Mathieu Rademen, (Redmain) lui desvéa (refusa) et cloy (ferma) les portes au devant de lui et de ses gens; et lui dit que il lui étoit défendu du comte de Northumberland regard (gardien) et souverain pour le temps de toute la marche, la frontière et le pays de Northumberland. Quand le duc entendit ces paroles, si lui vinrent moult à contraire et à déplaisance: si répondit: « Comment, Mathieu Rademen (Redmain), y a-t-il autre souverain en Northumberland de moi,

mis et établi depuis que je passai et que je vous laissai mes pourvéances ? Dont vient cette nouveleté ? » — « Par ma foi, répondit le chevalier, oil, et de par le roi. Et ce que je vous en fais, je le fais enuiz (avec peine), mais faire le me convient. Si vous prie pour Dieu que vous m'en tenez pour excusé; car il m'est enjoint et commandé sur mon honneur et sur ma vie que point n'y entrez, ni les vôtres. » Vous devez savoir que le duc de Lancastre fut moult émerveillé et courroucé de ces paroles, et non pas sur le chevalier singulièrement, mais sur ceux dont l'ordonnance venoit; quand il avoit travaillé pour les besognes d'Angleterre, et on le soupçonnoit tel que on lui clouoit (fermoit) et desvéoit (refusoit) la première ville d'Angleterre au lez (côté) devers Écosse; et imaginoit que on lui faisoit grand blâme. Si ne découvroit mie tout son courage (courroux) ni ce que il en pensoit: et ne pressa plus avant le chevalier, car bien véoit (voyoit) que il n'avoit nulle cause du faire, et bien sentoit que le chevalier, sans trop destroit (expres) commandement, ne se fut jamais avancé de dire et faire ce que il disoit et faisoit. Si issit (sortit) de ce propos et prit un autre; et lui demanda: « Messire Mathieu, des nouvelles d'Angleterre en savez-vous nullez ? » — « Monseigneur, répondit le chevalier, je ne sçais autres fors celles que le pays est fort ému; et a le roi notre sire escript (écrit) aux bonnes villes et aux barons et chevaliers de ce pays que ils soient tous prêts de venir vers lui quand il les mandera; et aux gardiens et châtelains des cites, villes

et châteaux de Northumberland mande destroitement (expréssement) et sur la tête que ils ne laissent nullui (personne) entrer en leurs lieux et soient bien sûrs de ce que ils ont en garde. Mais du menu peuple qui ainsi se rébelle vers Londres je ne sais nulles nouvelles certaines que je puisse recorder (raconter) pour vérité, fors tant que les officiers de là jus (en bas) de l'évêché de Lincolle (Lincoln) et de la comté de Cantebruge (Cambridge), de Stafford, de Betheford (Bedford) et de l'évêché de Nordvich (Norwich) me ont escript (écrit) que les menues gens de dessous eux sont en grand désir que les choses voient (aillent) mal et qu'il y ait trouble en Angleterre. » — « Et de notre pays, dit le duc de Lancastre, d'Erby (Derby) et de Lincestre (Leicester), y a-t-il nulle rebellion? » — « Monseigneur, répondit le chevalier, je n'ai point ouï dire que ils aient passé Line, Lincolle (Lincoln) ni Saint Jean de Burnelle. Adonc surpensa le duc et prit congé au chevalier, et retourna le chemin de Rosebourch (Roxburgh); et là fut-il recueilli du châtelain, car lui-même au passer l'y avoit mis, ordonné et établi pour en être garde.

CHAPITRE CXXXVII.

COMMENT LE DUC DE LANCASTRE S'EN ALLA TENIR EN ÉCOSSE; ET COMMENT IL FUT CHARGÉ DE DÉSHONNEUR SANS CAUSE.

Or ot (eut) le duc de Lancastre conseil et avis, pour ce qu'il ne sçavoit, ni justement sçavoir ne pouvoit, comment les choses se portoient en Angleterre ni porteroient encore, ni de qui il y étoit aimé ni haï, que il signiferoit son état aux barons d'Écosse; et leur prieroit que ils le vinsent querre à (avec) une quantité de gens d'armes, sur le sauf-conduit que ils lui avoient baillé. Tantôt ce conseil et avis eu, il envoya devers le comte de Douglas, qui se tenoit à Dalquest (Dalkeith). Quand le comte de Douglas vit les lettres du duc, il en ot (eut) grande joie, et conjoy (accueillit) grandement le message, et signifia tantôt cel (cette) affaire au comte de Muret (Moray) et au comte de la Mare (Mar) son frère et leur manda que tantôt et sans délai, sur trois jours, eux et leurs gens montés et apprêtés, fussent venus à la Morlane ⁽¹⁾. Si très tôt que ces seigneurs en furent signifiés, ils mandèrent leurs gens et leurs amis les plus prochains et s'en vinrent

(1) Je trouve dans Rymer année 1383 une convention signée entre le duc de Lancastre pour le roi d'Angleterre et le comte Carrik pour le roi d'Écosse à Morchouslawe. Il est probable que ce lieu placé sur le Merse est celui désigné par Froissart sous le nom de Morlane. J. A. B.

à la Morlan ; et là trouvèrent le comte de Douglas. Si chevauchèrent tous ensemble ; et étoient bien cinq cents lances ; et vinrent en l'abbaye de Miauer (Melrose) à neuf petites lieues de Roseburch (Roxburgh) ; et signifièrent leur venue au duc de Lancastre. Le duc tantôt lui et ses gens furent appareillés ; si montèrent et se partirent de Roseburch (Roxburgh) et rencontrèrent sur le chemin les barons d'Écosse et leurs routes (troupes). Si s'entrecolèrent (embrassèrent) et firent grand'chère ; et puis chevauchèrent ensemble tout en parlant et devisant ; et exploitèrent tant que ils vinrent à Haindebourc (Edimbourg) où le roi d'Écosse par usage se tient le plus : car il y a bon châtel et bonne et grosse ville et beau hâvre ⁽¹⁾. Mais pour ce jour le roi n'y étoit point, ainçois (mais) se tenoit en la sauvage Écosse ⁽²⁾ et là cachoit (chassoit). Si fut du comte de Douglas et des barons d'Écosse, pour plus honorer le duc de Lancastre, le châtel de Haindebourch (Edimbourg) délivré au duc, dont il leur sçut grand gré ; et là se tint le duc un temps, tant que autres nouvelles lui vinrent d'Angleterre. Or regardez des males gens, comment haineux et losengiers (médisans) s'avancent de parler outrageusement et sans cause. Voix et fame (bruit) coururent un temps en Angleterre, ens (dans) ès jours de ces rebellions, que le duc de Lancastre étoit traître envers le roi son seigneur, et que il étoit tourné Escocs

(1) Le port en un peu plus bas à Leith. J. A. B.

(2) Froissart appelle ainsi la région des montagne sou Highlands. J. A. B.

(Écossois), et il fut tantôt sçu tout le contraire: mais ces méchants gens pour mieux troubler le royaume et émouvoir le peuple, avoient mis avant et semées ces paroles; et ce reconnurent ils à la mort quand ils furent exécutés, c'est à savoir, Lestier (Lyster), Tuillier, Jacques Strau, Vaquier (Walker) et Jean Balle. Ces cinq par tout Angleterre étoient les meneurs et souverains capitaines et avoient ordonné et taillé entre eux que ens (dans) ès cinq parties d'Angleterre ils seroient maîtres et gouverneurs. Et par spécial ils avoient en trop grand'haine le duc de Lancastre, et bien lui montrèrent: car si très tôt qu'ils furent de commencement entrés en Londres, ils lui allèrent ardoir sa maison, le bel hôtel de Savoie, que oncques n'y demeura late ni merrien, que tout ne fut ars: et encore avec tout ce meschef avoient-ils semé et fait semer par leurs mauvaises paroles aval (parmi) Angleterre, que il étoit de la partie du roi d'Écosse. Donc en aucun lieu en Angleterre on lui tourna ses armes ce dessus dessous, comme si il fut traître ⁽¹⁾. Et depuis fut si chèrement comparé (payé) que ceux qui ce firent en orent (eurent) les têtes tranchées. Or vous veuil (veux)-je recorder la vengeance, et comment le roi d'Angleterre la prit de ces méchants gens, entrementes (pendant) que le duc de Lancastre étoit en Écosse.

(1) C'étoit un usage de l'époque. J. A. B.

CHAPITRE CXVIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PUNIT LES MUTINS QUI AVOIENT ÉMU LE PEUPLE CONTRE LES NOBLES. COMMENT IL REMANDA LE DUC SON ONCLE; ET LA MORT DU COMTE GUICHARD DE HOSTIDONNE (HUNTINGDON).

QUAND ces choses furent rapaisées et que Thomas Vaquier (Walker) ot (eut) été exécuté à mort à Saint Alban (Alban), Listier (Lyster) à Estauffort (Stafford) et Tuillier, Jean Balle et Jacques Strau et plusieurs autres à Londres, le roi ot (eut) conseil que il visiteroit son royaume et chevaucheroit et iroit par tous les baillages, mairies, sénéchaussées et châtellenies et mettes (frontières) d'Angleterre, pour punir les mauvais et reprendre les lettres que de force il avoit jà en plusieurs lieux données et accordées; et remettrait le royaume en son droit point. Si fit le roi un secret mandement de gens d'armes à être tous ensemble à un certain jour, lesquels tous y furent, et se trouvèrent bien cinq cents lances et autant d'archers. Quand ils furent tous venus et assemblés, ainsi que devisé étoit, le roi se partit de Londres, atout (avec) ceux de son hôtel seulement, et prit le chemin pour venir en la comté de Kent, de là où premièrement ces méchants gens étoient émus et venus. Ces gens d'armes

dessus nommés poursuivoient le roi sur cõtière et ne chevaucheroient point avecques lui. Le roi entra en la comté de Kent et vint en un village que on dit Espringhes (Epping) ⁽¹⁾, et fit appeler le mayeur (maire) et tous les hommes de la ville. Quand il fut venu en une place le roi leur fit dire et montrer par un homme de son conseil, comment ils avoient erré à l'encontre de lui et s'étoient mis en peine de tourner toute Angleterre en tribulation et en perte; et pour ce qu'il savoit bien que il convenoit que cette chose eut été faite et commencée par aucuns et non mie par tous, donc mieux valoit que ceux qui ce avoient fait le comparassent (payassent) que tous, il requéroit que on lui montrât les coupables, sur peine d'être à toujours mais en son indignation et tenus et renommés traîtres envers lui. Quand ceux qui là étoient assemblés ouïrent cette requête, et véoient (voyoient) les non coupables que ils se pouvoient bien purger et excuser de ce forfait par enseigner les coupables, si regardèrent entre eux et dirent :

(1) Epping est dans le comté d'Essex et non dans le comté de Kent. Tous les noms de villes et villages Anglois sont d'ailleurs tellement estropiés dans les divers manuscrits de Froissart que les traducteurs et commentateurs Anglois ont renoncé eux-mêmes à pouvoir les découvrir et que toutes les fois qu'il ne cite pas un fait assez important pour avoir été consigné dans les historiens du pays, on ne peut faire que des conjectures plus ou moins heureuses. Outre Rymer, j'ai sous les yeux, Kuyghton, le moine d'Evesham, Hollinshed, Walsingham, Grafton et plusieurs autres écrivains originaux qui racontent les mêmes faits et souvent je ne puis sortir de l'embarras où me jettent les variétés infinies de son orthographe. C'est là le défaut général de la méthode orthographique, qui fait écrire les noms propres comme ils se prononcent J. A. B.

« Sire, vez ci (voici) celui par qui fut cette ville de premier troublée et émue. » Tantôt cil (celui-ci) fut pris et pendu ; et en y ot (eut) à Espringhes (Epping) pendus sept. Et furent les lettres demandées que on leur avoit données et accordées. Elles furent là apportées et rendues aux gens du roi, lesquels en la présence de tout le peuple les dessirèrent (déchirèrent) et jetèrent à val et puis dirent ainsi : « Entre vous gens, qui êtes ci assemblés, nous vous commandons de par le roi et sur la tête que chacun s'en revoise (aille) en son hôtel paisiblement, et ne se émeuve ni élève (soulève) jamais contre le roi ni ses ministres : ce méfait ci, parmi la correction que on a prise, vous est pardonné. » Adonc disoient-ils tous d'une voix : « Dieu le puisse merir (rendre) au roi et à son noble conseil. »

En telle manière que le roi fit à Espringhes (Epping), fit-il à Saint Thomas de Cantorbie (Canterbury) et à Zandvich (Sandwich), à Gervennie (Gravesend), à Ornuille (Horndon), et ailleurs par toutes les parties d'Angleterre où ses gens s'étoient rebellés et élevés ; et en furent décollés et pendus et mis à fin plus de quinze cents ⁽¹⁾.

(1) Suivant Walsingham, dans quelques provinces on les pou chassa dans les bois comme des bêtes féroces et on les tuoit partout où on les rencontroit. Dans une autre partie du royaume, le juge Trésilian étoit plus expéditif que les bandes armées envoyées pour anéantir par le glaive tout ce qui paroissoit vouloir réclamer l'exécution des lettres patentes que le roi venoit de concéder. Le nombre des habitants expédiés alors par les soldats et par les juges qui rivalisoient à qui opéeroient le plus promptement, est, d'après les témoignages contemporains les plus dignes de foi, beaucoup plus considérable que ne le repré-

Adonc ot (eut) le roi d'Angleterre conseil de remander en Écosse son oncle le duc de Lancastre;

sente Froissart. Le même Walsingham qui étoit contemporain a cherché à donner une idée de la cause de ces séditions, qui se manifestèrent presque en même temps sur tous les points de l'Angleterre. Il faudroit les attribuer, selon lui, en partie à la première effervescence produite par les prédications de J. Wickliffe qui avoit renouvelé les opinions professées par Berenger le scolastique au XI^e. siècle. (Voyez *Hist. litt. de France*, T. 8. P. 197 et suiv.) sur l'eucharistie. Jean Ball, un des chefs de cette sédition, soutenoit en effet les mêmes opinions que J. Wickliffe sur l'eucharistie et sur le mariage et portoit sans doute l'esprit de réforme beaucoup plus loiu, si l'on en juge d'après ce que Froissart et Walsingham rapportent de ses sermons. A ces causes de la sédition Walsingham en ajoute d'autres encore.

« Alii, dit-il, peccatis dominorum ascribebant causam malorum, qui in Deum erant fictæ fidei, nam quidam illorum credebant (ut asseritur) nullum Deum esse, nihil esse sacramentum altaris, nullam post mortem resurrectionem, sed ut jumentum moritur, ita et hominem finire. Erant præterea in subditos tyranni, et in pares diversi invicem suspecti, vivendo incesti, violatores conjugii, ecclesiæ destructores. Alii imputandum esse communis vulgi facinoribus, dicebant esse quod accidit, quia in pace degentes, bonæ pacis abutebantur, dominorum facta rodentes, noctes insomnes in potationibus, ebrietatibus et perjuriis transigentes, vivebant in terra pacis sine pace, rixando, litigando, cum proximis contendendo, fraudes et falsitates jugiter meditando, libidini dediti, fornicationibus assueti, adulteriis maculati, unusquisque post uxorem proximi sui hinniebat; et super hæc omnia, in fide et fidei articulis plurimi claudicabant. Quare non immeritò oppinatum est ira Dei descendisse in filios diffidentia.

Mihi quoque videtur, tempora mala non tamen istis imputanda, sed generaliter cunctorum habitatorum terræ peccatis, inclusivè, ordines sunendo mendicantium, ad cumulandum causas malorum qui suæ professionis immemores, obliti sunt etiam ad quid ipsorum ordines instituti sunt, quia pauperes et omninò expeditos à rerum temporalium possessionibus, eorum legis'atores viri sanctissimi eos esse ideò voluerunt, ut pro dicenda veritate, non haberent quod admittere formidarent: sed jam possessionatis invidentes, procerum crimina approbantes, commune vulgus in errore foventes, et utrorumque peccata comedentes pro possessionibus acquirendis, qui possessionibus renunciaverant pro pecuniis congregandis. Qui in paupertate perseverare juraverant,

car les choses étoient apaisées. Si le remanda par un sien chevalier de son hôtel, qui se appeloit messire Nicole Carneffell : le chevalier exploita tant au commandement du roi qu'il vint à Haindebourch (Édimbourg) en Écosse, et là trouva le duc de Lancastre et ses gens qui lui firent grand' chère; et là montra ses lettres de créance de par le roi. Le duc obéit, ce fut raison; et aussi il retournoit volontiers en Angleterre et en son héritage. Si prit son chemin pour venir à Rosebourch (Roxburgh); et à son département il remercia grandement les barons d'Écosse qui telle honneur et confort lui avoient fait, que de lui avoir soutenu en leur pays le terme que il lui avoit plu à demeurer. Si le reconvoquèrent (accompagnèrent) le comte de Douglas, le comte de Mouret (Moray) et aucuns chevaliers d'Écosse jusques à l'abbaye de Miaures (Melrose) et point ne passèrent la rivière de Thuid (Tweed). Le duc de Lancastre vint à Rosebourch (Roxburgh), et de là au Neuf-Châtel sur Thim (Tyne), et puis à Durem (Durham) et à York; et partout trouvoit les villes et les cités appareillées ⁽¹⁾; c'étoit raison.

dicunt bonum malum, et malum bonum, seducentes principes adulationibus, plebem mendaciis, et utrosque secum in devium pertrahentes. In tantum et enim illam veritatis professionem suam perversè vivendo macularunt, ut in diebus istis in ore cujuslibet, bonum sit argumentum tenens tam de forma quam de materia: Hic est frater, ergo mendax. Sicut et illud: Hoc est album ergo coloratum. (Wals. P. 281). J. A. B.

(1) Le duc de Lancastre ayant été soupçonné de trahison écrivit à Richard pour lui demander comment il devoit se présenter devant lui afin de se disculper. Richard lui commanda de venir avec toute sa suite et donna l'ordre à toutes les villes par lesquelles il devoit passer de lui donner chacune une escorte et une espèce de garde d'honneur jusqu'à la ville voisine. (Hollinshed). J. A. B.

En ce temps trépassa ce vaillant chevalier, en Angleterre, messire Guichard d'Angle comte de Hostidonne (Huntingdon) et maître d'hôtel du roi. Si fut moult révéremment enséveli en l'église des frères prêcheurs de Londres et là gît. Et au jour de son obsèque fut le roi et ses deux oncles et ses deux frères et la princesse leur mère et grand' foison de prélats et barons et de dames d'Angleterre, et lui firent toute cette honneur; et vraiment le gentil chevalier valoit bien que on lui fit, car en son temps il ot (eut) toutes ces nobles vertus que un chevalier doit avoir: il fut liez (gai), loyal, amoureux, sage, secret, large (généreux), pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux. Ainsi fina messire Guichard d'Angle.

CHAPITRE CXIX.

COMMENT LE DUC DE LANCASTRE VINT D'ÉCOSSE A LA COUR
OU LE ROI ÉTOIT, QUI EXCUSA LE COMTE DE NORTHUM-
BERLAND ET FIT SA PAIX AU DUC DE LANCASTRE.

QUAND le duc de Lancastre fut retourné d'Écosse en Angleterre et il ot (eut) remontré au roi et à son conseil comment il avoit exploité de trèves qui étoient prises et accordées entre eux et les Escocs (Écossois): il n'oublia mie à parler comment messire Mathieu Rademen (Redmain) capitaine de Berwick,

quoiqu'il excusât le chevalier, lui avoit clos les portes de Berwick au devant, au commandement et ordonnance du comte de Northumberland et que ce fait il ne pouvoit oublier. Et en parloit le duc en telle entente (dessein) que savoir vouloit si le roi son neveu l'avouoit; et ouïl vraiment il l'avoua: mais il sembla au duc que ce fut assez malement. Donc s'apaisa le duc et attendit la fête Notre-Dame mie août, que le roi d'Angleterre tint cour solennel à Wesmoustier (Westminster); et là furent grand' foison des hauts barons d'Angleterre, et tant que le comte de Northumberland y fut, et le comte de Nottingham et grand' foison de chevaliers et écuyers du North (Nord). Et fit le roi ce jour chevaliers; premier, le jeune comte de Pennebroch (Pembrock), messire Robert Branbre (Mawbray), messire Nicolas Tinfort et messire Adam François. Et les fit le roi à celle (cette) entente (intention) que il vouloit, la fête passée, aller vers Redinghes (Reding), vers Asquesuffort (Oxford) et vers Conventre (Coventry), pour chercher toute la frontière et punir les mauvais, ainsi qu'il fit, qui s'étoient rebellés à l'encontre de lui, en la manière que il avoit fait en la comté de Kent, d'Exsexes (Essex), de Souxsexes (Sussex), de Beteforde (Bedford) et de Cantebruge (Cambridge).

A cette fête et solennité qui fut le jour Notre-Dame en mie août à Wesmoustier, après dîner ot (eut) grands paroles et grosses du duc de Lancastre au comte de Northumberland, et lui dit: « Henri de Percy, je ne cuidois (croyois) mie que vous fus-

siez si grand en Angleterre que vous osissiez faire fermer ni clorre les cités, les villes et les châteaux à l'encontre du duc de Lancastre. » Le comte s'humilia en parlant et dit : « Monseigneur, je ne dénie pas ce que le chevalier en fit, car je ne pourrois; et ens (dans) ou (le) commandement que j'avois du roi monseigneur que vez là (voilà), il m'étoit très étroitement enjoint et commandé que, sur mon honneur et sur ma vie, je ne laissasse ni fisse laisser nul homme, seigneurs ni autres, ens (dans) ès cités, villes et châteaux de Northumberland, si il n'étoit héritier des lieux. Et le roi, s'il lui plaît, et les seigneurs de son conseil me en peuvent excuser; car bien savoient que vous étiez en Écosse: si vous dusse bien avoir réservé. » — « Comment, répondit le duc, comment, comte de Northumberland, dites-vous que il convient réservation sur moi qui suis oncle du roi, et qui ai à garder mon héritage autant bien et mieux que nul des autres n'a après le roi en Angleterre, et qui pour les besognes du royaume étois allé en ce voyage? Cette réponse ne vous peut excuser que vous ne fissiez mal et contre mon honneur grandement, et donnez exemple de suspicion de moi que je voulois faire ou avois fait aucune trahison en Écosse, quand à mon retour on me clooit (fermoit) les villes de monseigneur, et celle principalement où mes pourvéances étoient. Pourquoi je dis que vous vous acquittâtes mal; et pour le blâme que vous m'en faites et pour m'en purger en la présence de monseigneur que vez là (voilà), je en jette mon gage; or le levez sus. » Adonc

saillit avant le roi et dit : « Bel oncle de Lancastre, tout ce qui en fut fait je l'avoue, et retenez votre gage et votre parole, car je excuse le comte de Northumberland; et parole (parle) pour lui que voirement (vraiment) et destroitement (expressément) nous lui avons enjoint et commandé que il tint clos portes et marches et les frontière, d'Écosse. Et vous sçavez que notre royaume a été en si grand péril et en si grand trouble que quand vous étiez par delà, il ne nous pouvoit pas de tout souvenir. Ce fut la faute du cleric qui escripsit (écrivit) les lettres, et la négligence de notre conseil; car, au voir (vrai) dire, vous dussiez bien être reservé. Si vous prie et vueil (veux) que vous mettez ces mautalens (mécontentements) jus; car je m'en charge et en décharge le comte de Northumberland. » Adonc s'agenouillèrent devant le duc, le comte d'Arundel, le comte de Sallebery (Salisbury), le comte d'Asquesuffort (Oxford), le comte de Staffort et le comte de Danne-sière (Devonshire) et lui dirent : « Monseigneur, vous oyez comment amiablement et loyalement le roi en parole (parle), et vous devez bien descendre à ce que il dit et fait. » Le duc de Lancastre qui étoit enflammé de ire se tut, et puis pensa un petit et fit; les barons lever en eux remerciant, et dit : « Beaux seigneurs, il n'en y a nul de vous, si la cause pareille lui fut advenue, ainsi comme à moi, qui n'en fut courroucé, et pour ce que le roi le veut, c'est droit que je le veuille. » Là fut faite la paix du duc de Lancastre et du comte de Northumberland par

le moyen du roi d'Angleterre et des barons du pays, qui en prièrent.

Au second jour après le roi d'Angleterre alla en son voyage, ainsi que dessus est dit, ens (dans) ès contrées dessus dites ; et chevauchoit bien à (avec) cinq cents lances et autant d'archers qui le suivoient sur côtière. En ce voyage fit le roi plusieurs justices des mauvais qui contre lui s'étoient élevés et rebellés. Nous nous souffrirons à parler du roi d'Angleterre, et parlerons du comte de Cantebruge (Cambridge) son oncle, et conterons comment il vint en Portugal et de la infortune qu'une partie de ses gens eurent sur mer.

CHAPITRE CXX.

COMMENT LE COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) ARRIVA
A (AVEC) GRAND TRAVAIL ET SON ARMÉE PAR MER AU
PORT DE LUSEBONNE (LISBONNE).

Vous avez bien ci-dessus ouï recorder comment le comte de Cantebruge (Cambridge) gissoit ou au hâvre de Plemmonde (Plymouth), à (avec) cinq cents hommes d'armes et à cinq cents archers, attendant vent pour aller au royaume de Portingal (Portugal). Tant furent-ils là que vent leur vint; et désancrèrent et se partirent tous d'une flotte, et singlèrent tout au plus droit que ils purent vers Lusebonne (Lis-

bonne) où ils tendoient à aller; et costèrent (côtoyèrent) ce premier jour Angleterre et Cornouaille, et le second jour aussi. Au tiers jour, à l'entrer en la haute mer d'Espagne, ils orent (eurent) une dure fortune et contraire, et tant que tous leurs vaisseaux furent épars. Et furent tous en très grand péril et aventure de mort; et par spécial le vaisseau où les Gascoings (Gascons) étoient, messire Jean de Chastel-Neuf et le souldic de l'Estrade, le sire de la Barde et environ quarante hommes d'armes, chevaliers et écuyers; et perdirent le vent et le flot de la navie (flotte) du comte et des Anglois. Le comte de Cantebruge (Cambridge), messire Guillaume de Beauchamp maréchal de l'ost, messire Mathieu de Gournay connétable, le chanoine de Robertsart et les autres passèrent en grand'aventure celle (cette) fortune, et singlèrent tant au vent et aux étoiles, que ils arrivèrent et entrèrent au hâvre de Lusebonne (Lisbonne).

Ces nouvelles vinrent au roi qui étoit en son palais, et qui tous les jours n'attendoit autre chose que la venue des Anglois. Si envoya tantôt à l'encontre deux de ses chevaliers et ses menestrels; et furent le comte de Cantebruge (Cambridge) et les chevaliers d'Angleterre et étrangers qui avecques lui étoient moult honorablement et grandement recueillis et conjouis des gens du roi. Et vint le roi Damp Ferrand au dehors du châtel à l'encontre du comte, et le receuillit et conjouit, à l'usage d'icelui pays, moult bellement, et après tous les autres, et les envoya en son châtel, et fit apporter vin et épices. Et

là étoit Jean de Cantebruge (Cambridge), fils au comte, duquel le roi de Portugal avoit grand'joie; car il disoit au comte: « Vez ci (voici) mon fils, car il aura ma fille. » Et sa fille proprement, qui étoit de l'âge du dit Jean, en avoit grand'joie; et se tenoient par la main au doigt les deux enfants.

Entrementes (pendant) que le roi de Portingal (Portugal) et ses chevaliers honoroient le comte et les chevaliers étrangers, se logeoient et ordonnoient en la ville les autres qui étoient issus de leurs vaisseaux. Et furent tous logés bien et largement à leur aise; car la cité de Lusebonne (Lisbonne) est grande et bien garnie de tous biens; et aussi les gens du roi de Portingal (Portugal) avoient fait soigner du bien pourvoir pour la venue des Anglois. Si la trouvèrent bien pourvue et garnie; et étoient les seigneurs tout aises, en grand'liesse: mais moult leur souvenoit du seigneur de Chastel-Neuf, du souldich de l'Estrade et du seigneur de la Borde et de leurs gens que ils comptoient pour perdus sur mer, ou que fortune de mer les eut boutés si avant que entre les Maures ou au royaume de Grenade et de Bellemarine (Benamarin); parquoi, si ainsi en étoit advenu, ils les tenoient là aussi bien perdus comme en devant; et ce leur déplaisoit trop grandement, et les regrettoient durement et plaignoient. Et au voir (vrai) diré, ils faisoient bien à plaindre, car ces bons chevaliers et écuyers dessus nommés furent en si grand'tempête de mer, que oncques gens sans mort ne furent en plus grand danger, car ils nagèrent (navigèrent) si avant hors de leur droit chemin que ils

passèrent les détroits des Maures et les bandes du royaume de Tramesainnes (Trémecen) et de Bellemarine (Benamarin); et furent par plusieurs fois en trop grand'aventure d'être pris et arrêtés des Sarrasins. Et eux-mêmes se comptoient pour morts, et n'avoient espoir de venir à terre jamais, ni à port de salut; et furent quarante jours en ce danger. En la fin ils orent (eurent) un vent qui les rebouta, vouldissent (voulussent) ou non, en la mer d'Espagne: quand ce vent leur fut failli, ils vaucrèrent (errèrent) et trouvèrent d'aventure deux grosses nefes de Lusebonne (Lisbonne), qui s'en venoient en Flandre, chargées de marchandises, si comme ils leur dirent depuis. Ces seigneurs tournèrent cette part et boutèrent leurs pennons hors et vinrent à ces nefes de Lisbonne où il n'avoit que marchands dedans, qui ne furent mie bien assurés. Quand ils virent ce vaisseau armé et les pennons de Saint-Georges en plusieurs lieux et ils s'approchèrent, ils se reconnurent et se firent grand'fête: mais ces marchands remirent de rechef ces chevaliers en trop grand péril: je vous dirai pourquoi. Ils demandèrent des nouvelles de Portugal, et ils leur répondirent que le roi de Portugal et les Anglois étoient tous à siège devant Séville, et avoient là le roi Damp Jean de Castille assiégé. De ces nouvelles furent-ils moult réjouis, et dirent que ils iroient cette part, car ils étoient aussi sur la frontière de Séville. Adonc se départirent-ils l'un de l'autre; et leur laissèrent les Portingalois (Portugais) des vins et des pourvéances pour eux rafraîchir. Et dirent

les Gascons à leurs maronniers (marins): « Menez-nous à Séville; car là sont nos gens à siège. » Les maronniers (marins) répondirent: « Au nom de Dieu. » Et tournèrent vers Séville, et singlèrent tant que ils approchèrent. Les maronniers (marins) qui furent sages et qui ne voudrent (voulurent) pas perdre leurs maîtres, firent monter à mont au châtel de leur mâât un enfant à savoir s'il véoit (voyoit) nul apparent du siège, par mer ni par terre, devant Séville: l'enfant si ot (eut) bonne vue et juste; il répondit que non. Adonc dirent les maronniers (marins) aux seigneurs: « Entendez, beaux seigneurs, vous n'êtes pas bien informés; car pour certain il n'a siège nul, par mer ni par terre, devant Séville; car si il y étoit, aucun apparent en seroit au hâvre; si n'avons que faire de là aller, si vous ne voulez perdre: car pour certain le roi de Castille se tient là, et est la cité de son royaume où il se tient le plus volontiers. » A grand'peine en purent les maronniers (marins) être crus. Toutefois ils en furent crus et singlèrent toute la bande (côte) de Séville, et entrèrent en la mer de Portingal (Portugal), et vinrent férir au hâvre de Lusebonne (Lisbonne). A cette propre heure et à ce propre jour leur faisoit-on en l'église de Sainte Catherine en Lisbonne leur obsèque, et étoient les barons et les chevaliers vêtus de noir; et les tenoient pour morts. Si devez savoir que la joie y fut très grande quand ils sçurent que ils étoient, com (quelque) durement que ce fut, arrivés et venus à port de salut. Si se conjouirent et festièrent (fêtèrent) moult grandement ensemble; et orent

(eurent) ces chevaliers Gascons tantôt oublié les peines de la mer.

Nous nous souffrirons un petit à parler des besognes de Portugal, pour la cause que si très tôt il n'y ot (eut) nuls faits d'armes; et parlerons des besognes de Flandre, et ce qu'il y advint en cette même saison.

CHAPITRE CXXI.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE ÉTANT ÉLU CAPITAINE EN GAND FIT DÉCOLLER LE DOYEN DES TISSERANDS DE GAND; ET COMMENT LE COMTE DE FLANDRE ASSIÉGEA LA VILLE DE GAND.

EN ce temps que ces aventures et ces ordonnances, si comme ci-dessus est dit et recordé, étoient advenues en Angleterre, ne séjournèrent mie les guerres en Flandre, le comte contre les Gantois, et les Gantois contre le comte. Vous savez comment Philippe d'Artevelle fut élevé en la ville de Gand et élu pour être chef à Gand et souverain capitaine, par la promotion premièrement de Piètre Dubois qui le conseilla, à l'entrer en l'office, qu'il fut crueulx (cruel) et mauvais, afin qu'il se fit craindre. Philippe retint bien de son école et de sa doctrine; car il n'ot (eut) mie été longuement en l'office de gouverner Gand, quand il en fit tuer et décoller de-

vant lui douze : et disent les aucuns que ceux avoient été principalement à la mort de son père; si en prit la vengeance, et commença à régner en grand' puissance⁽¹⁾, et à lui faire craindre et aussi aimer de moult de gens, et spécialement des compagnons qui suivoient les routes (troupes) et les armées. A ceux là, pour à eux faire leur main, et être en leur grâce, n'y avoit rien refusé ni repris; tout étoit abandonné.

Or me peut-on demander comment ceux de Gand faisoient leur guerre; et je leur en répondrai volontiers, selon ce que depuis je leur en ai ouï parler. Ils étoient si bien d'accord que tous mettoient la main à la bourse quand il besognoit, et se tailloient les riches quand il étoit de nécessité, selon leur quantité, et deportoient (dispensoient) les poures (pauvres); et ainsi, par cette unité qu'ils orent (eurent), durèrent-ils en grand' puissance. Et si est Gand, à tout considérer, une des plus fortes villes du monde; puisque Brabant, Hainaut, Hollande ni Zélande ne le

(1) Il créa pour les Gantois le code suivant : (Voyez Meyer année 1381.)

Quicumque homicidium faciat, capite truncator. Omnes invicem inimicitiae adusque quartum decimum diem post pacem cum comite factam suspenduntur. Quicumque absque vulnere pugnet, quadraginta per dies pane tantum et aqua pastus in carcere clauditur. Quicumque in cauponis permictis enormiter juret, aleam ludat, aut turbam ciat, pane similiter et aqua dies 40 poenitentiam in carcere agito. Ad commune concilium tam pauper quam dives accedito, sententiamque dicito. Unus duntaxat in urbe trapezita, quique justus sit in officio, statuitor. Ratio bonorum reipublicae singulis mensibus, habetor. Omnis civis inquilinusque Gandensis manicam sibi albam in qua sit pictum *Juwa Deus*, conficito. J. A. B.

veulent point guerroyer: mais au cas que cès quatre pays lui seroient contraires avecques Flandre, ils seroient enclos et perdus et affamés. Or ne leur furent oncques ces pays dessus dits contraires ni ennemis; de quoi leur guerre en étoit plus belle et en durèrent plus longuement.

En ce temps, et en la nouvelleté (nouveauté) de Philippe d'Artevelle, fut le doyen des tisserands accusé de trahison; si fut pris et mis en prison; et pour trouver la vérité de ce dont il étoit accusé, on alla en sa maison. Si trouva-t-on la poudre de salpêtre toute nouvelle, ni on ne s'en étoit point aidé en toute l'année à siège qu'il y eut fait. Si fut cil (ce) doyen décollé et traîné aval la ville par les épaules, comme traître, pour donner exemple aux autres.

Or s'avisa le comte de Flandre qu'il viendroit mettre le siège devant Gand. Si fit un grand mandement de chevaliers et d'écuyers et des gens de ses bonnes villes, et envoya à Maligne dont il ot (eut) aussi grands gens. Si manda ses cousins messire Robert de Namur et messire Guillaume; et lui vinrent grand' chevalerie et gens d'armes du pays d'Artois et de Hainaut: car pour lors il étoit comte d'Artois, et étoit la comtesse d'Artois sa mère nouvellement trépassée ⁽¹⁾.

(1) Marguerite II, comtesse d'Artois, fille du roi Philippe le Long, veuve de Louis I^{er}, comte de Flandre et mère de Louis de Male mourut le 9 mai 1382. L'année 1381 s'étoit terminée au 13 avril, Pâques se trouvant cette année le 14. J. A. B.

CHAPITRE CXXII.

COMMENT LE SIÈGE ÉTANT DEVANT GAND, LE SEIGNEUR D'ENGHIEN ALLA ASSIÉGER LA VILLE DE GRANTMONT QU'IL CONQUIT ET FIT ARDOIR (BRULER) ET EXILLIER (RAVAGER).

A ce mandement et assemblée ne s'oublia mie le sire d'Enghien, mais le vint servir atout (avec) ce qu'il pot (put) par raison avoir de gens, et étoit bien accompagné de chevaliers et écuyers de la comté de Hainaut. Si vint le comte mettre le siège devant Gand, au lez (côté) devers Bruges et au lez (côté) devers Hainaut. Si y ot (eut) fait, le siège durant et étant, mainte escarmouche, et issoient (sortoient) souvent aucuns compagnons légers de Gand, qui alloient à l'aventure; dont aucunes fois ils étoient rebutés (repoussés) à leur dommage; et à la fois aussi ils gaignoient. Et celui qui le plus de faits d'armes y faisoit et qui le plus de renommée en avoit, c'étoit le jeune sire d'Enghien. En sa compagnie et en sa route (troupe) se mettoient volontiers, par usage, tous jeunes bacheliers qui désiroient les armes. Et s'en vint le sire d'Enghien, à (avec) bien quatre mille hommes, tous bien montés, sans ceux de pied, mettre le siège devant la ville de Grantmont; car elle étoit Gantoise. Autrefois y avoit le sire d'Enghien été et eux travaillé et hérié (harcelé); mais rien n'y

avoit conquêté. Or y vint-il à cette fois puissamment et par grand' ordonnance; et la fit par un dimanche assaillir en plus de quarante lieux; et il même à l'assaut ne se faigny (épargna) mie; mais s'y éperonna de grand' volonté, et bouta hors ce jour premièrement à cet assaut sa bannière.

Cet assaut fut grand et fort et bien continué, et la ville de tous lez (côtés) assaillie si áigrement et si ouniement (à la fois), que environ heure de none elle fut prise et conquise; et entrèrent dedans, par les portes qui furent ouvertes et abattues, le sire d'Enghien et ses gens. Quand ceux de Grantmont virent que leur ville étoit perdue, et que du recouvrer n'y avoit point, si s'enfuirent ceux qui purent, par autres portes, au contraire de leurs ennemis; et se sauva qui sauver se pot (put). Là ot (eut) grand' occision de hommes, de femmes et d'enfants; car nuls n'étoient pris à merci; et y ot (eut) plus de cinq cents hommes de la ville morts, et trop grand' foison de vieilles gens et de femmes, gissants en leurs lits, ars; dont ce fut pitié; car on bouta en la ville le feu en plus de deux cents lieux; pourquoi toute la ville fut arse, moûtier et tout, ni rien ne demeura entier. Ainsi fut Grantmont moult persécutée et mise en feu et en flambe. Et puis retourna le sire d'Enghien en l'ost devant Gand, quand il ot (eut) fait cet exploit. De quoi le comte de Flandre lui en sçut très bon gré, et lui dit. « Beau-fils, en vous a vaillant homme, et vous serez encore, si Dieu plaît, bon chevalier, car vous en avez très bon commencement. »

CHAPITRE CXXIII.

COMMENT MESSIRE GAULTIER SEIGNEUR D'ENGHIEN FUT PAR LES GANTOIS SURPRIS, ENCLOS ET OCCIS, ET PLUSIEURS AUTRES A UNE COURSE QU'ILS FIRENT, DONT ILS NE SÇURENT RETOURNER.

APRÈS la destruction de la ville de Grantmont, qui fut par un dimanche au mois de juin toute arse et toute périée, se tint le siège devant Gand. Et là étoit le sire d'Enghien qui s'appeloit Gaultier, qui petit (peu) reposoit et séjournoit en son logis; mais quéroit tous les jours les armes et les aventures, une fois bien accompagné de si grand' foison de gens qu'il reboutoit ses ennemis, et l'autre fois à (avec) si petit (peu) de gens que il n'osoit persévérer en ses emprises: si retournoit. Et presque tous les jours, ou par lui, ou par le Haze de Flandre, y advenoit aventures. Et advint environ un mois après un jeudi au matin que le sire d'Enghien étoit issu hors de son logis, en sa compagnie le seigneur de Montigny, messire Michel de la Hamaide son cousin de-lez (près) lui, le bâtard d'Enghien son frère, Julien de Trisson, Hustin du Lay et plusieurs autres de ses gens et de son hôtel, et s'en alloient à l'escarmouche devant Gand, ainsi que autrefois avoient fait, si se boutèrent si avant que mal leur

en chey (arriva), car ceux de Gand avoient au dehors de leur ville fait une embûche de plus de cent compagnons, et tous picquenaires ⁽¹⁾. Et veulent les aucuns dire qu'il y avoit en cette embûche le plus des eschaciez (bannis) de Grantmont, qui ne tiroient à autre chose que ce qu'ils pussent enclorre et attraper le seigneur d'Enghien à leur avantage, pour eux contrevenger du grand dommage que il leur avoit fait, car ils le sentoient libéral et jeune, et en volonté d'aventurer follement, et tant y pensèrent que ils l'eurent, dont ce fut dommage, et pour ceux aussi qui là demeurèrent avecques lui. Le sire d'Enghien et sa route (troupe) ne se donnèrent de garde, quand ils se virent enclos de ces Gantois qui leur vinrent fièrement au devant et leur écrièrent: « A la mort! » Quand le sire d'Enghien se vit en ce parti, si demanda conseil au seigneur de Montigny qui étoit de-lez (près) lui. « Conseil, répondit messire Eustache, sire, il est trop tard; défendons-nous et si vendons nos vies ce que nous pourrons. Il n'y a autre chose, ni ci ne chiet (arrive) nulle rançon. » Adonc firent les chevaliers le signe de la croix devant leurs viaires (visages) et se recommandèrent à Dieu et à Saint Georges, et se boutèrent en leurs ennemis; car ils ne pouvoient fuir ni reculer, si avant étoient-ils en l'embûche. Et y firent d'armes ce qu'ils purent, et se combattirent moult vaillamment: mais ils ne pouvoient pas tout faire; et leurs ennemis étoient dix contre un,

(1) Soldats armés d'une pique. J. A. B.

et avoient ces longues piques dont ils lançoient les coups trop grands et trop périlleux, ainsi comme il apparut. Là fut le sire d'Enghien occis, et de-lez (près) lui le bâtard d'Enghien son frère et Gilles du Trisson, et ce vaillant et prudhomme chevalier de Hainaut qui étoit son compain (compagnon), le sire de Montigny qui crioit Saint Christophe; et messire Michel de la Hamaide durement navré (blessé); et eut été mort, il n'est nulle doute, si Hutin du Lay par force d'armes et par sens, ne l'eut sauvé. Si en ot (eut)-il moult de peine pour le sauver. Toutefois entremes (pendant) que ces Flamands entendoient à ces chevaliers désarmer et à trousser (relever) pour les porter en la ville de Gand, car bien savoient que ils avoient occis le seigneur d'Enghien, dont ils avoient grand' joie, Hutin du Lay qui ne véoit nulle recouvrance, mit hors de la presse et du péril Michel de la Hamaide.

Ainsi se porta la journée pour le seigneur d'Enghien. Si devez croire et sçavoir que le comte de Flandre en fut trop durement courroucé; et bien le montra, car pour l'amour de lui le siège se défit de devant Gand. Et ne le pouvoit le comte oublier; mais le regrettoit nuit et jour, et disoit: « Ah! Gaultier, Gaultier, beau-fils, comment il vous est temprement (bientôt) mésavenu en votre jeunesse: votre mort me fera maint ennui, et vueil (veux) bien que chacun sache que jamais ceux de Gand n'auront paix à moi, si sera si grandement amendé que bien devra suffire. » La chose demeura en cet état; et

fut renvoyé querre (chercher) à Gand le sire d'Enghien que les Gantois, pour réjouir la ville, y avoient porté: lequel corps ils ne voudrent (voulurent) oncques rendre. Si en orent (eurent) mille francs tous appareillés, lesquels on leur porta et délivra; et les départirent ensemble à butin; et le sire d'Enghien fut rapporté en l'ost, et puis fut renvoyé à Enghien la ville dont il avoit été sire, et là fut enseveli.

CHAPITRE CXXIV.

COMMENT A LA REQUÊTE DU COMTE DE FLANDRE LES GANTOIS N'EURENT NULS VIVRES DE HAINAUT, NI DE BRABANT; ET COMMENT ON TRAITA POUR LEUR PAIX.

POUR l'amour du jeune seigneur d'Enghien, c'est vraie chose, se défît le siège de devant Gand; et s'en partit le comte et s'en retourna à Bruges, et donna congé pour cette saison à toutes manières de gens d'armes, et les envoya ens (dans) ès garnisons de Flandre, ens (dans) ou (le) châtel de Gauvres, en Audenarde, en Tenremonde, en Courtray, et partout sur les frontières de Gand. Et manda le comte aux Liégeois, pour ce que ils confortoient les Gantois de vivres, de pourvéances, que plus ne les assiégeroit; mais que ils ne vouldissent (voulussent) en Gand envoyer nuls vivres. Ceux du Liége répon-

dirent orgueilleusement aux messages qui envoyés y furent, que de ce faire ils auroient avis et conseil à ceux de Sainteron, de Huy et de Dignant. Le comte n'en pot (put) autre chose avoir. Toutefois le comte de Flandre envoya devers ses cousins le duc de Brabant et le duc Aubert, bail de Hainaut, de Hollande et de Zélande, grands messages de ses plus sages chevaliers qui leur remontrèrent de par lui que la ville de Gand se tenoit en son erreur et en sa mauvaistié (perversité), par le grand confort que les gens de cette ville avoient de leur pays, de vivres et de pourvéances qui leur venoient tous les jours, et que ils y voulsissent (voulussent) pourvoir de remède. Ces deux seigneurs, qui ennûis (avec peine) eussent ouvré (agi) ni exploité à la déplaisance de leur cousin le comte, s'excusèrent moult bellement aux chevaliers et leur répondirent que en devant ces nouvelles ils n'en avoient rien sçu, et auroient tel regard que on y mettroit attrampance (remède). Cette réponse suffit assez au comte de Flandre. Le duc Aubert qui pour le temps se tenoit en Hollande, escripsit (écrivit) devers son baillif en Hainaut messire Simon de Lalain ⁽¹⁾, et lui envoya la copie des lettres, et par escript (écrit) les paroles et requêtes de son cousin le comte de Flandre; et avecques tout ce il lui manda et commanda étroitement que il eut tel le pays de Hainaut que il n'en ouït plus nulles nouvelles à la dé-

(1) Oncle du célèbre chevalier Jacques de la Lain dont Georges Châte-lain nous a laissé l'histoire. J. A. B.

plaisance du comte son cousin; car il s'en courrouceroit. Le baillif obéit, ce fut raison, et fit faire un commandement général parmi la comté de Hainaut que nul ne menât vivres à ceux de Gand; car si ils étoient sur le chemin vus, sçus, ni trouvés, ils n'auroient point d'aveu de lui. Un tel cri et défense fit-on en Brabant: ni nul n'osoit aller en Gand, fors en larrecin (à la dérobee) ni mener vivres; dont ceux de Gand se commencèrent à ébahir; car ces pourvéances leur affoiblissoient durement. Et eussent trop plus tôt eu grand'famine; mais ils étoient confortés des Hollandois qui oncques ne s'en voudrent (voulurent) déporter (dispenser), pour mandement ni pour défense que le duc Aubert y put mettre.

En ce temps par les pourchas et moyens des consaux (conseils) de Hainaut, de Brabant et du Liège, fut un parlement assis et accordé à être à Harlebecque de-lez (près) Courtray. Et se tint le parlement, et y envoyèrent ceux de Gand douze des plus notables hommes de la ville; et montroient tous généralement, excepté la ribaudaille qui ne désiroient que la riote (désordre), que ils vouloient venir à paix, à quel méchef que ce fut. A ce conseil et parlement furent tous les consaulx (conseils) des bonnes villes de Flandre, et même le comte, et aussi de Brabant, de Hainaut, et du Liège y heut (eut) gens. Là furent les choses si bien tailliées et touchées que, sur certain article de paix, les Gantois retournèrent en leur ville. Et advint que ceux de Gand qui paix désiroient à avoir, voire (même) les

sages et les paisibles, se trahirent (rendirent) devers les hôtels des deux plus notables et riches hommes de Gand, qui à ce parlement eussent été, sire Gisebrest (Ghisbert) Grutte et sire Simon Bethé, et leur demandèrent des nouvelles. Ils se découvrirent trop tôt à leurs amis; car ils répondirent: « Bonnes gens nous aurons une belle paix', si Dieu plaît. Ceux qui ne veulent que bien demeurent en paix; et on corrigera aucuns des mauvais de la ville de Gand. »

CHAPITRE CXXV.

COMMENT PIÈTRE DUBOIS GANTOIS S'EFFORÇA DE ROMPRE
TOUT CE QUI ÉTOIT TRAITÉ POUR LA PAIX ET DE TROU-
BLER LE COMTE DE FLANDRE ET LA VILLE DE GAND.

Vous savez que on dit communément: « S'il est qui fait, il est qui dit. » Piètre Dubois qui ne se sentoit mie assure (assuré) de sa vie, avoit envoyé ses espies pour ouïr et rapporter des nouvelles. Ceux qui y furent envoyés rapportèrent ce que on disoit parmi la ville et que ces paroles venoient pour certain de Gisebrest (Ghisbert) Grutte et de Simon Bethé. Quand Piètre entendit ce, si fut tout forcené et happa tantôt cette chose pour lui et dit: « Si nul est corrigé de cette guerre, je le serai tout premier, mais il ne ira pas ainsi que nos seigneurs

qui ont été au parlement cuident (croient). Je ne vueil (veux) pas encore mourir; la guerre n'a pas encore tant duré comme elle durera : encore n'est pas mon bon maître qui fut Jean Lyon (Hyons) bien vengé. Si la chose est bien entoilliée, encore la veuil (veux)-je mieux entoillier (embarrasser). » Que fit Piètre Dubois? je vous le dirai.

Ce propre soir dont à lendemain le conseil des seigneurs de Gand devoit être en la halle du conseil, et le rapport fait des dessus dits qui avoient été au parlement à Harlebecque, il s'en vint en l'hôtel Philippe d'Artevelle, et le trouva qu'il musoit et pensoit en soi appuyant sur une fenêtré en sa chambre. La première parole que il lui demanda fut telle: « Philippe, savez-vous nulles nouvelles? » — « Nennil, dit Philippe, fors tant que nos gens sont retournés du parlement de Harlebecque; et demain nous devons ouïr en la halle ce qu'ils ont trouvé. » — « C'est voir (vrai), dit Piètre Dubois; mais je sçais jà ce qu'ils ont trouvé, et comment le traité se portera; car ils s'en sont découverts à aucuns de mes amis. Certes, Philippe, tous les traites que on fait et que on peut faire, c'est toujours sur nous et sur nos têtes: si il y a nulle paix entre monseigneur et la ville, sachez que vous et moi et le sire de Harselle et tous les capitaines dont nous nous aidons et qui maintiennent la guerre, en mourront premièrement, et les riches hommes s'en iront quittes, et nous veulent bouter en ce parti et eux délivrer; et ce fut l'opinion de Jean Lyons mon maître. Toujours encore a notre sire le comte ses

marmousets de-lez (près) lui, Gisebrest (Ghisbert) Mathieu et ses frères et le prévôt de Harlebecque qui est du lignage, et le doyen des menus métiers qui s'enfuit avecques eux.» — « Si nous faut bien aviser sur ce et quelle chose en est bonne à faire, dit Philippe. » Répondit Piètre: « Je le vous dirai: il nous faut signifier à tous nos doyens et nos capitaines que ils soient demain tous appareillés et viennent au marché des denrées et se tiennent de-lez (près) nous: nous entrerons en la halle moi et vous et cent des nôtres pour ouïr ces traités. Du surplus laissez-moi convenir; mais avouez mon fait, si vous voulez demeurer en vie et en puissance; car, en cette ville et entre commun, qui ne se fait craindre il n'y a rien. » Philippe lui accorda. Piètre Dubois prit congé et s'en alla et envoya ses gens et ses varlets par tous les doyens et capitaines de dessous lui, et leur manda que à lendemain eux et leurs gens vinsent tous pourvus au marché des denrées pour ouïr des nouvelles. Ils obéirent; car nul ne l'eut osé laisser; et aussi ils étoient tous prêts et appareillés de mal faire.

CHAPITRE CXXVI.

COMMENT PIÈTRE DUBOIS ET PHILIPPE D'ARTEVELLE OCCIRENT EN LA MAISON DU CONSEIL A GAND GHISBREST GRUTTE ET SYMON BETHE.

QUAND ce vint au matin à neuf heures, le mayeur (maire), les échevins et les riches hommes de la ville vinrent au marché et entrèrent en la halle. Et là vinrent ceux qui avoient été au parlement de Harlebecque. Puis vinrent Piètre Dubois et Philippe d'Artevelle bien accompagnés de ceux de leur secte. Quand ils furent tous assemblés, et assis qui seoir se volt (voulut), on regarda que le sire de Harselle n'étoit point là. On le manda; mais on le excusa, car il n'y pouvoit être pour la cause que il étoit deshaitié (malade) avant. Dit Piètre Dubois. « Me vez ci (voici) pour lui: nous sommes gens assez, oyons ce que ces seigneurs ont rapporté du parlement de Harlebecque. » Adonc se levèrent, comme les plus notables de la compagnie Gisebrest (Ghisbert) Grutte, et Symon Bethe; et parla l'un d'eux et dit: « Seigneurs de Gand, nous avons été au parlement de Harlebecque et avons eu moult grand'peine et travail, et aussi ont eu les bonnes gens de Brabant, du Liège et du Hainaut de nous accorder envers monseigneur. Finalement à la prière de monseigneur

et de madame de Brabant qui là envoyèrent leur conseil, et de monseigneur le duc Aubert qui aussi envoya le sien, la bonne ville de Gand est venue à paix et à accord envers notre seigneur le comte, par un moyen que deux cents hommes, lesquels il nous envoiera les noms par escript (écrit) dedans quinze jours, iront en sa prison dedans le châtel de Lille; et se mettront en sa pure volonté. Il est bien si franc et si noble que de eux aura-t-il pitié et merci.» A ces paroles se leva Piètre Dubois et dit: « Ghisbert, comment êtes-vous si osé que de avoir accordé ce traité de mettre deux cents hommes en la volonté de notre ennemi? A très grand'vétupération (blâme) venroit (viendroit) à la ville de Gand, et mieux vaudroit qu'elle fut renversée ce dessous dessus, que jà à ceux de Gand fut reproché que ils eussent guerroyé par telle manière pour parvenir à une telle fin et conclusion. Bien sçavons entre nous qui avons ce ouï que vous ne serez pas l'un de ces deux cents, nī aussi ne sera Simon Bethe: vous avez pris etchoisi pour vous; mais nous taillerons et prendrons pour nous: or avant, Philippe, à ces traiteurs qui veulent déshonorer et trahir la noble ville de Gand! » Tout en parlant Piètre Dubois trait (tire) sa dague et vient à Ghisbert Grutte et lui fiert (frappe) au ventre et le renverse là et l'abat mort; et Philippe d'Artevelle la sienne et fiert (frappe) Simon Bethe et l'occit; et puis commencèrent à crier, trahi, trahi! Ils avoient leurs gens de-lez (près) eux haut et bas. Cils (ceux) tous heureux, comme riches hommes et comme bien enlignagés que ils fussent en la ville,

qui se purent dissimuler adonc et bouter hors et sauver ⁽¹⁾. Et aussi pour l'heure il n'en y ot (eut) plus de morts que ces deux. Mais pour le peuple apaiser et pour eux tourner en droit, ils envoyèrent leurs gens de rue en rue criant et disant : « Les faux et mauvais traîtres Ghisbert Grutte et sire Simon Bethé ont voulu trahir la bonne ville de Gand. » Ainsi se passa cette chose. Les morts furent morts ; ni nul n'en leva l'amende.

Quand le comte de Flandre qui se tenoit à Bruges scut ces nouvelles, si fut durement courroucé et dit adonc : « A la prière de mes cousins de Brabant et de Hainaut, je m'étois légèrement accordé à la paix à (avec) ceux de Gand ; et cette fois et autres ont-ils ainsi ouvré : mais je vueil (veux) bien qu'ils sachent que jamais n'auront paix à moi, si en aura des leurs tant à ma volonté qu'il me suffira. »

CHAPITRE CXXVII.

COMMENT LES GENS DU COMTE DE FLANDRE GARDOIENT
QUE VIVRES NE SE MENASSENT A GAND ; ET COMMENT
CEUX DE PARIS SE REBELLÈRENT CONTRE LE ROI LEQUEL
S'EN ALLA LORS A MEAULX.

Ainsi furent morts et murdris (tués) en la ville de Gand ces deux vaillants hommes, riches et sages,

(1) Heureux ceux, que'que riches et quelque nobles qu'ils fussent, qui purent se cacher et se sauver. J. A. B.

et pour bien faire à l'intention de plusieurs gens; dont chacun des deux, de leur patrimoine, tenoient bien deux mille francs de revenues héritables par an. Si furent plaints eu requoy (secret), on n'en osoit ni nul n'en eut osé parler, si il ne vouldist (voulut) être mort.

La chose demeura en cet état et la guerre plus felle (cruelle) que devant; car ceux des garnisons autour de Gand étoient nuit et jour soigneusement sur les champs, ni nulles pourvéances ne pouvoient venir en la ville de Gand; car nuls de Brabant, ni de Hainaut ne s'y osoient aventurer. Car au mieux venir, quand les gens du comte les trouvoient, ils occioient leurs chevaux et souvent eux-mêmes, ou ils les emmenoient en Tenremonde ou en Aude-narde prisonniers et les rançonnoient: dont toutes manières de gens vitailleurs ressoingnoient (redoutoient) ce péril; si ne s'y osoit nul bouter.

En cette saison aussi s'élevèrent ceux de Paris et rebellèrent à l'encontre du roi et son conseil ⁽¹⁾; car le roi et ses consaulx (conseils) vouloit remettre sus généralement ⁽²⁾ parmi le royaume de France, les

(1) Le commencement de cette rebellion date du mois d'octobre 1381. (Voyez Secousse, VIe. Vol. des Ordonnances.) J. A. B.

(2) Le moine anonyme de St. Denis, homme d'un sens profond et d'une grande impartialité, s'exprime ainsi à l'égard de cet impôt:

« Le duc d'Anjou avoit tenu sept fois en 1381 conseil avec les plus notables pour aviser comment on pourroit subvenir aux besoins de la cour et du royaume et on avoit proposé de nouveaux subsides. Parmi les conseillers du duc, les uns abondèrent dans ses idées, peut-être parce qu'ils n'en ressentoient aucun préjudice, les autres pour faire leur cour aux dépens du peuple par ce lâche consentement et aussi par

aides, les fouages, les gabelles et les assises qui avoient couru et étoient levées du temps du roi Charles, père à ce roi qui régnoit pour ce temps. Les Parisiens furent rebelles à tout ce, et dirent que le roi Charles de bonne mémoire leur avoit quitté, lui vivant, et le roi son fils à son couronnement à Reims, l'avoit accordé et confirmé; et convint le jeune roi et son conseil widier (quitter) Paris et venir demeurer à Meaux en Brie.

Si tôt que le roi fut parti de Paris, les communes s'émurent et armèrent, et occirent tous ceux qui avoient assencié (établi) ces gabelles et ces impositions, et rompirent et brisèrent les prisons et les maisons de la ville ⁽¹⁾, et prirent et pillèrent tout ce qu'ils y trouvèrent. Et vinrent en la maison de l'évêque de Paris en la cité, et rompirent les prisons, et delivrèrent Hugues Aubriot qui avoit été prévôt de Paris un grand temps, le roi Charles vivant; lequel étoit par sentence comdempné (condamné) en prison que on dit l'Oubliette, pour plusieurs grands mauvais faits que faits avoit et consenti à

espoir de s'enrichir eux-mêmes en se partageant les nouveaux impôts.»

Ce moine distingué assure que se trouvant à Londres, pour affaires concernant les intérêts de l'église St. Denis, au moment de l'assassinat de l'archevêque de Canterbury, quelqu'un lui prédit alors que de pareils désordres se manifesteroient bientôt après en France. J. A. B.

(1) Ils enfoncèrent les prisons de l'hôtel de ville, où il y avoit un magasin d'armes destinées à la défense de Paris et se saisirent d'un grand nombre de maillets de plomb fabriqués par l'ordre de Charles V. Ces maillets de plomb étoient des armes communes dans ce temps-là: il y en avoit qui pesoient vingt cinq livres; ce sont apparemment ces maillets que Froissart appelle des plombées. La sédition des Maillotins a tiré son nom de ces maillets. J. A. B.

faire; desquels plusieurs en y avoit qui demandoient le feu ⁽¹⁾. Mais cilz (ces) peuples de Paris le délivrèrent. Cette aventure lui avint par l'émouvement du commun; dequoi il se départit au plutôt qu'il put, pour doute (crainte) qu'il ne fut repris; et s'en alla en Bourgogne dont il étoit, et conta à ses amis son aventure.

Ceux de Paris, ce jour et ce terme qu'ils régnèrent en leur rebellion, firent moult de desrois (désordres); dont il mésadvint à aucunes bonnes gens qui n'étoient pas de leur accord; car si tous le fussent, la chose eut trop mal allée. Et le roi se tenoit à Meaux, et ses oncles de-lez (près) lui, Anjou, Berry et Bourgogne qui étoient tous courroucés et émerveillés de cette rebellion. Si orent (eurent) conseil que ils envoyeroient le seigneur de Coucy qui sage chevalier étoit, pour traiter devers eux et apaiser; car mieux les sçauroit avoir et mener que nul autre ne feroit.

(1) Hugues Aubriot, natif de Bourgogne, avoit été fait prévôt de Paris par l'influence du duc d'Anjou. Les grandes Chroniques de St. Denis rapportent que ce fut lui qui fit construire le pont St. Michel, le petit Châtelet et plusieurs autres notables édifices. Ses querelles avec les gens d'Église et avec l'Université de Paris le firent accuser d'hérésie par ces derniers. « Il fut trouvé, disent les grandes chroniques à l'année 1381, par gens clercs à ce connoissants, qu'il étoit digne d'être brûlé, mais, à la requête des princes, cette peine lui fut relâchée et seulement au parvis Notre-Dame fut prêché publiquement et mitré, et par l'évêque de Paris vêtu en habits pontificaux fut déclaré en effet être le la loi des juifs et contempteur des sacrements ecclésiastiques et par ses hérésies avoir encouru les sentences de excommuniement par long-temps qu'il avoit contemnées et méprisées; et le condamna à être perpétuellement en la fosse au pain et à l'eau. » J. A. B.

CHAPITRE CXXVIII.

COMMENT CEUX DE PARIS ÉTANT EN REBELLION CONTRE LE ROI, LE ROI ENVOYA LE SEIGNEUR DE COUCY POUR APAISER LA COMMUNAUTÉ DE PARIS; ET COMMENT CEUX DE ROUEN REBELLÈRENT, QUE LE ROI MÊME RAPAIISA.

ADONC s'en vint le sire de Coucy, qui s'appeloit Enguerrant, à Paris, non à main armée, mais tout simplement avecques les gens de son hôtel, et descendit en son hôtel et là manda ceux qui de cette besogne s'ensoinnoient (occupoient) et étoient ensonniés (occupés) le plus avant. Et leur remontra doucement et sagement que ils avoient trop mal erré de ce que ils avoient occis les officiers et les ministres du roi, et rompu et brisé les maisons et les prisons du roi, et délivré ses prisonniers et que si le roi et son conseil vouloient, il seroit trop grandement amendé: mais nennil; car sur toutes rien il aimoit Paris; pour tant qu'il y fut né et que Paris est le chef de son royaume; et si ne le vouloit pas confondre ni détruire, ni les bonnes gens de dedans. Et leur montroit comment il étoit là venu, comme par un moyen pour eux mettre à accord; et il prieroit au roi et à ses oncles que ce forfait que ils fait avoient, il leur vouldist (voulut) pardonner. Ils répondirent adonc que ils ne vouloient ni guerre ni maltalent (mécontentement) au roi leur sire; mais

ils vouloient que ces impositions, aides, subsides et gabelles fussent nulles, et Paris exempte de telles choses ; et ils aideroient le roi en autre manière. « En quelle manière, répondit le sire de Coucy ? » — « En telle manière. De une quantité d'or et d'argent que nous paierons toutes les semaines à un certain homme qui les recevra, pour aider à payer, avecques les autres cités et villes du royaume de France, les souldoiers (soldats) et les gens d'armes du roi. » — « Et quelle somme voudriez-vous bien payer toutes les semaines ? » — « Celle, répondirent les Parisiens, que nous serons d'accord. » Là les mena le sire de Coucy, par beau langage, si avant que ils se taillèrent et ordonnèrent à leur volonté à dix mille francs la semaine, à payer à un homme qu'ils ordonneroient à recevoir. Sur cet état se départit le sire de Coucy de eux et retourna à Meaux en Brie devers le roi et ses oncles et regarda et remontra tous ces traités. Le roi fut adonc conseillé pour le mieux que il prendroit l'offre que les Parisiens lui offroient et quand cette chose étoit entrée et commencement de jeu, et que petit à petit on entreroit en eux ; et ainsi feroient les autres bonnes villes, puisque ceux de Paris avoient commencé, et quand on pourroit on auroit mieux. Si retourna le sire de Coucy à Paris et apporta de par le roi la paix aux Parisiens, mais (pourvu) que ils tinsent les traités qu'ils avoient proposés. Ils les tinrent trop volontiers et ordonnèrent un receveur qui recevoit la somme de florins toutes les semaines ; mais l'argent ne devoit être contourné ailleurs ni

bouger de Paris, fors en payer gens d'armes, si on les mettoit en besogne; ni rien autrement ne devoit venir ni tourner au profit du roi ni à ses oncles. Ainsi demeura la chose un temps en cet état, et les Parisiens en paix; mais le roi ne venoit point à Paris, dont ceux de Paris étoient moult courroucés ⁽¹⁾.

(1) Froissart n'est pas parfaitement d'accord avec les autres historiens sur les circonstances de ces derniers troubles. Les grandes chroniques, le moine de St. Denis et Juvénal des Ursins, racontent ces faits d'une autre manière. Voici, suivant leur narration, la succession des principaux événements de cette année. Après les premiers désordres et le pillage des maisons de quelques riches bourgeois et des juifs par le peuple révolté, Aimeric de Maignac, évêque de Paris, et Jean Goyleyne, carme, au nom de l'Université de Paris, s'entremirent entre le peuple et le roi et allèrent porter à Vincennes, où étoit le roi, les paroles de conciliation. Ils supplièrent le roi de vouloir bien abolir des impôts qu'il étoit impossible de supporter et lui promirent à ce prix la soumission du peuple. Le roi consentit en effet à leur demande: mais cette suppression étoit bien loin d'avoir été accordée volontairement et le conseil persistoit toujours à rétablir les impôts. Ce fut dans cette vue que le roi ordonna qu'il se tint une assemblée des États-Généraux à la mi-avril 1382. Le moine de St. Denis dit que ce fut une assemblée des députés des bonnes villes, mais Juvénal des Ursins dit positivement que les deux autres ordres y furent aussi appelés. Arnaud de Corbie, premier président du parlement, porta la parole pour engager les députés à consentir à cet impôt: les députés des villes répondirent qu'ils feroient leurs rapports à leurs commettants, mais refusèrent de rien conclure. Quelques jours après ils se rendirent auprès du roi à Meaux et à Pontoise et déclarèrent que le peuple refusoit absolument de payer de nouveaux impôts. Cependant le duc d'Anjou marcha sur Paris avec des troupes auxquelles il abandonna tous les environs de cette ville. Les habitants furent outragés, les maisons pillées et détruites, les arbres arrachés, les terres ravagées. Les habitants de Paris consentirent enfin à une espèce d'arrangement, qui fut conclu par l'entremise du premier président Arnaud de Corbie, de Jean Desmares, de l'évêque de Paris, de l'abbé de St. Denis, d'Enguerran sire de Coucy et de Pierre de Villiers. Desmares promet, dit Secousse, que les habitants de Paris paye-

Semblablement ceux de la cité de Rouen s'ému-
rent aussi et se rebellèrent par telle incidence. Les
menues gens de la ville en occirent le châtelain
qui étoit au roi, et tous inpositeurs et gabelleurs
qui les aides avoient prises et accensées (établies).
Quand le roi de France qui se tenoit à Meaux en
fut informé, ce lui vint à grand'contraire et déplai-
sance et à son conseil aussi; et se doutèrent que
pareillement les autres villes et cités du royaume de
France ne fissent ainsi. Si fut le roi de France con-
seillé de venir à Rouen, et y vint, et apaisa le com-
mun qui étoit moult troublé, et leur pardonna la
mort de son châtelain et tout ce que fait avoient;
et ils ordonnèrent de par eux un receveur auquel
ils payeroient toutes les semaines une somme de
florins, et parmi tant ils demeureroient en paix. Or
regardez la grand'diablerie qui se commençoit à
élever en France; et tous prenoient pied et ordon-
nances sur les Gantois; et disoient adonc les com-
munautés par tout le monde, que les Gantois
étoient bonnes gens et que vaillamment ils se soute-
noient en leurs franchises; dont ils devoient de
toutes gens être aimés et honorés.

roient cent mille francs et cette offre fut acceptée par Corbie, qui pro-
mit que le roi pardonneroit au peuple. J. A. B.

CHAPITRE CXXIX.

COMMENT LE DUC D'ANJOU SE MIT SUS EN GRAND APPAREIL POUR SOI ALLER COURONNER ROI DE NAPLES ET DE CECILE (SICILE) ET RECEVOIR LES DUCHÉS DE POUILLE, DE CALABRE ET DE PROVENCE.

Vous savez comment le duc d'Anjou avoit une haute et grande imagination de aller ens (dans) ou (le) royaume de Naples dont il s'escripsoit (intituloit) roi de Sicile, de Pouille et de Calabre; car pape Clément l'en avoit revêtu et ahérité par la vertu des lettres que la reine de Naples et de Sicile lui avoit données. Le duc d'Anjou, qui étoit sage et imaginatif et de haut courage et de grand'emprise véoit bien que au temps avenir, selon l'état que il avoit commencé à maintenir, dont il le vit ennuiz (avec peine) affoiblir ni amoindrir, seroit un petit sire en France, et que celui haut et noble héritage de deux royaumes, Naples et Sicile, et trois duchés, Pouille, Calabre, et Provence lui viendroient grandement à point; car en ces terres, dont il se tenoit droit sire et hoir par la vertu des dons qui faits lui en étoient ⁽¹⁾, abondent toutes richesses. Si

(1) Les lettres patentes d'adoption de Louis duc d'Anjou par Jeanne sont datées du 29 juin 1380. (Raynaldi Annales eccles. 1380. T. 17. P. 73. Giannon, istoria civile del reg. di Nap. L. 23. C. 5. T. 3. P. 334.) J. A. B.

mettoit toute sa cure et diligence nuit et jour comment il peust (put) parfournir ce voyage. Et bien savoit que il ne le pouvoit faire sans grand confort d'or et d'argent et grosse route (troupe) de gens d'armes, pour résister de force contre tous ceux qui son voyage lui voudroient empêcher. Si assembloit le duc d'Anjou de tous lez (côtés), en instance de ce voyage, si grand avoir que merveilles; et tenoit à amour ceux de Paris ce qu'il pouvoit; car bien sçavoit que dedans Paris avoit grand'mise d'argent. Et tant fit qu'il en ot (eut) sans nombre. Et envoya devers le comte de Savoie⁽¹⁾, auquel il avoit grand'fiance, que il ne lui vouldist (voulut) mie faillir à ce besoin; et lui venu en Savoie il lui feroit mettre en paiement appareillé la somme de cinq cent mille florins pour mille lances ou plus, pour un an tout entier. Le comte de Savoie de ces nouvelles ot (eut) grand'joie, car moult aimoit les armes et l'avancement de lui et de ses gens: si répondit aux messages que volontiers il serviroit monseigneur d'Anjou parmi le moyen que il y mettoit. De ce fut le duc d'Anjou moult réjoui; car il aimoit moult la compagnie du comte de Savoie.

De rechef le duc d'Anjou retint tout partout gens d'armes, et tant que il en trouva bien neuf mille hommes d'armes, tous en obéissance de lui,

(1) Le comte de Savoie l'accompagna en effet avec le comte de Genève frère du pape Clément. Lors que le duc d'Anjou descendit en Italie en 1382, il mena à sa suite une armée que les calculs les plus modérés font monter à quinze mille chevaux; le 17 juillet 1382 il entra dans les Abruzzes. (*Chronicon Estense* dans *Muratori*, T. 15. P. 508.) J. A. B.

voire (même) les déniers payans. Si fit pour son corps et pour ses gens faire et ordonner et appareiller à Paris, le plus bel et le plus grand appareil que on avoit oncques vu faire seigneur de France; de tentes, de trefs (toiles), de pavillons, de chambres et de toutes ordonnances qu'à un roi appartient qui veut aller en un lointain pays et voyage.

Nous cesserons un petit à parler de lui et retournerons au comte de Cantebruge (Cambridge) et à ses gens qui pour ce temps se tenoient en Portugal de-lez (près) le roi.

CHAPITRE CXXX.

COMMENT A LUSEBONNE (LISBONNE) EN PORTINGAL (PORTUGAL) LE MARIAGE FUT FAIT DE JEAN FILS AU COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) ET DE MADAME BÉATRIX FILLE AU ROI DE PORTUGAL; ET COMMENT LES GENS D'ARMES FURENT DISTRIBUÉS (1).

LE comte de Cantebruge (Cambridge) et ses gens se rafraîchirent un grand temps à Lusebonne (Lisbonne) de-lez (près) le roi de Portugal; et avoient les Anglois et les Gascons le pays, pour tant que ils

(1) Ce chapitre est plus long dans un manuscrit de Froissart, qui a passé de la bibliothèque du marquis de Faulmy dans celle de M. le comte d'Artois: mais ce manuscrit n'ajoute aucune circonstance qui mérite d'être relevée. J. D

n'y avoient oncques mais été. En ce séjour il me semble que un mariage fut accordé de la fille du roi de Portingal (Portugal) qui étoit adonc en l'âge de dix ans, et du fils du comte de Cantebruge (Cambridge), qui pouvoit être de tel âge. Bel enfant étoit et avoit nom Jean ⁽¹⁾, et la dame fille du roi Béatrix. A ces noces de ces deux enfants ot (eut) grand'fêtes et grands ébattements; et y furent les prélats et les barons du pays; et y furent couchés, comme (quelque) jeunes que ils fussent, tous nus en un lit. Ces noces faites ⁽²⁾ et les fêtes passées qui durèrent bien huit jours, le conseil du roi de Portugal ordonna que ces gens d'armes qui se tenoient à Lusebonne (Lisbonne) se départiroient et iroient autre part tenir leur frontière. Si fut le comte de Cantebruge (Cambridge) et ses hôtels ordonné et assigné d'aller en une autre ville moult belle en Portugal, que on dit Estremouze ⁽³⁾; et les Anglois et les Gascons tous ensemble en une autre ville que on appelle au pays Villevesiousse ⁽⁴⁾; et Jean de Cantebruge (Cambridge) demeura de-lez (près) le roi et sa femme.

Quand le chanoine de Robertsart et les autres chevaliers Anglois et Gascons se départirent du roi

(1) Il s'appeloit Édouard et non Jean; il mourut sans héritier. J. A. B.

(2) Ces noces ne furent regardées que comme des fiançailles. Lorsque le duc de Cambridge quitta le Portugal l'année suivante, il emmena son fils avec lui en Angleterre. sans que ce mariage eut aucune autre suite. Fern. Lopes dit que plusieurs des choses précieuses qui avoient servi à ces fiançailles, furent ensuite employées pour le mariage de la même Béatrix avec le roi Jean de Castille. J. A. B.

(3) Estremoz, ville de la province d'Alem-téjo. J. A. B.

(4) Villa-viçosa aussi dans l'Alem-téjo. J. A. B.

et prirent congé pour aller en leur garnison, le roi leur dit: « My (mes) enfants, je vous commande que point vous ne chevauchiez sur les ennemis sans mon sçu; car si vous le faisiez, je vous en saurois mauvais gré. » Ils répondirent, de par Dieu, et que quand ils voudroient chevaucher, ils lui signifieroient et en prendroient congé. Sur cet état se départirent-ils et chevachèrent à Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa), qui siéd à mont au pays, à deux journées de Lusebonne (Lisbonne), et à autant de Séville où le roi d'Espagne se tenoit, que jà étoit tout avisé et informé de la venue des Anglois et du comte de Cantebruge (Cambridge), et avoit cet état signifié en France aux chevaliers et écuyers dont il pensoit être servi. Et quand ils le sçurent et que fait d'armes apparoît en Espagne, si en furent tous réjouis, et s'appareillèrent les plusieurs qui se désiroient à avancer et à acquérir honneur, loz (gloire) et prix, et se mirent au chemin pour aller en Espagne.

CHAPITRE CXXXI.

COMMENT LE CHANOINE DE ROBERTSART, UN CAPITAINE ANGLOIS, CHEVAUCHA OUTRE LE GRÉ DU ROI DE PORTUGAL DEVANT LE CHATEAU DE LA FIGHIÈRE (LA HIGUERA) ET COMMENT IL L'ASSAILLIT ET CONQUIT TOUT EN UN JOUR.

LE chanoine de Robertsart qui se tenoit en garnison à Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) avec ses compagnons Anglois et Gascons parla une fois à eux et leur dit: « Beaux seigneurs, nous séjournons ci, ce me semble, mal honorablement, quand nous n'avons encore chevauché sur nos ennemis; et moins de bien ils en tiennent de nous. Si vous le voulez et vous le conseillez, nous enverrons devers le roi en priant que il nous donne congé de chevaucher. » Ils répondirent tous: « Nous le voulons. » Adonc fut ordonné messire Jean de Caudenich (Cavendish) à faire ce message. Il dit que il le feroit volontiers. Si vint devers le roi à Lisbonne et fit son message bien et à point, et ce dont il étoit chargé. Le roi répondit que il ne vouloit pas que ils chevauchassent, hors de ses mettes (frontières); ni oncques le chevalier ne le pot (put) tourner en autre voie; et retourna devers le seigneur et leur dit que le roi ne vouloit pas que ils chevauchassent. Adonc furent-ils plus courroucés que devant; et dirent entr'eux que

ce n'étoit mie leur état ni leur ordonnance, ni à gens d'armes, de eux tenir si longuement en une garnison sans faire aucun exploit d'armes; et enconvencèrent (promirent) l'un à l'autre de chevaucher. Si se mirent un jour aux champs bien quatre cents hommes d'armes et autant d'archers; et avoient empris (entrepris) en leur chemin d'aller à Serès ⁽¹⁾ une grosse ville qui est au maître de Saint Jacques: mais ils ravisèrent et tournèrent une autre voie pour venir devant le châtel de la Fighière (la Higuera), où il avoit environ soixante hommes d'armes Espagnols en garnison; dont Piètre Gouses et Jean son frère étoient capitaines. Le chanoine de Robertsart qui se faisoit chef de cette chevauchée, car aussi l'avoit-il ému et mis sus, chevaucha tout devant. Là étoient messire Guillaume de Beauchamp, messire Mathieu de Gournay, Miles de Windsor, le sire de Talleboth (Talbot), messire Adam Symon, messire Jean Soudrée (Sounder) frère bâtard du roi d'Angleterre, le souldich de l'Estrade, le sire de Château-Neuf, le sire de la Barde, Raymon de Marsenet plusieurs autres. Et chevauchèrent tant ces gens d'armes qu'ils vinrent devant le châtel de la Fighière (la Higuera) et le avironnèrent et se mirent en ordonnance de l'assaillir, et firent toutes leurs parchons (divisions) et leurs livrées, ainsi que à faire assaut appartenoit. Quand ceux qui dedans étoient aperçurent qu'ils seroient assaillis, si se ordonnèrent de bonne façon et se mirent à défense. Environ heure

(1) Xerez de los caballeros. J. A. B.

de prime commença l'assaut fort, fier et roide; et entroient les Anglois ès fossés où il n'avoit point d'eau, et venoient jusques aux murs, targiés et paveschiés ⁽¹⁾, pour le jet des pierres d'amont; et la houoyent (creusoient) et picquoient de pics et de hoyaux à leur pouvoir. Et on leur jetoit pierres de faix d'amont et grands barreaux de fer, laquelle chose en blessa plusieurs. Là étoit le sire de Robert-sart qui bien avoit corps de chevalier, qui ce jour y fit grand'foison d'armes, et aussi y fit Éperon, un sien varlet. Là étoient les archers d'Angleterre arrêtés avironnéement (à l'entour) sur les fossés, qui trayoient à ceux d'amont si ouniement (à la fois) que à peine osoit nul apparoir aux défenses. Et en yot (eut) les deux parts de ceux de dedans navrés et blessés; et y fut mort du trait le frère de Pierre Gouses capitaine du châtel, qui s'appeloit Berthelemi, appert homme d'armes durement; et par son appertise et par soi trop follement abandonner fut-il mort, dont ce fut pitié et moult grand dommage.

Ainsi se continua cet assaut, de l'heure de prime jusques à heure de nonne. Et vous dis que les chevaliers et écuyers Anglois et Gascons ne s'y épar-gnoient mie, mais assailloient de grand courage et de grand'volonté, pour la cause de ce que sans le commandement et volonté du roi de Portugal ils avoient fait cette chevauchée. Si se mettoient en peine de conquerre le châtel, parquoi la renommée

(1) Couverts de leurs boucliers et de leurs pavois J. A. B.

en vint à Lisbonne que ils avoient à ce commencement bien exploité. Là étoit le chanoine de Robertsart qui bien avoit corps de chevalier et emprise et fait de vaillant homme, qui les amonnestoit de bien faire, et leur disoit: « Ha, seigneurs, nous tiendra meshui (aujourd'hui) cils (ce) fort tant de bonnes gens d'armes que nous sommes? si nous mettons tant à conquerre toutes les villes et les châteaux d'Espagne et de Gallice, nous n'en serons jamais seigneurs. » Adonc s'évertuoient chevaliers et écuyers à ses paroles, et faisoient merveilles d'armes. Et vous dis que du jet d'amont le chanoine de Robertsart, quoique il fut bien paveschié, ⁽¹⁾ reçut maint dur horion, dont il fut durement blessé et froissé. Là avoit-il de-lez (près) lui un jeune écuyer de Hainaut qui se appeloit Froissart Meulier, qui vaillamment à l'assaut se portoit; et aussi firent tous les autres. L'artillerie du châtel, pierres et barreaux de fer commencèrent moult à faillir et ceux de dedans à eux lasser. Si regardèrent que de vingt cinq hommes qu'ils étoient, il n'en y avoit pas trois qui ne fussent navrés et blessés et les aucuns mis en péril de mort, et que longuement ils ne se pouvoient tenir que de force ils ne fussent pris; car jà véoient-ils mort le frère de leur capitaine, par qui plusieurs recouvrances se pouvoient faire: si avisèrent que ils prendroient un petit de répit et cependant ils aviseroient et chargeroient d'entre eux aux plus discrets de quérir quelque bon petit traité

(1) Couvert de son bouclier. J. A. B.

de paix. Adonc firent-ils entre eux un conseil moult bref et puis firent signe que ils vouloient parler aux Anglois. Adonc fit-on cesser l'assaut, et se mirent tous ceux qui assailloient, hors des fossés. Et à voir (vrai) dire, le repos à aucuns besognoit bien; car il en y avoit grand'foison de blessés, et de lassés. Adonc se trahirent (rendirent) avant messire Mathieu de Gournay, connétable de l'ost, et messire Guillaume de Windsor, maréchal, et demandèrent que ils vouloient dire. Le capitaine Dam Piètre Gousse parla ainsi et dit: « Beaux seigneurs, vous nous coittiez (serrez) de moult près et véons bien que vous ne vous partirez point sans avoir la forteresse; vous blessez nos gens, nous blessons les vôtres; si avons conseil l'un par l'autre, je pour tous qui en suis capitaine, que nous vous rendrons le fort, sauves nos vies et nos biens. Si nous prenez ainsi; car c'est droite parçon (partage) d'armes; vous êtes pour le présent plus forts que nous ne sommes; si le nous faut faire. » Les chevaliers Anglois répondirent que ils s'en conseilleroient, ainsi qu'ils firent. Quand ils furent conseillés, ils firent réponse et fut dit que ceux de dedans se partiroient si ils vouloient; mais la garnison au point où elle étoit ils lairoient (laisseroient), ni rien, fors leurs vies, ils n'emporteroient. Quand Piètre Gousse vit que il n'en auroit autre chose, si aima mieux à faire ce marché que faire pis: si se y accorda. Ainsi fut le châtel de la Fighière (Higueras) rendu et mis en la main des Anglois. Et s'en partirent les Espagnols sur le sauf-conduit des Anglois; et s'en allèrent à

Esteris (Xerez) où le maître de Saint Jacques étoit. Mais point ne l'y trouvèrent; car il avoit entendu que les Anglois chevauchoient: si s'étoit trait (rendu) sur les champs et chevauchoit à (avec) bien quatre cents hommes d'armes, Espagnols et Castellains (Castillans); car il espéroit que s'il pouvoit trouver les Anglois sur son avantage il les combattroit.

CHAPITRE CXXXII.

COMMENT APRÈS LA CONQUÊTE DE LA FIGHIÈRE (HIGUERAS)
LES ANGLOIS SE MIRENT EN TROIS ROUTES (TROUPES).
COMMENT L'UNE ROUTE FUT VUE DES ENNEMIS; ET
COMMENT LES FRANÇOIS ALLÈRENT EN ESPAGNE.

QUAND ces chevaliers d'Angleterre, le chanoine et sa route (troupe), furent saisis du châtel de la Fighière (Higueras), si en orent (eurent) grand' joie, et le firent réparer et mettre à point, et le pourveirent (pourvurent) d'artillerie et de toutes autres pourvéances; et y laissèrent quarante compagnons, archers et autres et un bon capitaine pour le garder; et puis se conseillèrent quelle chose ils feroient. Conseillé fut que ils se traieroient (rendroient) vers leurs logis: si se départirent les Anglois et les Gascons et firent trois routes (troupe); et la dernière des routes qui demeura sur les champs, ce fut celle du chanoine; et étoient

aucuns Anglois, Gascons et Allemands qui désiroient les armes demeurés avecques lui, et pouvoient être environ soixante lances et autant d'archers. Et chevauchèrent ces gens en la route (troupe) du chanoine un jour tout entier, en revenant vers Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa). Le second jour au matin, à heure de prime, que les embûches se descuevrent (découvrent), ils chevauchoient tous ensemble bien et ordonnément; et étoient entre une grosse ville en Portugal, que on dit Chuençe⁽¹⁾, et le châtel de Contiel (Cortijo); et droitement au dehors d'un bois, plus près du châtel de Contiel (Cortijo) que de Chuençe (Olivenza), étoit en embûche le maître de Saint Jacques à (avec) bien quatre cents hommes d'armes. Sitôt que les Anglois l'aperçurent, ils se remirent tous ensemble, et ne montrèrent point de semblant de effroi, et chevauchèrent le bon pas. Ces Espagnols, comme (quelque) grand' foison que ils fûssent, ne montrèrent nul semblant, ni ne firent de eux désembûcher; mais se tinrent toujours en leurs embûches, et cuidoient (croyoient) par imagination que les Anglois eussent assez près de là leur grosse bataille: pour ce ne les osèrent-ils envahir: car si ils eussent sçu justement leur convenant (arrangement), il y eut eu hulin (combat): ainsi se départirent-ils l'un de l'autre sans

(1) Tantôt on lit dans les manuscrits Clinence, Clément et Chuençe; les traducteurs Anglois l'appellent Huence, mais il est évident par la marche des troupes que c'est Olivenza, non loin de la Guadiana. Fern. Lopes a décrit cette marche d'une manière fort agréable, mais il ne parle pas d'Olivenza. J. A. B.

rien faire. Les Espagnols retournèrent ce soir à Esteris (Xerez), et le chanoine à Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) qui recorda à ses compagnons comment il avoit vu les Espagnols en embûche entre le Contiel (Cortijo) et Chience (Olivenza), et dit : « Si nous eussions été tous ensemble nous les eussions combattus. » Si se repentoient les chevaliers grandement de ce que ils avoient laissé l'un l'autre.

Ainsi se porta cette première chevauchée que les Anglois et les Gascons firent. Et quand ces nouvelles en vinrent au roi de Portugal, il montra par semblant que il en fut courroucé, pourtant (attendu) que ils avoient chevauché sans son commandement et ordonnance.

Ainsi se tinrent tout cet hiver les Anglois et Gascons en leurs garnisons, sans point chevaucher, ni faire chose qui à recorder fasse, dont il leur ennuyoit grandement; et ne demeuroit pas en eux que ils ne fissent armes. Entrementes (cependant) se pourvéoit le roi Jean de Castille et avoit envoyé en France devers le roi et ses oncles au secours, en leur signifiant comment le comte de Cantebruge (Cambridge) étoit venu et arrivé en Portugal; et étoit la voix par tout le royaume de Castille et de Portugal, que le duc de Lancastre son frère puissamment accompagné, venroit (viendrait) à leur aide à l'été; pourquoi il requéroit au roi, selon les alliances et confédérations que ils avoient ensemble, France et Espagne, par grand' conjunction d'amour, que il fut le temps d'été conforté de bonnes gens d'armes; parquoi il pût de force et de fait résister

contre ses ennemis. Le conseil du roi s'assentoit (consentoit) bien à tout ce, et yéoit clairement que le roi d'Espagne requéroit raison. Si fut ordonné en France de donner grâce et congé à toutes manières de gens d'armes, chevaliers et écuyers qui avancer se vouloient; et leur faisoit le roi de France le premier prêt pour passer outre. Si me semble que messire Olivier Du Glayaquin (Guesclin), frère du connétable de France messire Bertran qui fut, se ordonna pour aller ce chemin sur le printemps. Ainsi firent plusieurs chevaliers et écuyers de Bretagne, de France, de Beauce, de Picardie, d'Anjou, de Berry, de Blois et du Maine; et passoient par routes (troupes), pour mieux aller à leur aise; et avoient passage ouvert parmi le royaume d'Aragon, et trouvoient pourvéances toutes prêtes, parmi leurs deniers payants, mais sachez que ils ne payoient pas tout ce que ils prenoient quand ils étoient au plat pays; donc les pources (pauvres) gens le comparoient (payoient).

CHAPITRE CXXXIII.

COMMENT LE ROI RICHARD D'ANGLETERRE PRIT A FEMME
MADAME ANNE SOEUR AU ROI CHARLES D'ALLEMAGNE;
ET COMMENT ELLE FUT AMENÉE PAR BRABANT ET FLAN-
DRE JUSQUES A CALAIS.

Vous savez comment le roi Richard d'Angleterre avoit eu un an et plus traité devers le roi Charles d'Allemagne, qui pour ce temps en titre s'escripsoit (intituloit) roi des Romains, pour avoir sa sœur madame Anne en mariage; et comment un sien chevalier messire Simon Burley en avoit moult travaillé, et comment le duc de Tasson (Teschen) en Allemagne en avoit été en Angleterre pour confirmer le mariage. Tant avoient été ces choses demenees, que le roi des Romains envoya sa sœur en Angleterre, le duc de Tasson (Teschen) en sa compagnie et grand' foison de chevaliers et d'écuyers, de dames et de damoiselles, en état et en arroy, ainsi comme à telle dame appartenoit. Et vinrent en Brabant, et en la ville de Bruxelles; là recueillirent le duc Wincellant (Wenceslas) de Brabant et la duchesse Jeanne sa femme la jeune dame et sa compagnie moult grandement; car le duc étoit son oncle; et avoit été fille de l'empereur Charles son frère. Et se tint madame Anne de Behaigne (Bohême) à Bruxelles de-lez (près) son oncle et sa belle ante

(tante) plus d'un mois sans partir, ni bouger ni se osoit. Je vous dirai raison pourquoi : elle fut signifiée, et son conseil, que il y avoit douze vaisseaux armés ou environ, pleins de Normands sur la mer qui waucroyent (erroient) entre Calais et Hollande, et pilloient et déroboient sur la mer tout ce que ils pouvoient trouver; et n'avoient cure sur qui. Et alloit et couroit renommée, sur les bendes (côtes) de cette mer de Flandre et de Zélande, que ils se tenoient là en attendant la venue de la jeune dame; et que le roi de France et son conseil vouloient faire ravir la dame pour briser ce mariage, car ils se doutoient (craignoient) grandement des alliances des Allemands et des Anglois. Et disoit-on encore avant, quand on parloit, que ce n'étoit pas honorable chose de prendre ni de ravir dames en guerres de seigneurs, en colorant et en faisant la querelle du roi de France plus belle. Comment ne vîtes-vous pas que le prince de Galles, père à ce roi d'Angleterre, que il fit ravir et consentir le fait de madame de Bourbonnois mère à la reine de France, qui fut prise et emblée (enlevée) des gens du prince, et tout de cette guerre dedans le châtel de Belle-Perche; si m'ayst (aide) Dieu, si fut, et menée en Guyenne et rançonnée : aussi par pareille chose, si les François prenoient, pour eux contrevenger, la mouiller (femme) du roi d'Angleterre, ils ne feroient à nullui (personne) tort.

Pour les doutes (craintes) et pour les apparences que on véoit, se tint la dame et toute sa route (troupe) à Bruxelles un mois tout entier; et tant

que le duc de Brabant son oncle envoya en France son conseil le seigneur de Rosselare (Rosselaer) et le seigneur de Bouqueshort, pour remontrer ces choses au roi de France et à ses oncles, lesquels étoient aussi neveux au duc de Brabant et enfants de sa sœur. Ces chevaliers de Brabant exploitèrent tant, et si bellement parlèrent au roi de France et à son conseil, que grâce lui fut faite et bon sauf-conduit donné de passer où il lui plairoit, elle et les siens, fut parmi le royaume de France ou sur les frontières en allant jusques à Calais; et furent les Normands qui se tenoient sur mer remandés. Tout ce rapportèrent les chevaliers dessus dits en Brabant au duc et à la duchesse; et leur escripsit (écrivait) le roi et ses oncles que, à leur prière et contemplation et non d'autrui, ils faisoient cette grâce à leur cousine de Behaigne (Bohême).

Ces nouvelles plurent grandement au duc de Brabant et à la duchesse et à tous ceux qui passer la mer vouloient. Si se ordonnèrent et départirent de Bruxelles; et prit la dame congé à son oncle et à sa belle ante (tante) et aux dames et damoiselles du pays qui accompagnée l'avoient. Et si la fit le duc convoyer à (avec) bien cent lances; et passèrent tout parmi Gand et y reposèrent un jour. Et firent les Gantois ce qu'ils porent (purent) d'honneur à la dame et vint de là à Bruges. Et la reçut le comte de Flandre moult bellement et s'y rafraîchirent trois jours; et puis passèrent outre et chevauchèrent tant qu'ils vinrent à Gravelines. Entre Gravelines et Calais étoient les comtes de Sallebery (Salisbury)

et de Donnesière (Devonshire), à (avec) cinq cents lances et autant de archers, qui là l'attendoient : si l'emmenèrent à Calais. Adonc retournèrent les Brabançons quand ils l'eurent délivrée aux barons d'Angleterre dessus nommés.

CHAPITRE CXXXIV.

COMMENT LA JEUNE DAME PARTIT DE CALAIS ET ARRIVA A DOUVRES, ET DE LA A LONDRES OU LE ROI RICHARD L'ÉPOUSA, ET D'AUTRES AVENUES.

CETTE jeune dame ne séjourna gaires (guères) à Calais quand elle ot (eut) vent à volonté : si entrèrent en leurs vaisseaux un mercredi au matin après ce que les chevaux furent équipés ; et ce jour ils arrivèrent à Douvres ⁽¹⁾. Là se reposa et rafraîchit la

(1) Le moine d'Evesham fixe ainsi la date de son arrivée à Douvres et de son mariage. « Circa festum sancti Thomæ apostoli, soror imperatoris Almaniæ sive regis Boemiæ, nomine Anna, Wynceslay, futura regina Angliæ, cum grandi comitatu apud Doveriam applicuit. Ob quam causam parliamentum quod tunc fuerat incchoatum, dissolvitur et differturusque post regales nuptias et natale dominicum quod instabat. » (*vita Ricardi P.* 35).

Walsingham, et Hollinshed d'après lui, rapportent naïvement un miracle qui eut lieu lors du débarquement de la princesse Anne ; c'est qu'aussitôt qu'elle eut quitté le vaisseau sur lequel elle étoit arrivée, les flots et les vents agitèrent tellement le bâtiment qu'il fut brisé en morceaux sur la côte, tandis que tous les autres vaisseaux de la station furent dispersés. Quelques-uns pensèrent, dit Wal-

dame deux jours. Au tiers jour elle partit et vint à Saint Thomas de Cantorbie (Cantorbéry); et là trouva-t-elle le comte de Bouquinghen (Buckingham) qui la reçut moult grandement. Tant exploita cette dame qu'elle vint à Londres où elle fut reçue très honorablement des bourgeois, des dames et des damoiselles du pays et de la ville, qui là étoient toutes assemblées contre sa venue. Si l'épousa le roi en la chapelle du palais de Wesmoustier (Westminster) au vingtième jour de Noël ⁽¹⁾; et y firent, au jour des épousailles, moult grandes fêtes. Et toujours fut en sa compagnie, depuis qu'elle fut à Trec (Utrecht) en Allemagne, ce gentil et loyal chevalier messire Robert de Namur, jusques à tant qu'elle fut épousée; de quoi le roi d'Angleterre et les barons lui sçurent grand gré: aussi fit le roi d'Allemagne.

Si mena le roi d'Angleterre sa femme à Windsor; et là tint son hôtel grand et bel. Si furent moult joyeusement ensemble; et se tenoit madame la princesse de-lez (près) sa fille la jeune reine; et aussi pour ce temps y étoit la duchesse de Bretagne sœur du roi Richard, que lors son mari le duc de Bretagne ne pouvoit r'avoir: ni les barons d'Angleterre

singham, que cela signifioit qu'elle apportoit de grands troubles dans le royaume, ou que quelqu'autre désastre étoit prochain. « Sed, ajoute Walsingham istius dubiæ perplexitatis obscuritatem gesta sequentia declarabunt. » J. A. B.

(1) C'est-à-dire le vingtième jour après Noël ou vers le milieu du mois de janvier 1382. (ou 1381. ancien style) le mariage fut célébré par l'archevêque de Canterbury et fut suivi de fort belles joûtes, « in quibus, dit Walsingham, non sine damno personarum utriusque partis laus est acquisita, et rei commendatio militaris. » J. A. B.

ni le conseil du roi ne le vouloient consentir, pourtant (attendu) que il étoit tourné François. Et disoient communément en Angleterre les barons et les chevaliers: « Ce duc de Bretagne s'acquitta lubriquement (légèrement) et fausement, envers le comte de Bouquinghen (Buckingham) et nos gens, du dernier voyage que ils firent en France; et il remande sa femme: nennil, nous ne lui renvoyerons pas; mais envoyons-lui ses deux ennemis Jean et Guy de Bretagne qui ont plus grand droit à l'héritage de Bretagne que il n'a, car il en est duc par notre puissance; et mal reconnoît le bien qu'il a de nous, si lui devrions pareillement remontrer sa vilenie. »

Voir (vrai) est que dans ce temps ces deux seigneurs, Jean et Guy de Bretagne qui furent enfants Saint Charles de Blois, lesquels étoient prisonniers en Angleterre et enclos en un châtel, en la garde messire Jean d'Aubrecicourt, furent requis et appelés bellement et doucement du conseil du roi d'Angleterre; et leur fut dit que si ils vouloient relever la duché de Bretagne du roi d'Angleterre, et reconnoître en foi et en hommage du roi, on leur feroit recouvrer leur héritage; et auroit Jean l'aîné madame Philippe de Lancastre en mariage, fille du duc que il ot (eut) de la duchesse Blanche de Lancastre. Mais ils répondirent que ils n'en feroient rien, et que pour mourir en prison ils demeureroient bons François. Si demeura la chose en cet état; ni depuis ce que on sçut fermement leur intention ils n'en furent requis en nulle manière du monde.

CHAPITRE CXXXV.

COMMENT LES PARISIENS REFUSÈRENT AU ROI CENT MILLE FLORINS. COMMENT ILS LES DÉLIVRÈRENT AU DUC D'ANJOU; ET COMMENT ICELUI DUC, A (AVEC) GRAND'ARMÉE, PASSA JUSQUES PRÈS DE ROME.

Vous savez comment ceux de Paris s'étoient composés et accordés envers le roi à payer une somme de florins toutes les semaines. Les florins étoient payés à un certain receveur commis et ordonné de par eux; mais le roi u'en avoit nul, ni rien ne s'en tournoit à son profit, ni rien ne partoit de Paris. Et avint, ce terme pendant, que le roi ot (eut) grand besoin d'argent pour payer ses gens d'armes qu'il envoyoit en Castille; car il vouloit aider à son besoin et conforter le roi D. Jean de Castille, et tenu y étoit par les alliances jadis faites. Si manda à ce receveur de Paris que il fit finance de cent mille francs en deniers appareillés, et montroit tout clairement où il les vouloit mettre. Le receveur répondit aux lettres du roi et aux messagers moult bellement, et dit que voirement (vraiment) avoit-il argent assez; mais il n'en pouvoit rien délivrer sans le congé et consentement de la communauté de Paris. Ces paroles ne plurent pas bien au roi et dit qu'il y pourvoiroit de remède quand il pourroit;

ainsi qu'il fit; et fit sa finance ailleurs, parmi l'aide de ses bonnes villes de Picardie.

Ainsi avait grand'dissention entre le roi et ceux de Paris; et ne venoit point à Paris, mais se tenoit à Meaux, ou à Senlis, ou à Compiègne, où là environ, dont ceux de Paris étoient tous courroucés. Et le plus grand ressort de sûreté qu'ils avoient, et le greigneur (plus grand) moyen, c'étoit au duc de Anjou qui se escripsoit (appeloit) roi de Sicile et de Jérusalem, et jà en avoit enchargé les armes. Ce duc se tenoit communément à Paris et supportoit dessous ses aelles (ailes) ceux de Paris, pour la cause de ce que ils avoient grand'finance, et contendoit à ce qu'il en fut aidé et départi, pour aider à faire son voyage et son fait. Car il assembloit argent de tous lez (côtés), et si grand'somme, que on disoit qu'il avoit à Roquemoire de-lez (près) Avignon en trésor largement deux millions de florins. Si traita par devers ceux de Paris, et fit tant par beau langage, ainsi que celui qui bien le sçavoit faire et qui moult bien étoit enlangagé, et qui pour ce temps de droit avoit le regard et l'administration desseure (sur) ses frères, car il étoit aîné, du royaume de France, que il ot (eut) de cette somme de florins assemblés, à une seule délivrance, bien cent mille francs. Et le roi n'en pouvoit nuls avoir, ni ses deux autres oncles, Berry ni Bourgogne.

Quand le duc d'Anjou ot (eut) fait toutes ses pourvéances et ses ordonnances, à l'entrée du printemps il se mit au chemin en si grand arroi que merveille; et passa parmi le royaume et vint en

Avignon où il fut grandement festoyé et recueilli du pape et des cardinaux. Et là vinrent les barons et les bonnes villes de Provence tous et toutes, excepté Aix en Provence, qui le reçurent à seigneur et lui firent féauté et hommage, et se mirent en obéissance. Et là vint en Avignon devers lui le gentil comte Amé (Amédée) de Savoie, bien accompagné de barons et de chevaliers, qui fut aussi de son cousin le pape grandement bien venu, et de tous les cardinaux. Là en Avignon furent faites les finances et les délivrances d'or et d'argent du duc d'Anjou au comte de Savoie et aux Savoyens, qui montoient grand'foison. Après toutes ces choses faites le duc d'Anjou et le comte de Savoie prirent congé au pape et se partirent d'Avignon, et prirent le chemin du Dauphiné de Vienne. Et amena le comte le duc en Savoie, et là le honora-t-il en ses bonnes villes très grandement. Et toujours passaient gens d'armes devant et après, et trouvoient Lombardie toute ouverte et appareillée. Si entra le duc en Lombardie; et étoit par toutes les cités et les bonnes villes de Lombardie trop grandement reçu, et par spécial à Milan. La fut-il honoré outre mesure de messire Galéas et de messire Bernabo, et ot (eut) de par eux si grands dons au passer de richesses, de riches joyaux et des chevaux de prix, que merveilles seroit au compter. Et tenoit le duc d'Anjou tel état partout comme roi; et avoit ses ouvriers de monnoie qui forgeoient florins et blanche monnoie dont ils faisoient leurs paiements; et passèrent ainsi toute la Lombardie et la Toscane.

Quand ils vinrent en Toscane et que ils approchèrent Rome, si se remirent plus ensemble que ils n'avoient fait par avant; car les Romains qui bien sçavoient la venue du duc d'Anjou s'étoient grandement fortifiés à l'encontre de lui; et avoient à capitaine un vaillant chevalier d'Angleterre; lequel s'appeloit messire Jean Haconde (Haukwood), lequel avoit de long-temps demeuré en Rommenie (Romagne), et connoissoit toutes les frontières. Si tenoit grand'foison de gens sur les champs aux soulx (soldes) et gages des Romains et Allemands et de Urbain qui se disoit pape, et que les Romains et Allemands et plusieurs autres nations tenoient à pape. Et cilz (celui-ci) se tenoit pour le temps en la cité de Rome, ni point ne s'effrayoit de la venue du duc d'Anjou. Et quand on lui en parloit et que on lui remontroit que le duc d'Anjou venoit cette part, le comte de Savoie en sa compagnie et le comte de Genève ⁽¹⁾, et qu'il avoit bien neuf mille lances de bonnes gens d'armes; et ne savoit-on encore de vérité si il venoit de fait à Rome pour lui ôter de son siège, car il étoit tout Clémentin; il répondoit en disant: *crux christi, protege nos*. C'étoit tout l'effroi qu'il en faisoit ni avoit, et lequel il répondoit à ceux qui aucune fois lui en parloient.

(1) Le comte de Genève étoit frère du pape Clément, antagoniste d'Urbain. J. A. B.

 CHAPITRE CXXXVI.

COMMENT LE DUC D'ANJOU NE DEMANDA RIEN A ROME.
 COMMENT IL PASSA OUTRE EN POUILLE; ET COMMENT
 CHARLES DE LA PAIX POURVEYT (POURVUT) A SON FAIT,
 ET CE QUE DE SON ADVERSAIRE POURROIT AVENIR.

Ainsi passèrent ces gens d'armes, le duc d'Anjou qui se disoit et escrisoit (intituloit) roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, duc de Pouille et de Calabre, et le comte de Savoie et leurs routes (troupes), toute Italie et Toscane en costiant (côtoyant) la marche d'Ancône, et la terre du patrimoine ⁽¹⁾: et point n'entrèrent ni approchèrent Rome; car le duc d'Anjou ne vouloit nulle guerre ni mautalent (mécontentement) à Rome ni aux Romains; mais faire son voyage et son emprise duement, sur le point et état que il étoit parti de France. Et partout où il passoit et venoit il montroit état très étoffé et puissance de roi. Et se louoient de lui et de son payement toutes gens d'armes, car bien sçavoit que il en auroit affaire.

En ce temps se tenoit à Naples la cité son adversaire messire Charles de la Paix ⁽²⁾ qui se disoit aussi

(1) Le patrimoine de Saint-Pierre. J. A. B.

(2) Charles de Duraz ou de la Paix, qui prit le nom de Charles III, après avoir été couronné à Rome roi de Naples par le pape Urbain VI, avoit pris possession de Naples le 16 juillet 1381 au soir, sans avoir eu à livrer aucune bataille. J. A. B.

et escrivoit (intituloit) roi de Naples, de Sicile, et de Jérusalem, duc de Pouille et de Calabre, et s'en tenoit roi droiturier, parceque la reine de Naples étoit morte⁽¹⁾ sans hoir avoir de sa chair par loyauté de mariage. Et tenoit ce messire Charles à vain et à nul le don que la reine en avoit fait au pape, et y monstroit à son opinion deux raisons; l'une étoit que il disoit, soutenoit et vouloit mettre outre, et les Neapoliens (Napolitains) et les Siciliens lui aidoient à soutenir, que la reine de Naples ne pouvoit donner ni réserver l'héritage d'autrui; et s'il étoit ainsi que la reservation fut bonne et le don utile par le stile de la cour de Rome et le droit des papes; si disoit-il que elle ne l'avoit pas fait due-ment, car ils tenoient à pape Urbain et non Clément. Vez là (voilà) la question que ils proposoient et débattoient et les défenses que messire Charles y mettoit.

Ce messire Charles de la Paix, de commencement, ouvra trop sagement; car il fit pourvoir le châtel de l'OEuf qui est un des forts châteaux du monde, car il siéd par enchantement en-my (milieu) la mer, et ne fait mie à prendre ni à conquerre si ce

(1) Jeanne de Naples n'étoit pas morte au moment de l'entrée de Charles de Duraz à Naples: elle se renferma au Château-Neuf, mais elle fut obligée de se rendre faute de vivres; et son parent et son héritier Charles de Duraz, voyant qu'elle refusoit de le déclarer son héritier, la fit étouffer, à ce qu'on assure, sous un lit de p'umes le 12 mai 1382 au château de Muro dans la Basilicate. Louis de Hongrie avoit, dit-on, conseillé ce supplice, pour venger la mort de son frère André de Hongrie, époux de Jeanne. (Voyez Giannone, Istoria civile di Napoli, L. 23. C. 5.) J. A. B.

n'est pas nigromance (négromantie), ou par l'art du diable. Et quand il l'ot (eut) fait pourvoir pour vivre trois ou quatre ans une quantité de gens d'armes qui dedans se boutèrent avecques lui, il laissa le pays convenir; car il sçavoit bien la condition de ceux de Naples que nullement ils ne le relinquoient (abandonneraient), et là s'enclôt. Si Pouille ou Calabre se perdoit, pour deux ou pour trois ans, aussi légèrement il les r'auroit; car il imaginoit que le duc d'Anjou se useroit de finance à tenir si longuement tel somme de gens d'armes sur les champs que il avoit amenés; ni il n'étoit mie en sa puissance, pource que vivres leur fauldroyent (manqueroient) ou finance et payement leur fauldroyent, parquoy ils se tenneroient (lasseroient); et dedans deux ans ou trois, quand ils seroient foulés (fatigués), lassés et tannés, il les combattroit à son avantage.

Toutes ces imaginations ot (eut) Charles de la Paix; desquelles on en vit bien avenir aucunes en ce terme que il y mettoit; car voirement (vraiment) il n'est nul sire chrétien, excepté le roi de France et le roi d'Angleterre, qui hors de leurs pays puissent trois ni quatre ans tenir tel peuple de gens d'armes sur les champs, que le duc d'Anjou avoit et tenoit; car il mit outre les monts bien trente mille combattants, que il ne fut tout usé et miné de chevance et de finance. Et telles choses à entreprendre un tel fait, au commencement font bien à gloser et à ressoingnier (redouter).

CHAPITRE CXXXVII.

COMMENT LE DUC D'ANJOU AYANT CONQUIS LA PLAINE DE
POUILLE ET DE NAPLES, UN GRAND ENCHANTEUR S'EN-
VINT OFFRIR A LUI ET ENSEIGNA PAR QUEL MOYEN L'ON
AUROIT LE CHATEAU DE L'OEUF QUI ÉTOIT IMPRENABLE.

QUAND le duc d'Anjou et ses routes (troupes) entrèrent en Pouille et en Calabre ⁽¹⁾, le pays fut tantôt tout leur; et montrait le peuple que il ne demandoit autre chose ni ne désiroit autre seigneur à avoir que le duc d'Anjou; et vinrent sous un bref terme tous seigneurs, cités et villes en son obéissance. Or disent ceux qui ont été en ce pays, lequel est une des plus grosses marches du monde, que pour la grand'plenté (quantité) des biens qui abondent au pays, les gens y sont tous oiseux (oisifs) et n'y font point de labour. Quand ces gens d'armes se trouvèrent en ce pays si bon et si gras et rempli de tous biens, ils se tinrent tous aises et s'en donnèrent du bon temps. Adonc s'en vinrent le duc d'Anjou, le comte de Savoie, les comtes de Vendôme et de Genève et la grand'chevalerie de France, de Bretagne et de Savoie, et passèrent outre, et vinrent en la marche de Naples. Oncques ceux de Naples, pour la doutance (crainte) de ces

(1) Le duc d'Anjou entra dans les Abruzzes le 17 juillet 1382. J.A.B.

gens d'armes, ne daignèrent clorre porte de leur ville; mais les tenoient toutes ouvertes. Bien pensoient que le duc d'Anjou ne se bouteroit jamais dedans oultre (contre) leur plaisance; car qui seroit dedansenclos, quel peuple qu'il fut, il seroit perdu: ni les maisons ne sont point à perdre; car il y a planches que on ôte quand on veut; et là dessous c'est la mer où nul ne se oseroit embatre.

Adonc un enchanteur maître de nigromance (négromantie), qui étoit en la marche de Naples et avoit conversé un long-temps, vint baudement (hardiment) au duc d'Anjou et lui dit: « Monseigneur, si vous voulez, je vous rendrai le châtel de l'OEuf et ceux qui sont dedans à votre volonté. » — « Et comment, dit le duc, pourroit-ce être? » — « Monseigneur, je vous le dirai, dit l'enchanteur; je ferai par enchantement l'air si espès (épais) que dessus la mer il semblera à ceux de dedans qu'il y ait un grand pont pour dix hommes de front, et quand ceux qui sont au châtel verront ce pont, ils seront si ébahis que ils se venront (viendront) rendre à votre volonté; car ils se douteront que si on les assault (attaque) qu'ils ne soient pris de force. »

Le duc ot (eut) de cette parole grand'merveille et appela de ses chevaliers, le comte de Vendôme, le comte de Genève, messire Jean et messire Pierre de Bueil, messire Maurice Maginnet (Montjoie) et les autres, et recorda ce que cil (ce) maître enchanteur disoit; lesquels de cette parole étoient tous émerveillés et se assentoient (consentoient) assez à ce que on le crut. Adonc demanda le duc d'Anjou

à celui et lui dit. « Beau maître, et sur ce pont que vous dites que vous ferez se pourront nos gens assurer d'aller sus jusques au châtel pour assailir ? » — « Monseigneur, répondit l'enchanteur, tout ce ne vous oserois assurer; car si il y avoit nul de ceux qui sur le pont passeroient qui fit le signe de la croix, tout iroit à néant; et ceux qui seroient sus trébucheroient ens (dans) la mer. » Adonc commença le duc à rire; et lors répondirent aucuns jeunes chevaliers et écuyers qui là étoient et dirent: « Ha, monseigneur, pour Dieu laissez-le faire. Nous ne ferons pas le signe de la croix, et plus légèrement ne pouvons-nous avoir vos ennemis. » Dit le duc d'Anjou: « Je m'en conseillerai. » A ces paroles n'étoit point le comte de Savoie, mais il vint assez tôt après.

CHAPITRE CXXXVIII.

COMMENT LE COMTE DE SAVOIE FIT A UN ENCHANTEUR
TRANCHER LA TÊTE, QUI OFFROIT AU DUC D'ANJOU DE
LUI FAIRE AVOIR LE FORT CHATEAU DE L'OEUF ⁽¹⁾.

QUAND le comte de Savoie fut venu en la tente du duc d'Anjou, le maître enchanteur étoit parti. Adonc recorda le duc les paroles du maître et

(1) Il faut se rappeler que les romans de chevalerie étoient écrits et que Froissart, qui étoit un grand lecteur de romans, ne refusoit jamais de croire aux choses qui avoient un côté poétique. J. A. B.

quelle chose il lui offroit. Le comte de Savoie pensa un petit et puis dit: « Envoyez-le moi en mon logis et je le examinerai; c'est le maître enchanteur par lequel la reine de Naples et messire Othes (Otho) de Bresvich (Brunswick) son mari ⁽¹⁾ furent jadis pris au châtel de l'OEuf, car il fit la mer si haute qu'il sembloit qu'elle montât sur le châtel. Si en furent si ébahis ceux qui au châtel étoient, que il leur sembloit que ils dussent être tous noyés: on ne doit point avoir fiance trop grande en tels gens. Or regardez la nature des malandrins de ce pays; pour seulement complaire à vous et avoir votre bienfait, il veut trahir ceux à qui il livra une fois la reine de Naples et son mari à Charles de la Paix. » Dit le duc d'Anjou: « Je le vous envoie. » Adonc entrèrent les seigneurs en autres paroles et conseilèrent un temps de leurs besognes le duc et le comte de Savoie; et puis retourna le comte en son logis.

Quand ce vint le jour, après que les seigneurs furent levés, le maître enchanteur vint devers le duc et l'inclina (salua). Sitôt que le duc le vit, il dit à un sien varlet: « Va; si le mène au comte de Savoie. » Le varlet le prit par la main et lui dit: « Maître, monseigneur veut que vous venez

(1) Jeanne I^{re} eut quatre maris. Le premier fut André fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, marié avec elle le 26 septembre 1333. Le deuxième Louis prince de Tarente, fils de Philippe, frère du roi Robert de Naples, marié avec elle le 20 août 1347. Le troisième fut Jacques d'Arragon fils de Jacques II, roi de Majorque, marié avec elle le 27 mai 1362. Le quatrième Othon de Brunswick, marié avec elle en 1376. J. A. B.

parler au comte de Savoie. » Il répondit: « Dieu y ait part. » Adonc s'en vint-il en la tente du comte. Le varlet lui dit: « Monseigneur, vez ci (voici) le maître que monseigneur vous envoie. » Quand le comte le vit, si en ot (eut) grand'joie, et lui demanda: « Maître, dites-vous pour certain que vous nous ferez avoir le châtel de l'OEuf à si bon marché? » — « Par ma foi, répondit l'enchanteur, monseigneur, oïl; car par œuvre pareille je le fis jadis avoir à celui qui est dedans, messire Charles de la Paix et la reine de Naples et sa fille ⁽¹⁾ et son mari messire Robert d'Artois et messire Othes (Otho) de Bresvich (Brunswick); et je suis l'homme au monde maintenant que messire Charles ressoigne (redoute) le plus. » — « Par ma foi, dit le comte de Savoie, vous dites bien; et je veuil (veux) que Charles de la Paix sache que il a grand tort si il vous craint; car je l'en assurerai, ni jamais ne ferez enchantement pour decevoir lui ni autre. Je ne veuil (veux) pas que il nous soit reproché au temps à venir que en si haut fait d'armes que nous sommes, et tant de vaillants hommes chevaliers et écuyers assemblés, que nous ouvrons (agissons) par enchantement, ni que nous ayons par tel art nos ennemis. » Adonc appela son varlet et dit: « Prenez un bourrel (bourreau) et lui faites trancher la tête. » Tantôt que le comte ot (eut) ce dit, ce fut fait: on lui trancha la tête au dehors des lo-

(1) Les filles qu'elle avoit eues de son second mari étoient mortes depuis long-temps. J.A. B.

gis. Ainsi fina ce maître enchanteur, et fut payé de ses loyers.

Nous nous souffrirons à parler du duc d'Anjou et de ses gens et de leurs voyages, et retournerons aux besognes de Portugal et conterons comment les Anglois et Gascons persévérèrent.

CHAPITRE CXXXIX.

COMMENT LA GARNISON DE VILLE VESIOUSE (VILLA-VIÇOSA) DÉLIBÉRA DE CHEVAUCHER SUR LES ENNEMIS, VOULSIST (VOULUT) LE ROI DE PORTUGAL OU NON, A QUI ILS ÉTOIENT SOUDOYERS.

QUAND ce vint à l'entrée du mois d'avril, les chevaliers qui étoient en garnison à Ville Vesieuse (Villa-Viçosa) et qui avoient là séjourné tout le temps d'hiver et n'avoient plus chevauché, fors que quand ils furent devant la Fighière (las Higueras), s'avisèrent l'un parmi l'autre que ils chevaucheroient. Et avoient entre eux grands merveilles à quoi le roi de Portugal et le comte de Cantebruge (Cambridge) pensoient, quand ils avoient jà été neuf mois au pays de Portugal et n'avoient chevauché que une fois, voire même à leur emprise et sans le congé du roi et que ce leur étoit grand blâme. Si regardèrent que ils envoieroient devers le comte Aymon de Cantebruge (Cambridge) pour remontrer ces besognes; et me semble que le soudich de l'Estrade y fut envoyé; et

vint à Estremouse (Estremoz) où le comte étoit logé. Si lui dit: « Sire, les compagnons m'envoyent devers vous à savoir quelle chose vous voulez faire; car ils ont grand'merveille pourquoi on les a amenés en ce pays, quand tant y séjournent; et que ce leur tourne à grand'déplaisance. Si me répondez que vous voulez que ils fassent; car ils ont grand désir de chevaucher. » — « Soudich, dit le comte, vous savez que quand je partis d'Angleterre, monseigneur mon frère, le duc de Lancastre, me promit par sa foi que, lui revenu d'Écosse où il alloit, il venroit (viendroit) par deçà à (avec) une grande quantité de gens d'armes de deux ou de trois mille et autant d'archers; et n'étois deçà envoyé sur l'état que je vins, fors que pour aviser le pays. Et temprement (bientôt) nous en devons ouïr nouvelles; car aussi ai-je grand'merveille pourquoi il séjournent tant. Si me saluez les compagnons et leur dites ce que je vous dis: au fort je ne les puis ni ne veuil (veux) mie tenir de chevaucher si ils y ont bonne affection; mais vous savez que le roi de Portugal paye les gages; si se doit-on ordonner par lui. » — « Par ma foi, monseigneur, dit le Soudich, il paye mal; car aussi les compagnons se plaignent trop fort de son paiement et non sans cause, car il nous doit encore tous les gages de six mois. » — « Il vous payera bien dit le comte; toujours vient bien à point l'argent. »

Sur cet état se départit le soudich du comte et retourna devers les compagnons: si leur recorda tout ce que vous avez ouï. « Seigneurs, dit le chanoine, jà pour ce ne demeure: je vois bien comment

il va : on se dissimule de notre chevauchement ; on ne veult (veut) point que nous chevauchons, afin que nous n'ayons point cause de demander argent ; et je loe (conseille) donc que nous chevauchons. »

Là ordonnèrent et accordèrent entre eux que ils chevaucheroient, et y prefixèrent le jour. Ce jour, le soir dont ils devoient chevaucher à lendemain et avoient leurs harnois tout prêts, vint messire Jean Fernando un chevalier du roi de Portugal, qui étoit informé que ils vouloient chevaucher, et apporta lettres au chanoine de Robertsart. Le chanoine les lisit (lut) comment le roi lui défendoit que point ne chevauchât ; et que bien sçavoit que par lui et son émouvement (conseil) se faisoient les emprises et les chevauchées. De ces nouvelles fut le chanoine courroucé et dit au chevalier : « Messire Jean, je vois bien que le roi ne veut point que je chevauche : or prenez, beau sire, que je séjourne à l'hôtel, pensez-vous que les autres, qui sont meilleurs chevaliers et plus vaillants que je ne suis, doivent pour ce demeurer que ils ne fassent leur emprise ? Par ma foi, nenni, et vous le verrez demain, car ils se sont tous apprêtés et ordonnés à chevaucher. » — « Sire, dit Fernando, commandez-leur de par le roi que point ils ne chevauchent » — « Par ma foi, dit le chanoine, sire, je n'en ferai rien ; mais commandez-leur qui êtes au roi. »

Sur cet état la chose demeura ainsi la nuit. Quand ce vint au matin, on sonna les trompettes parmi la ville : chevaliers et écuyers s'armèrent, et tous s'appareillèrent et montèrent à cheval, et s'en vinrent

devant l'hôtel du chanoine qui point ne s'armoit. Là s'arrêtèrent tous chevaliers Anglois et Gascons. Il vint aux fenêtres parler à eux et leur dit que le roi de Portugal ne vouloit point que il chevauchât ni autre avec. « Par ma foi, répondirent-ils, nous chevaucherons puisque nous sommes si avant; et aussi chevaucherez-vous ni jà ne vous sera reproché que nous chevauchons et vous séjournerez à l'hôtel. » Là convint le chanoine de Robertsart armer et monter à cheval: aussi fit le chevalier Portingalois (Portugais) messire Jean Fernando⁽¹⁾, dont il fut puis près d'être pendu du roi, et tant lui prièrent les compagnons que il s'arma. Adonc issirent-ils de Ville Vesieuse (Villa-Viçosa) et se mirent aux champs; et étoient bien quatre cents lances et autant d'archers; et prirent le chemin de Séville et devers un châtel et une bonne ville que on dit Le Ban (Elvas).

(1) Jean Fernandez d'Amdeiro, comte d'Ourem. J. A. B.

CHAPITRE CXL.

COMMENT LE CHANOINE DE ROBERTSART ET SA ROUTE
TROUPE) PRIRENT LA VILLE DU BAN (ELVAS) ET LE
CHATEAU , ET UN AUTRE FORT NOMMÉ LA COURTOISE
(CORTIJO), PUIS TOURNÈRENT VERS SÉVILLE.

TANT chevauchèrent Anglois et Gascons que ils vinrent devant Le Ban (Elvas) où il y avoit un bon fort. Si l'environnèrent à une des portes là où elle étoit la plus prenable et la plus légère (facile) à assaillir. Si descendirent toutes ces gens d'armes à pied et se mirent en arroy et en ordonnance d'assaut, et entrèrent dedans les fossés où il n'avoit point d'eau, et vinrent jusques aux murs, et commencèrent à piquer et à houer (creuser) et fort à assaillir. Pour ce jour n'avoit en la ville du Ban (Elvas) nulles gens d'armes, fors les hommes de la ville qui étoient moult mal armés. Toutefois ils étoient à leurs défenses et avoient lances et javelots et archegayes, dont ils traioient (tiroient), lançoient et se défendoient ce qu'ils pouvoient. Mais ils virent bien que à la longue ils ne pourroient durer ni contrestier (résister) qu'ils ne fussent pris; si commencèrent à traiter à (avec) ceux qui les assailloient. Finalement ils se rendirent, sauves leurs vies et le leur, et dirent que ils se mettroient et demeureroient en l'obéissance du roi Ferrand de Portugal. Ainsi furent-ils reçus; et

entrèrent toutes gens en la ville et s'y rafraîchirent, et allèrent aviser et regarder ce jour comment ils se pourroient chevir (venir à bout) du châtel, et perçurent que il étoit bien prenable. Dès le soir commencèrent les aucuns de l'ost à escarmoucher, et quand ce vint au matin on commença à assaillir de grand'volonté; et ceux qui étoient dedans à eux défendre.

Dedans le châtel avoit un gentilhomme du pays qui en étoit capitaine, et n'étoit mie trop bon homme d'armes, et bien le montra, lequel se nommoit Piètre Jagouse⁽¹⁾; car si très tôt que il se vit assaillir et tant de bonnes gens d'armes devant, il se effrea (effraya) et entra en traités; et rendit le fort, sauve sa vie et de ceux qui dedans étoient. On le prit et, rafraîchit-on de bonnes gens d'armes et d'archers. Et puis s'en partirent et chevauchèrent devers un autre châtel à sept lieues de là, qu'on dit la Cortisse (Courtijo). Quand ils furent venus jusques à là, si se mirent en ordonnance d'assaillir, et assaillirent fort et roide. Ceux qui dedans se tenoient étoient vaillants gens et bien se défendirent ce qu'ils purent et ne se daignèrent rendre. A l'assaut qui fut grand et fort, fut mort le capitaine du châtel, qui s'appeloit Radhigos; soutif (subtil) et appert homme d'armes étoit; et fut mort d'un trait de flèche d'un archer d'Angleterre; car il s'abandonnoit trop follement avant à la défense. Depuis qu'il

(1) C'est le même qu'il a déjà appelé dans Piètre Gousse. Il m'a été impossible de déterminer son nom. J. A. B.

fut mort les autres n'eurent point de durée. Si fut le châtel pris, et le plus de ceux qui étoient dedans morts. Ainsi orent (eurent) le chanoine et ses gens le châtel de la Courtisse (Cortijo). Si le rafraîchirent de nouvelles gens et le réparèrent bien et fort; et puis passèrent outre en approchant la cité de Séville la grande.

CHAPITRE CXLI.

COMMENT LE CHANOINE DE ROBERTSART ET SA ROUTE (TROUPE) PRINDRENT (PRIRENT) LA VILLE ET LE CHATEAU DE JAFFRE (ZAFRA); ET COMMENT ILS GAGNÈRENT GRAND PROIE DE BESTIAIL (BESTIAUX.)

TANT exploitèrent ces Anglois et Gascons que ils vinrent à Jaffre (Zafra), à dix lieues de Séville, une ville mal fermée; mais il y a un grand moûtier assez fort que ceux du pays et de la dite ville de Jaffre, avoient fortifié; et là s'étoient retraez (retirés), sur la fiance (foi) du lieu.

De pleine venue la ville de Jaffre (Zafra) fut tantôt prise et toute arse, et le moûtier assailli, lequel à l'assaut ne dura pas une heure que il ne fut pris; et là ot (eut) grand pillage pour ceux qui premiers y entrèrent, et y ot (eut) moult d'hommes morts. Après ce ils chevauchèrent outre; car ils furent informés que ens (dans) uns grands marez (marais) qui là sont en une vallée, avoit la plus belle proie du monde, plus de vingt mille bêtes, bœufs, porcs, vaches, moutons et brébis. De cette proie orent

(eurent) les seigneurs grand'joie, et s'en vinrent cette part, et entrèrent en ces marais, et firent toutes ces bêtes vider par leurs gens de pied et chasser devant eux. Adonc eurent-ils conseil de retourner à Ville Vesieuse (Villa-Viçosa) qui étoit leur logis, et prindrent (prirent) tous leur retour et ce chemin; et vinrent là au soir le lendemain, eux et leur proie, dont ils furent depuis moult largement pourvus et avitaillés. Ainsi se porta cette chevauchée.

Quand messire Jean Fernando fut revenu à Lisbonne devers le roi, et il lui ot (eut) recordé comment il avoit exploité, et la chevauchée que leurs gens avoient faite sur les ennemis, et la belle proie que ils avoient amenée, il cuida (crut) trop bien dire et que le roi lui en sçut trop bon gré, mais non fit; car il lui dit: « Et comment, gars, or donc as-tu été si osé que sur la défense que je avois faite, tu leur as consenti à chevaucher et été en leur compagnie? Par monseigneur Saint Jacob (Jacques), je te ferai pendre. » Adonc se jeta le chevalier à genoux et lui cria merci et lui dit: « Monseigneur, le capitaine de eux, le chanoine, s'en acquitta bien et en fit son pouvoir loyaument de non chevaucher; mais de force les autres le firent chevaucher, et moi aussi pour enseigner le pays; et quand la chevauchée est à bien tournée, vous le nous devez pardonner. » Nonobstant toutes ces paroles, le roi commanda que on le mit en prison; et y fut mis, et y demeura tant que le comte de Cantebruge (Cambridge) l'en fit délivrer, quand il vint à Lussebonne (Lisbonne): vous orrez sur quel état.

CHAPITRE CXLII.

COMMENT LES CHEVALIERS ET LES COMPAGNONS DU COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) SE REBELLÈRENT A LEUR CAPITAINE ET FIRENT UN NOUVEL CAPITAINE QUI SE NOMMOIT SOUSTRÉE; ET COMMENT LE CHANOINE DE ROBERTSART DÉTOURNA LA BESOGNE.

APRÈS ce que les Anglois et les Gascons furent de leur chevauchée retournés à Ville Vesieuse (Villa-Viçosa) où ils se logeoient et étoient tenus toute la saison, ils regardèrent que ils envoieroient devers le roi de Portugal pour être payés de leurs gages ⁽¹⁾. Si y envoièrent tous généralement le seigneur de Taillebot (Talbot), un baron de la marche de Galles. Quand le seigneur de Talbot fut venu à Lisbonne et il ot (eut) parlé au roi et remontré ce pourquoi il étoit là venu, le roi répondit que follement

(1) Froissart paroît avoir été fort bien informé sur les affaires du Portugal. Les chroniqueurs Portugais et Espagnols contemporains ne donnent pas, il est vrai, les mêmes faits; mais ils décrivent en détail ce que faisoient les Portugais et ne rapportent qu'en masse les opérations de l'armée ennemie, tandis que Froissart suit une marche opposée. Rien dans ses récits n'est contredit par le témoignage des historiens du parti opposé. Suivant Fern. Lopes, le comte de Cambridge quitta Villa-Viçosa, le 30 juin pour se joindre à l'armée Portugaise, qui se mit en marche le 4 juillet (1382) d'Estremoz pour se porter sur Borva, Villaboim et Elvas; le 30 juillet les deux armées se portèrent à Caya près de Badajoz. J. A. B.

deux fois ils avoient chevauché outre sa défense; pourquoi ils l'avoient courroucé et attargié (retardé) leur paiement: ni il n'en pot (put) adonc avoir autre chose ni autre réponse. Le sire de Talbot se partit et retourna à ses compagnons et leur recorda la réponse du roi, dont ils furent tous courroucés.

En cette propre semaine se partit le comte de Cantebruge (Cambridge) d'Estremouse (Estremoz) et s'en vint à Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) loger en une église de frères mineurs au dehors de la ville: si en orent (eurent) les chevaliers Anglois et Gascons grand'joie. Entre ces chevaliers y avoit de petits compagnons qui ne pouvoient pas attendre le lointain payement du roi; et dirent l'un à l'autre: « Nous sommes menés merveilleusement, nous avons été en ce pays jà près d'un an, et si n'avons point eu d'argent: il ne peut être que nos capitaines n'en ayent eu et reçu; car jamais ne s'en fussent souffert si longuement. » Ces paroles et murmurations monteplèrent (multiplèrent) entr'eux tellement que ils dirent que ils n'en vouloient plus souffrir; et ordonnèrent une journée entre eux de parler ensemble et d'être en parlement en un viel (vieux) moustier qui siéda au dehors de Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa), à l'opposite des Cordeliers où le comte de Cantebruge (Cambridge) étoit logé. Et dit le chanoine de Robertsart que il y seroit; et au voir (vrai) dire, bien y besognoit à être; car si il n'y eut été, la chose eut été et fut allée malvairement.

Quand ce vint environ heure de tierce que tous

furent là assemblés, excepté ce chanoine de Robert-sart, car encore n'y étoit-il point venu; messire Guillaume de Beauchamp, messire Mathieu de Gournay son oncle, le sire de Talbot, messire Guillaume Helmon (Elmham); et les Gascons, le sire de la Barde, le sire de Châtel-Neuf, le souldich de l'Estrade, et plusieurs autres, si commencèrent à parler et à faire leur plainte l'un à l'autre; et là avoit un chevalier, bâtard frère au roi d'Angleterre, qui s'appeloit messire Jean Soustrée (Sounder) qui étoit plus tendre en ses paroles que nul des autres, et disoit: « Le comte de Cantebruge (Cambridge) nous a ci amenés; tous les jours nous aventurons et voulons aventurer nos vies pour lui, et si retient nos gages: je conseille que nous soyons tous d'une alliance et d'un accord et que nous élevons de nous-mêmes le pennon Saint-George, et soyons amis à Dieu et ennemis à tout le monde: autrement si nous ne nous faisons craindre, nous n'aurons rien. » — « Par ma foi, répondit messire Guillaume Helmon (Elmham), vous dites bien; et nous le ferons. » Tous s'accordèrent à cette voix, et regardèrent qui y feroient leur capitaine. Si regardèrent que pour ce cas ils ne pouvoient trouver meilleur capitaine que Soustrée (Sounder), car il auroit de mal faire plus grand loisir et plus de port que nuls des autres. Là boutèrent-ils hors le pennon Saint-George, et crièrent tous: « A Soustrée (Sounder), ce vaillant bâtard, ami à Dieu et ennemi à tout le monde! » Et étoient adonc en volonté et tous écueillis (préparés) de venir courir premièrement Ville-Vesieuse (Villa-

Viçosa) et de faire guerre au roi de Portugal. Bien avoient messire Mathieu de Gournay et, messire Guillaume de Beauchamp levé (combattu) ces paroles de non courir la ville; mais ils n'en avoient pu être ouïs.

A ces coups que ils avoient levé le pennon Saint-George et que ils devoient partir du moûtier, le chanoine vint et ouvrit la presse, et entra ens (dedans), et s'arrêta devant l'hôtel, et dit tout haut: « Beaux seigneurs, que voulez-vous faire? Ayez ordonnance et attrempance (modération) en vous; je vous vois durement émus. » Adonc vinrent en sa présence messire Jean Soustrée (Sounder), messire Guillaume Helmon (Elmham) et aucuns des autres, et lui remontrèrent tout ce que ils avoient fait et quelle chose ils vouloient faire. Adonc les refréna le chanoine de Robertsart, par beau langage, et leur dit: « Seigneurs, pensez et imaginez bien votre fait avant que vous entreprenez nulle folie ni outrage: nous ne nous pouvons mieux détruire que de nous même. Si nous guerroyons ce pays, et nos ennemis en oyent (apprennent) nouvelles, si s'efforceront et y entreront de une part et le courront, quand ils verront que point ne leur irons au devant. Ainsi perdrons-nous en deux manières: nous réjouirons nos ennemis et assurerons de ce qu'ils sont en doute (crainte); et si fausserons notre loyauté envers monseigneur de Cantebruge (Cambridge). » — « Et que voulez-vous, dit Soustrée (Sounder), chanoine, que nous fassions? Nous avons dépendu plus avant que nos gages; et si n'avons eu ni prêt ni payement

nuls depuis que nous vîmes en Portugal. Si vous avez été payé, et nous ne le sommes point, vous avez beau souffrir. » — « Par ma foi, Soustrée (Sounder), dit le chanoine, je n'ai eu plus avant paiement que vous, ni sans vous je ne recevrai rien. » Répondirent aucuns chevaliers qui là étoient: « Nous vous en créons bien; mais il faut que les choses aient leur cours: montrez-nous comment honorablement nous puissions issir (sortir) de cette matière et avoir hâtive délivrance (paiement); car si nous ne sommes brièvement payés les choses iront mal. » Adonc commença le chanoine de Robertsart à parler et dit.

CHAPITRE CXLIII.

COMMENT APRÈS LA REMONTRANCE DU CHANOINE DE ROBERTSART ET L'AVIS DU COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) TROIS CHEVALIERS DE PAR EUX FURENT ENVOYÉS AU ROI DE PORTUGAL.

« **B**EAUX seigneurs, je conseille que de ci endroit, en l'état où nous sommes, allions parler au comte de Cantebruge (Cambridge) et lui remontrions notre entente (dessein). » — « Et lequel de nous lui montrera notre entente, dirent-ils ? » — « Je tout seul, répondit Soustrée (Sounder); mais avouez ma parole. » Tous lui orent (eurent) en convenant

(promesse) de l'advoer (avouer). Adonc se départirent-ils en l'état où ils étoient, le pennon Saint-George devant eux, que ils avoient ce jour levé, et s'en vinrent aux Cordeliers où le comte étoit logé et devoit aller dîner. Tous ces compagnons qui étoient plus de sept cents, uns et autres, entrèrent en la cour et demandèrent le comte. Il issit (sortit) hors de sa chambre et vint en la salle parler à eux. Adonc s'avancèrent tous les chevaliers qui là étoient, et Soustrée (Sounder) tout devant qui remontra de bon visage la parole et dit: « Monseigneur, vous nous avez, qui ci sommes en votre présence, et encore assez d'autres qui sont là hors, attrais (attirés) et mis hors de notre nation d'Angleterre, et êtes notre chef; et de nos gages, dont nous n'avons eu nuls, nous ne nous en devons point traire (aller) ni prendre fors à vous; car pour le roi de Portugal nous ne fussions jamais venus en ce pays, ni en son service, si vous ne nous dussiez payer. Et si vous voulez dire que la guerre n'est pas vôtre, mais au roi de Portugal, nous nous payerons bien de nos gages; car nous courrons ce pays, et puis en ait qui avoir en peut. » — « Soustrée (Sounder), dit le comte, je ne dis mie que vous ne soyez payés; mais de courir ce pays vous me feriez blâme, et au roi d'Angleterre aussi, qui est par alliance conjoint avecques le roi de Portugal. » — « Et que voulez-vous dit Soustrée (Sounder), sire, que nous faisons ? » — « Je vueil (veux), dit le comte, que vous prenez trois de nos chevaliers, un Anglois, un Gascon et un Allemand; et ces trois s'en voient

(aillent) à Lisbonne et remontent au roi cette besogne et le lointain payement que il fait aux compagnons. Et quand vous l'en aurez sommé, lors aurez vous mieux cause de faire votre entente (dessein.) — « Par ma foi, dit le chanoine de Robert-sart, monseigneur dit bien, et si parle sagement et vaillamment. « A ce darrein (dernier) propos s'accordèrent tous; mais pour ce n'ôtèrent-ils pas le pennon Saint-George, et dirent, puis qu'ils l'avoient levé d'un accord en Portugal, point ne l'abattroient tant qu'ils y seroient. Adonc furent ordonnés ceux qui iroient en ce voyage devers le roi: si furent nommés messire Guillaume Helmon (Elmham) pour les Anglois, messire Thomas Simon pour les étrangers et le sire de Châtel-Neuf pour les Gascons.

Ces trois chevaliers dessus nommés exploitèrent tant qu'ils vinrent à Lisbonne et trouvèrent le roi qui leur fit bonne chère et leur demanda des nouvelles et que les compagnons faisoient. « Monseigneur, répondirent-ils, ils sont tous haities (sains) et en bon point et chevaucheroient volontiers et emploieroit la saison autrement que ils ne font, car le lointain séjour ne leur est mie agréable. » Ce dit le roi: « Ils chevaucheront temprement (bientôt), et je en leur compagnie; et leur direz de par moi. » — « Monseigneur, dit messire Guillaume Helmon (Elmham), nous sommes ci envoyés de par eux et chargés que nous vous disons que, depuis que ils vinrent en ce pays, ils n'ont eu prêts ni payement nul de par vous. Donc ils vous mandent par nous qui sommes ci généralement envoyés, que ce n'est pas

assez; car qui veut avoir l'amour et le service des gens d'armes il les faut autrement payer que vous n'avez fait jusques à ores (maintenant). Et s'en sont souffert grand temps, pour la cause de ce que ils ne savoient point à quoi il tenoit, et en ont enculpé (inculpé) nos capitaines, dont la chose a presque mal allé: mais ils s'en sont excusés parmi ce que on a bien sçu qu'ils n'en ont rien eu ni reçu; et vous savez si ils dient (disent) voir (vrai). Si veulent être payés de leurs gages tout entièrement, si vous en voulez avoir le service; et si vous ne faites ce ils vous certifient qu'ils se payeront du vôtre. Si ayez conseil sur ce, et réponse nous donnez que nous en puissions porter; car ils n'attendent autre chose que notre retour.» Le roi pensa un petit et puis dit: « Messire Guillaume, c'est raison qu'ils soient payés, mais ils me ont courroucé de ce que, outre ma défense, ils ont chevauché; et si cil (ce) m'aurait (mécontentement) n'eût été, ils fussent ores (maintenant) satisfaits de tous points. » — « Sire, dit le chevalier, si ils ont chevauché, c'est à votre honneur et profit. Ils ont pris villes et châteaux et couru sur la terre de vos ennemis près jusques à Séville. Pourquoi ce a été honorablement exploité; si n'en doivent pas perdre leur saison, et aussi ils ne la veulent pas avoir perdue; car, nous retournés, ils disent que ils se payeront, si ils n'ont certaine et courtoise réponse de par vous, autre que ils n'ont eu jusques à ores (maintenant). » — « Oil, dit le roi, vous leur direz que dedans quinze jours au plus tard je les ferai payer et délivrer de leurs gages tous

jusques à un petit denier: mais dites au comte de Cantebruge (Cambridge) que il vienne parler à moi. » — « Sire, dit messire Guillaume, je le ferai, et vous dites bien. » A ces mots fut heure de dîner: si dînèrent ensemble, et les festia (fêtoya) le roi tous trois ensemble, et les fit seoir à sa table; et là furent ce jour, et lendemain ils retournèrent devers leurs gens. Si très tôt comme on sçut leur revenue, leschevaliers se trahirent (rendirent) devers eux pour savoir quelle chose ils avoient trouvée et en quelle disposition ils avoient trouvé le roi de Portugal. Si leur recordèrent la réponse et la parole du roi; et tant que tous s'en contentèrent. « Or regardez, dit Soustrée (Sounder) si riote (révolte) n'a à la fois bien son lieu; encore avons-nous avancé notre paiement par être un petit rioteux: bien ait qui on aime, mais spécialement bien ait qui on craint. » ⁽¹⁾

(1) Tous les historiens sont d'accord sur les désordres faits à cette époque par les compagnies Angloises en Portugal. Voici ce qu'en dit F. Lopes, écrivain contemporain:

Estas gemtes das Imgreses, como foram apousentados em Lixboa, nom come homees que vijnham pera ajudar a defemder a terra, mas come si fossem chamados pera a destruir e buscar todo mal e desomrta aos moradores della, começarom de se estmder pella cidade e termo, matamdo e roubamdo e forçamdo molheres, mostramdo tal senhorio e desprezamento contra todos, come se fossem seus mortaes emnijgos, de que se novamente ouvessem da seuhorar; e nenhum no começo ousava de tornar a ello, por grande reço que aviam del rey, que tijna mandado que neuhum lhes fezesse nojo. polla gran necessidade en que era posto de os aver mester; cuidamdo (Jaa primeira muj pouco, que homeens que vijnham pera o ajudar, e a que esperava de fazer grandes merções, tevessem tal geito em sua terra. (F. Lopes, chronica del rey D. Fernando. Edit. de l'Académie, P. 413.)

Le reste du chapitre contient quelques détails sur les attentats de

 CHAPITRE CXLIV.

COMMENT LE ROI DE CASTILLE ET LE ROI DE PORTUGAL
CONCLURENT DE COMBATTRE L'UN L'AUTRE, PUISSANCE
CONTRE PUISSANCE, ET COMMENT PLACE ET JOURNÉE
FURENT PRISES ENTR'EUX POUR COMBATTRE.

LES chevaliers allèrent tous trois devers le comte de Cantebruge (Cambridge) et lui recordèrent comment ils avoient exploité et que le roi le mandoit. Le comte se partit de Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) au matin, et chevaucha tant que il vint à Lisbonne. Si fut reçu de son fils et de sa fille et du roi moult amiablement. Là orent(eurent)le roi et lui parlement ensemble et certain arrê et accord de chevaucher. Si fit le roi un mandement par tout son royaume à être sur les champs entre Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) et Clissance (Olivenza) le septième jour de juin ⁽¹⁾.

cette milice effrénée. La chronique de Duarte Nunes de Liaô répète les mêmes faits, mais ce n'est qu'une copie à peu près littérale de celle de Fern. Lopes.

Les historiens nationaux ne sont pas les seuls à reprocher aux Anglois leur conduite envers leurs nouveaux alliés; voici comment s'exprime Walsingham, écrivain Anglois contemporain.

« Et jam Angli Portugalibus facti sunt onerosi, quia quos contutandos contra hostes susceperant, ipsi viliori servitio deprimebant, non tantum bona diripientes eorumdem, sed et uxores et filias execrabiliter opprimentes, quare suis hospitibus odibiles sunt effecti. » J. A. B.

(1) Ce fut dans cette campagne que le roi de Castille et le roi de Por-

Ce mandement s'épandit parmi le royaume de Portugal: si s'ordonnèrent toutes manières de gens d'armes à cheval et à pied pour là être à ce jour au plus étoffément comme chacun en droit lui pourroit.

A la venue du comte de Cantebruge (Cambridge) à Lisbonne fut délivré messire Jean Ferrande (Fernandez) de prison, sur lequel le roi pour ses chevauchées avoit été moult courroucé. Si prit le comte congé du roi et s'en retourna devers les compagnons à Ville-Vesieuse (Villa-Viçosa) et leur recorda comment il avoit exploité, et que ils chevaucheroient temprement (bientôt). De ces nouvelles furent les compagnons tous réjouis et s'ordonnèrent à être tous prêts sur cet état. Assez tôt après vint finance et paiement aux compagnons, aux capitaines premièrement; et tant firent que tous se tinrent pour contents: mais toujours se tint le pennon Saint-George duquel j'ai parlé ci-dessus.

tugal introduisirent dans leurs armées les dignités de connétable et de maréchal, inconnues jusqu'alors. Suivant Ayala, le premier connétable de Castille fut D. Alfonso, marquis de Villena et comte de Denia. Les deux premiers maréchaux furent Ferrand Alvarez de Tolède et Pero Ruiz Sarmiento. (Ayala, P. 157 et F. Lopes, P. 456.) Suivant F. Lopes, le premier connétable de Portugal fut le comte d'Arrayellos Dom Alvaro Perez de Castro et le premier maréchal Gomçalle Vaasquez d'Azevedo. L'acte de nomination du connétable de Castille avec les motifs qui ont provoqué la création de cette nouvelle dignité se trouve tout entier dans les additions de la chronique d'Ayala, P. 624 et suiv.

Ce fut aussi dans cette guerre que commença à se distinguer le célèbre Nuno Alvarez Pereira, qui devint plus tard connétable de Portugal. (Voyez les ch. de F. Lopes et de P. N. de Liaò et les chr. particulières latines et Portugaises de ce héros Portugais.) J. A. B.

Le roi D. Jean de Castille, qui toute cette saison avoit fait son amas de gens d'armes qui lui étoient venus du royaume de France, et tant que il en avoit bien deux mille lances, chevaliers et écuyers, et quatre mille gros varlets, sans ceux de son pays dont il pouvoit bien avoir dix mille hommes à cheval et autant de géniteurs ⁽¹⁾, sçut ces nouvelles, car il étoit à Séville, comment le roi de Portugal s'ordonnoit pour chevaucher: si ordonna pour plus honorablement user de cette guerre, au cas que il se sentoit fort assez de gens et de puissance, que il manderoit au roi de Portugal la bataille et que il voulüst (voulut) livrer pièce de terre en portugal pour combattre puissance contre puissance; et si ce ne vouloit faire il lui livreroit en Espagne. Si en fut chargé de porter ces nouvelles le héraut du roi: et chevaucha tant que il vint à Lisbonne et trouva le roi: si fit son message bien et à point. Le roi répondit et dit au héraut que il en auroit avis et temprement (bientôt) conseil laquelle parçon (résolution) il prendroit; et ce qui en seroit, il le remanderoit au roi d'Espagne. Le héraut, quand il ot (eut) fait sa semonce et il ot (eut) sa réponse, se départit du roi en prenant congé et retourna à Séville. Là trouva-t-il le roi et ses barons et ceux de France, d'Arragon et de Gallice qui l'étoient venus servir: si recorda tout ce que il avoit ouï, vu et trouvé; et tant que bien suffit à tous.

Depuis ne demeura guères de temps que le roi de

(1) Cavaliers montés sur genets, petits chevaux du pays. J. A. B.

Portugal fut conseillé, par l'avis qu'il ot (eut) des Anglois, que il livrerait en son pays place et terre pour combattre. Si furent ordonnés de l'aller aviser où ce seroit, de par le roi, messire Thomas Simon et le souldich de l'Estrade; et avisèrent la place entre Elves (Elvas) et Val-de-Yosse (Badajoz), bon lieu, ample et plantureux pour bien combattre. Et vous dis que ces deux chevaliers et leurs routes (troupes) furent escarmouchés, en allant aviser cette place, des géniteurs du roi de Castille; et y ot (eut) grand hutin (combat) de morts et de blessés d'une part et d'autre. Toutefois ils retournèrent devers le roi de Portugal et les chevaliers, et recordèrent où et comment ils avoient avisé la place et la nommèrent. Ce suffisit (suffit) bien aux dessus dits. Adonc fut ordonné un chevalier Allemand qui s'appeloit messire Jean Tête d'Or de faire ce message avecques un héraut au roi d'Espagne. Si se partit le chevalier et chevaucha tant que il vint à Séville; et là trouva le roi et fit son message, et conta tout ce que le roi de Portugal mandoit, et comment de grand'volonté il accordoit la bataille et livreroit la place entre Elves (Elvas) et le Val-de-Yosse (Badajoz); et là, dedans cinq jours, lui retourné à Lisbonne, il trouveroit le roi de Portugal logé et toutes ses gens qui ne désiroient autre chose que la bataille.

De ces nouvelles furent les Espagnols tous réjouis; et aussi furent les François; et prirent messire Tristan de Roye et messire Jean de Berguettes, messire Pierre de Villaines et autres le chevalier de Portugal entre eux et le fêtèrent un jour tout en-

tier moult grandement à Séville, et lui firent toute la meilleure compagnie que on pouvoit faire à chevalier, et le convoièrent (accompagnèrent) jusques à Jaffre (Zafra), et puis retournèrent arrière à Séville. Et le chevalier chevaucha tant que il vint devers le roi de Portugal et recorda comment il avoit fait son message et la réponse qu'on lui avoit donnée. De ce se contemptèrent (contentèrent) moult le roi de Portugal et les chevaliers.

CHAPITRE CXLV.

COMMENT LE ROI D'ESPAGNE ET LE ROI DE PORTUGAL
ÉTANT LOGÉS, ET LEURS PUISSANCES, AUX CHAMPS, UNE
BONNE PAIX FUT ENTR'EUX TROUVÉE SANS COMBATTRE.

DEPUIS ne demeura guères de temps que le roi de Portugal s'en vint loger en la place que ses gens avoient avisée, entre Elves (Elvas) et Val-de-Yosse (Badajoz)⁽¹⁾ en uns beaux plains (plaines) dessous les oliviers, et là amena la greigneur (majeure) partie de son royaume dont il se pouvoit aider; et étoient environ quinze mille hommes. Le tiers jour après vint le comte de Canteburge (Cambridge) et tous les Anglois moult ordonnément; et étoient en compte environ six cents hommes d'armes et autant

(1) Les Portugais l'appellent Vadalhos, ce qui se rapproche de la prononciation et de l'orthographe de Froissart. J. A. B.

d'archers; et s'en vinrent loger en ce propre lieu et prirent place pour eux, et se sevrèrent (séparèrent) des gens du roi et se tinrent tous ensemble.

Quand le roi d'Espagne sçut que le roi de Portugal étoit venu et trait (rendu) sur les champs, où la bataille devoit être, si en fut par semblant moult liez (joyeux) et dit: « Or avant. Nos ennemis nous attendent; il est heure que nous chevauchions. Nous leur mandâmes la bataille, il la nous ont accordée et tiennent la journée selon leur convenant (promesse); ne peut remanoir (rester) qu'il n'y ait besogne. Trayons (rendons) nous tous de cette part. » Adonc fut-il signifié à toutes gens d'armes et à leurs livrées de traire (marcher) avant, car le roi vouloit chevaucher. Si se départirent de leurs logis tous chevaliers et écuyers et gens d'armes, Génevois (Génois) et géniteurs (cavaliers), et suivirent tous les bannières du roi Jean de Castille qui s'en vint loger franchement à deux petites lieues du Val-de-Yosse (Badajoz) et des plains de Elves (Elvas). Et avoit le roi d'Espagne en sa compagnie plus de trente mille combattants parmi les géniteurs. Et étoient, en somme toute, soixante mille hommes.

En cet état se tinrent ces deux osts l'un devant l'autre et n'y avoit entre deux que la montagne de Baudeloce (Badajoz) qui est une grand'ville du roi d'Espagne; et là s'alloient ces gens, quand ils vouloient, rafraîchir. Et la cité de Elves siéd d'autre part, qui est au roi de Portugal. Entre ces deux osts et sur la montagne de Baudeloce (Badajoz) avoit tous

les jours faits d'armes⁽¹⁾; car les jeunes bacheliers qui se désiroient à avancer quéroient là les armes, et les faisoient et escarmouchoient l'un sur l'autre, puis retournoient en leurs logis; et furent en cet état quinze jours et plus, et ne fut mie de la deffaulte (faute) au roi de Castille que la bataille n'adessoit, mais du roi de Portugal, pour ce que il ne se véoit pas fort assez pour combattre les Espagnols et ressoingnoit (redoutoit) le péril; car bien sentoit que si il étoit déconfit, son royaume seroit perdu. Et toute la saison il avoit attendu le duc de Lancastre et le grand confort que il attendoit à avoir d'Angleterre de quatre mille hommes d'armes et autant d'archers; car le comte de Cantebruge (Cambridge) en avoit certifié le roi de Portugal; et n'en pensoit point du contraire: car le duc de Lancastre au département, lui avoit dit et juré par sa foi que, lui revenu d'Écosse, il n'entendrait à autre chose, si viendrait en Portugal si fort que pour combattre le roi d'Espagne. Bien est vérité que le duc de Lancastre, lui revenu d'Écosse, en fit son plein pouvoir de remontrer toutes ces besognes au roi et à son conseil; mais pour le trouble qui étoit venu en Angleterre en icelle même année et aussi aucunes incidences de Flandre qui apparoient, dont le roi avoit besoin d'avoir son conseil

(1) Fernand Lopes raconte que le roi de Portugal ayant fait à cette époque vingt quatre chevaliers, comme on avoit coutume d'en créer avant les batailles, on lui fit remarquer qu'il n'avoit pas ce droit, puisqu'il n'étoit pas chevalier lui-même. Le comte de Cambridge créa alors le roi chevalier et celui-ci recommença l'élection des vingt quatre qu'il venoit de nommer. (P. 45;.) J. A. B.

de-lez (près) lui et ses hommes, on ne consentit point ce voyage pour cette saison en Portugal; et demeurèrent toutes gens d'armes en Angleterre sans partir. Et quand le roi de Portugal vit ce, et que point ne seroit autrement conforté des Anglois qu'il étoit, si se ordonna par une autre voie: car le maître de Calestrave (Calatrave) Damp Piètre de Mondesque (Mendoza) et Damp Ferrant de Valecque (Velasco) et le grand maître de Saint-Yerge (Jago) ⁽¹⁾, avec l'évêque d'Esturge (Astorga) et l'évêque de Lisbonne traitoient de la paix entre Portugal et l'Espagne ⁽²⁾; et tant fut parlementé et traité que paix se fit: ni oncques les Anglois n'y furent appelés. Donc le comte de Canteburge (Cambridge) se mérencolia (fâcha); et eut volontiers fait guerre au roi de Portugal, de ses gens, si il se sentit fort assez sur le pays; mais nennil; et pour ce lui convint souffrir cette paix, vouldist (voulut) ou non. Mais les Anglois disoient bien que le roi de Portugal s'étoit lubriquement (légèrement) porté envers eux, et toujours, du commencement jusques en la fin, il s'étoit dissimulé aux Espagnols; et que oncques n'avoit eu volonté de eux combattre: et le roi de Portugal s'excusoit et disoit que la deffaulte (faute) venoit des Anglois et du duc de Lancastre qui devoit venir et point n'étoit venu, et que pour cette fois il n'en pouvoit faire autre chose.

(1) Fern. Lopes l'appelle D. Fernam d'Azores. J. A. B.

(2) F. Lopes et son copiste pour ce règne, Duarte de Liaò, désignent comme chargés des négociations par les deux rois; Pero Sarmento et Pero Ferrandez de Velasco pour le roi de Castille, et le comte d'Arayolo avec Gonçalo Vasquez d'Acevedo pour le roi de Portugal. J. A. B.

CHAPITRE CXLVI.

COMMENT TRISTAN DE ROYE ET MILES DE WINDSOR COURURENT TROIS LANCES A FERS ACÉRÉS DEVANT LA CITÉ DE BADELOQUE (BADAJOZ) EN PORTUGAL.

EN l'ost du roi de Castille avoit un jeune chevalier de France, qui s'appeloit Tristan de Roye lequel se désiroit grandement à avancer. Quand il vit que paix seroit entre le roi d'Espagne et le roi de Portugal et que nulle besogne de bataille n'y auroit, si s'avisa qu'il n'istreroit (sortiroit) pas d'Espagne ainsi sans faire quelque chose, et envoya un héraut de leur côté en l'ost des Anglois, en requérant et priant, puisque les armes par bataille de ces deux rois failloient, que on le vouldist (voulut) recueillir et délivrer de trois coups de fer de glaive devant la cité de Badeloce (Badajoz). Quand les nouvelles en vinrent en l'ost des Anglois, si en parlèrent l'un à l'autre et dirent bien que il ne devoit pas être refusé. Si s'avança de parler et d'accorder les armes un jeune écuyer d'Angleterre qui se appeloit Miles de Windsor, qui vouloit à son honneur être chevalier en ce voyage, et dit au héraut: « Ami, retournez devers votre maître et dites à messire Tristan de Roye que Miles de Windsor lui mande que demain devant la cité de Badeloce (Badajoz), ainsi

qu'il le requiert, il l'ira délivrer.» Le héraut retourna et recorda ces nouvelles à ses maîtres et à messire Tristan qui en fut tout réjoui. Quand ce vint au matin, Miles de Windsor partit de l'ost du comte de Cantebruge (Cambridge) et s'en vint vers la cité de Badeloce (Badajoz) qui étoit bien près de là, il n'y avoit que la montagne à passer, bien accompagné de ceux de son côté, de messire Mathieu de Gournay, de messire Guillaume de Beauchamp, de messire Thomas Symon, de messire le souldich, du seigneur de Châtel-Neuf, du sire de la Barde et des autres; et étoient bien cent chevaux. Sur la place où les armes devoient être faites étoit jà venu messire Tristan de Roye bien accompagné de François et de Bretons. Il et Miles de Windsor savoient bien qu'ils devoient faire: Si fut Miles fait chevalier de la main monseigneur le souldich de l'Estrade, pour le meilleur chevalier de la place et qui le plus s'étoit travaillé et s'étoit trouvé en belles besognes. Ils étoient armés de toutes pièces et avoient leurs trois lances toutes prêtes et leurs chevaux aussi et tout en plates selles. Adonc s'éperonnèrent-ils l'un contre l'autre et abaissèrent les glaives et se consuivirent (atteignirent) en venant l'un sur l'autre moult roidement et rompirent contre les poitrines leurs lances et passèrent outre franchement sans cheoir. Cette première joute fut volontiers vue de tous ceux qui là étoient, et prisés les deux chevaliers. A la seconde fois ils recouvrèrent et s'entrecontrèrent de grand' randon (impétuosité) et rompirent leurs lances, mais point de dommage ne se portèrent.

Adonc recouvrèrent-ils la tierce lance et se consuivirent (atteignirent) en-my (milieu) les écus si roidement que les fers qui de Bordeaux étoient entrèrent ens (dedans) et percèrent la pièce d'acier, les plates et toutes les armures jusques en chair; mais point ne se blessèrent; et rompirent les lances en gros tronçons et volèrent par dessus les heaumes. Cette joute fut moult prisée des chevaliers d'une part et d'autre. Et adonc prirent-ils congé l'un à l'autre moult honorablement et s'en retournèrent chacun devers son lez (côté) et depuis il n'y ot (eut) rien fait d'armes, car paix étoit entre les deux royaumes; et s'en r'allèrent les Espagnols chacun en leurs lieux, et les Portingalois (Portugais) aussi aux leurs.

CHAPITRE CXLVII.

COMMENT LA FEMME AU FILS DU COMTE DE CANTEBRUGE (CAMBRIDGE) PAR DISPENSE PAPALE FUT REMARIÉE AU ROI D'ESPAGNE; LE COURONNEMENT DE D. JEAN MAITRE DE VIS (D'AVIS); ET DU RETOUR DES ANGLAIS EN ANGLETERRE.

AINSI que vous pouvez ouïr recorder, se dérompit en cette saison cette armée et assemblée des Espagnols, des Anglois, des François et des Portingalois (Portugais). En ce temps étoient venues nouvelles en l'ost du roi d'Espagne que le roi de Grenade avoit

guerre contre le roi de Barbarie et le roi de Tramesainmes (Trémecen); pourquoi toutes manières de gens d'armes qui celle part traire (aller) voudroient y seroient reçus à saulx (soldes) et à gages. Et leur envoioit le roi de Grenade bon et sûr sauf conduit; et leur faisoit savoir par ses messages que, eux venus en Grenade, il leur feroit prêts pour un quartier d'an. Donc aucuns chevaliers de France, qui se désiroient à avancer, tels que messire Tristan de Roye, messire Geffroy de Chargny fils au bon Geffroy de Chargny de jadis, messire Pierre de Villainnes, messire Robert de Clermont et plusieurs autres prirent congé du roi D. Jean de Castille, et s'en allèrent cette part pour trouver les armes. Et aussi il y ot (eut) aucuns Anglois; plenté (quantité) ne fut-ce pas, car le comte de Cantebruge (Cambridge) les ramena arriere en Angleterre, et son fils aussi. Et montroit que il se partoito du roi de Portugal mal content, pour tant que il ramenoit son fils arriere en Angleterre, qui avoit épousé la fille du roi de Portugal: ni pour chose que le roi sçut dire ni faire, le comte ne le vout (voulut) point laisser derriere; et disoit que son fils étoit encore trop jeune pour demeurer en Portugal, et que il ne pourroit porter ni souffrir l'air du pays ⁽¹⁾: dont il en avint ce que je vous dirai.

Environ un an après ce que la paix fut faite en-

(1) Suivant le moine d'Evesham, le duc de Cambridge partit du Portugal dans le mois d'octobre (1382) et arriva en Angleterre vers la fin du même mois. J. A. B.

tre Espagne et Portugal, et le comte de Cantebruge (Cambridge) et ses gens furent retournés arrière en Angleterre, la femme du roi D. Jean de Castille alla de vie à trépassement, qui étoit fille du roi d'Arragon ⁽¹⁾. Ainsi fut le roi d'Espagne vefves (veuf). Si fut avisé et regardé des prélats et des hauts barons de l'un et de l'autre royaume, d'Espagne et de Portugal, que on ne pouvoit mieux ni plus hautement assener (allier) madame Beatrix de Portugal que au roi d'Espagne, et pour confirmer les royaumes en paix. A ce mariage s'accorda légèrement le roi de Portugal et demaria sa fille du fils du comte de Cantebruge (Cambridge) par la dispensation du pape qui confirma ce mariage ⁽²⁾. Ainsi fut la dame fille au roi de Portugal reine d'Espagne, de Castille et de Galice par l'ordonnance dessus dite; et en ot (eut) le roi d'Espagne la première année de son mariage un beau fils, dont on ot (eut) grand' joie.

(1) Dona Léonore mourut en couche le 12 août 1382 à Cuellar. Le roi D. Jean avoit d'elle deux fils: D. Henry, roi après son père sous le titre d'Henry III et D. Ferrando, seigneur de Lara, duc de Penafiel et comte de Mayorga et de Albuquerque. (Voyez Ayala, chr. de D. Jean P. 160.) J. A. B.

(2) Le comte de Cambridge ne quitta le Portugal qu'au mois d'octobre 1382 avec son fils, fiancé à l'infante Béatrice, et déjà dès le commencement du mois d'août, il avoit été question de rompre ce mariage et d'unir Béatrice à l'infant D. Fernand, deuxième fils du roi de Castille. On voyoit dans ce mariage une sécurité de plus pour les Portugais que les deux royaumes ne seroient pas unis, puisque le royaume de Castille devoit échoir à D. Henry, frère aîné de D. Fernand. La division étoit d'ailleurs stipulée dans le projet de mariage. Ce ne fut que quand il apprit la mort de la reine de Castille D. Léonore, que le roi de Portugal changea d'avis et envoya le comte d'Ouren D. Joâ Fernandez au roi D. Jean de Castille, pour lui proposer un mariage entre lui et l'infante Portugaise Béatrice sa fille. J. A. B.

Depuis mourut le roi Damp Ferrand de Portugal ⁽¹⁾, mais pour ce ne vouldrent (voulurent) mie les Portingalois (Portugais) que le royaume veinst (vint) à sa fille ni au roi d'Espagne: ainçois (mais) se bouta en l'héritage un sien frère bâtard qui s'appeloit par avant D. Jean maître de Vis (d'Avis). Ce bâtard de Portugal ⁽²⁾ étoit vaillant homme aux armes durement; et toujours s'étoit fait aimer des Portingalois (Portugais), et tant que ils lui montrèrent; car ils le couronnèrent à roi et le tinrent, pour sa grand' vaillance, à seigneur: pourquoi grands guerres s'émurent depuis entre Espagne et Portugal, si comme vous orrez recorder avant en l'histoire.

Quand le comte de Cantebruge (Cambridge), le chanoine de Robertsart et les chevaliers d'Angleterre, qui en ce voyage de Portugal avoient été, furent retournés arriere en Angleterre et venus devers le roi et le duc de Lancastre, on leur fit bonne chère; ce fut raison; et puis leur demandèrent des nouvelles. Ils en dirent assez et toute l'ordonnance de leur guerre. Le duc de Lancastre auquel la besogne touchoit le plus que à nul autre, pour la cause du chalange (réclamation) de Castille,

(1) Le roi Fernand mourut le 22 octobre 1383 et non pas 1381, comme le dit F. Lopes. D. de Liaò a corrigé cette erreur. Sa femme venoit d'accoucher d'un autre fils, qui mourut quelques jours après sa naissance et que tout le monde s'accordoit à attribuer à un autre père que le roi, ainsi que les enfants qu'elle avoit eus auparavant. (Voyez les Chroniqueurs Portugais contemporains déjà cités.) J. A. B.

(2) D. João maître d'Avis étoit fils de D. Pèdre le cruel et de Thérèse Lourenço, que D. Pèdre avoit eue pour maîtresse après la mort de son épouse reconnue Inès de Castro. Il étoit né le 11 avril 1357. J. A. B.

car il s'en disoit hoïr de par sa femme madame Constance fille jadis du roi D. Piètre, demanda à son frère le comte moult avant des nouvelles, et comment on s'étoit démené en Portugal. Le comte lui recorda comment ils avoient été à (avec) ost (armée) plus de quinze jours l'un devant l'autre; « Et pour ce, beau frère, que on ne oyoit nulles nouvelles de vous, se accorda légèrement le roi de Portugal à la paix; ni oncques ne pûmes voir que il se vouldist (voulut) assentir (consentir) à la bataille. Donc ceux de notre côté furent tous merencolieux (fâchés), car volontiers ils se fussent aventurés. Et pour cette cause que je n'y vis point de leur état, je ai ramené mon fils, quoique il ait épousé la fille du roi de Portugal. » Ce dit le duc: « Je crois que vous avez eu cause, fors tant que ils pourroient rompre ce mariage si il leur venoit à point et donner d'autre part à leur plaisance. » — « Par ma foi, dit le comte, il en avienne ce que avenir peut, mais je n'ai fait chose dont me doye (doive) jà repentir. »

Ainsi finèrent les paroles du duc de Lancastre et du comte de Cantebruge (Cambridge) et entrèrent en autres matières.

Nous nous souffrirons à parler d'eux et de leur guerre des Espagnols et des Portingalois (Portugais); et retournerons aux besognes et aux guerres de Gand, du comte et du pays de Flandre, qui furent grandes.

CHAPITRE CXLVIII.

COMMENT LES GANTOIS EN SOUTENANT LEURS OPINIONS
CONTRE LEUR SEIGNEUR SE TROUVÈRENT EN GRAND
NÉCESSITÉ; ET COMMENT ILS POUVOIENT ÊTRE SECOU-
RUS.

TOUTE celle saison depuis la destruction et arsin (incendie) de la ville de Grantmont, et le département du siège de Gand, qui se défit, pour le courroux que le comte de Flandre ot (eut) de son cousin le jeune seigneur d'Anghien qui fut occis par embûche devant Gand, ainsi qu'il est recordé ci-dessus en l'histoire, ne guerroyèrent les Flamands, chevaliers ni écuyers, ni bonnes villes, les Gantois, fors que par garnisons; et étoit tout le pays à l'encontre de ceux de Gand pour le comte, excepté les Quatre Métiers dont aucunes douceurs venoient en la ville de Gand; et aussi faisoient de la comté d'Alost, mais le comte de Flandre qui sçut les nouvelles des laits et des frommages qui alloient à Gand de la comté d'Alost et des villages voisins, dont ils étoient rafraîchis, si y mit remède; car il manda à ceux de la garnison de Tenremonde que cil (ce) plat pays fut tout ars et tout exillié (ravagé); ce fut fait à son commandement; et convint adonc les pures (pauvres) gens qui vivoient de leurs bêtes tout parperdre et

enfuir en Brabant et en Hainaut, et la greigneur (majeure) partie mendier.

Encore demeura un pays pour ceux de Gand qui s'appeloit les Quatre Métiers ⁽¹⁾, car on n'y pouvoit avenir; et toute la douceur que ils avoient leur venoit de ce côté. Tout cet hiver le comte de Flandre avoit si astreint ceux de Gand que nuls blés ne leur venoient ni par terre ni par eau. Car il avoit tant exploité envers ses cousins le duc de Brabant et le duc Aubert, que leurs pays étoient clos à l'encontre de ceux de Gand; ni rien ne leur venoit, fors en larcin et en grand péril pour ceux qui s'aventuroient de mener vivres; dont ils étoient tous ébahis en Gand, et disoient les sages que ce ne pouvoit longuement demeurer que ils ne fussent tous morts par famine; car les greniers étoient jà tous vuiz (vides), ni on n'y trouvoit nuls blés, et ne savoient comment ce tant grand peuple se pouvoit soutenir qui ne pouvoit plus avoir de pain pour leur argent. Et quand les fourniers (boulangers) avoient cuit, il convenoit garder leurs maisons à force de gens; autrement le menu peuple qui mouroit de faim, eut efforcé les lieux. Et étoit grand'pitié de voir et de ouïr les pources (pauvres) gens. Et proprement hommes, femmes, enfants bien notables chéoiient (tomboient) en ce danger; et tous les jours en venoient les plaintes, les pleurs et les cris à Philippe d'Artevelle qui étoit leur souverain capi-

(1) On appeloit ainsi les villes et plat pays de Bouchoute, Assenède, Axèle et Hulst. (Voyez P. d'Oudeghern T. 2. P. 546.) J. A. B.

taine, lequel en avoit grand'pitié et compassion; et y mit plusieurs bonnes ordonnances, dont il fit moult à regradier. Car il fit ouvrir les greniers des abbayes et des riches hommes et départir le blé parmi un certain prix d'argent et fuer (réglement) que il y fit mettre. Ce conforta et mena moult avant la ville de Gand.

A la fois leur venoient en larcin de Hollande et de Zélande vivres et tonneaux, farines et pains cuits qui moult les reconfortoient; et eussent trop plus été déconfits que ils ne furent si cela n'eut été et le reconfort des pays dessus dits. Il étoit défendu en Brabant de par le duc que, sur la tête, on ne leur menât rien; mais si ils le venoient quérir en leurs périls, on leur pouvoit bien vendre ou donner. Donc il advint qu'ils furent ens ou (dans le) carême en Gand à trop grand détroit; car des vivres et fruits de carême n'avoient-ils nuls. Si se partirent en une compagnie bien douze mille de soudoyers et gens qui n'avoient de quoi vivre et qui étoient jà tous tains (pâles) et pelus (malpropres) de famine, et s'en vinrent devers la ville de Bruxelles. On leur cloy (ferma) les portes au devant; car on se douta de eux, ni on ne savoit à quoi ils pensoient.

Quand ils se trouvèrent en la marche de Bruxelles, ils envoyèrent de leur gens tous désarmés devant la porte de Bruxelles et les jurés, en disant pour Dieu que on eut de eux pitié et que ils eussent des vivres pour leur argent; car il mouroient de faim et ne vouloient que tout bien au pays. Les bonnes gens de Bruxelles en orent (eurent) pitié et leur

portèrent des vivres assez pour eux passer. Et se rafraîchirent là au pays, environ trois semaines; mais point n'entroient ens (dans) ès bonnes villes. Et furent jusques à Louvain; les gens de laquelle ville en orent (eurent) grand' pitié et leur firent moult de biens. Et étoit leur souverain capitaine et conduiseur François Acreman (Ackerman) qui les conseilloit et faisoit pour eux les traités aux bonnes villes sur ce voyage.

Entrementes (pendant) que ceux de Gand séjournoient et se rafraîchirent en la marche de Louvain, s'en vint François Acreman (Ackerman), lui douzième en la cité de Liège, où ils se remontrèrent aux maîtres de Liège et parlèrent si bellement que ceux de Liège leur eurent en convenant (promesse), et aussi ot (eut) l'évêque messire Arnoult d'Erle, de envoyer devers le comte de Flandre à tant faire que il les mettroit à paix devers lui. Et leur dirent: « Si cil (ce) pays de Liège vous fut aussi prochain comme sont Brabant et Hainaut, vous fussiez autrement confortés de nous que vous n'êtes; car nous savons bien que tout ce que vous faites, c'est sur votre bon droit et pour garder vos franchises, et nonobstant tout ce, si vous aiderons-nous et conforterons ce que nous pourrons; et voulons que présentement vous le soyez. Vous êtes marchands, et marchandises doivent et puent (peuvent) par raison aller en tous pays; cueillez et levez en ce pays jusques à la somme de cinq cents ou de six cents chars chargés de blés et de farines, nous le vous accordons, mais (pourvu) que les bonnes gens dont les

pourvéances venront (viendront) soient satisfaits. On laissera bien nos marchandises passer parmi Brabant: le pays ne nous veut mal, et aussi ne faisons-nous à lui. Et quoique Bruxelles vous soit close, si sçavons-nous bien que c'est plus par contrainte que de volonté; car de vos annois (ennuis) les Bruxellois ont grand' compassion: mais le duc de Brabant et la duchesse, par prière de leur cousin le comte de Flandre, s'inclinent plus à lui que à vous; et c'est raison; car toujours sont les seigneurs l'un pour l'autre. »

De ces offres et de ces amours que les Liégeois offroient de bonne volonté aux Gantois furent-ils tout joyeux, et les en remercièrent grandement, et dirent bien que de tels gens et de tels amis avoit bien la ville de Gand affaire.

CHAPITRE CXLX.

COMMENT LA DUCHESSE DE BRABANT PROMIT AUX GANTOIS DE PARLER POUR EUX AU COMTE. COMMENT LES VIVRES DU LIÉGE ENTRÈRENT EN GAND; ET COMMENT LE COMTE DÉLIBÉRA DE ASSIÉGER LA VILLE DE GAND.

FRANÇOIS Acreman (Ackerman) et les bourgeois de Gand qui étoient venus avec lui en la cité de Liège, quand ils orent (eurent) fait ce pour quoi ils étoient là venus, prirent congé aux maîtres de Liège les-

quels ordonnèrent avecques eux hommes pour aller sur le pays recueillir chars et harnois. Et en eurent sur deux jours six cents tous chargés de blés et de farine, car tels pourvéances leur étoient plus nécessaires que autres. Si se mirent ces pourvéances au chemin et passèrent tous les chars entre Louvain et Bruxelles. Au retour que François Acreman (Ackerman) fit à ses gens qui étoient sur la frontière de Louvain, il leur recorda l'amour et la courtoisie que ceux du Liége leur avoient faite et offroient encore à faire; et leur dit que ils iroient à Bruxelles parler à la duchesse de Brabant et lui remontreroient leur fait, en priant, de par la bonne ville de Gand que elle voulsist (voulut) descendre à ce que de envoyer devers le comte de Flandre leur seigneur, parquoi ils pussent venir à paix. Ils répondirent: « Dieu y ait part. »

François se départit de Villevort et s'en vint à Bruxelles. En ce temps étoit le duc de Brabant pour ses besognes en Luxembourg. François, lui troisième tant seulement, entrèrent à Bruxelles, par le congé de la duchesse qui les volt (voulut) voir; et vinrent ces trois en son hôtel séant sur le Cauberghe. Là avoit la duchesse une partie de son conseil de-lez (près) elle. Ces trois se mirent à genoux devant la dame, et parla François pour tous et dit: « Très honorée et très chère dame, par votre grand' humilité, plaise-vous avoir pitié et compassion de ceux de la ville de Gand qui ne peuvent venir à merci devers leur seigneur, ni nuls moyens (médiateurs) ne s'en ensoinnent (inquiètent). Et vous, très chère dame,

si par un bon moyen, il vous y plaisoit à entendre parquoi notre sire le comte voulsist (voulut) descendre à raison et avoir pitié de ses gens, vous feriez grand'aumône, et nos bons amis et voisins du Liège y entendraient volontiers là où il vous en plaira ensonnier (mêler). »

Donc répondit la duchesse moult humblement et dit que de la dissention qui étoit entre son frère le comte et eux elle étoit courroucée et que volontiers, de grand temps avoit, y eut mise attrempance (conciliation) si elle put ni sçut: « Mais vous l'avez par tant de fois courroucé et avez tant de merveilleuses opinions tenues contre lui, que ce le soutient en son courroux et aire (fureur). Nonobstant tout ce, pour Dieu et pour pitié, je m'en ensoinnerai (occuperai) volontiers, et enverrai devers lui, en priant que il veuille venir à Tournay; et là je enverrai de mon plus spécial conseil; et vous ferez tant aussi que vous aurez le conseil de Hainaut avecques celui du Liège que vous dites qui vous est appareillé (bien disposé). » — « Oil, madame, ce répondirent-ils; car ils le nous ont promis. » — « Or bien, dit la duchesse, et j'en exploiterai tant que vous vous en apercevrez. » Adonc répondirent-ils: « Madame, Dieu le vous puist (puisse) merir (rendre) au corps et à l'âme. » Après ces mots prirent-ils congé à la dame et à son conseil et se partirent de Bruxelles et s'en vinrent vers leurs gens et leur charroi qui les sur-attendoit. Si exploitèrent tant que ils vinrent et approchèrent la bonne ville de Gand.

Quand les nouvelles vinrent en la ville de Gand que leurs gens retournoient et amenoient plus de six cents chars chargés de pourvéances dont ils avoient grands nécessités, si en furent moult réjouis, quoique toutes ces pourvéances qui venoient du pays de Liége n'étoient pas fortes assez pour soutenir la ville de Gand quinze jours: mais toutefois aux déconfortés ce fut un grand confort. Et se partirent de Gand trop grand'foison de gens, en manière et en ordonnance de procession, contre ce charroi; et à cause de humilité ils s'agenouillèrent à l'encontre et joigirent les mains vers les marchands et les charretiers en disant: « Ha! bonnes gens, vous faites grand'aumône quand vous reprovendez (approvisionnez) et reconfortez le poure (pauvre) et affamé peuple de Gand qui n'avoient de quoi vivre si vous ne fussiez venu. Grâces et louanges à Dieu premièrement et à vous aussi. » Ainsi furent convoyés de plusieurs gens de la ville ces pourvéances jusques au marché des denrées et là déchargées. Si furent ces blés et ces farines, par fuer (réglement) ordonné que on y mit, livrées et départies aux plus disetteurs. Et furent de ceux de Gand bien cinq mille tous armés reconvoyer les chars jusques en Brabant et hors du péril.

De toutes ces besognes et affaires fut le comte de Flandre qui se tenoit à Bruges informé, et comment ceux de Gand étoient si étreints et si menés que ils ne pouvoient longuement durer. Si pouvez croire et sçavoir que de leur poureté (pauvreté) il n'étoit mie courroucé; ni aussi n'étoient ceux de

son conseil qui la destruction de la ville de Gand vissent volontiers, Ghisbert Mathieu et ses frères et les doyens des menus métiers de Gand et le prévôt de Harlebecque. Toutes ces choses advinrent en carême au mois de mars et d'avril, l'an mil trois cent quatre-vingt et un ⁽¹⁾. Si ot (eut) le comte de Flandre conseil et propos de venir plus puissamment que oncques n'eut en devant fait, mettre le siège devant Gand; et se disoit bien si fort que pour entrer en puissance dedans les Quatre Métiers et tout ardoir (brûler) et détruire; car trop avoient été soutenus les Gantois de ce côté. Si signifia le comte son intention et propos à toutes les bonnes villes de Flandre que ils fussent tous prêts; car le jour de la procession de Bruges passé, il se départiroit de Bruges et venroit (viendrait) mettre le siège devant Gand pour eux détruire; et escripsit (écrivit) devers tous chevaliers et écuyers qui de lui tenoient en la comté de Hainaut, que dedans ce jour, ou huit jours devant, ils fussent devers lui à Bruges.

(1) 1381 vieux style ou 1382 nouveau style. J. A. B.

CHAPITRE CL.

COMMENT CEUX DE LIÈGE, LA DUCHESSE DE BRABANT ET LE DUC AUBERT ENVOYÈRENT A TOURNAY POUR PACIFIER LES GANTOIS A (AVEC) LEUR SEIGNEUR; ET COMMENT LE COMTE LOUIS LEUR FIT DÉCARRER POUR TOUT CE QU'IL EN FEROIT.

NONOBTANT CES ordonnances, mandements et sermons que le comte de Flandre faisoit et approprioit, si travaillèrent tant madame la duchesse de Brabant, le duc Aubert et l'évêque de Liège, que une assemblée de leurs consaulx (conseillers) sur traité de paix fut assignée et mise en la cité de Tournay. Le comte de Flandre, à la prière de ces seigneurs et de madame de Brabant, quoique il pensoit bien à faire tout le contraire, s'y accorda à être pour ses raisons être tournées en droit; et furent assignés ces parlements à Pâques closes en la cité de Tournay l'an mil trois cent quatre-vingt et deux. Si y vinrent de l'évêché de Liège des bonnes villes jusques à douze hommes des plus notables et messire Lambert de Perne un chevalier moult sage: aussi la duchesse de Brabant y envoya son conseil et des bonnes villes de Brabant des plus notables.

Le duc Aubert aussi y envoya de la comté de Hainaut messire Symon de Lalain son baillif et des autres. Et furent ces gens tous venus à Tournay

très (dès) la semaine de la Pâques. Ceux de Gand y envoyèrent douze hommes des leurs, desquels Philippe d'Artevelle fut de tous chef; et étoient ceux de Gand adonc si bien d'accord que pour tenir ferme et stable tout ce que ces douze rapporteroient, excepté que nul de Gand ne reçut mort; mais si il plaisoit au comte leur seigneur, ceux qui étoient demeurés en la ville outre sa volonté fussent punis par ban et bannis de Gand et de la comté de Flandre à toujours, sans nul rappel, ni espérance de ravoir la ville ni le pays.

Sur cet état étoient-ils tous fondés; et vouloit bien Philippe d'Artevelle, si il avoit courroucé le comte, quoique moult petit eut encore été en l'office de être capitaine de Gand, être l'un de ceux qui perdroient la ville et le pays pour la grand' pitié qu'il avoit du peuple menu de Gand. Car certainement quand il se partit de Gand pour venir à Tournay, hommes, femmes et enfants sur les rues se jetoient à genoux devant lui, en joignant les mains, et en priant, à (avec) quelque meschef que ce fut, à son retour il rapportât la paix. Pour cette pitié ot (eut)-il si grand' compassion que il vouloit faire ce que je vous ai dit.

Quand ceux de Brabant, de Hainaut et de Liège, qui là étoient envoyés à Tournay à cause d'être bons moyens (mediateurs) eurent séjourné en la cité de Tournay trois jours en attendant le comte qui point ne venoit ni approchoit de venir, si en furent tous émerveillés. Si orent (eurent) conseil l'un par l'autre et accord que ils enveroient à Bruges de-

vers lui; ainsi comme ils firent. Et y envoyèrent messire Lambert de Perne, et de Brabant le seigneur de Crupelant, et de Hainaut messire Guillaume de Hervez, et six bourgeois des trois pays.

Quand le comte de Flandre vit ces chevaliers il les fêtoya par raison assez bien et leur répondit que il n'étoit point aisié (disposé) de venir à Tournay quant à présent; mais pour la cause de ce que ils étoient travaillés de venir à Bruges, et pour l'honneur de leur seigneur et dame madame de Brabant sa sœur, le duc Aubert son cousin et l'évêque de Liège, il envoyeroit à Tournay par son conseil hâtivement réponse finale, et ce qu'il en avoit en propos de faire. Ces trois chevaliers ni ces bourgeois n'en purent avoir autre chose; si retournèrent à Tournay et recordèrent ce que ils avoient ouï du comte et trouvé. Six jours après vinrent à Tournay de par le comte le sire de Ramsefliez, le sire de Gruthuse, messire Jean Villains et le prévôt de Harlebecque. Ceux excusèrent le comte envers les consaux (conseillers) des trois pays; et puis dirent et remontrèrent son intention et que ceux de Gand ne pouvoient venir à paix envers lui, si tous les hommes généralement de Gand dessus l'âge de quinze ans jusques à soixante ne vidoient tous la ville de Gand; et tous nus chefs et en pur leurs chemises les hares au col, et ainsi venroient (viendroient) entre Bruges et Gand, où le comte les attendroit et feroit de eux à sa pure volonté, du mourir ou du pardonner. Quand cette réponse fut faite et la connoissance en fut venue à ceux de Gand par la relation

faite de ceux des consaulx (conseils) des trois pays, ils furent plus ébahis que oncque mais. Adonc leur dit le baillif de Hainaut: « Beaux seigneurs, vous êtes tous en grand péril, et chacun de lui-même; si ayez avis sur ce: car ce que le comte nous a dernièrement étroitement ordonné et signifié, nous le vous ferons certifier pleinement. Et quand vous vous serez pleinement mis en ce parti et en sa volonté, il ne fera pas mourir tous ceux que il verra en sa présence, mais aucuns qui l'ont plus courroucé que les autres, et y aura tant de si bons moyens (médiateurs), avecques pitié qui s'y mettra espoir (peut-être), que ceux qui se cuident (croient) en péril et en danger de la mort venront (viendront) à merci. Si prenez cette offre avant que vous la refusez; car quand vous l'aurez refusé, espoir (peut-être) n'y pourrez-vous retourner. » — « Sire, répondit Philippe d'Artevelle, nous ne sommes mie chargés si avant que les bonnes gens de la ville de Gand mettre en ce parti, ni jà ne le ferons. Et si les autres qui sont en Gand, nous revenus vers eux et remontré le propos de monseigneur, le veulent, jà pour nous ne demeurera que il ne se fasse. Si vous remercions grandement de la bonne diligence et du grand travail que vous avez eu en ces pourchas (affaires). » Adonc prirent-ils congé aux chevaliers et aux bourgeois des bonnes villes des trois pays et montrèrent bien par semblant que ils n'accorderoient mie ce darrain (dernier) propos ni traité. Si vinrent Philippe d'Artevelle et ses compagnons à leurs hôtels et payèrent partout, et

puis retournèrent par Ath en Hainaut en la bonne ville de Gand.

Ainsi se départit ce parlement fait et assemblé en instance de bien à Tournay; et retourna chacun en son lieu. Encore a le comte de Flandre à demander quelle chose ceux de Gand avoient répondu, si petit les craignoit ni prisoit-il; ni pour rien adonc il n'y vouldist (eut voulu) nul traité de paix: car bien sçavoit que il les avoit si avant menés que ils n'en pouvoient plus, et il ne pouvoit nullement demeurer que il n'eut tantôt fin de guerre honorable pour lui, et mettroit Gand à tel parti que toutes autres villes s'y exempleroient.

CHAPITRE CLI.

COMMENT CEUX DE PARIS SE REBELLÈRENT DE RECHF
AU ROI.

EN ce temps se rebellèrent encore ceux de Paris, pourtant (attendu) que le roi de France ne venoit point à Paris, mais alloit tout à l'environ prendre ses ébattements, sans entrer à Paris. Si se doutèrent que de nuit par les gens d'armes il ne fit efforcer Paris et courir la cité et faire mourir lesquels que il voudroit; et pour la doubance (crainte) de ce péril et de cette aventure dont ils n'étoient pas bien assurés, ils faisoient dedans Paris toutes les

nuits par les rues et par les carrefours grands gais (guets) et levoient toutes les chaînes, afin que on ne put chevaucher ni aller à pied entr'eux. Et si nuls étoient trouvés après le son de neuf heures, si il n'étoit de leur connoissance ou de leurs gens, il étoit mort. Et étoient en la cité de Paris de riches et puissants hommes armés de pied en cap la somme de trente mille hommes, aussi bien arrés (vêtus) et appareillés de toutes pièces comme nul chevalier pourroit être; et avoient leurs varlets et leurs maisnies (suites) armés à l'avenant. Et avoient et portoient maillets de fer et d'acier, périlleux bâtons pour effondrer heaulmes et bassinets; et disoient en Paris quand ils se nombroient que ils étoient bien gens, et se trouvoient par paroisses, tant que pour combattre de eux-mêmes sans autre aide le plus grand seigneur du monde. Si appeloit-on ces gens les routiers et les maillets (maillotins) de Paris.

CHAPITRE CLII.

COMMENT CINQ MILLE GANTOIS SE PARTIRENT DE GAND POUR ALLER ASSAILLIR LE COMTE DE FLANDRE APRÈS LA RÉPONSE QUE PHILIPPE D'ARTEVELLE LEUR AVOIT FAITE.

QUAND Philippe d'Artevelle et ses compagnons rentrèrent en Gand, moult grand'foison de menu peuple qui ne désiroient que paix furent moult ré-

jouis de leur venue, et cuidoient (croyoient) avoir et ouïr bonnes nouvelles. Si vinrent à l'encontre de lui, et ne se purent abstenir que ils ne lui demandassent en disant: « Ha, cher sire Philippe d'Artevelle, réjouissez-nous, dites-nous comment vous avez exploité. » A ces paroles et demandes ne répondoit point Philippe d'Artevelle, mais passoit outre et baissoit la tête; et plus se taisoit, et plus le suivoient et le pressoient d'ouïr nouvelles. Une fois ou deux en allant jusques en son hôtel il leur répondit et leur dit: « Retournez en vos hôtels mes-huy (aujourd'hui), Dieu nous aidera, et demain au matin à neuf heures venez au marché des denrées; là orrez (entendrez)-vous toutes nouvelles. » Autre réponse ne purent-ils avoir, et vous dis que toute manière de gens étoient moult ébahis.

Quand Philippe d'Artevelle fut descendu en son hôtel et ceux qui à Tournay avoient été avecques lui rallés au leur, Piètre Dubois qui désiroit à ouïr nouvelles s'en vint à l'hôtel Philippe d'Artevelle et s'enclouy (enferma) en une chambre avecques lui, et lui demanda des nouvelles et comment ils avoient exploité. Philippe lui dit, qui rien ne lui vout (voulut) céler: « Par ma foi, Piètre, à ce que monseigneur de Flandre a répondu par ceux de son conseil que il avoit envoyés à Tournay, il ne prendra en la ville de Gand âme du monde à merci, non plus l'un que l'autre. » — « Par ma foi, répondit Piètre Dubois, il a droit, et est bien conseillé de tenir ce propos et de ainsi répondre, car tous y sont participants autant bien l'un que l'autre. Or suis-je

venu à mon entente (but) et à celle de mon bon maître Jean Lyon qui fut, car la ville est si entoilliée (embarrassée) que on ne la sçait par quel coron (coin) destoillier (débrouiller). Or nous faut prendre le frein aux dents: or verra-t-on où les sages et les hardis sont. Dedans briefs jours la ville de Gand sera la plus honorée ville des chrétiens, où la plus abatue: à tout le moins si nous mourons en cette querelle, ne mourrons-nous pas seuls: or pensez ennuit (cette nuit) Philippe, comment vous leur pourrez faire relation demain de ce parlement qui a été à Tournay, par telle manière que toutes gens se contentent de vous; car vous êtes grandement en la grâce du peuple par deux voies: l'une si est pour la cause du nom que vous portez, car moult aimèrent jadis en cette ville Jacquemart d'Artevelle votre père; et l'autre est que vous les appelez doucement et sagement, si comme ils le disent communaulment (communément) parmi la ville: pourquoi ils vous croiront pour vivre et pour mourir de tout ce que vous leur remontrerez et que en fin de conseil vous leur direz. Pour le meilleur j'en ferois ainsi. Pourtant faut-il que vous ayez avis bon et sûr de remonter paroles où vous ayez honneur au tenir. » — « Piètre, dit Philippe, vous dites vérité, et je pense tellement à parler et à remonter les besognes de Gand que entre nous qui en sommes gouverneurs à présent et capitaines y mourrons ou vivrons en honneur. » Il n'y ot (eut) pour cette nuit plus dit ni fait; mais prirent congé l'un de l'autre: Piètre Dubois retourna en son hôtel et Philippe demeura au sien; ainsi se passa cette nuit.

CHAPITRE CLIII.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE RECORDA A CEUX DE GAND LA FINALE CONCLUSION OU LE COMTE LEUR SEIGNEUR ÉTOIT ARRÊTÉ; ET COMMENT LES GANTOIS CONCLURENT DE COMBATTRE LEUR SEIGNEUR.

Vous devez sçavoir et croire véritablement que quand ce jour désiré fut venu que Philippe d'Artevelle dut généralement recorder les nouvelles telles que rapportées avoient été du parlement de Tournay, toutes gens de la ville de Gand se trahirent (rendirent) au marché des denrées: et fut par un mercredi au matin. Du peuple qui étoit là assemblé fut le marché tout plein.

Droit à neuf heures Philippe d'Artevelle, Piètre Dubois, Piètre du Nuitre, François Acreman (Ackerman) et les capitaines vinrent: si entrèrent en la halle et montèrent à mont. Adonc se montra Philippe aux fenêtrés, qui commença à parler et dit: « Bonnes gens de Gand, il est bien voir (vrai) que à la prière de très honorée et haute et noble dame, madame de Brabant et de nos chers et nobles seigneurs, monseigneur le duc Aubert bail de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et de monseigneur l'évêque de Liège, un parlement fut assigné et accordé à être à Tournay les jours passés; et là devoit être personnellement monseigneur de Flandre, et

l'avoit certifié aux dessus dits, lesquels s'en sont grandement acquittés; car ils ont là envoyé notablement de leurs plus sages et spéciaux consaulx (conseillers) chevaliers et bourgeois des bonnes villes, eux, et nous de par la ville de Gand. Nous et eux fumes là et avons été tous les jours attendants monseigneur de Flandre qui point n'y est venu ni apparu. Et quand on vit que point n'y venoit, ni apparoît, ni envéoit (envoyoit), trois chevaliers des trois pays et six bourgeois des bonnes villes se travaillèrent tant pour l'amour de nous que ils allèrent à Bruges; et là trouvèrent monseigneur qui leur fit bonne chère, si comme ils disent, et les ouït volontiers parler. Il répondit à leurs paroles et dit que, pour l'honneur de leurs seigneurs et de sa belle-sœur madame de Brabant, il enverroit de son conseil à Tournay dedans cinq ou six jours gens si bien fondés de par lui qu'ils diroient et remontreroient pleinement son intention et ce que arrestéement (décidément) il en feroit. Ils n'en purent avoir autre réponse. Bien leur suffisit (suffit), ils retournèrent. Au jour que monseigneur leur assigna si vinrent à Tournay de par lui le sire de Ramsefliez, le sire de Gruthuse, messire Jean Villains et le prévôt de Harlebecque. Ceux remontrèrent moult bellement la volonté et le certain arrêt de cette guerre et comment la paix peut être entre monseigneur et la ville de Gand: il veut, et déterminément il dit, que autre chose n'en fera, que tout homme de la ville de Gand, excepté les prélats de l'église et les religieux, dessus l'âge de quinze ans et dessous l'âge de

soixante ans, soient tous nuds en leurs linges robes, nuds chefs et nuds pieds, et la hart au col, vuident de la ville de Gand et voisent (aillent) jusques à Douze (Dienze) et outre ens (dans) ès plains (plaines) de Burlesquans (Burlscamp); et là trouveront monseigneur de Flandre et ceux que il lui plaira là amener. Et quand il nous verra en ce parti, tous à genoux et mains jointes criant merci, il aura pitié et compassion de nous, s'il lui plaît. Mais je ne puis voir ni entendre par la relation de son conseil que il n'en convienne mourir honteusement par punition de justice et de prison la greigneur (majeure) partie du peuple qui là sera venu en ce jour. Or regardez si vous voulez venir à paix par ce parti. »

Quand Philippe ot (eut) parlé, ce fut grand'pitié de voir hommes, femmes et enfants pleurer et tordre leurs poings, pour l'amour de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris et de leurs voisins. Après ce tourment de noise Philippe d'Artevelle reprit la parole et dit: « Or, paix, paix! » Ot on se tut. Si très tôt comme il recommença à parler, il dit: « Bonnes gens de Gand, vous êtes en cette place là greigneur (majeure) partie du peuple de Gand ci-assemblée, si avez ouï ce que j'ai dit: si n'y vois autre remède ni pourvéance nulle que brief conseil: car vous sçavez comme nous sommes menés et étreints de vivres; et il y a tels trente mille têtes en cette ville qui ne mangèrent de pain, passé a quinze jours. Si nous faut faire de trois choses l'une: la première si est que nous nous enclouons (enfermions) en cette ville et enterrons toutes nos portes, et nous

confessions à nos loyaux pouvoirs, et nous boutons ens (dans) ès églises et ès moûtiers et là mourons confez (confessés) et répentants comme gens martyrs, de quoi on ne veut avoir nulle pitié. En cet état Dieu aura merci de nous et de nos âmes; et dira-t-on par tout où les nouvelles en seront ouïes et sçues que nous sommes morts vaillamment et comme loyaux gens. Ou nous nous mettons tous en tel parti que hommes, femmes et enfants allons crier merci, les hars au col, nuds pieds et nuds chefs, à monseigneur de Flandre. Il n'a pas le cœur si dur ni si hautain que quand il nous verra en tel état, que il ne se doie (doive) humilier et amollir, et de son poure (pauvre) peuple il ne doie (doive) avoir merci. Et je, tout premier, pour lui ôter de sa félonnie, présenterai ma tête; et vueil (veux) bien mourir pour l'amour de ceux de Gand. Ou nous élisions en cette ville cinq ou six mille hommes des plus aidables et les mieux armés et le allons quérir hâtivement à Bruges et le combattre. Si nous sommes morts en ce voyage ce sera honorablement, et aura Dieu pitié de nous, et le monde aussi, et dira-t-on que vaillamment et loyalement nous avons soutenu et parmaintenu notre querelle. Et si en cette bataille Dieu a pitié de nous, qui anciennement mit puissance en la main de Judith, si comme nos pères le nous recordent, qui occit Olofernes qui étoit dessous Nabucodonosor, duc et maître de sa chevalerie, parquoi les Assiriens furent déconfits, nous serons le plus honoré peuple qui ait régné puis les Romains. Or regardez laquelle des trois choses vous voulez tenir; car l'une des trois faut-il faire. »

Adonc répondirent ceux qui le plus prochains de lui étoient et qui le mieux sa parole ouïe avoient: « Ha, cher sire, nous avons tous en Gand grand' fiance en vous que vous nous conseillerez: Si nous dites lequel nous ferons. » — « Par ma foi, dit Philippe, je conseille que nous allions tous à main armée devers monseigneur: nous le trouverons à Bruges, et lors quand il saura notre venue, il istra (sortira) contre nous et nous combattra; car l'orgueil de ceux de Bruges qui nous heent (haïssent) et de ceux qui sont avecques lui, et lesquels nuit et jour l'informent sur nous, lui conseilleront de nous combattre. Si Dieu ordonne par sa grâce que, la place nous demeure et que nous déconfissions nos ennemis, nous serons recouvrés à tous jours mais et les plus honorés gens du monde; et si nous sommes déconfits, nous mourrons honorablement et aura Dieu pitié de nous; et parmi tant le demeurant de Gand se passera; et en aura merci le comte notre sire. »

A ces paroles répondirent-ils tous d'une voix: « Nous le voulons ni autrement ne finirons. »

Lors répondit Philippe: « Or, beaux seigneurs, puisque vous êtes en cette volonté, or retournez en vos maisons et appareillez vos armures; car demain, de quelque heure du jour, je vueil (veux) que nous partons de Gand et en allons à Bruges: car le séjour ici ne nous est point profitable. Dedans cinq jours nous saurons si nous vivrons à honneur, ou nous mourrons à danger, et je enverrai les connétables des parroches (paroisses) de maison en maison pour prendre et élire les plus aidables et les mieux armés. »

CHAPITRE CLIV.

COMMENT LES GANTOIS PARTIRENT DE GAND ET CHEMINÈRENT JUSQUES A UNE LIEUE DE BRUGES, ATTENDANTS LEURS ENNEMIS.

Sur cet état se départirent toutes gens de la ville de Gand, qui en ce parlement avoient été, du marché des denrées, et retournèrent en leurs maisons: et se appareilla chacun en droit lui de ce que à lui appartenoit. Et tinrent ce mercredi leur ville si close que oncques homme ni femme n'y entra ni n'en issit (sortit) jusques au jeudi à heure de relevée, que ceux furent tous prêts qui partir devoient. Et furent environ cinq mille hommes et non plus; et chargèrent environ deux cents chars de canon et d'artillerie, et sept chars seulement de pourvéances, cinq de pain cuit, et deux chars de vins; et tout partout n'en y avoit que deux tonneaux, ni rien ne demouroit en la ville. Or regardez comment ils étoient étreints et menés. Au département et au prendre congé c'étoit une grand'pitié de voir ceux qui demouroient et ceux qui s'en alloient, et disoient le demeurant: « Bonnes gens, vous véez (voyez) bien à votre département quelle chose vous laissiez derrière; n'ayez nulle espérance de retourner si ce n'est à votre honneur; car vous ne trouverez rien; et si-tôt que orrons (entendrons) nouvelles si vous êtes

morts ou déconfits, nous bouterons le feu en la ville et nous détruirons nous-mêmes ainsi que gens désespérés. »

Ceux qui s'en alloient disoient, en eux confortant: « De tout ce que vous dites vous parlez bien; priez Dieu pour nous; nous avons espoir qu'il nous aidera et vous aussi avant notre retour. »

Ainsi se départirent ces cinq mille hommes de Gand et leurs petites pourvéances et s'en vinrent ce jeudi loger et gésir (coucher) à une lieue et demie de Gand, et n'amendrèrent (diminuèrent) de rien leurs pourvéances, mais se passèrent de ce que ils trouvèrent sur le pays. Le vendredi tout le jour ils cheminèrent, et encore n'atouchèrent de rien à leurs pourvéances, et trouvèrent les fourriers aucune chose sur le pays, dont ils passèrent le jour. Et vinrent ce vendredi loger à une grand'lieue près de Bruges; et là s'arrêtèrent et prirent place à leur avis pour attendre leurs ennemis. Et avoient au devant de eux un grand flaschier (étang) plein d'eau dormante; de cela se fortifièrent-ils à l'une des parts et à l'autre lez (côté) de leurs charrois; et passèrent ainsi cette nuit.

Quand ce vint le samedi au matin il fît moult bel et moult clair; car ce fut le jour Sainte-Hélène et le tiers jours du mois de mai; et ce propre jour siéd la fête et la procession de Bruges; et à ce jour avoit là plus de peuple à Bruges, étrangers et autres, pour la cause de la solemnité de la fête et procession, qu'il n'eut eu toute l'année. Nouvelles vinrent tout en hâte à Bruges en disant: « Vous ne sçavez

quoi? Les Gantois sont venus à notre procession. » Adonc vissiez en Bruges grands murmures et gens réveiller et aller de rue en rue et dire l'un à l'autre: « Et quelle chose attendons-nous que nous ne les allons combattre? » Quand le comte de Flandre qui se tenoit en son hôtel en fut informé, si lui vint à grand' merveille et dit: « Vela (voilà) folles gens et outrageux; la male meschance les chasse bien; de toute la compagnie jamais pied ne retournera: or aurons-nous maintenant fin de guerre. » Adonc ouït le comte sa messe. Et toudis (toujours) venoient chevaliers de Flandre, de Hainaut et d'Artois, qui le servoient, devers lui pour sçavoir quelle chose il voudroit faire. Ainsi comme ils venoient il les recueilloit bellement et leur disoit: « Nous irons combattre ces méchants gens. Encore sont-ils vaillants, disoit le comte, ils ont plus cher mourir par épée que par famine. »

Adonc fut conseillé qu'on enverroit trois hommes d'armes chevaucher sur les champs pour aviser le convenant (arrangement) de ceux de Gand, comment ils se tenoient, ni quelle ordonnance ils avoient. Si y furent du maréchal de Flandre ordonnés trois vaillants hommes d'armes écuyers, pour les aller aviser, Lambert de Lambres, Damas de Bussi et Jean du Bourg; et partirent tous trois de Bruges et prirent les champs, montés sur fleurs de coursiers, et chevauchèrent vers leurs ennemis.

Entrementes (pendant) que ces trois faisoient ce dont ils étoient chargés, s'ordonnèrent en Bruges

toutes manières de gens en très grand' volonté que pour issir (sortir) et venir combattre les Gantois desquels je parlerai un petit et de leur ordonnance.

Ce samedi au matin Philippe d'Artevelle ordonna que toutes gens se mesissent (missent) envers Dieu en dévotion et que messes fussent en plusieurs lieux chantées; car il y avoit là en leur compagnie des frères religieux; et aussi que chacun se confessât et adressât à son loyal pouvoir; et se missent en état dû ainsi que gens qui attendent la grâce et la miséricorde de Dieu. Tout ce fut fait; on célébra en l'ost en sept lieux messes, et en chacune messe ot (eut) sermon, lesquels sermons durèrent plus de heure et demie. Et là leur fut remontré par ces clerks, frères mineurs et autres, comment ils se figuroient (comparoient) au peuple d'Israel que le roi Pharaon de Égypte tint long-temps en servitude; et comment depuis par la grâce de Dieu ils en furent délivrés et menés en terre de promesse par Moïse et Aaron, et le roi Pharaon et les Égyptiens morts et périés. « Ainsi, bonnes gens, disoient ces frères prêcheurs en leurs sermons, êtes-vous tenus en servitude par votre seigneur le comte de Flandre et vos voisins de Bruges devant laquelle ville vous êtes tenus et arrêtés et serez combatus, il n'est mie doute; car vos ennemis en sont en grand' volonté qui petit (peu) admirent votre puissance. Mais ne regardez pas à cela; car Dieu qui tout peut et sait et connoît aura merci de vous. Et ne pensez point à chose que vous ayez laissé der-

rière; car vous sçavez bien que il n'y a nul recouvrer (remède) si vous êtes déconfits. Vendez-vous bien et vaillamment et mourez, si mourir convient, honorablement, et ne vous ébahissez point si grand peuple ist (sort) de Bruges contre vous; car la victoire n'est pas au plus grand nombre mais là où Dieu l'envoie et par sa grâce; et trop de fois on a vu par les Machabéens et par les Romains, que le petit peuple de bonne volonté et qui se confioit en la grâce de notre seigneur déconfisoit le grand peuple fier et orgueilleux par leur grand' multitude. Et en cette querelle vous avez bon droit et juste cause par trop de raison; si en devez être plus hardis et mieux confortés. »

De tels paroles et de plusieurs autres furent des frères prêcheurs ce samedi au matin les Gantois prêchés et admonestés; dont moult ils se contentèrent. Et se acommingèrent (communièrent) les trois parts de l'ost (armée) et furent tous en grand' dévotion, et montrèrent tous avoir grand cremeur (crainte) à Dieu.

CHAPITRE CLV.

COMMENT LES GANTOIS ÉTANT VENUS EN TOUT CINQ MILLE
LOGER AUPRÈS DE BRUGES FURENT ENVAHIS PAR LE
COMTE ET ASSAILLIS PAR LES BRUGUELINS (BRUGEOIS)
QUI SE DESROYÈRENT (ENFUIRENT) ET LEUR SEIGNEUR ;
ET EN TUANT ET CHASSANT REBOUTÈRENT LES GANTOIS
LEURS ENNEMIS JUSQUES AUX PORTES DE BRUGES.

APRÈS ces messes tous se mirent ensemble en un
mont ; et là monta Philippe d'Artevelle sur un
char, pour soi montrer à tous et pour mieux être
ouï. Et là de grand sentiment parla. Et leur re-
montra de point en point le droit que ils pensoient
avoir en cette querelle ; et comment par trop de
fois la ville de Gand avoit requis et crié merci en-
vers leur seigneur le comte ; et point n'y avoient
pu venir sans trop grand' confusion et dommage
de ceux de Gand. Or s'étoient-ils si avant traiz
(portés) et venus que reculer ils ne pouvoient, et
aussi au retourner, tout considéré, rien ils ne gagne-
roient ; car nulle chose derrière, fors que poureté
(pauvreté) et tristesse laissé ils n'avoient. Si ne de-
voit nul penser après Gand, ni à femme ni à en-
fants que il y eut fors que tant faire fors que l'hon-
neur fut leur ; et plusieurs belles paroles leur remon-
tra Philippe d'Artevelle : car moult bien fut enlan-
gagé, et moult bel sçavoit parler ; et bien lui ave-

noit; et sur la fin de sa parole il leur dit: « Beaux seigneurs, vous véez (voyez) devant vous toutes vos pourvéances. Si les veuillez bellement départir l'un à l'autre, ainsi comme frères, sans faire nuls outrages; car quand elles seront passées, il vous en faut conquerre des nouvelles, si vous voulez vivre. »

A ces paroles s'ordonnèrent-ils moult humblement, et furent les chars déchargés, et les sachiées (sacs) de pain données et départies par connétablies (compagnies) et les deux tonneaux de vin tournés sur les fonds. Là se déjeûnèrent-ils de pain et de vin raisonnablement, et en orent (eurent) pour l'heure chacun assez; et se trouvèrent après le déjeûner forts et de bonne volonté et en bon point et plus habiles et mieux aidants de leurs membres que adonc s'ils eussent plus mangé. Quand ce desjeun (déjeûner) dont ils faisoient dîner fut passé, ils se mirent en ordonnance de bataille et se quatirent tous entre leurs ribaudeaux ⁽¹⁾. Ces ribaudeaux sont brouettes hautes, bandées de fer, à (avec) longs picots de fer devant en la pointe, que ils seulent (ont coutume) par usage mener et brouetter avecques eux ⁽²⁾, et puis les arroutèrent (assemblèrent)

(1) C'étoit une espèce de machine de guerre usitée alors. On l'appeloit *Colubrina* ou *Ribaudequinus* et elle jetoit des pierres et des flèches. Pierre Fenin, G. Châtelain et Monstrelet se servent aussi de ce mot et disent que ce sont de petits charriots traînés par un cheval et sur lesquels étoient placés deux petits canons. (Voyez le suppl. du Glossaire de Ducange par Charpentier au mot *Ribauquinus*.) J. A. B.

(2) Je lis dans un autre manuscrit: « Iceux Ribauldequins sont trois ou quatre petits canons rangés de front sur hautes charrettes en manière de brouettes devant sur deux ou quatre roues bandées de fer atout (avec) longs piques de fer devant en la pointe. » J. A. B.

devant leurs batailles (rangs) et là dedans s'encloirent (enfermèrent).

En cet état les virent et trouvèrent les trois chevaucheurs du comte qui y furent envoyés pour aviser leur convenant (arrangement), car ils les approchèrent de si près que jusques à l'entrée de leurs ribaudeaulx: ni oncques les Gantois ne s'en murent; et montrèrent par semblant que ils fussent tous réjouis de leur venue.

Or retournèrent ces coureurs à Bruges devers le comte et le trouvèrent en son hôtel et grand' foison de chevaliers qui là étoient en attendant leur revenue pour ouïr nouvelles. Ils rompirent la presse et vinrent jusques au comte; et puis parlèrent tout haut, car le comte vout (voulut) que ils fussent ouïs des circonstants qui là étoient; et remontrèrent comment ils avoient chevauché si avant que les Gantois eussent bien trait (tiré) à eux, si traire vouldissent (eussent voulu); mais tout paisiblement ils les avoient laissé approcher; et comment ils avoient vu les bannières; et comment ils s'étoient respous (repus) et quatis (placés) entre leurs ribaudeaulx. « Et quelle quantité de gens, dit le comte, puent (peuvent)-ils bien avoir et être par avis? » Ceux répondirent au plus justement que ils purent, que ils étoient entre cinq et six mille. Adonc dit le comte: « Or tôt faites appareiller toutes gens, je les vueil (veux) aller combattre, ni jamais du jour ne partiront sans être combattus. » A ces paroles sonnèrent trompettes parmi Bruges, et s'armèrent toutes gens d'armes, et se assemblèrent sur le marché; et ainsi comme ils ve-

noient, ils se traioient (rendroient) et mettoient tous dessous leurs bannières, ainsi que par ordonnance et connétablie (compagnie) ils avoient eu d'usage.

Par devant l'hôtel du comte s'assemblèrent barons, chevaliers et gens d'armes. Quand tout fut appareillé, le comte fut apprêté et s'en vint au marché et vit grand' foison de peuple rangé et ordonné; dont il se réjouit. Adonc commanda-t-il à traire (marcher) sur les champs. A son commandement nul ne désobéit, mais se partirent tous de la place et se mirent au chemin par ordonnance, et se trahirent (rendirent) sur les champs, premièrement gens de pied, et les gens d'armes à cheval suivirent après.

Au vider de la ville de Bruges c'étoit grand'plaisance du voir; car bien étoient quarante mille têtes armées. Et ainsi tout ordonnément à pied et à cheval ils s'en vinrent assez près du lieu où les Gantois étoient, et là s'arrêtèrent. A cette heure quand le comte de Flandre et ses gens vinrent il étoit haute remontée et le soulleil (soleil) s'en alloit tout jus (descendant). Bien étoit qui disoit au comte: « Sire, vous véez (voyez) vos ennemis; ils ne sont au regard de nous que une poignée de gens; ils ne puent (peuvent) fuir: ne les combattez meshuy (aujourd'hui); attendez jusques à demain que le jour venra (viendra) sur nous. Si verrons mieux quelle chose nous devons faire; et si seront plus affoiblis; car ils n'ont rien que manger. » Le comte s'accordoit assez à ce conseil et eut volontiers vu que on eut ainsi fait; mais ceux de Bruges par

grand orgueil étoient si chauds et si hâtés de eux combattre que ils ne vouloient nullement attendre; et disoient que tantôt les auroient déconfits et puis retourneroient en leur ville. Nonobstant ordonnance de gens d'armes, car le comte en avoit la grand' foison plus de huit cents lances chevaliers et écuyers, ceux de Bruges approchèrent et commencèrent tout de pied à traire (tirer) et à jeter de canons; et tournèrent autour de ce flaschier (étang) et mirent à ceux de Bruges le soleil en l'œil, qui moult les gréva; et entrèrent en eux en écriant: Gand!

Sitôt que ceux de Bruges ouïrent la voix de ceux de Gand et les canons descliquier (décharger), et que ils les virent venir de front pour eux assaillir âprement, comme lâches gens et pleins de faux et mauvais courage et convenant (arrangement), ils s'ouvrirent tous et laissèrent les Gantois entrer en eux sans défense, et jetèrent leurs bâtons jus et tournèrent le dos.

Les Gantois qui étoient forts et serrés et qui conurent bien que leurs ennemis étoient déconfits, commencèrent à abattre et à ruer jus (à bas) devant eux à deux côtés et à tuer gens, et toujours à aller devant eux, sans point dérouter, et le bon pas; et à crier: «Gand, Gand!» Et à dire entre eux; «Avant, avant! Suivons chaudement nos ennemis; ils sont déconfits, et entrons en Bruges avec eux: Dieu nous a ce jour regardés en pitié.» Et ainsi firent-ils tous; ils poursuivirent ceux de Bruges âprement, et là où ils les aconsuivoient (atteignoient), ils les abattoient

et occioient (tuoient), ou sur eux ils passoient, car point n'arrêtoient; ni de leur chemin il n'issoient (sortoient) et ceux de Bruges, ainsi que gens déconfits, fuyoient. Si vous dis que en cette chasse il en y ot (eut) moult de morts, de meshangniés (blessés), et d'abattus; car entre eux point de défense ils n'avoient; ni oncques si méchants gens ne furent que ceux de Bruges étoient ni qui plus lâchement et recreanment (mollement) se maintinrent, selon le grand bobant (orgueil) que au venir sur les champs fait ils avoient. Et veulent les aucuns dire et supposer par imagination que il y avoit trahison; et les autres disent que non ot (eut), fors poure (pauvre) défense et infortune qui chut (tomba) sur eux.

Quand le comte de Flandre et les gens d'armes qui étoient sur les champs virent le poure (pauvre) arroy de ceux de Bruges, et comment de eux-mêmes ils s'étoient déconfits, ni point de recouvrer ils n'y véoient; car chacun qui mieux mieux fuyoit devant les Gantois; si furent tous ébahis et épouvantés de eux-mêmes et se commencèrent aussi à dérouter et à sauver et à fuir l'un çà, l'autre là. Il est bien voir (vrai) que si ils eussent point vu de bon convenant (ordre) ni d'arrêt de retour à ceux de Bruges sur ceux de Gand, ils eussent bien fait aucun fait d'armes et ensonnié (harassé) les Gantois; parquoi espoir (peut-être) ils se fussent recouvrés. Mais nenni; il n'en véoient point; mais s'enfuioient vers Bruges, qui mieux mieux: ni le fils n'attendoit point le père, ni le père l'enfant. Adonc se déroutèrent aussi ces gens d'armes et ne tinrent point d'ar-

roy, et n'eurent les plusieurs talent de traire (marcher) vers Bruges; car la foule et la presse étoit si très grande sur les champs et sur le chemin en venant à Bruges que grand hideur (pitié) étoit à voir et de ouïr les navrés et les blessés plaindre et crier; et les Gantois aux talons de ceux de Bruges crier: « Gand, Gand! » Et abattre gens et passer outre sans arrêter.

Le plus de ces gens d'armes ne se fussent jamais boutés en ce péril: mêmelement le comte fut conseillé de retraire (retirer) vers Bruges et de entrer des premiers en la porte et de faire garder la porte ou clorre (fermer), parquoi les Gantois ne l'efforçassent et fussent seigneurs de Bruges. Le comte de Flandre qui ne véoit point de recouvrer (remède) de ses gens sur les champs, et que chacun fuyoit et que jà étoit toute noire nuit, crut ce conseil et prit ce chemin et fit sa bannière chevaucher devant lui; et chevaucha tant que il vint à Bruges et entra en la porte auques (aussi) des premiers, espoir (peut-être) lui quarantième, ni à (avec) plus ne se trouva-t-il. Adonc ordonna-t-il gens pour garder la porte et pour clorre si les Gantois venoient; et puis chevaucha le comte vers son hôtel et envoya par toute la ville gens, et fit commandement que chacun, sur la tête à perdre, se trahit (rendit) sur le marché. L'intention du comte étoit telle que de recouvrer la ville par ce parti; mais non fit, si comme je vous recorderai en suivant.

CHAPITRE CLVI.

COMMENT LE COMTE LOUIS DE FLANDRE CUIDANT GARDER BRUGES CONTRE LES GANTOIS FUT EN GRAND PÉRIL; ET COMMENT LE COMTE SE ESSEULA. (CACHA SEUL).

ENTREMENTES (pendant) que le comte étoit en son hôtel et que il envoyoit les clerks des doyens des métiers de rue en rue pour faire tous hommes traire (aller) sur le marché et garder la ville, les Gantois qui poursuivoient âprement leurs ennemis vinrent de bon pas et entrèrent en la ville de Bruges avecques ceux de la ville proprement; et le premier chemin que ils firent, sans retourner çà ni là, ils s'en allèrent sur le marché tout droit, et là se rangèrent et s'arrêtèrent. Messire Robert Mareschaut, un chevalier du comte, avoit été envoyé à la porte pour sçavoir comment on s'y maintenoit, entremettes (pendant) que le comte faisoit son mandement pour aider recouvrer la ville; mais il trouva que la porte étoit volée hors des gonds et que les Gantois en étoient maîtres; et proprement il trouva de ceux de Bruges qui là étoient qui lui dirent: « Robert, Robert, retournez et vous sauvez si vous pouvez; car la ville est conquise de ceux de Gand. » Adonc retourna le chevalier au plutôt qu'il put devers le comte qui se partoît de son hôtel tout à cheval et grand' foison de fallots devant lui, et s'en venoit sur

le marché: si lui dit le chevalier ces nouvelles. Nonobstant ce, le comte qui vouloit tout recouvrer s'en vint sur le marché; et si comme il y entroit à (avec) grand'foison de fallots, en écriant: « Flandre, au Lyon, au comte! » Ceux qui étoient à son frein et devant lui regardèrent et virent que toute la place étoit chargée de Gantois. Si lui dirent: « Monseigneur, pour Dieu retournez, si vous allez plus avant, vous êtes mort ou pris de vos ennemis au mieux venir; car ils sont tous rangés sur le marché et vous attendent. » Et ceux lui disoient voir (vrai), car les Gantois disoient jà, si très tôt que ils virent naître de une ruelle les fallots: « Véez ci (voici) monseigneur, véez ci le comte; il vient entre nos mains. » Et avoit dit Philippe d'Artevelle et fait dire de rang en rang: « Si le comte vient sur nous, gardez-vous bien que nul ne lui fasse mal; car nous l'emmenerons vif et en santé à Gand; et là aurons nous paix à notre volonté. » Le comte qui venoit et qui cuidoit (croyoit) tout recouvrer encontra assez près de la place où les Gantois étoient tous rangés, de ses gens qui lui dirent: « Ha! monseigneur, n'allez plus avant; car les Gantois sont seigneurs du marché et de la ville et si vous entrez au marché, vous êtes mort, et encore en êtes-vous en aventure; car jà vont grand'foison de Gantois de rue en rue quérant (cherchant) leurs ennemis; et ont même-ment de ceux de Bruges assez en leur compagnie qui les mènent d'hôtel en hôtel querre (chercher) ceux que ils veulent avoir; et êtes tout ensoigné (embarrassé) de vous sauver: ni par nulles des portes

vous ne pouvez issir (sortir) ni partir que vous ne soyez ou mort ou pris; car les Gantois en sont seigneurs: ni à votre hôtel vous ne pouvez retourner; car ils y vont une grande route (troupe) de Gantois.»

Quand le comte entendit ces nouvelles si lui furent très dures; et bien y ot (eut) raison; et se commença grandement à ébahir et à imaginer le péril où il se véoit. Si crut conseil de non aller plus avant et de lui sauver s'il pouvoit; et fut tantôt de soi-même conseillé. Il fit éteindre tous les fallots qui là étoient et dit à ceux qui de-lez (près) lui étoient: « Je vois bien que il n'y a point de recouvrier (remède), je donne congé à tout homme, et que chacun se sauve qui peut ou sait. » Ainsi comme il ordonna il fut fait: les fallots furent éteints et jetés parmi les rues; et tantôt s'espardirent (enfuièrent) ceux qui là étoient. Le comte se tourna en une ruelle et là se fit désarmer par un sien varlet et jeter toutes ses armures à val, et vêtit la houppelande de son varlet; et puis lui dit: « Va-t-en ton chemin et te sauves si tu pues (peux); aie bonne bouche; si tu eschiés (tombes) ès mains de mes ennemis et on te demande de moi, garde-toi que tu n'en dises rien. » Cil (celui-ci) répondit: « Monseigneur, pour mourir non ferais-je. » Ainsi demeura le comte de Flandre tout seul; et pouvoit adonc dire que il se trouvoit en grand péril et en grand' aventure; car si à cette heure par aucune infortunité il fut échu ès mains des routiers qui à val Bruges alloient, et qui les maisons cherchoient et les amis du comte occioient

(tuoient), ou au marché les amenoient, et là tantôt devant Philippe d'Artevelle et les capitaines ils étoient morts et écervellés, sans nul moyen ni remède il eut été mort. Si fut Dieu proprement pour lui quand de ce péril il le délivra et sauva; car oncques en si grand péril en devant n'avoit été, ni ne fut depuis; si comme je vous recorderai présentement.

CHAPITRE CLVII.

COMMENT LE COMTE LOUIS DE FLANDRE FUT PRÉSERVÉ
D'UN GRAND PÉRIL EN LA MAISON D'UNE PAUVRE FEMME
A BRUGES QUI BONNE LUI FUT.

TANT se démena à cette heure, environ mie-nuit ou un peu outre, le comte de Flandre par rues et par ruelles que il le convint entrer dedans aucun hôtel, autrement il eut été trouvé et pris des routiers de Gand et de Bruges aussi qui parmi la ville l'alloient incessamment cherchant. Et entra en l'hôtel d'une pauvre femme; ce n'étoit pas hôtel de seigneur, de salles, de chambres ni de palais; mais une pauvre maisonnelle (maisonnette) enfumée, aussi noire que airement pour la fumée des tourbes, qui s'y ardoient (brûloient); et n'y avoit en cette maison fors le bouge devant et une pauvre couste (couverture) de vieille toile enfumée pour étuver (couvrir) le

feu; et par dessus un pauvre solier (grenier) auquel on montoit par une échelle de sept échelons: en ce solier (grenier) avoit un pauvre litteron où les enfants de la pauvre femme gissoient.

Quand le comte fut tout tremblant et tout ébahi entré en cette maison, il dit à la femme qui étoit toute effrayée: « Femme, sauve-moi, je suis ton sire le comte de Flandre: mais maintenant me faut mussier (cacher); car mes ennemis me chassent; et du bien que tu me feras je te rendrai le guerredon (récompense). » La pauvre femme le reconnut assez; car elle avoit été par plusieurs fois à l'aumône à sa porte: si l'avoit vu aller et venir ainsi que un seigneur va en ses déduits; et fut tantôt avisée de répondre: dont Dieu aida le comte; car elle ne pouvoit si peu détrier (différer) que on eut trouvé le comte devant le feu parlant à elle: « Sire, montez à mont en ce solier (grenier) et vous boutez dessous un lit où mes enfants dorment. » Il le fit; et entremettes (cependant) la femme s'ensonnia (occupa) entour le feu et à un autre petit enfant qui gissoit en un repos (berceau).

Le comte de Flandre entra en ce solier (grenier) et se bouta au plus bellement et souef (doucement) que il put entre la couste (couverture) et le feure (paillasse) de ce pauvre litteron et là se quati (cacha) et fit le petit; et faire lui convenoit.

Et vééz ci (voici) ces routiers de Gand qui rou-toient qui entrèrent en la maison de cette pauvre femme, et avoient, se disoient les aucuns de leur route (troupe), vu entrer un homme dedans. Ils

trouvèrent cette pauvre femme séant à son feu qui tenoit son enfant. Tantôt ils lui demandèrent : « Femme, où est un homme que nous avons vu entrer céans et puis l'huis (porte) reclorre (refermer. » — « Par ma foi, dit-elle, je ne vis huy (aujourd'hui) de cette nuit homme entrer céans; mais j'en issis (sortis), n'a pas grandement et jetai un petit d'eau et puis reclouy (refermai) mon huiz (porte), ni je ne le saurois où mucier (cacher), vous véez (voyez) tous les aiseiments de céans; véez (voyez) là mon lit, et là sus gissent mes enfants. »

Adonc prit l'un de eux une chandelle et monta à mont sur l'échelle et bouta la tête au solier (grenier), et n'y vit autre chose que ce pauvre litteron des enfants qui dormoient. Si regarda bien partout haut et bas. Adonc, dit-il à ses compagnons : « Allons, allons, nous perdons le plus pour le moins; la pauvre femme dit voir (vrai), il n'y a âme fors elle et ses enfants. »

A ces paroles issirent (sortirent)-ils hors de l'hôtel de la femme et s'en allèrent router autre part. Oncques puis nul n'y entra qui y voulsist (voulut) mal faire.

Toutes ces paroles avoit ouïes le comte de Flandre qui étoit couché et quati (caché) en ce pauvre litteron. Si pouvez imaginer que il fut adonc en grand effroi de sa vie. Quelle chose pouvoit-il lors dire, penser ni imaginer, quand matin il pouvoit bien dire : « Je suis un desgrands princes chrétiens du monde. » Et la nuit ensuivant il se trouvoit en

cette petitesse ? Il pouvoit bien dire et imaginer que les fortunes de ce monde ne sont pas trop stables. Encore grand heur pour lui quand il en put issir (sortir) sauve sa vie: toutefois cette dure et périlleuse aventure lui devoit bien être un grand miroir et dobst (dut) être toute sa vie. Nous lairons (laisserons) le comte de Flandre en ce parti et parlerons de ceux de Bruges; et comment les Gantois persévérèrent.

CHAPITRE CLVIII.

COMMENT CEUX DE GAND FIRENT GRANDS MURDRES (MEURTRES) ET DÉROBEMENTS EN BRUGES; ET COMMENT ILS REPOURVÈYRENT (REPOURVURENT) LEUR VILLE DE VIVRES QU'ILS PRIRENT AU DAM (DAMME) ET A L'ÉCLUSE.

FRANÇOIS Acreman (Ackerman) étoit l'un des plus grands capitaines des routiers et envoyé de par Philippe d'Artevelle et Piètre Dubois pour cerchier (chercher) et router (parcourir) la ville de Bruges et ils gardoient le marché et le gardèrent toute la nuit et à lendemain jusques à tant que ils se virent tous seigneurs de la ville. Bien étoit défendu à ces routiers que ils ne portassent nul dommage ni nul contraire aux marchands et bonnes gens étrangers qui pour ce temps étoient à Bruges; car ils n'avoient que faire de comparer (payer) leur guerre. Ce com-

mandement fut assez bien gardé, ni oncques François ni sa route ne firent mal ni dommage à nul homme étrange. La vindication étoit sçue et jetée des Gantois sur les quatre métiers de Bruges, couletiers (culottiers), virriers, (vitriers), bouchers et poissonniers, à tous occire quanques (tant que) on en trouveroit, sans nul déporter (épargner), pourtant (attendu) que ils avoient été de la faveur du comte et devant Audenarde et ailleurs. On alloit par ces hôtels querre (chercher) ces bonnes gens; et partout où ils étoient trouvés ils étoient morts sans merci. Celle nuit en y ot (eut) des occis plus de douze cents, que uns que autres, et faits plusieurs autres murders (meurtres), larcins et maufais (méfaits) qui point ne vinrent en connoissance; et moult de maisons et de femmes robées (volées) et pillées, violées et détruites, et des coffres effondrés, et tant fait que les plus pauvres de Gand furent tous riches.

Le dimanche au matin à sept heures vinrent les joyeuses nouvelles en la ville de Gand, que leurs gens avoient déconfit le comte et sa chevalerie et ceux de Bruges; et étoient par conquêt seigneurs et maîtres de Bruges. Vous pouvez bien croire et sçavoir que à ces nouvelles à Gand ce fut un peuple réjoui qui en grands trances et tribulation avoit été; et firent par les églises plusieurs processions et dévots oblations, en louant Dieu qui les avoit regardés en pitié et tellement reconfortés que envoyé victoire à leurs gens. Plus venoit le jour avant et plus leur venoient bonnes nouvelles; et étoient si

tresperciés (pénétrés) de joie, que ils ne savoient auquel entendre. Et je le dis pourtant (attendu) que si le sire de Harselles qui demeuré étoit à Gand eut pris ce dimanche ou le lundi en suivant trois ou quatre mille hommes d'armes et si s'en fut venu en Audenarde il eut eu la ville à sa volonté; car ceux d'Audenarde furent si ébahis, quand ces nouvelles leur vinrent, que à peine, pour la paour (peur) de ceux de Gand, que ils que vidoient leur ville pour aller tenir leurs bois ou eux retraire (retirer) en sauveté en Hainaut ou ailleurs, et en furent tous appareillés. Mais quand ils virent que ceux de Gand ne venoient point et que nulles nouvelles n'en avoient, ils recueillirent courage et confort en eux; et aussi trois chevaliers qui là étoient qui s'y boutèrent, messire Jean Bernage, messire Thierry d'Olbaing et messire Florens de Heulles. Ces trois chevaliers gardèrent, confortèrent et conseillèrent les gens d'Audenarde jusques à tant que messire Daniaulx (Daniel) de Hallewyn y vint depuis, qui y fut envoyé de par le comte, ainsi que je vous recorderai quand je serai venu jusques à là.

Oncques gens qui sont au dessus de leurs ennemis, ainsi que ceux de Gand furent adonc de ceux de Bruges, ne se portèrent ni passèrent plus bellement de ville que ceux de Gand firent de ceux de Bruges; car oncques ils ne firent mal à nul homme de menu peuple ou de métier, si il n'étoit trop vilainement accusé.

Quand Philippe d'Artevelle, Piètre Dubois et les capitaines de Gand se virent tout au-dessus de

la dite ville de Bruges et que tout étoit en leur commandement et obéissance, on fit un ban de par Philippe d'Artevelle et Piètre Dubois et les bonnes gens de Gand, que, sur la tête, toutes manières de gens se trahissent (rendissent) en leurs hôtels, et que nul ne pillât ni efforçât maison ni prenist (prît) rien de l'autrui s'il ne le payoit; et que nul ne se logeât au logement d'autrui; et que nul n'émût mêlée ni débat sans commandement; et tout sur la tête. Adonc fut demandé si on sçavoit que le comte étoit devenu. Les aucuns disoient qu'il étoit issu (sorti) de la ville dès le samedi; et les autres disoient que encore étoit-il à Bruges et repons (caché) quelque part où on le pourroit trouver. Les capitaines de Gand n'en firent compte; car ils étoient si réjouis de la victoire que ils avoient et de ce que au-dessus de leurs ennemis se véoient, que ils n'accomptoient mais rien à comte ni à baron ni à chevalier qui fut en Flandre; et se tenoient si grands que tout viendroit, se disoient-ils, en leur obéissance. Et regardèrent Philippe d'Artevelle et Piètre Dubois que quand ils se départirent de la ville de Gand ils l'avoient laissée si dégarnie et dépourvue de tous vivres tant que de vins et de blés il n'y avoit rien: si envoyèrent tantôt une quantité de leurs gens au Dam (Damme) et à l'Ecluse pour être seigneurs de ces villes et des pourvéances qui dedans étoient, et repourvoir la ville de Gand.

Quand ceux qui envoyés y furent vinrent au Dam (Damme) on leur ouvrit les portes; et furent tantôt la ville et les pourvéances mises en leur com-

mandement. Adonc furent traiz (portés) hors de ces beaux celliers au Damme tous les vins qui là étoient, de Poitou, de Gascogne, de la Rochelle et des lointaines marches, plus de six mille tonneaux et mis à voitures et à nefes, et envoyés à Gand par chars et par la rivière que on dit la Lieve. Et puis passèrent ces Gantois outre et s'en vinrent à l'Écluse, laquelle ville se ouvrit contre eux, et se mit en leur obéissance, et là trouvèrent-ils grand'foison de blés et de farines en tonneaux, en nefes et en greniers, de marchans étranges. Tout fut pris et mis en voiture et envoyé à Gand, tant par char comme par eau. Ainsi fut la ville de Gand rafraîchie et repourvue et délivrée de misère, par la grâce de Dieu. Autrement ne fut-ce pas; et bien en dobt (dut) aux Gantois souvenir que Dieu leur avoit aidé pleinement, quand cinq mille hommes tous affamés, avoient déconfit devant leurs maisons quarante mille hommes. Or se gardent de eux enorgueillir et leurs capitaines aussi; mais non feront: ils s'en orgueilleront tellement que Dieu se courroucera et leur montrera leur orgueil, avant que l'année soit hors, si comme vous orrez recorder en l'histoire plus avant, et pour donner exemple à toutes autres gens.

CHAPITRE CLIX.

COMMENT LE COMTE LOUIS DE FLANDRE ÉCHAPPA HORS DE BRUGES ET CHEMINA A PIED VERS LILLE; ET COMMENT EN MOULT DE LIEUX ON MURMUROIT SUR SON FAIT.

JE fus adoncques informé et je le veuil (veux) bien croire que le dimanche à la nuit le comte de Flandre issit (sortit) hors de la ville de Bruges; la manière, je ne le sçais pas, ni aussi si on lui fit voie aucune aux portes; je crois bien que ouil, mais il issit (sortit) tout seul et à pied, vêtu de une poure (pauvre) et simple houppelande. Quand il se trouva aux champs il fut tout réjoui, et pouvoit bien dire qu'il étoit issu (sorti) de grand péril; et commença à cheminer à l'aventure, et s'en vint dessous un buisson pour aviser quel chemin il tiendroit; car pas ne connoissoit le pays ni les chemins, ni oncques à pied ne les avoit allés. Ainsi que il étoit dessous le buisson et là quati (caché), il entendit et ouït parler un homme; et c'étoit un sien chevalier qui avoit épousée une sienne fille bâtarde, et le nommoit-on messire Robert Mareschaulx. Le comte le reconnut au parler. Si lui dit en passant: « Robert, es-tu là? » — « Oil, monseigneur, dit le chevalier, qui tantôt le reconnut au parler, vous m'avez fait huy beaucoup de peine à cerchier (chercher) autour de Bruges;

comment en êtes-vous issu (sorti)? » — « Allons, allons, dit le comte, Robin, il n'est pas maintenant temps de ici recorder ses aventures, fais tant que je puisse avoir un cheval, car je suis jà lassé d'aller à pied; et prends le chemin de Lille, si tu le scez (sçais). » — « Monseigneur, dit messire Robert, ouil, je le sçais bien. »

Adonc cheminèrent-ils cette nuit et lendemain jusques à prime ainçois (avant) que ils pussent recouvrer un cheval; et le premier que le comte ot (eut), ce fut une jument que ils trouvèrent chez un prud'homme en un village. Si monta le comte sus sans selle et sans pannel, et vint ainsi ce lundi au soir et se bouta par les champs au châtel de Lille. Et là s'en retournoient la greigneur (majeure) partie des chevaliers qui étoient échappés de la bataille de Bruges, et s'étoient sauvés au mieux qu'ils avoient pu, les aucuns à pied et les autres à cheval. Et tous ne tinrent mie ce chemin, et s'en allèrent les aucuns par mer en Hollande et en Zélande, et là se tinrent-ils tant qu'ils ouïrent nouvelles autres. Messire Guy de Ghistelles arriva à bon port; car il trouva en Zélande en une de ses villes le comte Guy de Blois qui lui fit bonne chère et lui départit largement de ses biens pour lui remonter et remettre en état et le retint de-lez (près) lui tant que il y volt (voulut) demeurer. Ainsi étoient desbaratés (défaits) reconfortés par les seigneurs de là où ils se trayoient (rendoient), qui en avoient pitié; et c'étoit raison, car noblesse et gentillesse doivent être aidées et conseillées par gentillesse.

Les nouvelles s'espardirent (répandirent) par trop de lieux et de pays de la déconfiture de ceux de Bruges et du comte leur seigneur; comment les Gantois les avoient déconfits. Si en étoient plusieurs manières de gens réjouis, et principalement communautés. Tous ceux des bonnes villes de Flandre et de l'évêché de Liège en étoient si liés (joyeux) que il sembloit proprement que la besogne fut leur. Aussi furent ceux de Rouen et de Paris si pleinement ils en osassent parler.

Quand pape Clément en ot (eut) les nouvelles, il pensa un petit et puis dit que cette déconfiture avoit été une verge de Dieu pour donner exemple au comte et que il lui envoyoit cette tribulation pour la cause de ce que il étoit rebelle à ses opinions. Aucuns autres grands seigneurs disoient en France et ailleurs que le comte ne faisoit que un petit à plaindre si ilavoit à porter et à souffrir; car il étoit si présomptueux que il ne prisoit ni aimoit nul seigneur voisin que il eut, ni roi de France ni autre, si il ne lui venoit bien à point; pourquoi ils le plaignoient moins de ses persécutions. Ainsi advint et que le vocable (proverbe) soit voir (vrai) que on dit, que à celui à qui il meschie (arrive mal) chacun lui mésoffre. Par spécial ceux de la ville de Louvain furent trop réjouis de la victoire des Gantois et de l'ennui du comte; car ils étoient en différend et en dur parti envers le duc Wincelant (Wenceslas) de Brabant leur seigneur qui les vouloit guerroyer et abattre leurs portes: mais or se tiendra-t-il mieux un petit en paix. Et disoient ainsi en la ville de

Louvain: « Si Gand nous étoit aussi prochaine, sans quelque entre deux, comme Bruxelles est, nous serions tous un eux avec nous et nous avecques eux. » De toutes leurs devises et paroles étoient informés le duc de Brabant et la duchesse; mais il leur convenoit cligner les yeux et baisser les têtes; car pas n'étoit heure de parler.

CHAPITRE CLX.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE ET LES GANTOIS MIRENT LA VILLE DE BRUGES ET LA PLUPART DE FLANDRE EN LEUR OBÉISSANCE; ET COMMENT AUDENARDE NE VOULT MIE OBÉIR AUX GANTOIS.

CEUX de Gand, eux étant maîtres et obéis entièrement à Bruges, y firent moult de nouvelletés; et avisèrent que ils abattroient au lez (côté) devers eux deux portes et les murs et feroient remplir les fossés afin que ceux de Bruges ne fussent jamais rebelles en eux; et quand ils s'en partiroient, ils emmeneroient cinq cents hommes, bourgeois de Bruges des plus notables, avec eux en la ville de Gand; parquoi ils fussent tenus en plus grand cremeur (crainte) et subjection.

Entrementes (pendant) que ces capitaines se tenoient à Bruges et que ils faisoient abattre portes et murs et remplir les fossés, ils envoyèrent à Ypres, à

Courtray, à Berghes, à Cassel, à Poperinghen, à Bourbourg et par toutes les villes et châtelleries de Flandre sur la marine (côte) et du Franc de Bruges que tous vinssent à obéissance à eux, et leur apportassent ou envoyassent les clefs des villes et des châteaux, en remontrant service, à Bruges. Tous obéirent, ni nul ne osa adonc contester: et vinrent tous à obéissance à Bruges à Philippe d'Artevelle et à Piètre Dubois. Ces deux senommoient et escrisoient (intituloient) souverains capitaines de tous, et par spécial Philippe d'Artevelle. Cil (celui-là) étoit qui le plus avant s'ensonnoit (occupoit) et se chargeoit des besognes de Flandre; et tant que il fut à Bruges il tint état de prince, car tous les jours par ses menestrels il faisoit sonner et corner devant son hôtel à ses dîners et à ses soupers; et se faisoit servir en vaiselle couverte d'argent, ainsi comme si il fut comte de Flandre; et bien pouvoit tenir cet état, car il avoit toute la vaisselle du comte, d'or et d'argent, et tous les joyaux, chambres et sommiers qui avoient été trouvés en l'hôtel du comte à Bruges; ni rien on ne avoit sauvé. Encore fut envoyée une route (troupe) de Gantois à Male, un très bel hôtel du comte, à demie lieue de Bruges. Ceux qui y allèrent y firent moult de desroys (désordres), car ils dérompirent tout l'hôtel et abattirent et effondrèrent les fonts où le comte avoit été baptisé; et mirent à voitures sur chars tout le bien, or et argent et joyaux, et envoyèrent tout à Gand.

Le terme de quinze jours, avoit allants et venants de Gand à Bruges et de Bruges à Gand, tous les

jours charriant deux cents chars qui menoient or, argent, vaisselle, draps, pennes (velours) et toutes richesses prises et levées à Bruges, de Bruges à Gand: ni du grand conquêt et pillage que Philippe d'Artevelle et les Gantois firent là en cette prise de Bruges, à peine le pourroit-on priser ni estimer, tant y orent (eurent)-ils grand profit.

Quand ceux de Gand eurent fait tout leur bon vouloir de la ville de Bruges, ils envoyèrent de la ville de Bruges à Gand cinq cents bourgeois des plus notables pour là demeurer en cause d'ôtagerie, et François Acreman (Ackerman) et Piètre du Murtre (Nuitre) mille de leurs hommes les envoyèrent; et demeura Piètre Dubois capitaine de Bruges tant que ces portes, ces murs et ces fossés fussent mis à uni. Et adonc se départit Philippe d'Artevelle à quatre mille hommes et prit le chemin de Ypres, et fit tant que il y parvint. Toute manière de gens issirent (sortirent) au devant de lui et le recueillirent aussi honorablement comme si ce fut leur seigneur naturel qui vint premièrement à terre; et se mirent tous en son obeissance; et renouvela mayeurs (maires) et échevins, et fit toute nouvelle loi; et là vinrent ceux des châteleries de outre Ypres, de Cassel, de Berghes, de Bourbourg, de Furnes et de Poperinghen qui se mirent en son obéissance, et jurèrent foi et loyauté à tenir ainsi comme à leur seigneur le comte de Flandre. Et quand il ot (eut) ainsi exploité et que il ot (eut) de tous l'assurance, et il ot (eut) séjourné à Ypres huit jours, il s'en partit et s'en vint à Courtray où il fut aussi reçu à

grand'joie; et se y tint cinq jours. Et envoya ses lettres et ses messages à la ville d'Audenarde, en leur mandant que ils vissent devers lui en obéissance; et que trop y avoient mis, quand ils véoient que tout le pays se tournoit avecques ceux de Gand, et ils demeuroient derrière; et que si ce ne faisoient, ils se pouvoient bien vanter que temprement (bientôt) ils auroient le siège, et que jamais ne se partiroit du siège si auroit la ville; et là mettroit à uni et à l'épée tout ce que ils trouveroient dedans.

Quand les nouvelles vinrent en Audenarde de par Philippe d'Artevelle, encore n'y étoit point venu messire Daniaulx (Daniel) de Hallewyn qui en cette saison en fut capitaine; et n'y étoient que les trois chevaliers dessus nommés qui répondirent chaudement qu'ils ne faisoient compte des menaces d'un varlet fils d'un brasseur de miel; et que l'héritage de leur seigneur le comte de Flandre ils ne pouvoient ni ne vouloient pas donner ni amoindrir; mais le défendroient et garderoient jusques au mourir.

Ainsi retourna le message à Courtray et recorda à Philippe d'Artevelle cette réponse.

Quand Philippe d'Artevelle ot (eut) ouï parler son messenger ainsi, que ceux de la garnison d'Audenarde ne faisoient nul compte de lui ni de ses menaces, il jura que, quoique il lui dût coûter ni au pays de Flandre, il ne entendroit jamais à autre chose si auroit pris et rué par terre toute la ville d'Audenarde, si grandement en fut courroucé; et disoit que de tout ce faire étoit bien en sa puissance, puisque le pays de Flandre étoit enclin à lui. Quand

il ot (eut) séjourné cinq ou six jours à Courtray, et il ot (eut) renouvelé la loi (magistrats) et de tous pris la féauté et hommage, aussi bien comme si il fut comte de Flandre, il s'en partit et s'en alla et retourna à Gand. A l'encontre de lui issit (sortit)-on à procession et à si grand'joie que le comte leur sire en son temps n'y fut point reçu si honorablement comme il fut à ce retour. Et l'adoroient toutes gens comme leur Dieu, pourtant (attendu) qu'il avoit donné le conseil dont leur ville étoit recouvrée en état et en puissance; car on ne vous pourroit mie dire la grand'foison de biens qui leur venoient par terre et par eau, de Bruges, de Damme et de l'Écluse. Un pain, n'avoit pas trois semaines, qui y valoit un vies (vieux) gros, n'y valoit que quatre mitres: le vin qui valoit vingt quatre gros n'y valoit que deux gros: toutes choses étoient en Gand à meilleur marché que à Tournay ou à Valenciennes. Philippe d'Artevelle enchargea un grand état de beaux coursiers et destriers avoir en son séjour, ainsi comme un grand prince; et étoit aussi étoffément dedans son hôtel que le comte de Flandre étoit à Lille; et avoit parmi Flandre ses officiers, baillifs et châtelains, receveurs et sergents, qui toutes les semaines apportoient la mise très grande à Gand devers lui, dont il tenoit son état. Et se vêtoit de sanguines ⁽¹⁾ et d'écarlattes et se fourroit de menus vairs ⁽²⁾, ainsi comme le duc de Brabant ou le

(1) Sorte d'étoffe de couleur sanguine. J. A. B.

(2) Étoffe ou fourrure dont les taches étoient très petites, de façon-

comte de Hainaut; et avoit sa chambre aux déniers (échiquier) très riche où on payoit ainsi comme le comte; et donnoit aux dames et aux damoiselles de grands dîners, soupers et banquets, ainsi comme avoit fait du temps passé le comte; et n'épargnoit non plus ni or ni argent que donc que il lui plût des nues; et s'escrisoit (intituloit) et nommoit en ses lettres, Philippe d'Artevelle Regard (gardien) de Flandre.

CHAPITRE CLXI.

COMMENT, PHILIPPE D'ARTEVELLE ÉTANT A GAND, FUT ENVOYÉ MESSIRE DANIEL DE HALLEWYN EN AUDENARDE POUR ÊTRE CAPITAINE, ET COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE L'ASSIÉGEA AVEC GRAND'QUANTITÉ DE GANTOIS.

OR a le comte de Flandre qui se tient au châtel de Lille assez à penser et à muser quand il voit son pays plus que oncques mais rebelle à lui et ne voit mie que de sa puissance singulière (seule) il le puisse recouvrer, car toutes les villes sont si en une unité et d'un accord que on ne les en peut jamais ôter, si ce n'est par trop grand'puissance: ni on ne parloit partout son pays de lui, non plus en lui honorant ni reconnoissant à seigneur, que d'oncques il n'eut été. Or lui revaudra l'alliance qu'il avoit au duc de

que l'on avoit peine à distinguer laquelle des couleurs étoit dominante.
(Voyez Roquefort.) J. A. B.

Bourgogne, lequel a sa fille pour femme, madame Marguerite dont il a deux beaux enfants, bien à point. Or est-il bien heureux que le roi Charles est mort et qu'il y a un jeune roi en France au gouvernement de son oncle le duc de Bourgogne qui le menera et ploiera du tout à sa volonté; car ainsi comme de l'osier que on ploye jeune autour de son doigt et quand elle est âgée on n'en fait pas la volonté, ainsi est-il du jeune roi de France, et sera si comme j'ai l'espoir; car il est de bonne volonté et si se désire à armer. Si le traïra à ce faire le duc de Bourgogne son oncle, quand il lui remontrera l'orgueil de Flandre et comment il est tenu de aider ses hommes quand leurs gens veulent user de rebellion. Mais le roi Charles, si supposent les aucuns, n'en eut rien fait, et si aucune chose en eut fait, il eût attribué la comté de Flandre, par quelque manière, au royaume de France et au domaine; car le comte de Flandre n'étoit pas si bien en sa grâce que il eut rien fait lui, si il ne sçut bien comment.

Nous nous souffrirons à parler de ces devises, tant que temps et lieu venra (viendra); et dirons que le comte de Flandre qui se tenoit à Lille depuis sa grand'perte que il ot (eut) à Bruges devant et dedans Bruges fit. Il entendit que messire Jean Bernage, messire Thierry d'Olbaing et messire Florens de Heulle tenoient la ville d'Audenarde et avoient tenue depuis la dure besogne de Flandre avenue devant Bruges; et bien sçavoit que ces trois chevaliers n'étoient pas forts assez pour résister contre la puissance de Flandre, si ils venoient là

pour mettre le siège. Ainsi on espéroit que aussi feroient ils hâtivement adonc pour rafraîchir la ville d'Audenarde et la pouvoir de toutes choses. Le comte appela messire Daniaulx (Daniel) de Hallewyn et lui dit : « Daniel, vous vous en irez en Audenarde, et je vous en fais capitaine et souverain, et aurez de votre route (troupe) cent et cinquante lances de bonnes gens d'armes et cent arbalétriers et deux cents gros varlets à lances et à pavois (boucliers). Si soignez de la garnison; car je la vous encharge féalement et la faites hâtivement pourvoir de bleds, d'avoines, de chairs salées et de vins par nos bons amis de Tournay : ils ne nous fauldront (manqueront) pas à ce besoin, selon notre espoir. » — « Monseigneur, répondit le chevalier, à votre ordonnance tout sera fait, et j'en prends le faix et la charge de la garde d'Audenarde, ni jà maux n'y aviendront par moi ni par ma deffaute. » — « Daniel, dit le comte, de ce suis je tout conforté. »

Ne demeura guères de temps puis ce que messire Daniaulx (Daniel) de Hallewyn, établi capitaine souverain de Audenarde, s'en vint, à (avec) toute charge que avoir devoit et qui baillée lui fut de par le comte, bouter dedans la ville d'Audenarde; dont ceux qui y étoient furent tous réjouis. Et y entrèrent le dix septième jour du mois de mai, et s'y tinrent toute la saison très honorablement ainsi que vous orrez recorder avant en l'histoire.

Avec messire Daniel de Hallewyn étoient de gens d'armes messire Louis et messire Gillebert de Lieureghien, messire Jean de Heule, messire Florens de

Heule, messire Blanchard de Calonne, le sire de Rassenghien, messire Gérard de Marqueillies, Lambert de Lambres, Enguerrand Zendequin, Morelet de Hallewyn, Hanglenardin et plusieurs autres chevaliers et écuyers de Flandre, d'Artois et de la châtellerie de Lille; et tant qu'ils se trouvèrent bien cent cinquante lances de bonnes gens d'armes hardis et entreprenants et tous reconfortés de attendre le siège. Messire Daniel de Hallewyn qui capitaine étoit ne vouloit en la ville d'Audenarde avecques lui fors toute fleur de gens d'armes; et bien y besognoit.

Quand Philippe d'Artevelle, qui se tenoit en Gand, entendit que ceux d'Audenarde étoient ainsi rafraîchis de gens d'armes et de pourvéances, si dit que il y pourverroit de remède, et que ce ne faisoit mie à souffrir; car c'étoit trop grandement au préjudice et au deshonneur du pays de Flandre que cette ville se tenoit ainsi: et dit qu'il y venroit (viendroit) mettre le siège et jamais ne s'en parti-roit si l'auroit abattue et morts tous ceux qui dedans étoient, chevaliers et autres. Adonc fit-il un mandement par tout le pays de Flandre que tous fussent venus et appareillés dedans le neuvième jour de juin devant Audenarde. Nul n'osa désobéir; tous s'appareillèrent des bonnes villes de Flandre et du Franc de Bruges et vinrent mettre le siège devant Audenarde et se étendirent par champset par prés et par marais, tout à l'euvron; et là étoit Philippe d'Artevelle, leur capitaine souverain par qui ils s'ordonnoient tous, qui tenoit grand état devant Aude-

narde. Adonc fit il une taille en Flandre, que chacun feu toutes les semaines paieroit quatre gros; si porteroit le riche le poure (pauvre). De cette taille acquit et assembla Philippe grand argent; car nul ni nulle n'étoit excusé ni déporté (dispensé) que il ne payât; car il avoit les sergents épars parmi Flandre, qui faisoient payer pauvres et riches, voulsissent (voulussent) ou non. Et disoit on que il y avoit au siège devant Audenarde, quand ils furent assemblés, du pays de Flandre plus de cent mille hommes. Et firent ces Flamands, au dessus d'Audenarde en l'Escaut, ficher et planter grands et gros merriens, parquoi point de navie de Tournay ne put venir en Audenarde. Et avoient en leur ost de toutes choses à plenté (quantité), halles de draps, de pelleteries, de mercerie, et marché tous les samedis; et leur apportoit on des villages environ toutes choses de douceurs, fruits, beurre, lait, fromages, poulailles et autres choses. En l'ost avoit tavernes et cabarets aussi bien et aussi plantureusement comme à Bruges ou à Bruxelles; et vins de Rhin, de Poitou, de France, Garnaches (Grenache), Malevoises (Malvoisie) et autres vins étrangers et à bon marché. Et pouvoit on aller, venir, passer et retourner parmi leur ost sauvement et sans péril, voire (même) ceux de Hainaut et de Brabant, d'Allemagne et du siège aussi; mais non ceux de France.

Quand messire Daniel de Hallewyn capitaine d'Audenarde entra premièrement en la ville, il fit toutes les pourvéances départir ouniement (ensemble), et donner à chacun, selon lui et sa

charge, sa portion; et renvoya tous les chevaux sur quoi ils étoient venus, et fit toutes les maisons près des murs abattre ou couvrir de terre, pour le trait du feu des canons, car ils en avoient en l'ost merveilleusement grand'foison; et fit toutes les femmes et les enfants et les autres menues gens loger es moûtiers, et plusieurs vider la ville; et ne demeura oncques chien en la ville que tous ne fussent morts ou jetés dedans les fossés ou en la rivière. Si vous dis que les compagnons qui là dedans étoient en garnison faisoient souvent de belles issues (sorties) du soir et du matin, et portoient à ceux de l'ost grand dommage. Et là avoit entre eux deux écuyers d'Artois, frères, Lambert de Lambres et Tristan. Ces deux par plusieurs fois y firent de grands appertises d'armes; et ramenoient souvent des pourvéances de l'ost, voulsissent (voulussent) ou non leurs ennemis, et aussi des prisonniers. Ainsi se tinrent ils tout l'été. Et étoit l'intention de Philippe d'Artevelle et de son conseil que ils seroient là tant que ils les affameroient, car à l'assaillir il leur coûteroit trop grandement de leurs gens; et firent ceux de Gand ouvrir, ordonner et charpenter à force sur le mont d'Audenarde un engin merveilleusement grand lequel avoit vingt pieds de large et vingt pieds jusques à l'étage et quarante pieds de long; et appeloit on cet engin un mouton, pour jeter pierres de faix dedans la ville et tout effondrer. Encore de rechef, pour plus ébahir ceux de la garnison d'Audenarde, ils firent faire et ouvrir une bombarde merveilleusement grande, laquelle avoit cinquante trois pouces

de bec, et jetoit carreaux merueilleusement grands et gros et pesants; et quand cette bombarde descli-quoit (déchargeoit) on l'ouoit (entendoit) par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et me-noit si grand'noise au descliquer que il sembloit que tous les diables d'enfer fussent au chemin. En-core firent faire ceux de Gand un engin et asseoir devant la ville qui jetoit croisseux de cuivre tout bouillant.

De tels engins de canons, de bombardes, de truies et de moutons se mettoient en peine ceux de Gand de adommager ceux d'Audenarde. Entre tout ce se confortoient bellement les compagnons qui dedans étoient, et remédioient à l'encontre et faisoient des issues (sorties) trois ou quatre fois la semaine; dont ils avoient plus d'honneur que de blâme, et aussi plus de profit que de dommage.

CHAPITRE CLXII.

COMMENT UN NOMBRE DE FLAMANDS PARTIRENT DU SIÈGE
DEVANT AUDENARDE, ET DES MAUX QU'ILS COMMIRENT
EN FLANDRE ET EN TOURNESIS.

ENTREMENTES (pendant) que on séoit devant Au-denarde se départirent bien onze cents hommes de l'ost et se avisèrent que ils iroient voir le pays et abattre et fuster (ravager) les maisons des chevaliers qui issus (sortis) de Flandre étoient et venus de-

meurer en Hainaut, en Brabant et en Artois, eux et leurs femmes et leurs enfants. Si accomplirent tout leurs propos, et firent ces routiers moult de desroys (désordres) parmi Flandre et ne laissèrent oncques maison ni hôtel de gentilhomme que tous ne fussent ars (brulés) et rués par terre; et s'en vinrent de rechef à Male, l'hôtel du comte, séant à demi lieue de Bruges et quand ils l'eurent fusté (ravagé) ils le parabatirent; et trouvèrent le repos (berceau) où le comte avoit été mis d'enfance, et le dépecèrent pièce à pièce, et la cuvette où on l'avoit baigné, et la dépecèrent aussi toute; et abattirent la chapelle et apportèrent la cloche. Depuis s'en vinrent à Bruges, et là trouvèrent Piètré Dubois et Piètré le Murtre (Nuitre) qui leur firent bonne chère et leur surent bon gré de ce que ils avoient fait et leur dirent que ils avoient bien exploité.

Quand ces routiers se furent rafraîchis à Bruges quatre jours ils prirent leur chemin vers le Pont Warneston et passèrent la rivière du Lys et s'en vinrent devant la ville de Lille et abattirent aucuns moulins à vent; et boutèrent le feu en aucuns villages devers Flandre. Adonc s'armèrent et s'en vinrent à pied et à cheval plus de quatre mille de ceux de Lille après ces routiers; et en y ot (eut) de ces Flamands de ratteints: si en y ot (eut) de morts et de pris à qui on trancha depuis les têtes à Lille; et s'ils eussent été bien poursuivis, jà pied n'en fut échappé. Toutes fois ces routiers de Gand entrèrent en Tournésis et y firent moult de desroys (désor-

dres) et ardirent la ville de Helchin (Sechlin) et autres villages environ qui sont du royaume de France, et retournèrent atout (avec) grand' proie au siège d'Audenarde.

Ces nouvelles vinrent au duc de Bourgogne qui se tenoit à Bapeumes en Artois, comment les Gantois avoient couru, pillé et ars aucuns villages sur le royaume de France. Si en escripsit (écrivit) tantôt tout le convenant (arrangement) le duc de Bourgogne devers son neveu le roi de France qui se tenoit à Compiègne, et aussi au duc de Berry son frère, au duc de Bourbon et au conseil du roi, afin que ils eussent avis. Et ne vouldist (voulut) mie le duc de Bourgogne que ce ne fut advenu, ni que les Flamands n'eussent autrement fait; car il pensoit bien que il en convenoit ensonnier (occuper) le roi de France; autrement son sire, le comte de Flandre, ne reviendroit jamais à l'héritage de Flandre. Et aussi tout considéré, cette guerre le regardoit trop grandement; car il étoit de par sa femme, après la mort de son seigneur le comte, héritier de Flandre.

CHAPITRE CLXIII.

COMMENT LE COMTE DE FLANDRE AVERTI DES OUTRAGES
DES GANTOIS SE RECOMMANDA A SON GENDRE LE DUC DE
BOURGOGNE; ET LUI ET BERRY EN PARLÈRENT AU ROI
ET CE QU'IL EN RÉPONDIT.

EN ce temps se tenoit le comte de Flandre à Hesdin. Si lui fut recordé comment les routiers de Gand avoient été à Male et abattu l'hôtel en dépit de lui, et la chambre où il fut né arse, et les fonds où il fut baptisé rompus, et le repos (berceau) où il fut couché enfant, armoyé de ses armes, qui étoit tout d'argent, et la cuvette aussi où on l'avoit d'enfance baigné, qui étoit d'or et d'argent, toute disserée (déchirée) et dépecée et apportée à Bruges, et là fait leurs gages (moqueries) et leurs ris. Ce lui vint et tourna à grand' déplaisance: si ot (eut) le comte, lui étant à Hesdin, maintes imaginations; car il véoit son pays perdu et tourné contre lui, excepté Tenremonde et Audenarde, et n'y véoit nul recouvrer (remède) de nul côté, fors de la puissance de France. Si s'avisa, tout considéré, qu'il s'en viendroit parler à son fils le duc de Bourgogne qui se tenoit à Bapeumes, et lui remontrer ses besognes. Si se départit de Hesdin et s'en vint à Arras; et là se reposa deux jours. A lendemain il s'en vint à Bapeumes: si descendit à l'hôtel du comte,

qui étoit sien; car pour ce temps il étoit comte d'Artois, car sa dame de mère étoit morte. Le duc de Bourgogne son fils ot (eut) grand compassion de lui, et le reconforta moult doucement, quand il l'ot (eut) oy (ouï) complaindre; il lui dit: « Monseigneur, par la foi que je dois à vous et au roi, je n'entendrai jamais à autre chose, si serez réjoui de vos meschéances (malheurs) ou nous perdrons tout le demeurant (reste); car ce n'est pas chose due que telle ribaudaille comme ils sont orres (maintenant) en Flandre laisser gouverner un pays; et toute chevalerie et gentillesse en pourroit être détruite et honnie, et par conséquent sainte chrétienté. »

Le comte de Flandre se reconforta parmi tant que le duc de Bourgogne lui ot (eut) en convenant (promesse) de aider; et prit congé de lui et s'en vint en la cité d'Arras. A ce jour y tenoit le comte de Flandre plus de deux cents hommes des bonnes villes de Flandre hostagiers (otages) et étoient au pain et à l'eau en diverses prisons; et leur disoit on tous les jours que on leur trancheroit les têtes; ni ils n'attendoient autre chose. Quand le comte fut venu à Arras il les fit, à l'honneur de Dieu et de Notre Dame; tous délivrer, car bien véoit, à ce qui avenoit en Flandre, que ils n'avoient nulle coulpe (faute); et leur fit jurer à être bons et loyaux envers lui; et puis leur fit délivrer à chacun or et argent pour aller à Lille, ou à Douay, ou ailleurs où mieux leur plairoit; dont le comte acquit grand' grâce; et puis se partit le comte d'Arras et s'en retourna à Hesdin et là se tint une espace.

Le duc de Bourgogne ne mit mie en oubli les convenances qu'il avoit eues à son seigneur de père le comte de Flandre: si se partit de Bapeumes, messire Guy de la Tremouille en sa compagnie et messire Jean de Vienne amiral de France, qui rendoient grand' peine de conseil à ce que le comte de Flandre fut conforté; et ces deux étoient les plus grands et les plus hauts de son conseil. Tant chevaucha le duc de Bourgogne, et sa route (troupe) avecques lui, que il vint à Senlis où le roi étoit et ses deux oncles Berry et Bourbon. Si fut là reçu à grand' joie et puis demandé des nouvelles de Flandre et du siège d'Audenarde. Le duc de Bourgogne répondit à ces premières paroles moult sagement au roi et à ses oncles; et quand ce vint à loisir il traist (tira) à part son frère le duc de Berry et lui remontra comment ces Gantois orgueilleux se mettoient en peine de être maîtres et de détruire toute gentillesse; et jà avoient ils ars et pillé sur le royaume de France, qui étoit une chose moult préjudiciable, à la confusion et vitupère (blâme) du roi et que on ne leur devoit mie souffrir. « Beau frère, dit le duc de Berry, nous en parlerons au roi; nous sommes, je et vous, les deux plus hauts de son conseil. Le roi informé, nul n'ira au devant de notre entente (dessein); mais à émouvoir guerre, le roi de France et le royaume, à Flandre qui ont été en bonne paix ensemble, il convient qu'il y ait titre et que les barons de France y soient appelés: autrement nous en serions demandés et inculpés; car le roi est jeune; et savent bien toutes gens que il fera en partie ce

que nous voudrons et lui conseillerons. Si bien lui en prenoit la chose se passeroit en bien; si mal lui en venoit, nous en serions demandés et trop plus blâmés que les autres, et à bonne cause; et droit on partout: véez (voyez) les oncles du roi, le duc de Berry et le duc de Bourgogne, comment ils l'ont conseillé jeunement; ils ont bouté en guerre le royaume de France, dont il n'avoit que faire. Donc je dis beau-frère, que nous mettrons ensemble la greigneur (majeure) partie des prélats et des nobles du royaume de France et leur remontrons, le roi présent, vous personnellement à qui il en touche pour l'héritage de Flandre, toutes ces incidences: nous verrons tantôt la générale volonté du royaume de France. » Répondit le duc de Bourgogne: « Vous parlez bien, beau-frère, et ainsi sera fait comme vous dites. »

A ces paroles vez-ci (voici) le roi qui entra en la chambre où ses oncles étoient, un épervier sur le poing, et se férit en leurs paroles, et leur demanda moult liement en riant: « De quoi parlez vous maintenant, mes beaux oncles, en si grand conseil. Dites le moi je vous prie, je le saurais volontiers si c'est chose que on puist (puisse) sçavoir. » — « Oui, monseigneur, dit le duc de Berry qui fut avisé de parler; car à vous en appartient de ce conseil grandement. Vez-ci (voici) votre oncle, mon frère de Bourgogne, qui se complaint à moi de ceux de Flandre; car les vilains de Flandre ont bouté hors de son héritage le comte de Flandre leur seigneur et tous les gentilshommes; et encore sont ils à siège devant la

ville d'Audenarde plus de cent mille Flamands qui ont là assis (assiégés) grand' foison de gentilshommes ; et ont un capitaine qui s'appelle Philippe d'Artevelle, pur Anglois de courage (cœur), lequel a juré que jamais ne partira de là si aura sa volonté de ceux de la ville, si votre puissance ne l'enlève, tant y a-t-il réservé. Et vous qu'en dites vous? Voulez vous aider votre cousin de Flandre à reconquérir son héritage que vilains par orgueil lui tolent (ravissent) et efforcent par cruauté? »—« Par ma foi, répondit le roi, beaux oncles; oui j'en suis en très grand' volonté; et pour Dieu que nous y ailions, je ne désire autre chose que moi armer. Et encore ne me armai-je oncques; si me faut il, si je vueil (veux) régner en puissance et en honneur, apprendre les armes. »

Ces deux ducs se regardèrent l'un l'autre, et leur vint grandement à plaisance la parole que le roi avoit répondu. Et dit encore le duc de Berry : « Monseigneur; vous avez bien parlé, et à ce faire vous êtes tenu par plusieurs raisons: on tient la comté de Flandre du domaine de France, et vous avez juré, et nous pour vous, à tenir en droit vos hommes et vos liges; et aussi le comte de Flandre est votre cousin, parquoi vous lui devez amour. Et puisque vous en êtes en bonne volonté ne vous en ôtez jamais, et en parlez ainsi à tous ceux qui vous en parleront; car nous assemblerons hâtivement les prélats et les nobles de votre royaume et leur remontrons, vous présent, toutes ces choses. Si parlez ainsi haut et clair que vous avez ici parlé à,

nous; et tous diront: Nous avons roi de haute emprise et de bonne volonté. »—« Par ma foi, beaux oncles, je voudrois que ce fut demain à aller cette part; car dorénavant ce sera le plus grand plaisir que je aurai que je voise (aille) en Flandre abattre l'orgueil des Flamands. »

De cette parole orent (eurent) les deux ducs grand' joie. Adonc vint le duc de Bourbon qui fut appelé des deux ducs; et lui recordèrent toutes les paroles que vous avez ouïes et la grand' volonté que le roi avoit d'aller en Flandre; dont le duc de Bourbon ot (eut) grand' joie. Si demeurèrent les choses en cet état; mais le roi escripsit (écrivit), et ses oncles aussi, à tous les seigneurs du conseil du royaume de France, qu'ils venissent (vinsent) sur un jour qui assigné y fut, à Compiègne, et que là auroit parlement pour les besognes du royaume de France. Tous obéirent, ce fut raison. Et sachez que le roi étoit si réjoui de ces nouvelles et si pensif en bien que il ne s'en pouvoit mettre hors; et disoit trop souvent que tant de parlements ne valoient rien pour faire bonne besogne; et si disoit: « Il me semble que quand on veut faire et entreprendre aucune besogne on ne la doit point tant demener, car au détrier (différer) on avise ses ennemis. » Et puis si disoit outre quand on lui mettoit au devant les périls qui venir en pouvoient: « Ouil, ouil; qui oncques rien n'entreprit rien n'acheva. » Ainsi se devisoit le jeune roi de France et jamgloit (plaisantoit) à la fois aux chevaliers et aux écuyers de sa chambre, qui de-lez (près) lui étoient et qui le servoient.

Or vueil (veux)-je compter d'un songe qui lui étoit advenu en cette saison, lui étant à Senlis, et sur quoi il s'ordonna de sa devise du cerf volant, si comme je fus adonc informé.

CHAPITRE CLXIV.

DE UNE TRÈS MERVEILLEUSE VISION, QUE LE JEUNE ROI DE FRANCE EUT DE NUIT EN DORMANT EN LA VILLE DE SENLIS SUR LE FAIT DE SON ENTREPRISE.

ADVENU étoit, point n'avoit long terme, au jeune roi Charles de France, entrementes (pendant) que il séjournoit dans la ville de Senlis, qu'en dormant en son lit une vision lui vint, et lui étoit proprement avis que il étoit en la cité d'Arras où oncques à ce jour n'avoit été, et toute la fleur de la chevalerie de son royaume; et là venoit le comte de Flandre à lui, qui lui asséoit (plaçoit) sur son poing un faucon pélerin moult gent et moult bel, et lui disoit ainsi: « Monseigneur, je vous donne en bonne étrainne (étrenne) ce faucon pour le meilleur que je visse oncques, le mieux volant, le mieux et le plus gentiment chassant, et mieux abattant oiseaux. » De ce présent avoit le roi grand' joie et disoit: « Beau cousin, grand merci. » Adonc lui étoit il avis que il regardoit sur le connétable de France qui étoit de-lez (près) lui, messire Olivier de Clisson, et lui disoit: « Connétable, allons, moi et

vous, aux champs pour éprouver ce gentil faucon que mon cousin de Flandre m'a donné. » Et le connétable répondit: « Sire, allons. » Adonc montoient ils à cheval eux deux seulement, et venoient aux champs et prenoit ce faucon de la main du roi le connétable; et trouvoient moult bien à voler et grand'foison de hérons. Adonc disoit le roi: « Connétable, jetez l'oiseau, si verrons comment il chassera et volera. » Et le connétable le jetoit, et cil (ce) faucon montoit si haut que à peine le pouvoient ils choisir en l'air; et prenoit son chemin sur Flandre. Adonc disoit le roi au connétable: « Connétable, chevauchons après mon oiseau, je le ne vueil (veux) pas perdre. » Et le connétable lui accordoit. Et chevauchoient, c'étoit avis au roi, au férir des éperons parmi un grand marais, et trouvoient un bois durement fort et drud'épines et de ronces et de mauvais bois à chevaucher. Là disoit le roi: « À pied, à pied; nous ne pouvons passer ce bois. » Adonc descendoient-ils et se mettoient à pied; et venoient leurs varlets qui prenoient leurs chevaux; et le roi et le connétable entroient en ce bois à grand'peine; et tant alloient que ils venoient en une trop ample lande, et la véoient le faucon qui chassoit hérons et abattoit et se combattoit à eux et eux à lui. Et sembloit au roi que son faucon y faisoit foison d'appertises et chassoit oiseaux devant lui tant qu'ils en perdoient la vue. Adonc étoit le roi trop courroucé de ce que il ne pouvoit suivre (suivre) son oiseau, et disoit au connétable. « Je perdrai mon faucon dont je aurai grand ennui; ni n'ai

loirre ⁽¹⁾ ni ordonnance de quoi je le puisse réclamer. »

En ce souci que le roi avoit, lui étoit avis que un trop beau cerf qui portoit douze ailes apparoît à eux en issant (sortant) de ce fort bois et venoit en cette lande et s'inclinoit devant le roi; et le roi disoit au connétable qui regardoit ce cerf à merveilles et en avoit grand'joye. « Connétable demeurez cy et je monterai sur ce cerf qui se présente à moi, et suivrai mon oisel. » Le connétable lui accorda. Là montoit le jeune roi de grand volonté sur ce cerf volant et s'en alloit à l'aventure après son faucon, et ce cerf, comme bien endoctriné et avisé de faire le plaisir du roi, le portoit par dessus les grands bois et les hauts arbres et véoit que son faucon abattoit oiseaux à si grand plenté (quantité) que il étoit tout émerveillé comment il pouvoit ce faire; et sembloit au roi que quand ce faucon ot (eut) assez volé et abattu de hérons tant que bien devoit suffire, le roi le réclama; et tantôt comme bien duit (élevé) s'en vint asseoir sur le poing du roi; et étoit avis au roi que il reprenoitle faucon par les ongles et le mettoit à son devoir; et ce cerf ravaloit (redescendoit) par dessus ces bois et rapportoit le roi en la propre lande là où il l'avoit enchargé, et où le connétable l'attendoit qui avoit grand'joie de sa venue; et sitôt comme il fut là venu et descendu, le cerf s'en ralloit et rentroit au bois; et ne le véoient plus. Et là recordoit le roi au connétable, ce lui étoit avis, comment

(1) Terme de Fauconnerie qui signifie appas, loirre. J. A. B.

le cerf l'avoit doucement porté. « Ni oncques, fit le roi, je ne chevauchai plus aise. » Et lui recordoit encore la bonté de son faucon comment il avoit abattu tant d'oiseaux qu'il en étoit tout émerveillé. Et le connétable l'oyoit volontiers. Adonc venoient les varlets qui les poursuivoient qui ramenoient leurs chevaux : si montoient sus et trouvoient un chemin bel et ample qui les ramenoit à Arras. Adonc s'éveilloit le roi et avoit grand'merveille de cette vision ; et trop bien lui souvenoit de tout ce ; et le recorda à aucuns de sa chambre qui le plus prochains de lui étoient ; et tant lui plaisoit la figure de ce cerf que à peine en imaginations il n'en pouvoit issir (sortir) ; et fut l'une des incidences premières, quand il descendit en Flandre combattre les Flamands, pourquoi le plus il en chargea le cerf volant à porter en sa devise.

Nous nous souffrirons un petit à parler de lui, et parlerons de Philippe d'Artevelle qui se tenoit à siège devant la garnison et ville d'Audenarde.

CHAPITRE CLXV.

COMMENT LES FLAMANDS MAINTENOIENT LEUR SIÈGE DEVANT AUDENARDE ; ET COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE SE CONTENAIT AVEC LES ANGLOIS.

PHILIPPE d'Artevelle, quoiqu'il lui fut bien avenu en son commencement de la bataille de Bruges,

que il eût eu cette grâce et en cette fortune de déconfire le comte et ceux de Bruges, n'étoit mie bien subtil à faire guerre ni sièges, car de sa jeunesse il n'y avoit été point nourri, mais de pêcher à la verge (ligne) aux poissons en la rivière de l'Escaut et du Lys: de cela faire avoit il été grand coutumier, et bien le montra, lui étant devant Audenarde. Car oncque ne sçut la ville asseoir; (assiéger) et cuidoit (croyoit) bien, par grandeur et présomption qui étoit en lui, que ceux d'Audenarde se dussent de fait venir rendre à lui. Mais ils n'en avoient nulle volonté, ainçois (mais) se portèrent comme très vaillants gens; et faisoient souvent de belles issues (sorties) et venoient escarmoucher aux barrières à ces Flamands et en occioient et en meshangnoient (blessoient) et puis se retrayoient (retiroient) en leur ville sans dommage; et de ces appertises, issues (sorties) et envahies (invasions), Lambert de Lambres et Tristan son frère et le sire de Lieureghen en avoient grand' renommée. Les Flamands regardèrent que les fossés d'Audenarde étoient larges et remplis d'eau; si ne les pouvoit on approcher pour assaillir, fors à grand'peine. Si fut conseillé entre eux qu'ils assembleroient sur les fossés grand'foison de fagots et d'estrain (paille) pour remplir les fossés pour venir jusques aux murs et combattre à eux main à main. Ainsi comme il fut ordonné il fut fait; on alla aux bois lointains et prochains et commençat-on à fagoter à grand'plenté (quantité), et apporter et acarger (charger) sur les fossés et là faire moies (monceaux) pour plus ébahir ceux de la garnison.

Mais les compagnons n'en faisoient compte et disoient que si trahison ne couroit entre eux de ceux de la ville, ils n'avoient garde de siège que ils visent ni de leurs engins. Et pourtant messire Daniel de Hallewyn qui capitaine en étoit, pour lui ôter de toutes ces doubtes (craintes), étoit si au dessus de ceux de la ville nuit et jour que ils n'avoient puissance, ordonnance, ni regard nuls sur eux; et n'osoit nul homme de la nation d'Audenarde nuit ni jour aller sur les murs de la ville sans compagnie des soudoyers étrangers; autrement qui y fut trouvé il étoit de correction au point de perdre la tête.

Ainsi se tint là le siège tout le temps; et étoient les Flamands moult au large de vivres en leur ost, qui leur venoient par terre, par mer et par rivières; car ils étoient seigneurs de tout le pays de Flandre. Et avoient ouvert et appareillé les pays de Hollande, de Zélande, de Brabant et aussi une partie de Hainaut; car toujours en larcin, pour la convoitise de gagner, leur menaient en leur ost assez de vivres. Ce Philippe d'Artevelle avoit le courage (cœur) plus Anglois que François, et eut volontiers vu que ils fussent ahers (ligués) et alliés avecques le roi d'Angleterre et les Anglois; parquoi si le roi de France ni le duc de Bourgogne venoient sur eux à main armée pour recouvrer le pays, ils en fussent aidés. Et jà avoit Philippe d'Artevelle en son ost deux cents archers d'Angleterre lesquels s'étoient emblés (échappés) de leurs garnisons de Calais, et là venus pour gagner; desquels archers ils

avoient grand' joie, et étoient cils (ceux-ci) payés toutes les semaines.

CHAPITRE CLXVI.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE ÉTANT A SIÈGE DEVANT AUDENARDE RESCRIVIT (RÉCRIVIT) AU ROI DE FRANCE; ET COMMENT LUI ET SON CONSEIL CONCLURENT D'ENVOYER EN ANGLETERRE POUR TRAITER D'ALLIANCES ET AUTREMENT.

PHILIPPE d'Artevelle, pour colorer son fait et pour sçavoir quelle chose on disoit et diroit de lui en France, se avisa que il écriroit et feroit escripre (écrire) le pays de Flandre au roi de France, en eux humiliant et priant que le roi se voulsist (voulut) ensonnier (occuper) de eux remettre en parfaite paix et amour envers le comte leur seigneur. De cette imagination il fut cru si très tôt comme il en parla à ses gens; et escripsit (écrivit) unes lettres moult douces et moult amiables devers le roi de France et son conseil; et les baillèrent lui et son conseil à un messenger et lui dirent que il allât devers le roi de France et lui baillât ces lettres. Il répondit que volontiers; et tant chevaucha par ses journées que il vint à Senlis. Là trouva-t-il le roi et ses oncles: si délivra ses lettres. Le roi les prit et les fit lire, présents ses oncles et son conseil. Quand on les ot (eut) lues et entendues, on n'en fit que rire; et fut

adoncques ordonné de retenir le messenger et le mettre en prison, pourtant (attendu) que il étoit venu en la présence du roi sans sauf conduit: aussi fut-il, et y demeura plus de six semaines ⁽¹⁾.

Quand Philippe d'Artevelle le scut, car son messenger ne revenoit point, si le prit en grand' indignation et fit venir devant lui tous les capitaines de l'ost et leur dit: « Or, véez (voyez)-vous quelle honneur le roi de France nous fait, quand si aimablement lui avons escript (écrit); et sur ce il a retenu notre messenger. Certainement nous mettons trop à nous allier aux Anglois; si nous en pourra bien mal prendre; car ne pensez jà le contraire que le duc de Bourgogne qui est tout en France maintenant et qui mène le roi tout ainsi qu'il veut, car c'est un enfant, doive (doive) laisser les besognes avénues en cet état. Certes nennil; exemple par notre messenger que il a ainsi retenu; et si avons trop bien cause d'envoyer en Angleterre, tant pour le profit commun de Flandre, que pour nous mettre à sûr et donner double (crainte) à nos ennemis. Je vueil (veux) bien, dit Philippe, que nous envoyons dix ou douze de nos hommes des plus notables, parquoi la connoissance en vienne en France, et que le roi et son conseil cuident (croient) que nous nous veuillions allier au roi

(1) Le moine de St. Denis dit au contraire que le roi permit au messenger de partir pour qu'on ne crut pas qu'il eut été piqué des insultes contenues dans la lettre de Philippe d'Artevelle ou qu'il l'eut retenu par peur. Juvénal des Ursins qui n'a guères fait que copier le moine de St. Denis dit aussi que le messenger fut renvoyé mais sans aucune réponse. J. A. B.

d'Angleterre son adversaire: mais je ne vueil (veux) mie que telles alliances soient si très tôt faites, si il ne nous besogne autrement que il ne fait encore; mais vueil (veux) que nos gens demandent au roi d'Angleterre et à son conseil d'entrée, et de ce avons nous juste cause de demander, la somme de deux cent mille viez (vieux) écus que Jacques d'Arvelle mon père et le pays de Flandre prêtèrent jadis au roi d'Angleterre, lui étant devant Tournay, pour aider à payer ses soudoyers; et que on dise au roi d'Angleterre et à ses oncles et à tous leurs consaulx (conseillers) que la comté de Flandre généralement, et les bonnes villes de Flandre qui jadis firent ces prêts, font de tout ce ravoir requête et demande; et quand on nous aura rendu et restitué ce en quoi le roi d'Angleterre et le royaume est par dette endetté et obligé envers nous, le roi d'Angleterre et ses gens auront belle entrée de venir en Flandre. Encore vaut mieux, ce dit Philippe, que nous nous aidions du nôtre que les étrangers; et jamais ne le pouvons ravoir plus légèrement que maintenant; car le roi et le royaume d'Angleterre ne se éloignera mie de avoir l'entrée, l'amour, le confort et l'alliance d'un tel pays comme est la comté de Flandre, car encore n'ont les Anglois sur les bandes (rivages) de mer, mouvants de Bordeaux jusques à l'Écluse, excepté Calais, Cherbourg et Brest, nulle entrée par où ils puissent passer ni entrer en France. Si leur viendra le pays de Flandre grandement à point; car Bretagne, excepté Brest, leur est toute close, et le duc de Bretagne a juré à être bon François; et s'il

ne l'étoit, si le devenroit (deviendrait)-il pour l'amour de son cousin germain monseigneur le comte de Flandre. »

Adonc répondirent tous ceux qui entendu l'avoient et qui à conseil étoient: « Philippe, vous avez très bien et sagement parlé; et nous voulons qu'il soit ainsi que vous l'avez ordonné et devisé. Et qui ordonneroit le contraire, il ne voudroit pas le profit du pays ni des bonnes villes de Flandre. »

CHAPITRE CLXVII.

COMMENT LES FLAMANDS ENVOYÈRENT EN ANGLETERRE.
COMMENT MESSIRE PERDUCAS DE LA BRETH FUT HÉRITÉ DE LA TERRE DE CHAUMONT EN GASCOGNE; ET COMMENT IL EN HÉRITA UN SIEN COUSIN.

PHILIPPE d'Artevelle ne séjourna pas adonc longuement, mais ordonna sur ce conseil et propos, et en escripsit (écrivit) à Piètre Dubois et à Piètre le Murtre (Nuitre) qui étoient capitaines de Bruges; et aussi à ceux de Ypres, et de Courtray: il sembla bon à chacun de ainsi faire. Si furent élus et avisés de bonnes villes de Flandre, de chacune un ou deux bourgeois, et de la ville de Gand six; et tout premier François Acreman (Ackerman), y fut élu et nommé, Rasse de la Borde, Louis de Vaulx, sire Jean Scotelaire, Martin Vondrewaire, Jacob de Brouere et un clerc qui étoit élu à être évêque de Gand de par Urbain; car

messire Jean de West qui avoit été doyen de l'église de Tournay avoit avisé en son temps que on feroit un évêque en Gand qui posséderoit les profits que l'évêque de Tournay devoit avoir; mais en ce procurant il étoit mort, et étoit revenu avant un clerc de la ville de Gand et de très bon lignage; et cil (celui-ci) s'en alla en Angleterre avec leurs gens; et lui envoya Philippe d'Artevelle pour aider à faire ces traités; car il étoit de son lignage.

Quand ces dix huit bourgeois de Gand et de Flandre furent tous appareillés, ordonnés, chargés et endittiés (instruits) de ce qu'ils devoient faire et dire, si prindrent (prirent) congé de leurs gens et se départirent du siège d'Audenarde environ l'entrée du mois de juillet et chevauchèrent vers Ypres et de là à Bourbourg, et puis à Gravelines, et exploitèrent tant qu'ils vinrent à Calais. Le capitaine de Calais messire Jean d'Esruves (Devereux) les recueillit liement quand il sçut qu'ils vouloient aller en Angleterre, et les pourvut de nefes passagers; et ne séjournèrent à Calais que trois jours. Quand ils s'enpartirent ils eurent vent à volonté, et furent tantôt à Douvres; et puis chevauchèrent tant parmi Angleterre que ils vinrent à Londres. Et partout étoient bien venus, spécialement du commun d'Angleterre, quand ils dirent qu'ils étoient de Gand; pourtant (attendu) que iceux Gantois s'étoient si bien portés qu'ils avoient déconfit le comte et sa puissance, et étoient seigneurs du pays; et disoient que Gantois étoient bonnes gens.

En ce temps que iceux de Gand arrivèrent à Lon-

dres étoit le roi d'Angleterre et son conseil messire Jean de Montagu, messire Simon Burley, et messire Jean de Beauchamp à Wesmoustier (Westminster) pour ahériter messire Perducas de la Breth de toute la terre et baronnie de Chaumont en Gascogne, laquelle terre étoit en la main du roi pour faire à sa volonté; et je vous dirai par quelle manière. Messire Jean de Chaumont et messire Alexandre son frère, étoient, grand temps avoit, morts sans hoir: si étoit leur héritage, selon l'usage de Gascogne, retourné à leur lige seigneur le roi d'Angleterre; le roi Édouard d'Angleterre, du temps passé, l'avoit donné à messire Jean Chandos; et le tint tant comme il vesquit (vécut); après sa mort il le rendit à messire Thomas Felton. Or étoit messire Thomas nouvellement mort: si étoit en la main du roi d'Angleterre. Laquelle terre ne pouvoit longuement être sans gouverneur demeurant sus; car elle joint et marchist (confine) à la terre le seigneur de la Breth qui pour ce temps étoit bon François. Si fut regardé et avisé du conseil le roi d'Angleterre que messire Perducas de la Breth qui avoit servi les rois d'Angleterre Édouard, Richard et le prince et le pays de Bordelois bien et loyalement plus de trente ans, étoit bien mérité d'avoir cette terre, et qu'il la garderoit bien et défendrait contre tout homme.

Messire Perducas de la Breth, quand il reçut le don de la terre de Chaumont en Gascogne, dit ainsi au roi qui l'en pourvéoit et ahéritoit, présents les nobles de son pays: « Sire, je prends et reçois cet héritage pour moi et pour mon hoir, à condition telle

que contre tous les hommes je vous servirai et vous ferai servir de mon hoir en suivant, excepté contre l'hôtel de la Breth (Albret); mais contre celui dont je suis issu (sorti), ne ferai-je jà guerre tant que on me veuille laisser mon héritage en paix. »

Le roi et son conseil répondirent, Dieu y ait part, Et que ainsi on lui délivroit.

Or vous dirai, puisque je suis en cette matière, que il avint de messire Perducas de la Breth. Quand il fut en Gascogne et il ot (eut) pris la possession de la terre, et que messire Jean de Neufville (Neville) sénéchal de Bordeaux et de Bordelois pour le temps l'en ot (eut) mis en possession par vertu des lettres du roi d'Angleterre qu'il montra, le sire de la Breth en ot (eut) grand'joie; car bien sçavoit que son cousin ne lui feroit point de guerre, et demeureroient ces terres de Chaumont et de la Breth toutes en paix; et tenoit à amour le sire de la Breth grandement son cousin; car il contendoit (prétendoit) que après son décès il le vouldist (voulut) mettre en possession et saisine des châteaux qui sont en la baronnie de Chaumont: mais messire Perducas de la Breth n'en avoit nulle volonté. Et advint que il s'accoucha malade au lit de la mort. Quand il vit que mourir le convenoit, il appela tous les hommes de la terre et fit devant lui venir un sien cousin, un jeune écuyer et bon homme d'armes qui s'appeloit Perducet, et lui dit: « Perducet, je te transporte en la présence de mes hommes toute la terre de Chaumont, si soyez bon Anglois et loyal envers le roi d'Angleterre dont le don me vient; mais je vueil (veux) que envers

l'hôtel de la Breth dont nous issons (sortons), tu ne fasses point de guerre, si ils ne te surquièrent (attaquent) ou efforcent. » L'écuyer répondit liement, qui tint à grand ce don: « Sire, volontiers. » Ainsi fut Perducet de la Breth sire de Chaumont en Gascogne; et mourut messire Perducas qui en son temps avoit été un grand capitaine de gens d'armes et de routiers. De lui ne scais-je plus avant.

CHAPITRE CLXVIII.

COMMENT L'AMBASSADE DES FLAMANDS FUT OUÏE DES PRINCES ET DU CONSEIL D'ANGLETERRE; ET COMMENT ILS SE RETIRÈRENT A LONDRES, EN ATTENDANT LEUR RÉPONSE.

QUAND ces Gantois furent venus à Londres, leur venue fut tantôt signifiée au roi et à son conseil: on envoya devers eux pour sçavoir quelle chose ils vouloient dire. Ils vinrent tous en une compagnie au palais de Wesmoustier (Westminster), et là trouvèrent premièrement le duc de Lancastre, le comte de Bouquinghen (Buckingham), le comte de Sallebery (Salisbury), le comte de Kent, messire Jean de Montagu maître d'hôtel du roi, messire Simon Burley, messire Guillaume de Windsor et la greigneur (majeure) partie du conseil du roi; et n'étoit mie le roi présent en cette première venue.

Ces gens de Gand et de Flandre inclinèrent ces seigneurs d'Angleterre; et puis commença le clerc élu de Gand à parler pour tous, et dit ainsi: « Messieurs, nous sommes ci venus et envoyés de par

la bonne ville de Gaud et tout le pays de Flandre, pour avoir conseil, confort et aide du roi d'Angleterre sur certains articles et bonnes raisons que il y a d'alliances anciennes entre Angleterre et Flandre: si les voulons renouveler, car il besogne au pays de Flandre à présent, car il est sans seigneur, et n'ont les bonnes villes et le pays que un regard (gardien); c'est un homme que on appelle Philippe d'Artevelle, lequel principalement se recommande au roi et à vous tous qui êtes de son conseil, et vous prie que vous recueilliez ce don en bien, car quand le roi d'Angleterre voudra arriver en Flandre, il trouvera le pays ouvert et appareillé pour reposer, rafraîchir et demeurer tant comme il lui plaira lui et ses gens, et pour mener avecques lui du pays de Flandre cent mille hommes tous armés. Mais outre, tout le pays fait requête de deux cent mille viez (vieux) écus que jadis Jacques d'Artevelle et les bonnes villes de Flandre prêtèrent au roi Édouard, de bonne mémoire, au siège de Tournay et ensuivant au siège de Calais. Ils les veulent ravoïr; et est l'intention des bonnes villes de Flandre, ainçois (avant) que les alliances passent outre, que la somme que dite est soit mise avant; et là où elle sera le roi d'Angleterre et tous les siens peuvent bien dire que ils sont amis aux Flamands, et que ils ont entrée à leur volonté en Flandre. »

Quand les seigneurs orent (eurent) ouï cette parole et requête, ils commencèrent à regarder l'un l'autre, et les aucuns à sourire. Adonc parla le duc de Lancastre et dit: « Beaux seigneurs de Flandre,

voire parole demande bien à avoir conseil; et vous vous retrairez (retirerez) à Londres, et le roi se conseillera sur vos requêtes et vous en répondra tellement que vous vous en devrez tenir pour contents.»

Ces Gantois répondirent: « Dieu y ait part. »

Adonc issirent (sortirent) hors de la chambre; et les seigneurs du conseil demeurèrent qui commencèrent à rire entr'eux et à dire: « Et ne avez-vous pas vus ces Flamands et ouïes les requêtes que ils ont faites? Ils demandent à être confortés, et disent que il leur besogne; et si demandent avec tout ce à avoir notre argent: ce n'est pas requête raisonnable que nous payons et aidons. » Lors se départit ce conseil sans rien plus avant conseiller, et assignèrent journée de être de rechef ensemble. Et les Gantois s'en retournèrent à Londres et là se logèrent et tinrent un grand temps; car ils ne pouvoient avoir réponse du roi ni de son conseil; car les consaulx (conseillers) d'Angleterre sur leurs requêtes étoient en grand différend, et tenoient les Flamands à orgueilleux et présompcieux (présomptueux) quand ils demandoient à ravoire deux cent mille vielz (vieux) écus de si ancienne dette que de quarante ans.

Oncques chose ne chey (arriva) si bien à point pour le roi de France qui vouloit venir sur Flandre, que cette chose fit qui fut ainsi demenée; car si les Flamands n'eussent point demandé la somme de florins que ils demandoient et n'eussent requis le roi d'Angleterre fors de confort et d'aide, le roi d'Angleterre fut venu en Flandre ou eut envoyé si

puissamment que pour attendre en bataille, avecques l'aide des Flamands qui adoncques étoient tous ensemble, la puissance du plus grand seigneur du monde: mais il alla tout autrement dont il mésavint aux Flamands, si comme vous orrez recorder avant en l'histoire.

CHAPITRE CLXIX.

COMMENT LE ROI DE FRANCE ÉTOIT AVERTI DE LA CONDUITE DES FLAMANDS, ET L'ÉCHANGE DES FLAMANDS ET TOURNESIENS PRISONNIERS.

NOUVELLES vinrent en France au conseil du roi que Philippe d'Artevelle, qui avoit le courage (cœur) tout Anglois, et le pays de Flandre avoient envoyé en Angleterre une quantité d'hommes des villes de Flandre pour faire alliance aux Anglois. Et couroit voix et commune renommée que le roi d'Angleterre à puissance venroit (viendroit) en cette saison arriver en Flandre et se tiendroit en Gand. Ces nouvelles et ces choses étoient assez à soutenir et à croire que les Flamands se fortifieroient en aucune manière. Adonc fut avisé que le messenger Philippe d'Artevelle, que on tenoit en prison, on le délivreroit, et que au voir (vrai) dire on n'avoit cause de le retenir. Si fut délivré et renvoyé en Flandre devant Audenarde où l'ost (armée) étoit ⁽¹⁾.

(1) Froissart qui étoit du pays peut avoir été plus exactement informé de cette circonstance que le moine de St. Denis, qui comme on l'a vu, le fait mettre de suite en liberté. J. A. B.

En ce temps avoient ceux de Bruges pris des bourgeois de Tournay et mis en prison, et monstroient les Flamands que ils avoient aussi cher la guerre aux François comme la paix. Quand ceux de Tournay virent ce si firent tant que ils attrapèrent et retinrent devers eux des bourgeois de Courtray et les amenèrent prisonniers à Tournay. Ainsi se nourrissoient haines entre les Tournesiens et les Flamands. Toutefois les seigneurs de Tournay qui ne vouloient mie de leur fait avoir titre de guerroyer les Flamands qui étoient leurs voisins, sans avoir commandement du roi de France dont ils n'avoient encore nul, avisèrent que ils envoyeroient deux de leurs bourgeois devant Audenarde pour parler à Philippe d'Artevelle, pour sçavoir son intention, et pour ravoir leurs bourgeois, et rendre aussi par échange ceux que ils tenoient. Si y furent élus pour y aller Jean Bon-enfant et Jean Picard; et vinrent au siège devant Audenarde et parlèrent à Philippe, lequel, pour l'honneur de la cité de Tournay, non pour le roi de France si comme il leur dit, les recueilloit amiablement, car le roi ne l'avoit pas desservi (mérité) ni acquis envers le pays de Flandre, quand un messenger, pour bien envoyé devers lui, on avoit retenu et mis en prison. « Sire, répondirent les deux bourgeois, votre messenger vous le ravez. »—« C'est voir (vrai), dit Philippe d'Artevelle, le plus par cremeur (crainte) que autrement. Or me dites, dit Philippe, pour quelle besogne vous venez maintenant cy? »—« Sire, répondirent les deux bourgeois, c'est pour ravoir nos bonnes gens

de Tournay que on tient en prison à Bruges. » — « Ha! répondit Philippe; si on les tient, aussi tenez-vous de ceux de Courtray par devers vous: vous ne devez pas perdre à votre venue, rendez-nous les nôtres, et vous raurez les vôtres. » Répondirent ceux de Tournay: « Vous parlez bien, et nous le ferons ainsi. » Là fut accordé de faire cette échange, et en escripsit (écrivit) Philippe à Piètre Dubois et à Piètre le Murtre (Nuitre) qui se tenoient à Bruges, que on délivrât les bourgeois de Tournay que on tenoit en prison; et on délivreroit de Tournay ceux de Courtray: car il s'en tenoit bien à ce que la cité de Tournay en avoit donné et écrit.

Ainsi exploitèrent les dits bourgeois de Tournay et vous dis que, quand ce vint au congé prendre, Philippe d'Artevelle leur dit ainsi: « Entendez, seigneurs, je ne vous vueil (veux) mie trahir; vous êtes de Tournay, laquelle ville est toute lige au roi de France, auquel nous ne voulons avoir nul traité jusques à tant que Audenarde et Tenremonde nous soient ouvertes. Et ne revenez plus ni renvoyez vers nous; car ceux qui y venroient (viendroient) demeureroient; et contregardez vos gens et vos marchands de aller, ni venir, ni marchander en Flandre, car si ils y vont, ils seront retenus et le leur pris, combien qu'il vaille; et si les nôtres vont en France ou en Tournesis, nous les abandonnerons à être pris et retenus sans nul pourchas (réclamation); car bien sçavons, quoique nous attendons, que le roi votre sire nous fera guerre. » Ces bourgeois de Tournay entendirent bien ces paroles. Si

les retinrent, et glosèrent que de tout ce, eux venus à Tournay, ils en aviseroient la bonne ville et les gens.

Si se départirent du siège d'Audenarde et retournèrent à Tournay; et puis recordèrent tout ce que vous avez ouï. Adonc fut faite une défense que nul n'allât ni marchandât à ceux de Flandre, sur peine de être en l'indignation du roi. Toutefois les bourgeois de Tournay qui étoient prisonniers à Bruges revinrent; et ceux de Courtray furent renvoyés. Ainsi n'osoit nul marchand de Tournay marchander aux Flamands; mais quand ils vouloient avoir des marchandises de Flandre, ils les venoient quérir ou acheter à ceux de Valenciennes; car ceux de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Brabant et de Liège pouvoient sûrement aller, demeurer et marchander par toute la comté de Flandre.

Ainsi se tint le siège devant Audenarde grand et bel; et toute cette saison Philippe d'Artevelle et ceux de Gand étoient logés sur le mont d'Audenarde au lez (côté) devers Hainaut, et là séoient les engins (machines) et la grande bombarde qui jetoit les grands carreaux et qui rendoit telle noise (bruit) que au descliquier (décharge) on l'oyoit (entendoit) de six lieues loin. Ens (dans) ès prés dessous avoit un pont sur l'Escaut de nefes et de cloyes (claires) couvert d'estrain (paille) et de fiens (foin) et par delà ce pont étoient logés ceux de Bruges, en remontant sur les champs outre la porte de Bruges. Après étoient logés ceux de Ypres, de Courtray, de Poperinghes, de Cassel et du Franc de Bruges; et comprenoient le tour de la ville en

rallant jusques à l'autre part de l'Escaut. Ainsi étoit toute la ville d'Audenarde environnée; et cuidoient (croyoient) bien par tel siège les Flamands conquerré et affamer ceux de dedans; mais à la fois les compagnons issoient (sortoient) et faisoient des envahies (attaques): une heure perdoient, l'autre heure gagnoient, ainsi comme à tels besognes les faits d'armes adviennent. Mais toutefois d'assauts n'y avoit-il nuls faits; car Philippe ne vouloit point follement aventurer ses gens, et disoit que, tout sans assaillir, ils auroient la ville, et que par raison elle ne se pouvoit tenir longuement, quand ils n'étoient confortés ni ne pouvoient être de nul côté: ni à peine ne volât mie un oiselet en Audenarde, que il ne fut vu de ceux de l'ost, tant bien avoient-ils environné la ville de tous lez (côtés).

CHAPITRE CLXX.

COMMENT LE ROI DE FRANCE ENVOYA TROIS ÉVÊQUES VERS FLANDRE POUR MIEUX ENTENDRE L'ÉTAT DES FLAMANDS; COMMENT ILS Y BESOGNÈRENT; ET COMMENT ILS TROUVÈRENT LES FLAMANDS OPINATIFS ET ARROGANTS CONTRE LEUR SEIGNEUR SOUVERAIN ET CONTRE LEUR NATUREL SEIGNEUR.

OR retournerons au roi de France et à son conseil. Les oncles du roi et les consaulx (conseillers) de France avisèrent pour le mieux que ils enveroient à Tournay aucuns chevaliers et prélats du royaume, pour traiter à ces Flamands et pour sçavoir

plus pleinement leur entente (intention). Si furent élus et ordonnés pour venir à Tournay Miles de Dormans évêque de Beauvais, l'évêque d'Auxerre, l'évêque de Laon, messire Guy de Honcourt et messire Tristan Dubois; et vinrent ceux à Tournay comme commissaires de par le roi de France, et là s'arrêtèrent. Quand ils furent là venus, assez nouvellement étoient retournés de devant Audenarde Jean Bon-enfant et Jean Pitard qui remontrèrent à ces prélats et chevaliers commissaires du roi comment Philippe d'Artevelle, au congé prendre, leur avoit dit que les Flamands n'entendroient jamais à nul traité jusques à tant que Audenarde et Tenremonde leur seroient ouvertes. « Bien, répondirent les commissaires, si cil (ce) Philippe par orgueil et bobant (présomption) dont il est plein, fait sa grandeur, espoir (peut-être) n'est-ce pas l'accord des bonnes villes de Flandre; si écrivons (écrivons) à Gand, à Bruges et à Ypres; et envoyons de par nous à chacune ville une lettre et un messenger: par aucune voie faut-il entrer ens (dans) ès choses puisque on les veut commencer; et nous ne sommes pas ici venus pour guerroyer, mais pour traiter envers ces maudits Flamands. » Adonc escripèrent (écrivirent) cils (ces) commissaires trois lettres aux trois villes principales de Flandre, et y mettoient en chacune Philippe d'Artevelle en ligne et au premier chef. Si contenoient les lettres ce qui s'en suit:

« A Philippe d'Artevelle et à ses compagnons et aux bonnes gens des trois bonnes villes de Flandre et au Franc de Bruges. »

« Plaise vous savoir que le roi notre sire nous a envoyés en ces parties en espèce de bien, pour paix et accord faire, comme souverain seigneur, entre noble prince monseigneur de Flandre son cousin et le pays de Flandre. Car commune renommée cuert (court) que vous quérez à faire alliance au roi d'Angleterre et aux Anglois, laquelle chose est contre raison et au préjudice du royaume de France et de la couronne; et ne le pourroit le roi souffrir aucunement: pour quoi nous vous requérons de par le roi que vous nous veuillez sauf conduit bailler et envoyer, allant et venant, pour cette paix faire et mener à conclusion bonne, si que le roi vous en sache gré. Et nous en rescripsiez (récriviez) réponse de votre intention. Notre sire vous veuille garder. Escript (écrit) à Tournay le sezième jour du mois d'octobre. »

Quand ces trois lettres contenant toutes une même chose furent écrites et scellées, on les bailla à trois hommes; et leur fut dit: « Vous irez à Gand, et vous à Bruges, et vous à Ypres, et nous rapporterez réponse. » Ils répondirent: « Volontiers réponse vous rapporterons-nous, si nous la pouvons avoir. » A ces mots se partirent, et alla chacun son chemin. Quand cil (celui) de Gand vint à Gand, pour ce jour Philippe d'Artevelle y étoit; autrement ceux de Gand n'eussent point ouvert la lettre sans lui. Il l'ouvrit et la lut, et quand il l'ot (eut) lue, il n'en fit que rire, et se départit assez tôt de Gand et s'en retourna devant Audenarde, et emporta la lettre avecques lui: mais le messenger demeura en

prison à Gand. Et quand il fut venu devant Audenarde il appela le seigneur de Harselles et aucuns de ses compagnons et leur lut la lettre des commissaires, et dit: « Il semble que ces gens de France se truffent (moquent) de moi et du pays de Flandre. Je avois jà dit aux bourgeois de Tournay, quand ils furent avant hier ci, que je ne voulois mais ouïr nulles nouvelles de France ni entendre à nul traité que on me put faire, si Audenarde et Tenremonde ne nous étoient rendues. »

A ces mots vinrent nouvelles de Bruges, de Ypres et des capitaines qui là étoient, comment aussi on leur avoit écrit, et que brièvement les messagers qui les lettres avoient apportées étoient retenus ès villes et mis en prison. « C'est bien fait, dit Philippe. » Adonc musa-t-il sur ces besognes un petit, et quand il eut merencolié (fiché) une espace, il s'avisait qu'il récriroit aux commissaires du roi de France. Si écrivit une lettre; et avoit en la superscription: « A très nobles et discrets seigneurs, les seigneurs commissaires du roi de France.

« Très chers et puissants seigneurs, à vos très nobles discrétions, plaise vous savoir que nous avons reçues⁽¹⁾ très amiables lettres à nous envoyées de très excellent seigneur Charles roi de France, faisant mention comme vous, très nobles seigneurs, êtes envoyés de par lui par deçà pour traiter de paix et d'accord entre nous et haut prince monseigneur

(1) N'y auroit-il pas ici quelque lacune: il est question d'une première lettre des commissaires du roi, dont il n'est fait précédemment aucune mention. J. A. B.

de Flandre et son pays devant dit, et par le roi devant dit et son conseil ayants plaisance de ce conclure et accomplir ; si que ceux de Tournay, nos chers et bons amis, nous témoignent par leurs lettres patentes par nous vues, et pour ce que le roi écrit que à lui moult déplaît que les discords ont si longuement été et encore sont ; dont nous avons grand' merveille comment ce put être, au temps passé quand la ville de Gand fut assise et la paix d'Audenarde n'étoit de nulle valeur ; et aussi quand nous, du commun conseil des trois bonnes villes de Flandre, à lui écrivîmes comme à notre souverain seigneur, que il voulsist (voulût) faire la paix et accord que adonc ne lui en plut aùtant à faire, ainsi qu'il nous semble que volontiers il feroit maintenant. Et aussi en telle manière avons reçu unes lettres patentes contenant que deux fois nous avez écrit que vous êtes venus chargés du roi devant dit, si comme ci-dessus est déclaré : mais il nous semble que selon notre réponse à vous sur ce envoyée que nous avons volonté d'entendre au traité ce que fermement nul traité n'est à querre (chercher) entre vous et le pays de Flandre, si ce n'est que les villes et les forteresses, à la volonté de nous regard (gardien) de Flandre et de la dite ville de Gand, fermées contre le pays de Flandre, et nommément et expressément contre la bonne ville de Gand dont nous sommes regard (gardien), seront décloes et ouvertes à la volonté de nous regard de la dite ville. Et ci ce n'est premier (d'abord) fait, nous ne pourrions traiter à la manière que vous re-

quérez; car il nous semble que le roi au nom de vous a et peut assembler en l'aide de son cousin notre seigneur grand'puissance; car nous véons et savons que fausseté y a ainsi que autre fois y a eu; dont notre intention est de être sus et sur notre garde et défense, si comme nous sommes à présent attendants. Il trouvera l'ost appareillé pour lui défendre contre nos ennemis; car nous espérons à l'aide de Dieu avoir victoire, ainsi comme autrefois avons eue contre vous. Outre nous récrivez que renommée est que vous avez entendu que nous ou aucuns de Flandre traitent alliances envers le roi d'Angleterre, et que nous errons, pourtant (attendu) que nous sommes subgiez (sujets) à la couronne de France et que le roi est notre seigneur à qui nous sommes tenus de nous acquitter; ce que fait avons, en tant que au temps passé à lui avons envoyé nos lettres ainsi comme à notre souverain que il voulsist (voulût) faire la paix. Sur quoi il pas ne répondit; mais notre messenger fut pris et détenu prisonnier; ce qui grand blâme nous sembloit à un tel seigneur. Et encore il lui est plus grand blâme à blâmer que de sur ce il a à nous écrit si comme souverain seigneur; et il ne daigna envoyer réponse quand à lui récrivîmes comme à notre souverain seigneur, et pourtant (attendu) que ce adonc ne lui plaît à faire, pensâmes à nous acquérir le profit du pays de Flandre, à qui que ce fut à faire, ce que fait avons: néanmoins que aucune chose n'est encore conclue, pourra le roi bien venir à temps par la manière que toutes forteresses soient ouvertes. Et pour ce que nous

deffendîmes à ceux de Tournay, quand darrenièrement (dernièrement) furent en notre ost (armée), que nul ne vint plus chargé de lettres ou de bouche sans avoir sauf conduit; et outre, ce sont venus portant lettres sans le sçu ni consentement de nous à Gand, à Bruges et à Ypres, si avons les messagers fait prendre et détenir; et leur apprendrons de porter lettres, tellement que autres y prendront exemple. Car nous sentons que trahison quérez, spécialement pour moi, Philippe d'Artevelle, dont Dieu me veuille garder et défendre; et aussi faire et mettre discord au pays. Pourquoi nous vous faisons savoir que de ce ne vous travailliez plus, si ce n'est que les villes devant dites soient ouvertes, ce que elles seront brièvement à l'aide de Dieu, lequel vous ait en sa sainte garde.

« Écrit devant Audenarde, le vingtième jour du mois d'octobre, l'an mil trois cent quatre vingt et deux.

« Philippe d'Artevelle, Regard de Flandre et ses compagnons. »

Quand Philippe d'Artevelle ot (eut) ainsi escript (écrit), présent le seigneur de Harselles et son conseil, il leur sembla que rien n'y avoit à amender; et scellèrent la lettre et puis regardèrent à qui ils la bailleroient. Bien sçavoient que si nul de leur comté appartenant à eux portoit ces lettres à Tournay, il seroit mort ou retenu, pourtant (attendu) qu'ils retenoient les trois messagers des commissaires du roi en trois villes en prison, si demanda Philippe: « Avons-nous nuls prisonniers de ceux d'Au-

denarde ? » — « Ouil, dit-on, nous avons un varlet qui fut hier pris à l'escarmouche; mais il n'est pas d'Audenarde, il est d'Artois et varlet à un chevalier nommé messire Gérard de Marqueilles, si comme il dit. » — « Tant vaut mieux, dit Philippe, faites-le venir avant, il portera ces lettres, et parmi tant il sera quitte et délivré. » On le fit venir avant. Adonc l'appela Philippe et lui dit: « Tu es mon prisonnier; et te puis faire mourir, si je vueil (veux), et tu en as été en grand'aventure; et puisque tu es ci, tu seras délivré parmi tant que tu me auras en convenant (promesse) sur ta foi que ces lettres tu porteras à Tournay et les bailleras aux commissaires du conseil du roi que tu trouveras là. » Le varlet, quand il ouït parler de sa délivrance, ne fut oncques si liéz (joyeux), car il cuidoit (croyoit) bien mourir. Si dit: « Sire, je vous jure par ma foi, je les porterai où vous voudrez, si ce étoit pour porter en enfer. » Et Philippe commença à dire, et dit: « Tu as trop bien parlé. » Adonc lui fit-il bailler deux écus et le fit convoier (accompagner) tout hors de l'ost, et puis mettre au chemin de Tournay.

Tant exploita le varlet et chemina qu'il vint à Tournay, et entra dedans les portes et demanda où il trouveroit les commissaires. On lui dit que il en orroit nouvelles sur le marché. Quand il fut venu sur le marché, on lui enseigna l'hôtel de l'évêque de Laon: si se traist (rendit) cette part et fit tant qu'il vint devant l'évêque et se mit à genoux et fit son message bien et à point. On lui demanda des nouvelles d'Audenarde et de l'ost. Il en répon-

dit ce qu'il en sçavoit et conta comment il étoit prisonnier, mais on l'avoit en l'ost délivré pourtant (à condition) qu'il avoit apporté ces lettres. On lui donna à dîner et entre tant que il dînoit il fut très bien examiné des gens de l'évêque. Quand il eut à grand loisir dîné il se partit. L'évêque de Laon ne vout (voulut) mie ouvrir ces lettres sans ses compagnons et envoya devers eux. Et quand ils furent tous les trois évêques ensemble et les chevaliers aussi, on ouvrit ces lettres: si furent lues à grand loisir et bien examinées et considérées. Adonc parlèrent-ils ensemble et dirent: « Ce Philippe, à ce qu'il montre, est plein de grand orgueil et présomption et petitement aime la majesté royale de France; il se confie en la fortune qu'il eût pour lui devant Bruges. Quelle chose est-il bon de faire, dirent-ils? » Lors conseillèrent longuement, et eux conseillés ils dirent: « Le prévôt, les jurés et les consaulx (conseillers) de Tournay en quelle cité nous sommes savent bien que nous avons envoyé à Philippe d'Artevelle et aux villes de Flandre; c'est bon qu'ils oyent la réponse telle comme Philippe nous fait. »

Cil (ce) conseil fut tenu; messire Tristan Dubois gouverneur de Tournay envoya quérir le prévôt; on ouvrit la halle, on sonna la cloche; tous ceux du conseil vinrent. Quand ils furent venus on lisit (lût) et relisit par deux ou trois fois tout généralement ces lettres. Les sages s'émerveilloient des grosses et présomptueuses paroles qui dedans étoient. Adonc fut conseillé et avisé que la copie de ces lettres

demeureroit à Tournay; et les commissaires, dedans deux ou trois jours, s'en retourneroient devers le roi et y porteroient ces propres lettres scellées du propre scel Philippe Artevelle. Atant (alors) se départit cil (ce) conseil et s'en retourna chacun en son hôtel.

CHAPITRE CLXXI.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE VOULUT RÉCRIRE A CEUX DE LA CITÉ DE TOURNAY PAR FEINTISE (RUSE); ET LA COPIE DE CES LETTRES.

PHILIPPE d'Artevelle qui se tenoit en l'ost devant Audenarde, ainsi comme vous savez, ne se repentoit mie de ce que durement et poignamment il avoit écrit en aucune manière aux commissaires du roi de France; mais il se repentoit de ce que amiablement ou plus encore assez il n'avoit écrit au prévôt et jurés de Tournay en feignant et en remontrant amour, quoique petit en y eut; mais par voie de dissimulation, il dit que il écriroit, car il n'y vouloit mie nourrir toute la haine ni malle (mauvaise) amour que il pourroit bien. Si écrisit (écrivit) Philippe en la forme et manière qui s'en suit et fut la superscription belle: « A honorables et sages, nos chers et bons amis les prévôt et jurés de la ville et cité de Tournay.

Très chers et bons amis, vous plaise savoir que nous avons reçues unes lettres mention faisant de deux vos bourgeois et manants (habitants) portants

lettres à Gand et à Bruges, des commissaires du roi de France, pris et détenus par nous, pour les avoir hors de prison à la prière et requête de vous, par quoi la bonne amour et affection qui est et, si Dieu plaît, persévère entre vous et le pays commun de Flandre, soit de tant plus persévérée, laquelle amour, très chers amis, nous semble bien petite; car à notre connoissance est venu que le roi de France, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et plusieurs autres grands seigneurs se assemblent forment (fortement) pour venir en l'aide de monseigneur de Flandre sur le pays de Flandre, pour avoir le dit pays pour combattre, nonobstant les lettres que ils nous envoyèrent pour traiter paix et accord; ce qui à nous ne semble pas chose ni voie faisable à eux appartenant. Donc nous sommes sur notre garde et défense, et serons dorénavant de jour et de nuit. Et tant que des prisonniers vos bourgeois, sachez que nous les retenrons (retiendrons) devers nous tant que nous sachions de vrai l'assemblément des seigneurs et que à nous plaira de eux délivrer; car vous savez que quand vos bourgeois furent darrenièrement (dernièrement) en Flandre pour trouver la paix, que là fut dit, ordonné et commandé que on n'envoieroit mais nulle personne ni par lettre ni autrement sans sauf conduit, ce que les seigneurs commissaires là étants ont fait pour faire discord et contempt (mépris) au dit pays. Si vous prions, chers amis, que ne veuillez plus envoyer nulle personne en Flandre de vos bourgeois ni d'autres de par les dits seigneurs. Mais si aucune chose vous

plaît, à vous touchant ou à vos bourgeois, ce que nous pourrions faire, nous recevrons vos besognes en telle manière comme nous voudrions que les nôtres fussent reçues par vous, à qui nous avons aucunement, en ce cas et en plus grand, fiance, si comme on doit avoir en ses bons amis et voisins. Or est notre intention et généralement du pays de Flandre que tous marchands et leurs marchandises passent et voient (aillent) sauvement de l'un pays à l'autre, sans eux ni aux marchandises rien forfaire. Dieu vous garde.

Escript (écrit) en notre ost devant Audenarde, le vingt troisième jour du mois d'octobre l'an mil trois cent quatre-vingt et deux Philippe d'Artevelle. Regard (gardien) de Flandre et ses compagnons.

CHAPITRE CLXXII.

COMMENT LES PRÉLATS ET SEIGNEURS, COMMISSAIRES ORDONNÉS PAR LE ROI DE FRANCE CONSEILLÈRENT AUX TOURNESIENS D'EUX NON ACCOINTER DES FLAMANDS.

AU chef de trois jours après ce que la première lettre fut envoyée aux commissaires du roi, ainsi que les seigneurs de Tournay étoient en la halle assemblés en conseil, vinrent ces secondes lettres; et furent apportées par un varlet de Douay, si comme il disoit, que ceux étants au siège devant Audenarde leur envoyoient. Les lettres furent reçues

et portées en la halle, et les commissaires appelés; et là furent lues à grand loisir et conseillées. Finalement les commissaires dirent ainsi aux prévôt et jurés de Tournay qui demandoient conseil de ces besognes: « Seigneurs, nous vous disons pour le mieux que vous n'ayez nulle accointance ni chalandise à ceux de Flandre; car on ne vous sauroit gré en France; ni ne ouvrez ni recevez nulles lettres que on vous envoie de ce lez (côté)-là; car si vous le faites et on le sache au conseil du roi, vous en recevrez blâme et dommage, et sera grandement au préjudice du roi. Cil (ce) Philippe d'Artevelle montre et nous enseigne par ses lettres qu'il ne fait pas grand compte du roi ni de sa puissance; mais se lairra (laissera) trouver au debout de la comté de Flandre qui est héritage au comte, sa puissance avecques lui. Ce sont paroles impétueuses et orgueilleuses; et en auront à notre retour le roi et monseigneur de Bourgogne grand' indignation; si ne demeureront pas les choses longuement en cet état.» Et ceux de Tournay répondirent que ils persévèroient par leur conseil et que, si à Dieu plaisoit, ils ne feroient jà chose parquoi ils fussent repris. Depuis ne demeura que trois jours que les commissaires du roi se partirent de Tournay et retournèrent devers le roi lequel ils trouvèrent à Péronne, et ses trois oncles de-lez (près) lui, les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon.

CHAPITRE CLXXIII.

COMMENT LE COMTE LOUIS FUT PARLER AU ROI A PÉRONNE, QUI LE RECONFORTA; ET DU GRAND MANDEMENT QUE LE ROI FIT POUR ALLER EN FLANDRE.

LE jour devant étoit là venu le comte de Flandre pour remontrer ces besognes au roi et à son conseil, et pour relever la comté d'Artois, en quoi il étoit tenu, car encore ne l'avoit-il point relevée; si en étoit-il comte par la succession de la comtesse d'Artois, sa mère, qui étoit morte en l'année. Quand ceux commissaires furent venus, les consaulx (conseillers) du roi se mirent ensemble, présent le jeune roi; et là furent lues les deux lettres dessus dites que Philippe d'Artevelle et ceux de Flandre avoient envoyées à Tournay. On les convertit en grand mal, et fut dit que en la nouvelleté du roi de France, si grand orgueil qui étoit en Flandre ne faisoit mie à souffrir ni à soutenir. De ce ne fut pas le comte de Flandre courroucé, ce fut raison: car bien véoit et connoissoit que sans l'aide et puissance du roi de France il ne pouvoit jamais retourner à son héritage de Flandre. Si fit là le comte, présent le roi et son conseil, ses plaintes bien à point; et fut bien ouï et répondu des ducs ses cousins, en disant: « Au regard des rebelles Flamands ne peut-on à présent dire ni parler de nul raisonnable traité, comme il

appert par leur scellé; et sont trop orgueilleux et présomptueux et trop ont forfait, quand ils quièrent (cherchent) étrangers seigneurs tel comme le roi d'Angleterre qui est notre adversaire. Et ce ne sera point soutenu; mais les ira le roi hâtivement combattre; de ce soyez tous assurés. » Lors se offrit et présenta le comte de Flandre au roi de relever la comté d'Artois, ainsi comme à son naturel seigneur et qu'il le devoit faire. Le roi fut conseillé de répondre et dit ainsi: « Comte, vous retournerez en Artois; et brièvement nous serons à Arras; et là ferez - vous votre devoir, présents les pairs de France; car mieux ne pouvons-nous montrer que la querelle soit nôtre que de approcher nos ennemis. »

Le comte se contenta moult de cette réponse, et se partit de Péronne trois jours après et s'en retourna en Artois et vint à Hesdin et le roi de France, comme cil (celui) qui de grand' volonté vouloit venir en Flandre et abattre l'orgueil des Flamands, ainsi comme autrefois ses prédécesseurs avoient fait, mit clerks en œuvre à tous lez (côtés) et envoya mandements, lettres et messagers qui s'étendirent par toutes les parties de son royaume, en mandant que tantôt et sans délai chacun vint à Arras, pourvu le mieux qu'il pourroit, car au plaisir de Dieu, il vouloit aller combattre les Flamands en Flandre. Nul sire tenant de lui n'osa désobéir; mais firent leurs mandements de leurs gens, et s'appareillèrent et se départirent les lointains d'Auvergne, de Rouergue, de Quercy, de Toulousin, de

Gascogne , de Limousin , de Poitou , de Saintonge, de Bretagne et d'autre part, de Bourbonnois, de Forez, de Bourgogne, du Dauphiné, de Savoie, de Lorraine, de Bar et de toutes les circuits du royaume de France et des tenances. Et tous avaloient (descendoient) vers Arras et Artois. Là se faisoit l'assemblée de gens d'armes si grande et si belle que merveilles étoit à considérer.

CHAPITRE CLXXIV.

COMMENT LE COMTE LOUIS DE FLANDRE FIT HOMMAGE AU ROI DE FRANCE DE LA COMTÉ D'ARTOIS ; ET COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE POURVUT A LA GARDE DES PASSAGES DE LA RIVIÈRE DU LYS.

LE comte de Flandre qui se tenoit à Hesdin et qui tous les jours ouoit (entendoit) nouvelles du roi de France et du duc de Bourgogne, et du grand mandement qui se faisoit en France, fit une défense partout Artois au plat pays que nul, sur peine de perdre corps et avoir, ne retraist (retirât) ni ne mît hors de son hôtel, en forteresse ni en bonne ville, chose que il eut; car il vouloit que les gens d'armes fussent aisés et servis de ce qui étoit au plat pays. Adonc s'en vint le roi à Arras et là s'arrêta, et les gens d'armes de tous lez (côtés) venoient et ap-pleuvoient tant et si bien étoffés que c'étoit grand' beauté du voir; et se logeoient, ainsi comme ils ve-

noient, sur le plat pays et trouvoient les granges toutes pleines et bien pourvues. Lesquelles pourvéances leur venoient bien à point; car tout leur étoit abandonné. Et les grands seigneurs se logeoient ens (dans) ès bonnes villes. Adonc vint le comte de Flandre à Arras et conjouit (accueillit) grandement le roi et les seigneurs qui là étoient venus, et fit là hommage au roi, présents les pairs, de la comté d'Artois. Et le roi le reçut à homme et lui dit: « Beau cousin, si il plaît à Dieu et à Saint Denis, nous vous remettrons temprement (bientôt) en l'héritage de Flandre, et abattons tellement l'orgueil de ce Philippe d'Artevelle et de ces Flamands, que jamais n'auront cure ni puissance de eux rebeller. » — « Monseigneur, dit le comte, je y ai bien fiance; et vous y acquerrez tant d'honneur et de grâce que à tous les jours du monde vous en serez prisé; car voirement (vraiment) est maintenant l'orgueil et le présomption trop grands en Flandre. »

Philippe d'Artevelle, lui étant au siège devant Audenarde, étoit tout informé comment le roi de France vouloit à puissance venir sur lui: par semblant il n'en faisoit compte et disoit à ses gens: « Mais par où cuide (croit) cil (ce) roytiaux (roitelet) entrer en Flandre? Il est encore trop jeune d'un an, quand il nous cuide (croit) ébahir par ses assemblées. Je ferai tellement garder les passages et les entrées en la maison de Flandre que il ne sera mie en leur puissance que ils se voient de cette année de çà la rivière du Lys. » Adonc manda-t-il à

Gand le seigneur de Harselles que il vint devant Audenarde: et y vint. Quand il fut venu , Philippe lui dit: « Sire de Harselles, vous savez bien et entendez tous les jours comment le roi de France s'appareille pour nous détruire; il faut que nous ayons conseil sur ce: vous demeurerez ci, et tenrez (tiendrez) le siège; et je m'en irai à Bruges et à Ypres apprendre encore mieux des nouvelles; et les rafraîchirai par paroles et monitions de bien faire, et encouragerai les bonnes gens des bonnes villes, et établirai sur la rivière du Lys tant de gens aux passages, que les François ne pourront passer outre. » A tout ce, se accorda bien le sire de Harselles. Lors se départit Philippe du siège et s'achemina vers Bruges; et chevauchoit comme sire, et faisoit porter son pennon devant lui, tout développé, armoyé de ses armes; et portoit l'écu noir à trois chapeaux d'argent. Quand il fut venu à Bruges il trouva Piètre Dubois et Piètre le Murtre (Nuitre) qui là étoient gardiens et capitaines; si parla à eux et leur remontra comment le roi de France à (avec) toute sa puissance vouloit venir en Flandre, et que il convenoit aller au devant pour y remédier et garder les passages. « Si veuil (veux), Piètre Dubois, que vous alliez au pas de Commines; vous garderez là la rivière; et vous, Piètre le Murtre (Nuitre), vous irez au Pont de Warneston, et là garderez-vous le passage; et faites tous les ponts de au-dessus la rivière jusques à la Gorge et à Estelles et à Meureville rompre; et au-dessous jusques à Courtray: par ainsi les François ne pourront passer. Et je m'en irai à Ypres, parler à

eux et eux en amour rafraîchir, conforter et remontrer comment nous sommes conjoints ensemble par unité; et que nul ne se fourvoye ni isse (sorte) de ce que nous avons juré à tenir. Il n'est mie en la puissance du roi de France ni des François que ils puissent passer la rivière du Lys, ne entrer ni Flandre, puisque les pas seront gardés, si ils ne vont au long de la rivière querre (chercher) passage vers Saint-Omer et Berghes. Et si ils faisoient ce chemin ils trouveroient tant d'empêchements, de crouillères (tourbières) et de mauvais pas qu'ils ne se pourroient tenir ensemble; avec ce qu'il est hiver et qu'il fait frais et et mauvais chevaucher, tant qu'ils seroient tous perdus davantage. »

Ce répondirent ces deux Piètres: « Philippe, vous dites bien, et nous ferons ce que vous dites. Et de nos gens qui sont en Angleterre en avez vous ouï nouvelles nulles? » — « Par ma foi, répondit Philippe, nennil, dont je m'émerveille: les parlements sont maintenant à Londre; si en devons temprement (bientôt) ouïr nouvelles. Le roi de France ne se peut jamais tant hâter, que nous ne soyons confortés des Anglois, ainçois (avant) que il nous porte point de contraire. Espoir (peut-être) fait le roi d'Angleterre son mandement et venront (viendront) Anglois sus une nuit que nous ne nous en donnerons de garde; car ils ont vent pour issir (sortir) hors d'Angleterre à volonté. » Ainsi se dévisoient ces trois compagnons, ensemble: aucques (aussi) pour ce temps toute Flandre étoit obéissante eux, à excepté Tenremonde et Audenarde.

CHAPITRE CLXXV.

COMMENT LE HAZLE DE FLANDRE ET PLUSIEURS CHEVALIERS ET ÉCUYERS JUSQUES A SIX VINGT PASSÈRENT LA RIVIÈRE DU LYS A MENIN; ET COMMENT A LEUR RETOUR IL LEUR EN MESCHEYT PAR FAUTE DE CONDUITE.

ENTREMENTES (pendant) que ces ordonnances se faisoient et que le roi de France séjournoit à Arras et que gens d'armes s'amassoient en Artois, en Tournesis et en la châtellerie de Lille et là environ, se avisèrent aucuns chevaliers et écuyers qui séjournoient à Lille et là environ, par l'emprise et énot du Halze de Flandre, que ils feroient aucun exploit d'armes, parquoi ils seroient renommés. Si se cueillirent un jour six vingt hommes d'armes, chevaliers et écuyers, et vinrent passer la rivière du Lys au pont à Wenin, à deux lieux de Lille, lequel pont n'étoit point encore défait; et chevauchèrent en la ville et l'estourmirent (troublèrent) grandement, et tuèrent et découpèrent en la ville et là près, grand'foison de gens, et les chassèrent presque tous hors de leur ville. Le haro commença à monter: les villes voisines commencèrent à sonner leurs cloches à herle (volée) et à traire (tirer) vers Menin car le haro venoit de ce lez (côté); si s'assemblèrent grand'foison de gens et se recueillirent à chemin. Quand le Halze, messire

Jean de Jumont, le châtelain de Bouillon, messire Henri de Duffle et les chevaliers et écuyers orent (eurent) bien ému le pays, et leur fut avis qu'il étoit temps de retourner, ils se mirent au retour pour repasser à ce pont la rivière, ainsi qu'ils l'avoient passé. Et là le trouvèrent-ils fort pourvu de Flamands qui le défaisoient ce qu'ils pouvoient; et quand ils en avoient ôté une aie ils le couvroient de fiens (foin) afin que on ne vit point le meshaing (danger). Et vééz-ci (voici) ces chevaliers et écuyers montés sur fleur de coursiers et de chevaux, et trouvèrent en la ville plus de deux mille de ces paysans qui là étoient recueillis lesquels se mettoient tous en bataille pour venir contr'eux. Quand cils (ces) gentilshommes en virent le convenant (arrangement) si dirent. « Il nous faut par force de chevaux rompre ces vilains, ou nous sommes attrappés. » Adonc ils se mirent tous ensemble et abaissèrent leurs lances et leurs épées roides de Bordeaux, et éperonnèrent leurs chevaux de grand randon (impétuosité), ès mirent devant les plus forts montés et commencèrent à huer (crier). Ces Flamands s'ouvrirent qui ne les osèrent attendre; et les autres disent que ils le firent par malice; car ils savoient bien que le pont ne les pourroit porter. Et disoient les Flamands entr'eux: « Faisons leur voie, vous verrez tantôt beau jeu. » Le Halze de Flandre, les chevaliers et écuyers qui se vouloient sauver, car le séjourner leur étoit contraire, fièrent (frappent) leurs chevaux des éperons sur ce pont lequel n'étoit pas fort pour porter un si grand faix. Toutefois le Halze

de Flandre et aucuns autres orent (eurent) l'eur (bonheur) et l'aventure de passer outre; et passèrent environ trente; et ainsi que les autres vouloient passer, le pont rompit dessous eux. Là ot (eut) des chevaux trébuchés qui ne se pouvoient r'avoir qui y furent morts et leurs maîtres aussi. Ceux qui étoient derrière virent ce méchef. Si furent moult ébahis et ne scurent où fuir pour eux sauver. Si fuirent les aucuns en la rivière, qui la cuidoient noer (passer à la nage); mais ils ne pouvoient, car elle est parfonde (profonde) et de hautes rives où chevaux ne se peuvent aherdre (tenir) ni rescourre (secourir). Là ot (eut) grand méchef; car les Flamands venoient qui les enchassoient et occioient à volonté et sans merci, et les faisoient saillir en l'eau et là se noyoient. Là fut messire Jean de Jumont en grand'aventure d'être perdu; car le pont rompit dessous lui: mais par grand'appertise de corps il se sauva. Toutefois il fut navré du trait moult durement au chef et au corps; dont il fut puis plus de six semaines qu'il ne se put armer.

A ce dur retour furent morts le châtelain de Bouillon, et Bouchard de Saint-Hilaire, et plusieurs autres; et noyés messire Henri de Duffle; et en y ot (eut), que morts que noyés, plus de soixante; et ceux tous heureux qui sauver se purent; et grand'foison de blessés et de navrés. Ainsi alla de cette emprise.

Les nouvelles en vinrent aux seigneurs de France qui étoient à Arras, comment leurs gens avoient perdu, et comment le Halze de Flandre avoit

follement chevauché. Si furent des aucuns plaints, et des autres non. Et disoient ceux qui le plus étoient usés d'armes: « Ils ont fait une folle emprise de passer une rivière sans guet et aller courir une grosse ville, et entrer au pays, et retourner au pas par où ils avoient passé, et non garder le pas jusques à leur retour. Ce n'est pas emprise faite de sages gens d'armes qui veulent venir à bon chef de leur besogne à faire ainsi; et pour ce que outrecuidiés (téméraires) ils ont chevauché, leur en est il mal pris. »

CHAPITRE CLXXVI.

COMMENT PHILIPPE D'ARTEVELLE VINT A YPRES PRÊCHER
ET REMONTRER AU PEUPLE AUQUEL IL FIT LEVER LA
MAIN D'ÊTRE CERTAIN A LUI ET AU PAYS DE FLANDRE.

CETTE chose se passa; on la mit en oubliance; et Philippe d'Artevelle se partit de Bruges et s'en vint à Ypres où il fut recueilli à grand'joie. Et Piètre Du-bois s'en vint à Commines où tout le plat pays étoit assemblé; et là entendit aux besognes et fit tous les ais du pont décheviller, pour être tantôt défait si il besognoit: mais encore ne volt (voulut)-il mie le pont condamner de tous points, pour l'avantage de ceux du plat pays recueillir, qui passoient tous les jours leurs bêtes par dessus à grand'foison et mettoient outre le Lys à sauveté, et chassoient en-mi (milieu) les bois et ès prairies environ Ypres. Si en étoit le pays si chargé que c'étoit grand'merveille.

Ce propre jour que Philippe d'Artevelle vint à Ypres, vinrent les nouvelles comment au pont à Rénin, les François avoient perdu, et le Halze avoit été attrapé. De ces nouvelles fut Philippe tout réjoui et dit en riant, pour encourager ceux qui delez (près) lui étoient: « Par la grâce de Dieu et le bon droit que nous y avons, tous venront (viendront) cette fin; ni jamais ce roi de France, jeune-ment conseillé, selon ce qu'il est d'âge, si il passe la rivière du Lys, ne retournera en France. »

Philippe d'Artevelle fut cinq jours à Ypres et prêcha en plein marché pour encourager son peuple et tenir en leur foi; et leur remontra comment le roi de France, sans nul titre de raison, venoit sur eux pour eux détruire: « Bonnes gens, ce dit Philippe, ne vous ébahissez point si ils viennent sur nous; car jà n'auront puissance de passer la rivière du Lys: j'ai fait tous les pas bien garder; et est ordonné à Commines Piètre Dubois atout(avec) grand gent, qui est loyal homme et qui aime l'honneur de Flandre; et Piètre le Murtre (Nuitre) est à Warneston; car tous les autres passages dessus la rivière du Lys sont rompus; ni il n'y a passage ni guet, fors à ces deux villes là où ils puissent passer. Et si ai ouï nouvelles de nos gens que nous avons envoyés en Angleterre. Nous aurons temprement (bientôt) un très grand confort des Anglois; car nous avons bonnes alliances à eux; ils se sont alliés avecques nous pour aider à faire notre guerre contre le roi de France qui nous veut guerroyer. Si vivez en cet espoir loyalement; car l'honneur nous en demeurera; et tenez ce

que vous avez promis et juré à moi et à la bonne ville de Gand qui tant a eu de peine et de frais pour soutenir les droitures et les franchises des bonnes villes de Flandre; et tous ceux qui veulent demeurer de-lez (près) moi, ainsi qu'ils ont juré, liement lèvent la main vers le ciel en signe de loyauté.» A ces mots ceux qui étoient au marché et qui ouï l'avoient levèrent la main à mont et le assurèrent que tous demeureroient de-lez (près) lui. Adonc descendit Philippe de l'échafaud où il avoit prêché, et s'en vint fendant le marché jusques à son hôtel, et se tint là tout ce jour. A lendemain il monta à cheval et retourna à (avec) toute sa route (troupe) vers Audenarde où le siège se tenoit qui point ne se défaisoit, pour nouvelles qu'ils ouïssent: mais il passa parmi Courtray et reposa là deux jours pour encourager la ville.

CHAPITRE CLXXVII.

COMMENT LE ROI VENU A SECLIN ET SON BARONNAGE, FUT FORT DÉBATTU POUR ALLER EN FLANDRE; ET COMMENT ILS CONCLURENT DE VENIR LE DROIT CHEMIN DE COMMINES.

Nous nous souffrons un petit à parler de Philippe d'Artevelle, et parlerons du jeune roi Charles de France qui séjournoit à Arras et avoit très grand'volonté, et bien le montroit, d'entrer en Flandre pour abattre l'orgueil des Flamands; et tous les jours lui

venoient gens d'armes de tous côtés. Quand le roi ot (eut) séjourné huit jours à Arras il s'en partit et vint à Lens en Artois; et là fut deux jours. Au tiers jour de novembre il s'en partit et s'en vint à Seclin, et là s'arrêta. Et furent les seigneurs, le connétable de France et les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre, ensemble en conseil pour sçavoir comment on s'ordonneroit; car on disoit communément en l'ost que ce étoit chose impossible d'entrer en Flandre, au cas que les passages de la rivière étoient si fort gardés. Encore tous les jours de rechef il pleuvoit tant que il faisoit si frais que on ne pouvoit aller avant. Et disoient les aucuns sages du royaume de France ⁽¹⁾ que c'étoit grand outrage par tel temps de avoir amené le roi si avant en tel pays; et que on dût bien avoir attendu jusques à l'été pour guerroyer en Flandre. Là dit le sire de Clisson, connétable de France, en conseil: « Je ne connois ce pays de Flandre; car oncques n'y fus en ma vie. Cette rivière du Lys est-elle si malle (mauvaise) à passer que on n'y peut trouver passage fors que par les certains pas. » Et on lui répondit: « Sire, oil, il n'y a nul guet; et si est tout son courant sus marécages où on ne pourroit chevaucher. » Donc demanda le connétable: « Dont vient-elle d'amont? » En (on) lui répondit qu'elle venoit de devers Aire et Saint-Omer.

(1) J'ai cessé depuis long-temps de faire remarquer les imperfections des Froissart imprimés; mais si l'on veut voir combien ils sont défectueux, on n'a qu'à collationner les pages qui suivent avec les pages qui leur correspondent dans l'édition de Sauvage. J. A. B.

« Puisqu'elle a commencement dit le connetable, nous la passerons bien. Ordonnons nos gens, et leur faisons prendre le chemin de Saint-Omer; et là passerons-nous la rivière à notre aise ⁽¹⁾ et entrerons en Flandre et irons les Flamands combattre au long du pays où qu'ils soient, ou dedans Ypres ou Audenarde ou ailleurs: ils sont bien si orgueilleux et si oultre cuidiés (présomptueux) que ils venront (viendront) contre nous. » A ce propos du connetable s'accordèrent tous les maréchaux; et demeurèrent en cet état cette nuit jusques à lendemain que le sire d'Allebreth (Albret), le sire de Coucy, messire Aymemon de Pommiers, messire Jean de Viane (Vienne) amiral de France, messire Guillaume de Poitiers bâtard de Langres, le Bègue de Villaines, messire Raoul de Coucy, le comte de Conversant, le vicomte d'Arroy, messire Raoul de Raineval, le sire de Saint Py, messire Guillaume Desbordes, le sire de Sully, messire Olivier de Glayaquin (Guesclin), messire Morice de Tréséguidy, messire Guy le Baveux, messire Nicole Painel, les deux maréchaux de France messire Louis de Sancerre et le seigneur de Blainville, et le maréchal de Bourgogne et de Flandre, et messire Enguerran d'Eudin vinrent en la chambre du connetable de France pour avoir certain arrê et avis comment on se ordonneroit; si on passeroit parmi Lille pour aller à Commines et à Warneston où les pas étoient gardés, ou si on iroit

(1) Le Lys passe bien à Aire, mais non pas à Saint-Omer, c'est l'Aa qui coule dans cette dernière ville. J. A. B.

à mont vers le Gorgue, la Ventie ⁽¹⁾ et Saint Venant et Estelles passer là la rivière du Lys.

Là ot (eut) entre ces seigneurs plusieurs paroles retournées; et disoient ceux qui connoissoient le pays: « Certes au temps de maintenant il ne fait mie bon aller en ce pays de Clarembant (Caremban) ni en la terre de Bailleul, ni en châtelierie de Cassel, de Furnes ni de Berg. » — « Et quel chemin tenons nous donc, dit le connétable? »

Là dit le sire de Coucy une moult haute parole: « De mon avis je conseille que nous allissions à Tournay, là passer l'Escaut et cheminer devant Audenarde; ce chemin là serons nous bien aise, et là combattre nos ennemis. Nous n'aurons nul empêchement; l'Escaut passe à Tournay; si viendrons devant Audenarde, et cherrons (tomberons) droit au logis Philippe d'Artevelle; et si serons tous les jours rafraîchis de toutes pourvéances qui nous venront (viendront) du côté de Hainaut et qui nous suivront de Tournay par la rivière. »

Cette parole dite du sire de Coucy volontiers fut ouïe et bien entendue, et des aucuns longuement soutenue. Mais le connétable et les maréchaux s'inclinoient trop plus à aller toudis (toujours) devant lui quérir et faire brief passage à son loyal pouvoir, que de aller à dextre ne à senestre quérir plus lointain chemin, et y mettoient raisons raisonnables, car ils disoient: « Si nous quérons autres chemins que

(1) La Ventie en avant de la Gorgue sur le chemin de Seclin à Saint Venant. J. A. B.

le droit, nous ne montrerons pas que nous soyons droites gens d'armes; à tout le moins si nous n'en faisons notre devoir et pouvoir de aller tâter si aucunement à ce pas de Commines qui est gardé si dessous ou dessus ne pouvons passer la rivière. Encore outre, si nous éloignons nos ennemis nous les réjouirons et rafraîchirons de nouveaux consaulx (conseils); et diront que nous les fuyons. Et si y a encore un point qui fait grandement à doubter (redouter); nous ne savons sur quel état ceux qui sont allés en Angleterre sont; car si, par aucune aventure et incidence, confort leur venoit de ce côté, il nous donneroit grand empêchement. Si vaut trop mieux que nous nous délivrons d'entrer au plus bref que nous pourrons en Flandre que longuement déterminer; et emprénons de fait de bon courage le chemin de Commines; Dieu nous aidera. Nous avons par tant de fois passé et repassé grosses rivières plus assez que cette rivière du Lys par quoi elle ne nous devra pas tenir trop longuement. Comment que ce soit, quand nous serons sur les rives aurons nous avis; et ceux qui sont en notre compagnie en l'avant garde, qui ont vu puis vingt ans ou trente maint passage plus périlleux que cestuis (celui-ci) n'est, disent que nous passerons la rivière. Et quand nous serons outre, nos ennemis seront plus ébahis cent fois que dont que a notre aise nous allions quérir passage à dextre ou à senestre hors de notre droit chemin; et nous pourrons adonc nous nommer et compter seigneurs de Flandre. » Tous s'accordèrent à ce derrain (dernier) propos, ni oncques depuis il

ne fut brisé, ni nul autre remis sus. Et pour ce que cils (ces) vaillants seigneurs se trouvoient là tous ensemble si distrent (dirent): « C'est bon que nous avisons et regardons aux ordonnances des batailles, et lesquels iront en l'avant garde avec le connétable; et lesquels ordonneront les chemins pour passer et chevaucher tout à l'uni; et lesquels meneront les gens de pied; et lesquels seront ordonnés pour courir et découvrir les ennemis; et lesquels seront en la bataille du roi, et comment et de quoi ils le serviront; et lequel portera l'oriflambe de France; et lesquels l'aideront à garder; et lesquels seront sus aile; et lesquels seront en l'arrière garde. » De toutes ces choses là orent (eurent)-ils avis et ordonnance.

CHAPITRE CLXXVIII.

COMMENT LES PRINCES DE FRANCE ORDONNÈRENT SURTOUT A CHACUN CHEF QU'IL DEVOIT FAIRE EUX COMBATUS; ET COMMENT LE ROI MARCHA SUR FLANDRE ET SON OST SUR COMMINES.

OR fut lors ordonné et déterminé par les seigneurs et vaillants hommes devant nommés et par l'office des maîtres des arbalétriers de France, conjoints avec le connétable et les maréchaux et tous d'un accord, que messire Josse de Hallewyn et le seigneur de Rambures furent chargés et ordonnés de mener les

gens de pied lesquels iroient devant pour appareiller les chemins, couper les haies et buissons, abattre frètes (escarpements), remplir vallées, et faire ce qu'il appartient et qu'il est de nécessité. Et étoient iceulx ouvriers dix sept cents soixante⁽¹⁾. Après en l'avant-garde furent les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre; et avoient en leur gouvernement douze cents hommes d'armes et six cents arbalétriers, sans quatre mille hommes de pied⁽²⁾ que le comte de Flandre leur délivra, aux pavois et aux autres armures. *Item* étoit ordonné que le comte de Flandre et sa bataille où il pouvoit avoir, tant de gens d'armes, chevaliers et écuyers, et aussi gens de pied, environ seize mille, chemineroient sur aile de l'avant-garde pour la conforter s'il étoit mestier (besoin). *Item* étoit ordonné entre l'avant-garde et la bataille du comte de Flandre, la bataille du roi de France, et là devoient être ses trois oncles Berry, Bourgogne et Bourbon, le comte de la Marche, messire Jacques de Bourbon son frère, le comte de Clermont et Dauphin d'Auvergne, le comte de Dampmartin, le comte de Sancerre, messire Jean de Boulogne, et jusques à la somme de six mille hommes d'armes et deux mille arbalétriers Genevois (Génois) et autres⁽³⁾. *Item* étoient ordonnés pour l'arrière-garde

(1) Un autre manuscrit dit 7, 860. J. A. B.

(2) Le même manuscrit dit 6, 400 hommes d'armes et 14, 000 arbalétriers sans 5, 000 hommes de pied. J. A. B.

(3) Le même manuscrit dit 12, 000 hommes d'armes et 18, 000 arbalétriers et archers avec plusieurs autres gens d'armes aventuriers. J. A. B.

deux mille hommes d'armes et deux cents arbalétriers ⁽¹⁾. Si en devoient être chefs et gouverneurs messire Jean d'Artois comte d'Eu, messire Guy comte de Blois, messire Waleran comte de Saint Pol, messire Guillaume comte de Harcourt, le seigneur de Châtillon et le seigneur de Fère. *Item* devoit porter l'oriflambe (oriflamme) messire Piètre de Villiers et devoit être accompagné de quatre chevaliers lesquels sont ainsi nommés, messire Morice de Tréseguidy, du Baudrain de la Heuze, messire Robert le Baveux et messire Guy de Sancourt; et pour garder les deux bannières, le Borgne de Ruet et le Borgne de Mondoucet. Et est à sçavoir que iceux seigneurs qui ordonnoient ces besognes entendoient et du tout s'arrêtoient que jamais en France ne retourneroient jusques à tant qu'ils auroient combattu ce Philippe d'Artevelle et sa puissance. Et pour ce s'ordonnèrent-ils par telle manière ainsi que pour tantôt combattre ou au lendemain. *Item* étoient ordonnés le sire de la Breth, le sire de Coucy et messire Hugues de Châlons pour mettre en arroy, en paix et en bonne ordonnance les batailles. *Item* étoient ordonnés maréchaux, pour loger le roi et sa bataille, messire Guillaume Mamines, et le seigneur de Champ-Remy. *Item* étoit ordonné que au jour qu'on combattroit, le roi seroit à cheval et nul autre fors lui; et étoient nommés huit vaillants hommes à être de côté lui, comme le seigneur de Raineval, le

(1) Suivant le même manuscrit 4, 000 hommes d'armes et 8, 000 archers. J. A. B.

Bègue de Villaines, messire Ainemon de Pommiers, messire Enguerran d'Eudin, le vicomte d'Arcy, messire Guy le Baveux, messire Nicolas Painel et messire Guillaume Desbordes. *Item* étoient ordonnés pour chevaucher devant lui et aviser le convenant (arrangement) des ennemis au jour de la bataille, messire Olivier de Clisson connétable de France, messire Jean de Vienne amiral de France et messire Guillaume de Poitiers bâtard de Langres.

Quand toutes ces choses devant dites furent devisées et ordonnées bien et à point et que on n'y sçut mais rien aviser qui nécessaire fut, le conseil s'ouvrit et se partit et s'en alla chacun en son logis; et furent les seigneurs et barons, qui point n'avoient été présents à ces choses devisées et ordonnées, signifiés de ce qu'ils devoient faire, et de ce jour en avant comment ils se maintiendroient. Et fut ce jour ordonné que le roi à lendemain se délogeroit de Seclin et passeroit tout parmi la ville de Lille sans arrêter, et viendrait loger à Marquette l'abbaye; et l'avant garde iroit outre vers Commines et Warneston, et exploiteroient au mieux qu'ils pourroient.

CHAPITRE CLXXIX.

COMMENT LE CONNÉTABLE DE FRANCE ATOUT (AVEC)
L'AVANT-GARDE VINT DEVANT LE PONT A COMINES OU
IL FUT MOULT EN SOUCI.

TOUT ainsi comme il fut ordonné il fut fait; et se délogèrent à lendemain ceux de l'avant-garde et passèrent outre par ordonnance vers Comines, et trouvoient les chemins tous faits, car le sire de Rambures et messire Josse de Hallewyn y avoient grandement ensoigné et entendu: ce fut le lundi. Quand le connétable et les maréchaux de France et ceux de l'avant-garde furent venus au pont à Comines, là les convint arrêter; car ils trouvèrent le pont si défait qu'il n'étoit mie en puissance de homme du refaire, au cas que on leur défendrait et que on y mettroit empêchement au vouloir refaire. Et les Flamands étoient bien si puissants, par outre la rivière, que du défendre et garder le pas et tenir contre tout homme qui escarmoucher et assaillir les vouldroit par devant, car ils étoient plus de neuf mille, que au pas du pont que en la ville de Comines. Et là étoit Piètre Dubois leur capitaine qui montroit bien volonté du défendre; et étoit le dit Piètre Dubois au pied du pont sur la chaussée et tenoit une hache en sa main; et là étoient les Flamands tous rangés d'une part et d'au-

tre. Le connétable de France et les seigneurs qui là étoient regardoient la manière de ce pas et imaginoient bien que c'étoit chose impossible de passer par là, si le pont n'étoit refait. Adonc firent-ils chevaucher de leurs varlets pour aviser la rivière dessous et dessus pour savoir si on y trouveroit nuls guets. Quand ces varlets orent(eurent)chevauché au long de la rivière dessous et dessus près d'une lieue, ils retournèrent à leurs seigneurs qui les attendoient au pas, et leur dirent que ils n'avoient trouvé nuls lieux où chevaux pussent prendre terre, dont fut le connétable moult courroucé, et dit: « Nous avons été mal conseillés de prendre ce chemin; mieux nous vaulsist (eut valu) être allés par Saint-Omer que ci séjourner en ce danger; ou avoir passé l'Escout à Tournay, ainsi que le sire de Coucy disoit, et allé tout droit devant Audenarde combattre nos ennemis, puisque combattre les voulons et devons et voulons: ils sont bien si orgueilleux que ils nous eussent attendus à leur siège. » Adonc dit messire Louis de Sancerre: « Connétable, je conseille que nous nous logeons ci pour ce jour, et faisons loger nos gens au mieux que ils pourront au fuer (à mesure) que ils viennent; et envoyons à Lille par la rivière querre (chercher) des nefes et des claies: si ferons demain un pont sur ces beaux prés et passerons outre, puisque nous ne pouvons autrement faire. » Donc dit messire Josse de Hallewyn: « Sire, nous avons bien avisé, passé à deux jours, le sire de Rambures et moi de tout cela faire; mais il y a un grand empêchement. Entre ci et Lille siéd la ville

de Menin sur cette rivière par où il convient la navire (flotte), si elle veut venir jusques à ci, passer; et les Flamands qui là sont ont défait leur pont et tellement croisé de grand merrien et d'estaiches (pieux) parmi les gistes (jetées) du pont, que impossible seroit du passer nef ni nacelle. »—« Je ne sçais donc, dit le connétable, que nous puissions faire: bon seroit de prendre le chemin de Aire et là passer la Lys, puisque nous ne pouvons avoir ci le passage appareillé. »

Entrementes (pendant) que le connétable et les maréchaux de France et de Bourgogne étoient au pas de Comines en cette abusion, ni ils ne sa-voient lequel faire pour le meilleur, soubtilloient (imaginoient) autres chevaliers et écuyers, par beau fait d'armes et haute emprise, à eux aventurer vaillamment et à passer cette rivière de la Lys, comment que il fut, et aller sur leur fort combattre les Flamands pour conquérir la ville et le passage, si comme je vous recorderai présentement.

CHAPITRE CLXXX.

COMMENT AUCUNS CHEVALIERS DE FRANCE S'AVISÈRENT DE PASSER LA RIVIÈRE DE LA LYS AU-DESSOUS DU PONT DE COMINES.

EN venant l'avant-garde de Lille à Comines, le sire de Sempy qui connoissoit le pays, et aucuns autres chevaliers et écuyers de Hainaut, de Flandre et d'Artois et aussi de France, sans le connétable et les maréchaux, avoient eu parlement ensemble et avoient dit: « Si nous avions deux ou trois bacques (bacs) et les fissions lancer en la rivière de la Lys au-dessous de Comines, à la couverte, et eussions d'une part de l'eau et de l'autre estaches (pieux), et mis cordes aux estaches (pieux), selon ce que la rivière n'est pas trop large, nous serions tantôt une grand'quantité de gens mis outre; et puis par derrière nous venrions (viendrions) assailir nos ennemis, et conquerrions sur eux le pas et si ne fissions passer que droites gens d'armes: de quoi cil (ce) consaulx (conseil) avoit été tenu. Et avoit tant fait le sire de Sempy que sur un char il fit acharier de la ville de Lille un bacquet (bac) ⁽¹⁾, les cordes et toute l'ordonnance avecques lui.

(1) Un autre manuscrit dit cinq Batelets. J. A. B.

D'autre part aussi messire Herbault de Belle-Perche et messire Jean de Roye qui étoient en ce voyage compagnons ensemble en faisoient un venir et charier. Aussi messire Henri de Mauny, messire Jean de Malestroit, et messire Jean Chauderon qui avoient été à ces devises (conférence) en cherchèrent aussi un et firent tant qu'ils l'eurent. Si le firent charger et amener sur un char et suivre (suivre) la route des autres. Le sire de Sempy fut tout le premier qui vint atout (avec) son bacquet (bac) et l'ordonnance des cordes et des estaches (pieux) sur la rivière: si estiquèrent (enfoncèrent) du lez (côté) devant eux un gros planchon (pieu) et puis y aloièrent (lièrent) la corde: si passèrent trois varlets outre, et mirent le bacquet (bac) et la corde outre à l'autre rive, et y attachèrent l'autre coron (bout) de la corde à un planchon qu'ils fichèrent en terre; et puis ramenèrent les varlets le bacquet (bac) à leurs maîtres.

Or étoit avvenu que le connétable de France et les maréchaux qui se tenoient au dehors du pont à Comines furent informés de cette besogne, ainsi comme ils musoient comment ils trouveroient passage. Si avoit dit le connétable à messire Louis de Sancerre: « Maréchal, allez voir que c'est ni quelle chose ils font, et si peine peut être employée à passer la rivière par cette manière que vous avez ouï deviser; et si vous véez que ce soit chose taillée à faire, si en mettez aucuns outre. »

Adonc entretant (pendant) que iceux chevaliers qui là étoient s'ordonnoient pour passer et que

leurs bacques (bacs) étoient tous prêts, si vint le maréchal de France à (avec) grand' route de chevaliers et d'écuyers en sa compagnie. On lui fit voie, ce fut raison. Il s'arrêta sur le rivage et regarda volontiers le convenant (arrangement) et l'ordonnance de ces bacs. Adonc dit le sire de Sempy: « Sire, vous plaît-il que nous passons ? » — « Il me plaît bien, dit le maréchal, mais vous vous mettez en grand péril et aventure; car si les ennemis qui sont à Comines savoient vos convenants (arrangements), ils vous porteroient trop grand dommage. » — « Sire, dit le sire de Sempy, qui ne s'aventure il n'a rien: au nom de Dieu et de Saint George nous passerons, et nous ferons, ainçois (avant) qu'il soit demain jour, sur nos ennemis bon exploit. »

Adonc mit le sire de Sempy son pennon au bacquet (bac) et entra tout le premier dedans; et y entrèrent tous ceux que le bac pot (put) porter, et étoient neuf; et tantôt furent lancés, par la corde qu'ils tenoient outre à rive. Si issirent (sortirent) tous hors et mirent leurs armures hors et entrèrent, à la couverte, afin que ils ne fussent aperçus, en un petit boquetel (bosquet) d'un aulnoy (aunaie), et là se cachèrent. Et ceux qui étoient au rivage, par une corde qu'ils tenoient, retrairent (retirèrent) le bac à eux. Secondement le comte de Conversant sire d'Anghien entra dedans et sa bannière avecques lui, et aussi le sire de Vertaing messire Eustache et son pennon, et Fierabras de Vertaing son frère: eux neuf passèrent et non plus. Et puis la tierce fois en passèrent encore neuf.

Et vééz ci (voici) les deux autres bateaux qu'on acharioit, de messire Herbault de Belle-Perche et de messire Jean de Roye et aussi des Bretons; si furent tantôt par la manière dessus dite lancés en la rivière et ordonnés ainsi comme l'autre. Si passèrent ces chevaliers et écuyers; ni nul ne passoit fors que droites gens d'armes; et passaient de si grand' volonté que merveilles étoit à voir. Si ot (eut), telle fois fut, au passer si très grand' presse du vouloir passer l'un devant l'autre, que si le maréchal de France n'y eut été qui y mettoit ordonnance et attremprance (modération) du passer, atant (alors) il y en eut eu des pérís; car ils eussent plus que leurs faix chargé les bacs.

CHAPITRE CLXXXI.

COMMENT CE LUNDI LE CONNÉTABLE DE FRANCE FIT DE TRAIT ESCARMOUCHER AUX FLAMANDS; ET COMMENT PIÈTRE DUBOIS APERÇUT LES FRANÇOIS PASSÉS OUTRE LA RIVIÈRE DE LA LYS ET VENANTS VERS EUX ET CE QU'IL CONCLUT.

NOUVELLES vinrent tout à fait au connétable de France et aux seigneurs qui à Comines étoient sur le pas à l'entrée du pont, comment leurs gens passaient. Adonc dit le connétable au seigneur de Rieux un grand baron de Bretagne: « Sire de Rieux, allez voir je vous prie, à ce passage que ce

peut être, et si nos gens passent si uniment comme on nous dit. » Le sire de Rieux ne fut oncques si liez (joyeux) que quand il ot (eut) cette commission, et férit (frappa) cheval des éperons et s'en vint cette part, et toute sa route (troupe) où bien avoit quarante hommes d'armes. Quand il fut venu au passage où les compagnons étoient, et jà y en avoit de passés plus de cent et cinquante, si mit tantôt pied à terre et dit qu'il passeroit. Le maréchal de France ne lui eut jamais vée (réfuté).

Nouvelles vinrent au connétable de France que le sire de Rieux son cousin étoit passé: si commença le connétable un petit à muser et dit: « Faites arbalétriers traire (marcher) avant et escarmoucher ces Flamands qui sont outre ce pont, pour eux ensonnier (harceler), parquoi ils entendent à nous et non à nos gens; car si ils s'en donnoient garde, ils leur courroient sus, et romproient le passage, et occiroient ceux qui sont de là; et je aroye (aurois) plus cher à être mort que il en advint ainsi. » Adonc vinrent arbalétriers et gens de pied avant; et si en y avoit aucuns qui jetoient de bombardes portatives, et qui traioient (tiroient) grands quarriaulx (carreaux) enpennés de fer et les faisoient voler outre le pont jusques à la ville de Comines. Là se commença l'escarmouche forte et roide; et montroient ceux de l'avant-garde que ils passeroient si ils pouvoient. Les Flamands qui étoient paveschiés (abrités) au-lez (côté) devers eux montroient aussi vivage et faisoient défense moult grande. Ainsi se continua cette journée qui fut par

un lundi, lançant, trayant (tirant) et escarmouchant; et fut tantôt tard, car les jours étoient moult courts; et toujours à ces bacs passaient gens d'armes à pouvoir (force), et se mettoient à fait (mesure) qu'ils étoient outre, en un aulnoy (aulnaie) et là se quatissoient (plaçoient) à la couverte et attendoient l'un l'autre.

Or regardez, tout considéré, en quel péril ils se mettoient et en quelle aventure; car si ceux qui étoient en Comines s'en fussent trempement (à temps) aperçus, ils en eussent eu à leur volonté la greigneur (majeure) partie, et eussent conquis cordes et bacs et tout mis à leur avantage. Mais Dieu y fut pour eux, qui vouloit consentir que l'orgueil des Flamands fut abattu, si comme il fut bientôt.

CHAPITRE CLXXXII.

COMMENT LES FRANÇOIS QUI ÉTOIENT PASSÉS OUTRE LA RIVIÈRE DE LA LYS SE MIRENT EN ORDONNANCE DE BATAILLE DEVANT LES FLAMANDS.

JE tiens, et aussi doivent tenir toutes gens d'entendement, cette emprise de ces bacs et le passage de ces gens d'armes à haut, vaillant et honorable; car chevaliers et écuyers ce lundi sur le tard, pour passer outre avecques leurs compagnons, s'embloient (en alloient) de l'avant-garde. Et passèrent le vicomte de Rohen, le sire de Laval, le sire de

la Berlière, le sire de Combour, messire Olivier du Glayaquin (Guesclin) le Barrois des Barres, le sire de Colet, messire Regnault de Thouars, le sire de Pousances, messire Guillaume de Lignac, messire Gauchier de Passac, le sire de Tors, messire Louis de Goussant, messire Tristan de la Gaille, le vicomte de Meaux, le sire de Mailly, et tant que Bretons, que Poitevins, Béruyers, François, Bourguignons, Flamands, Artésiens, Tyois (Allemands) et Hainuiers, ils se trouvèrent bien outre ce lundi sur le tard environ quatre cents hommes d'armes, toute fleur de gentillesse ; ni oncques varlet n'y passa.

Quand messire Louis de Sancerre vit ce et que tant de bonnes gens étoient passés, comme seize bannières et trente pennons, si dit que il lui tourneroit à grand blâme si il ne passoit aussi. Si se mit en un bac, ses chevaliers et écuyers avecques lui ; et adonc aussi passèrent le sire de Hangest, messire Parcevaux d'Aineval et plusieurs autres. Quand ils se virent tous ensemble, si dirent : « Il est heure que nous allions vers Comines voir nos ennemis et sçavoir si nous pourrions ennuit (ce soir) loger en la ville. Adonc restraignièrent (reserrèrent)-ils leurs armures et mirent leurs bassinets sur leurs têtes et les lacèrent et bouclèrent, ainsi comme il appartenoit, et se mirent sur les marais joignant la rivière en pas et ordonnance, bannières et pennons ventilants devant eux, ainsi que pour tantôt traire (marcher) avant et combattre. Et étoit le sire de Sempy au premier chef et l'un des prin-

cipaux gouverneurs et conduiseurs , pourtant (attendu) qu'il connoissoit mieux le pays que nuls des autres.

Ainsi comme ils venoient tout le pas, et aussi serrés que nuls gens d'armes peuvent, par bonne ordonnance contre val ces prés, en approchant la ville, Piètre Dubois et ses Flamands qui étoient tous rangés amont, haut sur la chaussée, jetèrent leurs yeux aval ces prés et virent ces gens d'armes approcher. Si furent moult émerveillés; et demanda Piètre Dubois: « Par quel diable de lieu sont venus ces gens et où ils ont passé la rivière de la Lys? » Si lui répondirent ceux qui de-lez (près) lui étoient: « Il faut qu'ils soient passés par bacs huy toute jour; et si n'en avons rien sçu; car il n'y a pont ni passage appareillé sur la Lys de ci à Courtray. » — « Que ferons-nous , disent aucuns à Piètre Dubois? Les irons-nous combattre? » — « Nennil, dit Piètre, laissons-les venir et demeurons en notre force et en notre place; ils sont bas et nous sommes haut sur la chaussée. Si ils nous viennent assaillir , nous avons grand avantage sur eux; et si nous descendons ores (maintenant) sur eux pour combattre, nous nous forferons (fourvoirons) trop grandement. Attendons que la nuit soit venue toute noire et toute obscure , et puis aurons conseil comment nous nous chevrons. Ils ne sont pas tant de gens que ils nous doivent planté (beaucoup) durer à la bataille; et si savons tous les refuges, et ils n'en savent nuls. »

CHAPITRE CLXXXIII.

COMMENT LE CONNÉTABLE DE FRANCE REGRETTA LA NOBLESSE QU'IL VÉOIT OUTRE LA LYS. COMMENT IL ABANDONNA LE PASSAGE ET COMMENT IL FUT CONFORTÉ.

LE conseil Piètre Dubois fut cru: oncques ces Flamands ne se bougèrent de leur pas et se tinrent tous cois au pied du pont et tout contreval la chaussée, rangés et ordonnés en bataille; et ne sonnoient mot, et montroient par semblant que ils n'en faisoient compte. Et ceux qui étoient passés venoient tout le pas parmi ces marais, côtoyant la rivière et approchant Comines. Le connétable de France qui étoit d'autre part l'eau jeta ses yeux et vit ces gens d'armes, bannières et pennons ventilants, en une belle petite bataille, et vit comment ils approchoient Comines. Adonc lui commença le sang tout à frémir, de grand hideur (crainte) qu'il ot (eut), car il sentoit grand'foison de Flamands par delà l'eau, tous enragés. Si dit par grand yreur (colère): « Ha! Saint-Yves, ha! Saint-George; ha! Notre Dame, que vois-je là? Je vois en partie toute la fleur de notre armée qui se sont mis en dur parti. Certes je voudrois être mort quand je vois que ils ont fait un si grand outrage (imprudence). Ha! messire Louis de Sancerre, je vous cuidoye (croyois) plus attrempé

(modéré) et mieux amesuré que vous n'êtes: comment avez-vous osé mettre outre tant de nobles chevaliers et écuyers et si vaillants hommes d'armes comme ils sont là, en terre d'ennemis: et espoir (peut-être) entre dix ou douze mille hommes qui sont orgueilleux et tous avisés de leur fait et qui nullui (personne) ne prendroient à merci: ni nous ne les pouvons, s'il leur besoigne (faut), conforter. Ha, Rohen ! ha Mauny ! ha Malestrait ! ha Conversant ! ha ! tels et tels ! je vous plains, quand sans mon conseil vous vous êtes mis en tel parti: pourquoi, pourquoi suis-je connétable de France ? Car si vous perdez j'en serai du tout inculpé; et dira-t-on que je vous ai envoyé en cette folie. »

Le connétable de France, avant que il eut vu que tant de si vaillants gens fussent passés, avoit défendu au lez (côté) devers lui que nul ne passât; mais quand il vit le convenant (situation) de ceux qui étoient outre, il dit tout haut: « Je abandonne le passage à tout homme qui passer voudra et pourra. » A ces mots s'avancèrent chevaliers et écuyers pour trouver voie et engin (moyen) de passer au pont outre; mais il fut tantôt toute nuit: si leur convint par pure nécessité laisser œuvre d'ouvrir au pont et de jeter huis et planches sur les gistes (jetées) et les aucuns y mettoient leurs targes et leurs pavais (boucliers) pour passer outre, et tant que les Flamands qui étoient dedans Comines s'en tenoient bien à chargés et à ensonniés (embarrassés); et ne savoient, au voir (vrai) dire, auquel entendre, car ils véoient là au-dessous du pont ens (dans) ès

marais grand'foison de bonnes gens d'armes qui se tenoient tous cois, leurs lances toutes droites devant eux, et si véoient d'autre part que ceux qui étoient outre le pont en l'avant-garde escarmouchoient à eux et se mettoient en peine pour le pont refaire.

En ce parti que je vous dis furent les François qui passés étoient outre aux bacs ce soir et se tinrent tous cois ès marais et en la bourbe et ordure jusques aux chevilles. Or regardez et considérez la peine qu'ils orent (eurent) et la grand'vaillance de eux, quand en ces longues nuits d'hiver au mois de décembre ou environ, toute nuit nuitie ⁽¹⁾ en leurs armures, estants (debout) sur leurs pieds, leurs bassinets en leurs têtes, ils furent là sans boire et sans manger. Certes je dis qu'il leur doit être tourné à grand'vaillance; car au voir (vrai) dire ils ne se véoient que une poignée de gens au regard des Flamands qui en Comines et au pas étoient. Si ne les osoient; aller envahir ni assaillir; et disoient et avoient dit entre eux, et sur ce ils s'étoient arrêtés par ordonnance: « Ténons-nous ci tous ensemble et attendons tant qu'il soit jour et que nous véons devant nous, et que ces Flamands qui sont en leur fort avalent (descendent) pour nous assaillir; car voirement (vraiment) venront (viendront)-ils sur nous; ni nullement ils ne le lairont (laisseront). Et quand ils viendront à nous, nous crierons tous d'une voix chacun son cri ou le cri de son seigneur à qui chacun est, jassoit-ce-que (quoique) les sei-

(1) C'est à-dire, pendant toute la nuit. J. A. B.

gneurs ne soient pas tous ici. Par cette voie et ce cri nous les ébahirons, et puis férirons en eux de grand'volonté. Il est bien en Dieu et en nous du déconfire; car ils sont mal armés et nous avons nos glaives à fers longs et acérés de Bordeaux et nos épées aussi. Jà haubergons qu'ils portent ne les pourront garantir nî défendre que nous ne passons tout outre. »

Sur cet état se tinrent ainsi et sur ce confort ceux qui étoient passés outre; et se tenoient tous cois sans dire mot. Et le connétable de France qui étoit d'autre part l'eau, au-lez (côté) devers Lille, avoit au cœur grand'angoisse d'eux, et se soubhaydoit (souhaitoit) lui et toute sa puissance en la ville de Comines avecques eux. Là lui disoient les marchaux de Bourgogne et de Flandre et les chevaliers qui de-lez (près) lui étoient, pour lui reconforter: « Monseigneur, ne vous ébahissez point d'eux, ce sont à droite élection toutes vaillants gens, sages et avisés, et ne feront rien fors que par sens et ordonnance. Ils ne se combattront meshuy (aujourd'hui), et vous avez les passages abandonnés: demain sitôt que nous pourrons voir l'aube du jour, nous nous mettrons en peine de passer le pont. Nous avons huy pourvu des ais et du bois plus qu'il ne nous besogne: si serons tantôt outre et les reconforterons besogne (faut); ni ces méchants gens n'auront point s'il leur de durée contre nous. » Ainsi étoit reconforté le connétable de France des vaillants hommes qui étoient en sa compagnie.

CHAPITRE CLXXXIV.

COMMENT A L'EMPRISE DU SEIGNEUR DE SEMPY ET D'AUTRES LE PASSAGE A COMINES FUT CONQUIS SUR LES FLAMANDS QUI Y FURENT OCCIS PAR MILLIERS ET TOUS DÉCONFITS.

PIÈTRE Dubois qui sentoit ces gens d'armes ès marais joignant Comines, n'étoit mie trop assuré; car il ne savoit quelle la fin en seroit. Toutefois il sentoit de-lez (près) lui et en sa compagnie bien six ou sept mille hommes. Si leur avoit dit ainsi et remontré la nuit: « Ces gens d'armes qui sont passés pour nous combattre ne sont pas de fer ni d'acier; ils ont huy tout le jour travaillé (voyagé) et toute la nuit estampé (resté) en ces marais; ne peut être que sur le jour sommeil ne les preingne (prenne) et abatte. En cet état nous venrons (viendrons) tout coyement sur eux et les assaudrons: nous sommes gens assez pour eux enclorre. Quand nous les aurons déconfits, sachez que nul ne se osera jamais après embatre. Or vous tenez tous cois, et si ne faites nulle noise; je vous dirai bien quand il sera heure de faire notre emprise. » Au propos de Piètre ils s'étoient tous tenus et arrêtés.

D'autre part ces barons, chevaliers et écuyers qui se tenoient en ces marais et assez près de leurs ennemis n'étoient pas à leur aise, en tant que ils s'é-

toient boutés en la boue et en l'ordure jusques aux chevilles les aucuns et les autres jusques en-my (milieu) la jambe: mais le grand désir et plaisance que ils avoient de conquerre (conquérir) le passage et honneurs, car grands faits d'armes y pouvoient-ils voir, leur faisoit assez entroubler leur travail et peine. Si ce fut aussi bien au temps d'été comme c'étoit en hiver, le vingt septième jour de novembre, ils eussent tout tenu à revel (réjouissance); mais la terre étoit froide et orde (sale), boueuse et mauvaise, et la nuit longue; et pleuvoit à la fois sur leurs têtes; mais l'eau couroit tout aval, car ils avoient leurs bassinets mis, et étoient tous en l'état ainsi que pour tantôt combattre, ni ils n'attendoient autre chose fors qu'on les vint assaillir. Les grands soins qu'ils avoient à cela les réchauffoient assez et leur faisoient entroubler (endurer) leurs peines. Là étoit le sire de Sempy qui trop loyalement s'acquitta de être gaitte (guet) et escoute (espion) des Flamands: car il étoit au premier chef et alloit soigneusement tout en tapissant voir et imaginer leur convenant (arrangement), et puis retournoit à ses compagnons et leur disoit tout bas: « Or cy, cy, nos ennemis se tiennent tous cois; espoir (peut-être) viendront-ils sur le jour; chacun soit tout pourvu et avisé de ce qu'il doit faire. » Et puis de rechef il s'en alloit encore pour apprendre de leur convenant (arrangement) et puis retournoit et disoit tout ce qu'il sentoit, ouoit (entendoit) et véoit. En telle peine, allant et venant, il fut jusques à l'heure que les Flamands avoient entre eux dit et ordonné de venir; et étoit droit sur

l'aube du jour; et venoient tout serrés en un tas tout le petit pas, sans sonner mot. Adonc le sire de Sempy qui étoit en aguët, quand il en vit l'ordonnance, il aperçut bien que c'étoit acertes (sérieux); si vint à ses compagnons et leur dit: « Or avant, seigneurs, il n'y a que du bien faire; vééz les ci, ils viennent, vous les aurez tantôt: les larrons viennent le petit pas, ils nous cuident (croient) attraper et surprendre. Or montrons que nous sommes droites gens d'armes; car nous aurons la bataille. »

A ces mots que le sire de Sempy disoit, vissiez-vous chevaliers et écuyers de grand courage abaisser leurs glaives à longs fers de Bordeaux et empoigner de grand'volonté, et eux mettre en si très bonne ordonnance que on ne pourroit de gens d'armes mieux demander ni aussi deviser.

Ordonné avoient cils (ces) seigneurs et compagnons qui la rivière par bateaux ce soir avoient passée, quand ils se trouvèrent en ces marais, si comme je vous ai dit, et ils virent que les Flamands attendoient la nuit pour eux combattre, car au voir (vrai) dire, ils ne se trouvoient pas tant que ils les osassent combattre ni assaillir, et avoient dit: « Quand ils viendront sur nous, ils ne peuvent savoir quel nombre de gens nous sommes, chacun écrie quand viendra à l'assembler (attaque) l'enseigne de son seigneur dessous qui il est, jassoit-ce-que (quoique) le sire ne soit mie ici. Et les cris que nous ferons et la voix que nous entre eux épandrons les ébahira tellement qu'ils s'en devront déconfire; avecques ce que

nous les recueillerons aigrement aux lances et aux épées. » Donc il en advint ainsi ; car quand ils approchèrent pour combattre aux François, chevaliers et écuyers commencèrent à écrier haut et clair plusieurs cris et de plusieurs voix ; et tant que le connétable de France et ceux de l'avant-garde qui étoient encore à passer les entendirent bien et dirent : « Nos gens sont en armes. Dieu leur veuille aider, car nous ne leur pouvons aider présentement. » Et véézcy (voici) Piètre Dubois tout devant et ces Flamands venir qui furent recueillis de ces longs glaives aux fers tranchants affilés de Bordeaux, dont ils se véoient empalés que les mailles de leurs cottes ne leur duroient néant plus que toile doublée en trois doubles ; mais les passoient tout outre et les enfiloient parmi ventres, parmi poitrines et parmi têtes. Et quand ces Flamands sentirent ces fers de Bordeaux dont ils se véoient empalés ils reculoient ; et les François pas à pas avant passoient et conquéroient terre sur eux ; car il n'en y avoit nul si hardi qui ne ressoingnât (redoutât) les coups. Là fut Piètre Dubois aucques (aussi) des premiers navré et empalé d'un fer de glaive tout outre l'épaule et blessé au chef ; et eut été mort sans remède, si ses gens à force, ceux qu'il avoit ordonnés pour son corps jusques à trente forts gros varlets, ne l'eussent secouru, qui le prindrent (prirent) entre leurs bras et l'emportèrent hors de la presse.

La boue jus (en bas) de la chaussée aval Comines étoit si grande que toutes gens y entroient jusques en-my (milieu) la jambe. Ces gens d'armes de

France qui étoient usagés ès faits d'armes vous commencèrent à abattre ces Flamands, à renverser sans deport (délai) et à occire. Là crioit-on Sempy, Laval, Sancerre, Enghien, Antoing, Vertaing, Sconnevort, Saumes (Salm), Hallewyn et tous cris dont il y avoit là gens d'armes. Flamands se commencèrent à ébahir et à déconfire quand ils virent que ces gens d'armes les assailloient et requerroient (attaquoient) si vaillamment et les pousoient de leurs glaives à (avec) ces longs ferès de Bordeaux qui les perçoient tout outre. Si commencèrent à reculer et à cheoir l'un sur l'autre; et gens d'armes passaient outre, ou parmi eux, ou par autour, et se botoient toujours ens (dans) ès plus drus, et ne les éparagnoient point à occire et à abattre, non plus que chiens, et à bonne cause, car si les Flamands fussent venus au dessus ils eussent fait pareillement.

Quand ces Flamands se virent ainsi reculés et assaillis vaillamment et que ces gens d'armes avoient conquis la chaussée et le pont, si orent (eurent) avis qu'ils bouteroient le feu dedans leur ville, pour deux raisons: l'une si étoit pour faire reculer les François, et l'autre pour recueillir leurs gens. Si firent ainsi qu'ils ordonnèrent et boutèrent tantôt le feu en plusieurs maisons qui furent en l'heure emprises: mais tout ce de quoi ils cuidoient (croyoient) ébahir leurs ennemis ne leur valut rien; car les François aussi arréement (régulièrement) et vaillamment comme en devant les poursuivoient, combattoient et occioient à grands tas en la boue et ès maisons où ils se trahioient (rendoient). Adonc se mi-

rent ces Flamands aux champs et se avisèrent de eux recueillir, si comme ils firent, et mettre ensemble et envoyèrent des leurs pour émouvoir le pays à Vertin, à Poperinghe, à Berghes, à Roulers, à Mézières, à Warneston, à Menin et à toutes les villes d'environ pour rassembler leurs gens et venir au pas de Comines. Ceux qui fuyoient, et ceux qui ens (dans) ès villages d'environ Comines étoient, sonnoient les cloches à herle (volée), montraient bien que le pays avoit à faire. Si se ébahissoient les aucuns, et les autres entendoient à sauver le leur et à apporter à Ypres et à Courtray. Là se retrayoient (retiroient) femmes et enfants et laissoient leurs hôtels et leurs maisons toutes pleines de meubles, de bêtes, de grains; et les autres s'en venoient à effort tout le cours à Comines pour aider à recouvrer le pas où leurs gens se combattoient. Entremettes (pendant) que ces ordonnances se portoient ainsi et que ces vaillants gens qui par bacquets (bacs) la rivière de la Lys passée avoient se combattoient, la grosse route (troupe) de l'avant-garde du connétable de France entendoit à passer outre le pont. Si y avoit grand'presse, car le connétable avoit abandonné à passer qui passer pouvoit; je vous dis pour passer devant, car nul n'ensonnioit (embarrassoit) ni empêchoit le passage. Si passèrent le pont à Comines à cet adjournement (jour) les seigneurs en grands périls; car ils couchoient et mettoient targes ou pavois sur les gistes (jetées) du pont et alloient outre; et ceux qui étoient outre s'avisèrent de réédifier le pont; car ils trouvèrent tous les ais devers eux. Si

les remirent et rejetèrent sur les gistes (jetées) du pont ou sur les estaiches (pieux); et avant tout ce, la nuit on avoit fait acharier deux chariots de claies qui grandement aidèrent à la besogne.

Tant fut fait, ouvré et charpenté brièvement que le pont fut refait bon et fort; et passèrent outre à ce mardi au matin tous ceux de l'avant-garde; et à fait (mesure) qu'ils venoient ils se logeoient en la ville.

Le comte de Flandre avoit entendu que ceux de l'avant-garde se combattoient au pas à Comines, si envoya cette part six mille hommes de pied pour aider leurs gens; mais quand ils vinrent tout étoit achevé et le pont refait. Si les envoya le connétable au pont à Warneston pour le pont refaire et pour passer ce mardi le charroi plus aisément.

CHAPITRE CLXXXV.

COMMENT LE ROI AVERTI DE LA VICTOIRE DE COMINES VOULT PASSER EN FLANDRE; ET PHILIPPE D'ARTEVELLE SACHANT LA PERTE A COMINES ALLA VERS GAND POUR ÉLEVER L'ARRIÈRE-BAN.

NOUVELLES vinrent ce mardi au matin au roi de France, qui étoit en l'abbaye à Marquette emprès Lille et à ses oncles que le pas de Comines étoit conquis, et l'avant-garde outre. De ces nouvelles furent le roi et ses oncles moult réjouis. Adonc fut

ordonné et dit que le roi passeroit. Si ouït messe et ses seigneurs aussi, et burent un coup, et puis monterent à cheval et le chemin droit à Comines allèrent. Ceux de l'avant-garde qui étoient à Comines délivrèrent la ville de ces Flamands; et en y ot (eut) d'occis sur les rues et sur les champs environ trois mille, sans ceux qui furent morts en chasse et dedans les moulins à vent et dedans les moûtiers où ils se recueilloient. Car sitôt que ces Bretons furent outre ils monterent à cheval et se mirent en chasse pour trouver ces Flamands et pour courir le pays qui étoit lors gros et riche. Le sire de Rais, le sire de Laval, le sire de Malestroit, le vicomte de la Berlière, et le sire de Combourt et leurs gens chevauchèrent tant devant qu'ils s'en vinrent à Bernin qui est une grosse ville: si fut prise et arse, et ceux qui étoient dedans morts. Là orent (eurent) les Bretons grand pillage et grand profit: aussi orent (eurent) les autres qui s'épandirent sur le pays; car ils trouvoient les hôtels tout pleins de draps, de pennes (velours) d'or et d'argent: ni nuls, sur fiance des forts pas (passages) étant sur la rivière de la Lys, n'avoient point vidé le leur ni mené ens (dans) ès bonnes villes. Les pillards Bretons, Normands et Bourguignons qui premièrement entrèrent en Flandre, le pas de Comines conquis, ne faisoient compte de draps entiers, de pennes (velours) ni de tels joyaux, fors de l'or et de l'argent que ils trouvoient, mais ceux qui vinrent depuis ranconnèrent tout au net le pays, ni rien n'y laissèrent; car tout leur venoit bien à point.

Vous sçavez que nouvelles sont tantôt moult loin

scues. Ce mardi au matin vinrent les nouvelles devant Audenarde à Philippe d'Artevelle qui là étoit au siège, comment les François avoient passé à Comines le lundi la rivière de la Lys par bacquets (bacs), et comment ils avoient conquis le pas; et avoient les Flamands qui là étoient, tant à Comines que sur le pays, perdu six mille hommes ou environ, et tenoit-on que Piètre Dubois étoit mort. De ces nouvelles fut Philippe d'Artevelle tout courroucé et ébahi, et se conseilla au seigneur de Harselles qui là étoit, quelle chose il feroit. Le sire de Harselles lui dit: « Philippe, vous vous en irez à Gand et assemblerez de gens ce que vous pourrez avoir, parmi la ville gardée, et les mettez hors, et retournerez ici, et à (avec) toute votre puissance vous en irez vers Courtray. Quand le roi de France entendra que vous venrez (viendrez) efforcément contre lui, il s'avisera de venir trop avant sur le pays: avecques tout ce nous devrions temprement (bientôt) ouïr nouvelles de nos gens qui sont en Angleterre; et pourroit être que le roi d'Angleterre ou ses oncles passeront atout (avec) grand'puissance, ou jà passent; et ce nous venroit (viendrait) grandement à point. » — « Je m'émerveille, dit Philippe, comment ils séjournent tant, quand les Anglois savent bien qu'ils auront entrée par ce pays-ci, et ils ne viennent point, et à quoi ils pensent et nos gens aussi. Nonobstant tout ce ne demeurera-t-il mie que je ne voise (aille) à Gand querre (chercher) l'arrière-ban, et venrai (viendrai) combattre le roi de France et les François comment qu'il s'en prenne. Je suis in-

formé de préça que le roi de France a bien vingt mille hommes d'armes: ce sont soixante mille têtes armées; je lui en mettrai autant ensemble devant lui en bataille. Si Dieu me donne par sa grâce que je le puisse déconfire avec le bon droit que nous avons, je serai le plus honoré sire du monde; et si je suis déconfit, aussi grand' fortune avient à plus grand seigneur que je ne suis. »

Ainsi que Philippe et le sire de Harselles devoient, et vez-ci (voici) autres gens affuyant qui venoient et qui avoient été en la bataille de Comines lesquels poursuivirent les paroles premières. Adonc demanda Philippe. « Et Piètre Dubois, qu'est-il devenu ? Est-il ni mort ni pris ? » Ceux répondirent que nennil, mais il avoit été moult fort navré (blessé) à la bataille, et étoit retraiz (retiré) vers Bruges.

A ces paroles monta Philippe à cheval et fit monter environ trente hommes des siens, et prit le chemin de Gand et encore issit (sortit)-il hors du chemin pour voir aucuns hommes morts de la garnison d'Audenarde qui étoient issus cette nuit pour escarmoucher l'ost. Si en y ot (eut) de ratteints jusques à douze que ceux de l'ost occirent. Ainsi qu'il arrêtoit là en eux regardant, il jeta les yeux et vit un héraut qui venoit le chemin de Gand, lequel étoit au roi d'Angleterre, et l'appeloit-on le roi d'Irlande et Chandos en son nom.

De la venue du héraut fut Philippe tout réjoui, pour ce qu'il venoit d'Angleterre; et lui demanda en disant: « De nos gens savez-vous nulles nouvelles? » — « Sire, oil, dit le héraut, il retourne cinq

de vos bourgeois de Gand, et un chevalier d'Angleterre qui s'appelle messire Guillaume de Fierenton (Farrington) lequel, par l'accord du roi et de ses oncles et de tous leurs consaulx (conseils) et généralement du pays d'Angleterre, apportent unes lettres, selon ce que je suis informé et que le chevalier et eux me dirent à Douvres; et ces lettres viennent à vous qui êtes Regard (gardien) de Flandre et de tout le pays. Et quand vous aurez scellé ce que les lettres contiennent, grands alliances qui y sont, et les bonnes villes de Flandre aussi, et le chevalier et vos gens seront retournés en Angleterre, vous serez grandement confortés du roi et des Anglois. » — « Ha, dit Philippe, vous me comptez trop de devises; ce sera trop tard; allez, allez à notre logis. » Adonc le fit-il mener au logis devers le seigneur de Harselles, pour lui recorder des nouvelles, et il prit le chemin de Gand si fort pensif que on ne pouvoit de lui extraire rien ni nulle parole.

CHAPITRE CLXXXVI.

COMMENT LE ROI DE FRANCE VINT A COMINES, ET TOUT SON ARROY, ET DELA DEVANT YPRES; ET COMMENT LA VILLE D'YPRES SE RENDIT A LUI PAR COMPOSITION.

Nous parlerons du roi de France et recorderons comment il persévéra. Quand les nouvelles lui fu-

rent venues que le pas de Comines étoit délivré des Flamands et le pont refait, il se départit de l'abbaye de Marquette où il étoit logé et chevaucha vers Comines à (avec) grand' route (troupe), et toutes gens en ordonnance, ainsi comme ils devoient aller. Si vint le roi ce mardi à Comines et se logea en la ville et ses oncles, dont la bataille et l'avant-garde s'étoient délogés et étoient allés outre sur le mont d'Ypres et là s'étoient logés. Le mercredi au matin le roi s'en vint loger sur le mont d'Ypres, et là s'arrêta; et tous gens passoient, et arroy, tant à Comines comme à Warneston; car il y avoit grand peuple et grands frais de chevaux. Ce mercredi passa l'arrière-garde du roi le pont de Comines, où il y avoit deux mille hommes d'armes et deux cents arbalétriers, desquels le comte d'Eu, le comte de Blois, le comte de Saint-Pol, le comte de Harcourt, le sire de Châtillon et le sire de la Fère étoient gouverneurs et meneurs; et se logèrent ces seigneurs et leurs gens ce mercredi à Comines et là environ. Quand ce vint de nuit que les seigneurs cuidoient (croyoient) reposer qui étoient travaillés, on cria à l'arme, et cuidèrent (crurent) pour certain les seigneurs et leurs gens avoir bataille, et que les Flamands des châteleries d'Ypres, de Cassel et de Berghes fussent recueillis et vinssent les combattre. Adonc s'armèrent les seigneurs et mirent leurs bassinets et boutèrent leurs bannières et leurs pennons hors de leurs hôtels et allumèrent fallots; et se trahirent (rendirent) tous sur les chaussées chacun seigneur dessous sa bannière ou son pennon. Et ainsi

comme ils venoient ils s'ordonnoient; et se mettoient leurs gens dessous leurs bannières, ainsi qu'ils devoient être et aller. Là furent en cette peine et en l'ordure presque toute la nuit jusques en-my (milieu) jambe. Or regardez si les seigneurs l'avoient d'avantage; le comte de Blois et les autres qui n'avoient pas appris à souffrir telle froidure ni telle mésaise à telles nuits comme au mois devant Noël qui sont si longues, mais souffrir pour leur honneur leur convenoit, et ils cuidoient (croyoient) être combattus et de tout ce ne fut rien, car le haro étoit monté par varlets qui s'étoient entrepris ensemble. Toutefois les seigneurs en orent (eurent) cette peine, et la portèrent au plus bel qu'ils purent.

Quand ce vint le jeudi au matin l'arrière-garde se délogea de Comines, et chevauchèrent ordonnément et en bon arroy devers leurs gens, lesquels étoient tous logés et arrêtés sur le mont de Ypres, l'avant-garde, la bataille du roi et tout. Là orent (eurent) les seigneurs conseil quel chose ils feroient, ou si ils iroient devant Ypres, ou devant Courtray, ou devant Bruges, et entrementes (pendant) qu'ils se tenoient là, les fourrageurs François couroient le pays où ils trouvoient tant de biens, de bêtes et de toutes autres pourvéances pour vivre que merveille est à considérer: ni depuis qu'ils furent outre le pas de Comines ils n'eurent faute de nuls vivres. Ceux de la ville d'Ypres qui sentoient le roi de-lez (près) eux et toute sa puissance, et le pas conquis, n'étoient mie bien assurez (assurés); et regardèrent entre eux comment ils se maintiendroient. Si mirent en-

semble le conseil de la ville. Les hommes notables et riches qui toujours avoient été de la plus saine partie, si ils l'eussent osé montrer, vouloient que on envoyât devers le roi crier merci, et que on lui envoyât les clefs de la ville. Le capitaine qui étoit de Gand, et la établi de par Philippe d'Artevelle, ne vouloit nullement que on se rendît; et disoit: « Notre ville est forte assez, et si sommes bien pourvus; nous attendrons le siège si assiéger on nous veut: entrementes (cependant) fera Philippe notre regard (gardien) son amas et venra (viendra) combattre le roi à (avec) grand'puissance de gens; ne creez (croyez) jà le contraire; et levera le siège.»

Les autres répondoient, que point n'étoient assurés de cette aventure, et disoient qu'il n'étoit point en la puissance de Philippe ni de tout le pays de Flandre de déconfire le roi de France, si il n'avoit les Anglois avecques lui; dont il n'étoit nulle apparence, et que brièvement pour le meilleur on se rendit au roi de France et non à autrui. Tant montèrent ces paroles que riote (querelle) s'émut, et furent ces seigneurs maîtres, et le capitaine occis qui s'appeloit Piètre Wanselaer. Quand ceux de Ypres orent (eurent) fait ce fait, ils prirent deux frères prêcheurs et les envoyèrent devers le roi et ses oncles sur le mont de Ypres, et lui remontrèrent que il vouldist (voulut) entendre à traité aimable à (avec) ceux d'Ypres. Le roi fut conseillé que il leur donneroit, jusques à eux douze et un abbé qui se boutoit en ces traités qui étoit de Ypres, sauf allant et sauf venant pour savoir quelle chose ils vou-

loient dire. Les frères prêcheurs retournèrent à Ypres. Les douze bourgeois qui furent élus par le conseil de toute la ville, et l'abbé et leur compagnie, vinrent sur le mont de Ypres, et s'agenouillèrent devant le roi, et représentèrent la ville au roi à être en son obéissance à toujours, sans nuls moyens ni réservation. Le roi de France, parmi le bon conseil qu'il ot (eut), comme celui qui contendoit à acquerre tout le pays par douceur ou par austérité, ne voulsit (voulut) mie là commencer à montrer son mautalent (mécontentement), mais les reçut doucement, parmi un moyen qu'il ot (eut) là, que ceux de Ypres paieroient au roi quarante mille francs pour aider à payer une partie des menus frais qu'il avoit faits à venir jusques à là.

A ce traité ne furent oncques rebelles ceux de Ypres, mais en furent tous joyeux quand ils y purent parvenir, et l'accordèrent liement (joyeusement).

Ainsi furent pris ceux de Ypres à merci et prièrent au roi et à ses oncles que il leur plut à venir rafraîchir en la ville d'Ypres, et que les bonnes gens en auroient grand' joie. On leur accorda voirement (vraiment) que le roi iroit et prendroit son chemin par là pour aller et entrer en Flandre auquel lez (côté) qu'il lui plairoit. Sur cet état retournèrent ceux de Ypres en leur ville; et furent tous ceux du corps de la ville réjouis quand ils scurent qu'ils étoient reçus à paix et à merci au roi de France. Si furent tantôt par taille (impôt) les quarante mille francs cueillis et payés au roi ou à ses commis, ainçois (avant) qu'il entrât en Ypres.

CHAPITRE CLXXXVII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE FUT AVERTI DE LA REBELLION DES PARISIENS ET D'AUTRES; ET DE LEUR INTENTION LUI ÉTANT EN FLANDRE.

ENCORE se tenoit le roi de France sur le mont de Ypres, quand nouvelles vinrent que les Parisiens s'étoient rebellés et avoient eu conseil, si comme on disoit, entr'eux là et lors pour aller abattre le beau châtel de Beauté qui siéd au bois de Vincennes, et aussi le château du Louvre et toutes les fortes maisons d'environ Paris, afin qu'ils n'en pussent jamais être grévés. Quand un de leur route (troupe) qui cuidoit (croyoit) trop bien dire, mais il parla trop mal, si comme il apparut depuis, dit: « Beaux seigneurs, abstenez-vous de ce faire tant que nous verrons comment l'affaire du roi notre sire se portera en Flandre: si ceux de Gand viennent à leur entente (but) ainsi que on espère bien qu'ils y vront (viendront), adonc sera-t-il heure du faire et temps assez. Ne commençons pas chose dont nous nous puissions repentir. » Ce fut Nicolas le Flamand qui dit cette chose; et par cette parole la chose se cessa à faire des Parisiens et cet outrage. Mais ils se tenoient à Paris pourvus de toutes armures aussi bonnes et aussi riches comme si ce fus-

sent grands seigneurs; et se trouvèrent armés de pied en cap comme droites gens d'armes plus de soixante mille et plus de cinquante mille maillets et autres gens, comme arbalétriers et archers, et faisoient ouvrer les Parisiens nuit et jour les haulmiers (armuriers) et achetoient les harnois de toutes pièces, tout ce que on leur vouloit vendre.

Or regardez la grand' diablerie que ce eut été, si le roi de France eut été déconfit en Flandre, et la noble chevalerie qui étoit avecques lui en ce voyage. On peut bien croire et imaginer que toute gentillesse et noblesse eut été morte et perdue en France et autant bien ens (dans) ès autre pays: ni la Jaquerie ne fut oncques si grande ni si horrible qu'elle eut été, car pareillement à Rheims, à Châlons en Champagne et sur la rivière de Marne, les vilains se rebelloient et menaçoient jà les gentilshommes et dames et enfants qui étoient demeurés derrière; aussi bien à Orléans, à Blois, à Rouen en Normandie et en Beauvoisis leur étoit le diable entré en la tête pour tout occire, si Dieu proprement n'y eut pourvu de remède, ainsi comme orrez recorder ensuivant en l'histoire.

CHAPITRE CLXXXVIII.

COMMENT LES CHATELLENIES DE CASSEL, DE BERGHES, DE BOURBOURG, DE GRAVELINES ET AUTRES SE MIRENT EN L'OBÉISSANCE DU ROI; ET COMMENT LE ROI ENTRA EN LA VILLE D'YPRES; ET DU CONVENANT (ARRANGEMENT) DE CEUX DE BRUGES.

QUAND CEUX de la châtellenie de Cassel, de Berghes, de Bourbourg, de Gravelines, de Furnes, de Dunkerque, de Poperinghe, de Touront (Tournhout), de Bailleul et de Messines orent (eurent) entendu que ceux de la ville de Ypres s'étoient tournés François, et avoient rendu leur ville et mis en l'obéissance du roi de France, qui bellement les avoit pris à merci, si furent tous effrayés et reconfortés aussi, quand ils orent (eurent) bien imaginé leurs besognes. Car toutes ces villes, châtellenies, baillages et mairies prirent leurs capitaines, leur lièrent les membres et les lièrent bien et fort qu'ils ne leur échapassent, lesquels Philippe d'Artevelle avoit mis et semés au pays; et les amenèrent au roi pour lui complaire et le appaiser envers eux, sur le mont de Ypres, et lui dirent, criant merci à genoux: « Noble roi, nous nous mettons, nos corps, biens et les villes où nous demeurons en votre obéissance. Et pour vous montrer plus plein service et reconnoître que vous êtes notre droiturier seigneur, vééz

(voyez) ci les capitaines lesquels Philippe d'Artevelle nous a baillés depuis que par force, et non autrement, il nous fit obéir à lui: si en pouvez faire votre plaisir; car ils nous ont menés et gouvernés à notre entente (but). » Le roi fut conseillé de prendre toutes ces gens des seigneuries dessus dites à merci, parmi un moyen qu'il y ot (eut) que ces châtelles et ces terres et villes dessus nommées paieroient au roi pour les menus frais soixante mille francs; et encore étoient réservés tous vivres, bestial (bétail) et autres choses que on trouveroit sur les champs; mais on les assuroit de non être ars ni pris. Tout ce leur suffit grandement; et remercièrent le roi et son conseil, et furent moult liés (joyeux) quand ils virent qu'ils pouvoient ainsi échapper; mais tous les capitaines de Philippe qui furent là amenés passèrent parmi être décollés sur le mont de Ypres.

De toutes ces choses, ces traités et ces apaisements on ne parloit en rien au comte de Flandre, ni il n'étoit mie appelé au conseil du roi; ni nul homme de sa cour. S'il lui en ennuyoit, je n'en puis mais; car tout de voyage il n'en ot (eut) autre chose, ni proprement ses gens, ni ceux de sa route (troupe), ni de sa bataille ne se osoient déranger ni dérouter de la bataille sus aile où ils étoient mis par l'ordonnance des maîtres des arbalétriers; pourtant qu'ils étoient Flamands; car il étoit ordonné et commandé, de par le roi et sur la vie, que nul en l'ost ne parlât Flamand, ni portât bâton à virole.

Quand le roi de France et tout l'ost, avant-garde

et arrière-garde, orent (eurent) été à leur plaisir sur le mont de Ypres et que on y ot (eut) tenu plusieurs marchés et vendu grand planté (quantité) de butin à ceux de Lille, de Douay, d'Artois et de Tournay et à tous ceux qui acheter les vouloient, où ils donnoient un drap de Werny, de Messines, de Poperinghe et de Comines pour un franc; on étoit là revêtu à trop bon marché; et les aucuns Bretons et autres pillards qui vouloient plus gagner, s'accompagnoient ensemble et chargeoient sur chars et sur chevaux leurs draps bien emballés, nappes, toiles, coutis, or, argent en plate et en vaisselles, si ils en trouvoient, et puis l'envoyoient en sauf-lieu outre la Lys, ou par leurs varlets en France. Adonc vint le roi à Ypres et tous les seigneurs; et se logèrent en la ville tous cœux qui s'y loger purent: si s'y rafraîchit quatre ou cinq jours.

Ceux de Bruges étoient bien informés du conve-
nant (arrangement) du roi, comment il étoit à sé-
jour à Ypres et que tout le pays en derrière lui jus-
ques à Gravelines se rendoit et étoit rendu à lui:
si ne savoient que faire, d'envoyer traiter devers
lui ou du laisser. Toutefois tant que pour ce terme
ils le laissèrent; et la cause principale qui plus les
inclina à ce faire de eux non rendre, ce fut qu'il y
avoit grand'foison de gens d'armes de leur ville,
bien sept mille avecques Philippe d'Artevelle au
siège d'Audenarde; et aussi en la ville de Gand
étoient en ôtages des plus notables de Bruges plus
de cinq cents chefs, lesquels Philippe d'Artevelle y

avoit envoyés quand il prit Bruges; à cette fin qu'il en fut mieux sire et maître.

Outre, Piètre Dubois et Piètre Le Murtre (Nuitre) étoient là qui les reconfortoient et leur remontroient en disant: « Beaux seigneurs, ne vous ébahissez mie si le roi de France est venu jusques à Ypres; vous savez comment anciennement toute la puissance de France envoyée du beau roi Philippe vint jusques à Courtray; et de nos ancesseurs (ancêtres) ils furent là tous morts et déconfits. Pareillement aussi sachez qu'ils seront morts et déconfits, car Philippe d'Artevelle atout (avec) grand' puissance ne laira (laissera) mie que il ne voise (vienne) combattre le roi et sa puissance; et il peut trop bien être, sur le bon droit que nous avons et sur la fortune qui est bonne pour ceux de Gand, que Philippe déconfira le roi, ni jà pied n'en échappera ni ne repassera la rivière; et sera tout sur heure ce pays reconquis; et ainsi vous demeurerez comme bonnes et loyales gens en votre franchise et en la guerre de Philippe et de nous autres gens de Gand. »

CHAPITRE CLXXXIX.

COMMENT LES MESSAGERS DE GAND ARRIVÈRENT ET UN
MESSAGER ANGLAIS A CALAIS; ET COMMENT PHILIPPE
D'ARTEVELLE FIT GRAND AMAS DE GENS POUR ALLER
COMBATTRE LES FRANÇOIS.

CES paroles et autres semblables que Piètre Du-
bois et Piètre Le Murtre (Nuitre) remontroient pour
ces jours à ceux de Bruges refrenèrent grandement
les Brugiens de non traiter devers le roi de France.
Entrementes (pendant) que ces choses se deme-
noient ainsi, arrivoient à Calais les bourgeois de
Gand et messire Guillaume de Fremiton (Farring-
ton) Anglois, lesquels étoient envoyés de par le roi
d'Angleterre et tout le pays de çà la mer pour
remonter au pays de Flandre et sceller les al-
liances et convenances que le roi d'Angleterre
et les Anglois vouloient avoir aux Flamands.
Si leur vinrent ces nouvelles de messire Jean de
Wernes capitaine de Calais, qui leur dit: « Tant
que pour le présent vous ne pouvez passer, car le
roi de France est à Ypres; et tout le pays d'ici jus-
ques à là est tourné devers lui: temprement (bientôt)
nous aurons autres nouvelles; car on dit que Phi-
lippe d'Artevelle met ensemble son pouvoir pour
venir combattre le roi; et là verra-t-on qui aura le
meilleur. Si les Flamands sont déconfits, vous n'avez

que faire en Flandre; si le roi de France perd, tout est nôtre. » — « C'est vérité, ce répondit le chevalier Anglois. »

Ainsi se demeurèrent à Calais les bourgeois de Gand et messire Guillaume Fremiton (Farrington). Or parlerons-nous de Philippe d'Artevelle comment il persévéra.

Voirement (vraiment) étoit-il en grand' volonté de combattre le roi de France; et bien le montra, car il s'en vint à Gand et ordonna que tout homme portant armes dont il se pouvoit aider, la ville gardée, le suivît. Tous obéirent, car il leur donnoit à entendre que par la grâce de Dieu ils déconfiroient les François et seroient seigneurs ceux de Gand et souverains de toutes autres nations. Environ dix mille hommes pour l'arrière-ban emmena Philippe avecques lui, et s'en vint devant Courtray; et jà avoit-il envoyé à Bruges, au Dan (Damme) et à Ardembourg et à l'Écluse et tout sur la marine (côte) et ens (dans) ès quatre métiers ⁽¹⁾ et en la châtellenie de Grantmont, de Tenremonde et d'Alost; et leva bien de ces gens là environ trente mille; et se logea une nuit devant Audenarde; et à lendemain il s'en partit et s'en vint vers Courtray; et avoit en sa compagnie environ cinquante mille hommes.

(1) C'est-à-dire, les villes et pays de Bouchoute, Assenede, Axele et Hulst. J. A. B.

CHAPITRE CXC.

COMMENT LE ROI AVERTI QUE PHILIPPE D'ARTEVELLE
L'APPROCHOIT, SE PARTIT D'YPRES ET SON ARROY, ET
TINT LES CHAMPS POUR LE COMBATTRE.

NOUVELLES vinrent au roi et aux seigneurs de France que Philippe d'Artevelle approchoit durement; et disoit-on qu'il amenoit en sa compagnie bien soixante mille hommes. Adonc se départit l'avant-garde d'Ypres, le connétable de France et les maréchaux, et vinrent loger à lieue et demie grande de Ypres entre Roulers et Rosebecque; et puis à lendemain le roi et tous les seigneurs s'en vinrent là loger, l'avant-garde et l'arrière-garde et tout. Si vous dis que sur les champs les seigneurs pour ce temps y orent (eurent) moult de peine; car il étoit au cœur d'hiver à l'entrée de décembre, et pleuvoit toujours. Et si dormoient les seigneurs toutes les nuits tous armés sur les champs; car tous les jours et toutes les heures ils attendoient la bataille. Et disoit-on en l'ost communément: « Ils venront (viendront) demain. » Et ce savoit-on par les fourrageurs qui couroient aux fourrages sur le pays, qui apportoient ces nouvelles. Si étoit le roi logé tout au milieu de ses gens. Et de ce que Philippe d'Artevelle et ses gens détrioient (différoient) tant, étoient les seigneurs de France plus courroucés;

car pour le dur temps qu'il faisoit ils voulsissent (eussent voulu) bien être délivrés. Vous devez savoir que avecques le roi étoit toute fleur de vaillance et de chevalerie. Si étoient Philippe d'Artevelle et les Flamands moult outrecuidés (téméraires), quand ils s'enhardissoient du combattre; car si ils se fussent tenus en leur siège devant Audegarde et aucunement fortifiés, avecques ce qu'il faisoit pluvieux temps, frais et brouillards chus (tombés) en Flandre, on ne les fut jamais allé querre (chercher); et si on les y eut quis, on ne les eut pu avoir pour combattre, fors à trop grand' peine, meschef et péril. Mais Philippe se glorifioit si en la belle fortune et victoire qu'il ot (eut) devant Bruges, qu'il lui sembloit bien que nul ne lui pourroit forfaire, et espéroit bien à être sire de tout le monde. Autre imagination n'avoit-il, ni rien il ne doutoit (redoutoit) le roi de France ni sa puissance; car s'il eut eu doute (crainte), il n'eut pas fait ce qu'il fit, si comme vous orrez recorder ensuivant.

CHAPITRE CXCI.

COMMENT A UN SOUPER CE PHILIPPE D'ARTEVELLE ARRANGEA SES CAPITAINES; ET COMMENT ILS CONCLURENT ENSEMBLE.

LE mercredi au soir, dont la bataille fut au lendemain, s'en vint Philippe d'Artevelle et sa puissance

loger en une place assez forte entre un fossé et un bosquet, et si forte haie étoit que on ne pouvoit venir aisément jusqu'à eux; et fut entre le Mont d'or et la ville de Rosebecque où le roi étoit logé. Ce soir Philippe donna à souper en son logis à tous les capitaines grandement et largement; car il avoit bien de quoi; foison de pourvéances le suivoient. Quand ce vint après souper il les mit en paroles et leur dit: « Beaux seigneurs, vous êtes en ce parti et en cette ordonnance d'armes mes compagnons; j'espère (espère) bien que demain nous aurons besogne; car le roi de France qui a grand désir de nous trouver et combattre est logé à Rosebecque. Si vous prie que vous teniez tous votre loyauté et ne vous ébahissez de chose que vous oyez ni voyez; car c'est sur notre bon droit que nous nous combattons et pour garder les juridictions de Flandre et nous tenir en droit. Admonestez vos gens de bien faire, et les ordonnez sagement et tellement que on die que par votre bon arroy et ordonnance nous ayons eu la victoire. La journée pour nous eue demain, à la grâce de Dieu, nous ne trouverons jamais seigneurs qui nous combattent ni qui s'osent mettre contre nous aux champs; et nous sera l'honneur cent fois plus grande que ce que nous eussions le confort des Anglois; car s'ils étoient en notre compagnie ils en auroient la renommée, et non pas nous. Avecques le roi de France est toute la fleur de son royaume, ni il n'a nullui (personne) laissé derrière: or dites à vos gens que on tue tout sans nullui (personne) prendre à merci; par ainsi demeurerons-nous

en paix; car je vueil (veux) et commande sur la tête que nul ne prenne prisonnier, si ce n'est le roi. Mais le roi vueil (veux)-je bien déporter (épargner); car c'est un enfès (enfant): on lui doit pardonner; il ne scet (sait) qu'il fait, il va ainsi que on le mène. Nous le mènerons à Gand apprendre à parler et à être Flamand. Mais ducs, comtes et autres gens d'armes occiez tout: les communautés de France ne nous en sauront jà nul mal gré; car ils voudroient, de ce suis-je tout assuré, que jamais pied n'en retournât en France; et aussi ne ferait-il. »

Ces capitaines qui étoient là à cette admonition après souper avecques Philippe d'Artevelle en son logis, de plusieurs villes de Flandre et du Franc de Bruges s'accordèrent tous à cette opinion et la tinrent à bonne; et répondirent tous d'une voix à Philippe, et lui dirent: « Sire, vous dites bien et ainsi sera fait. » Lors prindrent (prirent)-ils congé à Philippe et retournèrent chacun en son logis entre leurs gens, et leur recordèrent et les endittèrent (informèrent) de tout ce que vous avez ouï.

Ainsi se passa la nuit en l'ost Philippe d'Artevelle; mais environ minuit, si comme je fus adonc informé, advint en leur ost une moult merveilleuse chose, ni je n'ai point ouï la pareille en nulle manière.

CHAPITRE CXCII.

COMMENT LA NUIT DONT LENDEMAIN FUT LA BATAILLE A
ROSEBECQUE AVINT UN MERVEILLEUX SIGNE AU-DESSUS
DE L'ASSEMBLÉE DES FLAMANDS.

QUAND ces Flamands furent assis et que chacun se tenoit en son logis, et toutefois ils faisoient bon gait (guet), car ils sentoient leurs ennemis à moins de une lieue de eux, il me fut dit que Philippe d'Artevelle avoit à amie une damoiselle de Gand, laquelle en ce voyage étoit venue avecques lui, et entrementes (pendant) que Philippe dormoit sur une coute-pointe de-lez (près) le feu de charbon en son pavillon, cette femme, environ minuit, issit (sortit) hors du pavillon pour voir le ciel et le temps et quelle heure il étoit, car elle ne pouvoit dormir, si regarda au lez (côté) devers Rosebecque et vit en plusieurs lieux du ciel fumées et étincelles de feu voler et ce étoit des feux que les François faisoient dessous haies et buissons. Cette femme écoute et entend, ce lui fut avis, grand^s friente (bruit) et grand^s noise entre leur ost et l'ost des François, et crier Mont-Joye et plusieurs autres cris; et lui sembloit que ce étoit sur le Mont d'or entre eux et Rosebecque. De cette chose elle fut toute effrayée et se retraist (retira) dedans le pavillon Philippe et l'é-

veilla soudainement et lui dit: « Sire, levez-vous tôt et vous armez et appareillez, car j'ai ouï trop grand' noise sur le Mont d'or, et crois que ce sont les François qui vous viennent assaillir. » Philippe à ces paroles se leva moult tôt et affubla une gonne (robe) et prit une hache et issit (sortit) hors de son pavillon pour venir voir et mettre au voir (vrai) ce que la damoiselle disoit.

En cette manière que elle l'avait ouï Philippe l'ouït, et lui sembloit qu'il y eut un grand tournoement. Il se retraist (retira) tantôt en son pavillon et fit sonner sa trompette pour réveiller son ost. Sitôt que le son de la trompette Philippe se épandit ens (dans) ès logis, on le reconnut; tous se levèrent et armèrent. Ceux du gait (guet) qui étoit au devant de l'ost, envoyèrent de leurs compagnons devers Philippe pour savoir quelle chose il leur failloit, quand ils s'armoient: et trouvèrent ceux qui envoyés y furent, et rapportèrent qu'ils avoient été moult blâmés de ce qu'ils avoient ouï noise et friente (bruit) devers les ennemis et s'étoient tenus tous cois. « Ha, ce dirent iceux, allez, dites à Philippe que voirement (vraiment) avons-nous bien ouï noise sur le Mont d'or, et avons envoyé savoir que ce pouvoit être; mais ceux qui y ont été ont rapporté que ce n'est rien et que nulle chose ils ne ont trouvé ni vu; et pour ce que nous ne vîmes de certain nul apparent d'émouvement, ne voulions-nous pas réveiller l'ost, que nous n'en fussions blâmés. » Ces paroles de par ceux du gait (guet) furent dites à Philippe; il se apaisa sur ce; mais en couraige (cœur)

il s'émerveilla trop grandement que ce pouvoit être. Or disent aucuns que c'étoient les diables d'enfer qui là jouoient et tournoient où la bataille devoit être, pour la grand' proie qu'ils en attendoient.

CHAPITRE CXCIIL.

COMMENT LE JEUDI AU MATIN ENVIRON DEUX HEURES DEVANT L'AUBE DU JOUR FUT LA BATAILLE; ET COMMENT LES FLAMANDS SE MIRENT EN FORT LIEU EN CONROI (RANG); ET DE LEUR CONDUITE.

ONQUES puis ce réveillement de l'ost, Philippe d'Artevelle ni les Flamands ne furent assure (assurés), et se doutèrent toujours qu'il ne fussent trahis et surpris. Si s'armèrent bien et bel de tout ce qu'ils avoient par grand loisir, et firent grands feux en leurs logis et se dejeûnèrent tout à leur aise, car ils avoient vins et viandes assez. Environ une heure devant le jour ce dit Philippe: « Ce seroit bon que nous trahissions (allassions) tous sur les champs et que nous ordonussions nos gens, par quoi sur le jour, si les François viennent pous nous assaillir, nous ne soyons pas dégarnis, mais pourvus d'ordonnance et avisés que nous devons faire. » Tous s'accordèrent à sa parole et issirent (sortirent) hors de leurs logis et s'en vinrent en une bruyère au dehors d'un bosquet; et avoient au devant d'eux un fossé large assez et nouvellement relevé; par der-

rière eux grand' foison de ronces et de genestes (genêts) et d'autres menus bois. Et là en ce fort lieu s'ordonnèrent tout à leur aise et se mirent tous en un grosse bataille, drue et espesse (épaisse); et se trouvoient par rapport des connétables environ cinquante mille tous à élection, des plus forts, des plus apperts et les plus outrageux et qui le moins accomptoient de leurs vies. Et avoient environ soixante archers Anglois qui s'étoient emblés (éloignés) de leurs gens de Calais pour venir prendre greigneur (plus grand) profit à Philippe, et avoient laissé en leurs logis ce de harnois qu'ils avoient, malles, lits et toutes autres ordonnances, hors-mis leurs armures, chevaux, charrois et sommiers, femmes et varlets. Mais Philippe d'Artevelle avoit son page monté sur un coursier moult bel de-lez (près) lui, qui valoit encore pour un seigneur cinq cents florins, et ne le faisoit pas venir avec lui pour chose qu'il se voulsist (voulut) embler (éloigner) ni fuir des autres, fors que pour état et pour grandeur, et pour monter sus, si chasse se faisoit sur les François, pour commander et dire à ses gens: « Tuez, tuez tout. » En cette entente (but) le faisoit Philippe d'Artevelle demeurer de-lez (près) lui.

De la ville de Gand avoit le dit Philippe en sa compagnie environ neuf mille hommes tous armés, lesquels il tenoit de côté de lui, car il y avoit greigneur (plus grande) fiance qu'il n'avoit ès (aux) autres. Et se tenoient ceux de Gand et Philippe et leurs bannières tout devant, et ceux de la châtél-

lenie d'Alost et de Grantmont; après ceux de la châteltenie de Courtray; et puis ceux de Bruges, du Dan (Damme) et de l'Écluse; et ceux du Franc de Bruges étoient armés la greigneur (majeure) partie de maillets, de houètes (pics) et de chapeaux de fer, d'auquetons (hoquetons) et de gands de baleine; et portoit chacun un plançon (pieu) à picot de fer et à virole. Et avoient par villes et par châtelleries parures semblables pour reconnoître l'un l'autre; une compagnie cottes faissés de jaune et de bleu, les autres à une bande de noir sur une cotte rouge; les autres chevronnés de blanc sur une cotte bleue; les autres ondoyés de verd et de bleu; les autres une faisse échiquetée de blanc et de noir; les autres écartellés de blanc et de rouge; les autres toutes bleues et un quartier de rouge; les autres coupés de rouge dessus et de blanc dessous. Et avoient chacuns bannières de leurs métiers et grands couteaux à leurs côtés parmi leurs ceintures; et se tenoient tous cois en cet état en attendant le jour qui vint tantôt.

Or vous dirai de l'ordonnance des François, autant bien comme j'ai recordé des Flamands.

CHAPITRE CXCIV.

**COMMENT LE ROI SE MIT AUX CHAMPS EMPRÈS ROSEBEC-
QUE, OU IL FUT SUR TOUT ORDONNÉ; ET COMMENT LE
CONNÉTABLE S'EXCUSA AU ROI.**

BIEN sçavoit le roi de France et les seigneurs qui de-lez (près) lui étoient et qui sur les champs se tenoient, que les Flamands approchoient et que ce ne se pouvoit passer que bataille n'y eut; car nul ne traitoit de la paix, et aussi toutes les parties en avoient grand' volonté. Si fut crié et noncié (annoncé) le mercredi au matin parmi la ville de Ypres que toutes manières de gens d'armes se trahissent (rendissent) sur les champs de-lez (près) le roi et se missent en ordonnance, ainsi qu'ils savoient qu'ils devoient être. Tous obéirent à ce ban fait de par le roi, de par le connétable et de par les maréchaux: ce fut raison, et ne demeura nuls hommes d'armes ni gros varlets en Ypres que tous ne vinssent sur les champs, excepté et fors les varlets qui étoient commis pour garder les chevaux qu'ils avoient ramenés à Ypres quand leurs maîtres furent descendus. Mais toutefois ceux de l'avant-garde en avoient grand' foison avecques eux pour les aventures du chasser et pour découvrir les batailles; à ceux-là besognoit-il le plus que il ne faisoit aux autres.

Ainsi se tinrent les François ce mercredi sur les champs assez près de Rosebecque; et entendoient les seigneurs à leurs besognes et à leur ordonnance.

Quand ce vint au soir, le roi donna à souper à ses trois oncles, au connétable de France, au sire de Coucy et à aucuns autres seigneurs étrangers de Hainaut, de Brabant, de Hollande et de Zélande, d'Allemagne, de Lorraine, de Savoie, qui l'étoient venus servir et les remercia grandement, et aussi firent ses oncles, du bon service qu'ils lui faisoient et montroient à faire. Et fit ce soir le gait (guet) pour la bataille du roi le comte de Flandre; et avoit en sa route (troupe) bien six cents lances et douze cents hommes d'autres gens. Ce mercredi au soir après ce souper que le roi avoit donné à ces seigneurs, et que ils furent retrais (retirés), le connétable de France demeura derrière et dernièrement au prendre congé, pour parler au roi et à ses oncles de leurs besognes. Ordonné étoit du conseil du roi ce que je vous dirai: que le connétable messire Olivier de Clisson se démetroit pour le jeudi, lendemain, car on espéroit bien que on auroit la bataille, de l'office de la connétable; et le seroit seulement pour ce jour en son lieu le sire de Coucy, et il demeureroit de-lez le roi. Et avint que quand le connétable prit congé au roi, le roi lui dit moult doucement et amiablement, si comme il étoit enditiés (instruit) de dire: « Connétable, nous voulons que vous nous rendiez votre office pour le jour de demain; car nous y avons autre ordonné, et voulons que vous

demeurez de-lez (près) nous. » De ces paroles, qui furent toutes nouvelles au connétable, fut-il moult grandement émerveillé: si répondit et dit: « Très cher sire, je sçais bien que je ne puis avoir plus haut honneur que de aider à garder votre personne; mais, cher sire, il venroit (viendrait) à grand contraire et déplaisance à mes compagnons et à ceux de l'avant-garde si ils ne m'avoient en leur compagnie; et plus y pourriez perdre que gagner. Je ne dis mie que je sois si vaillant que par moi se puist (puisse) achever cette besogne; mais je dis, cher sire, que sauve la correction de votre noble conseil, que depuis quinze jours en çà je n'ai à autre chose entendre, fors à parfournir à l'honneur de vous et de vos gens mon office, et ai enditiés (instruit) les uns et les autres comment ils se devoient maintenir; et si demain que nous nous combattrons, par la grâce de Dieu, ils ne me véoient, et je les deffallois (leur manquois) d'ordonnance et de conseil; qui suis usé et fait en tels choses, ils en seroient tous ébahis; et en recevrois blâme. Et pourroient dire les aucuns que je me serois dissimulé et que couvertement je aurois tout ce fait et avisé pour fuir les premiers horions. Si vous prie, très cher sire, que vous ne veuillez mie briser ce qui est fait et arrêté pour le meilleur; et je vous dis que vous y aurez profit. »

Le roi ne sçut que dire sur cette parole: aussi ne firent ceux qui de-lez (près) lui étoient et qui entendu l'avoient, fors tant que le roi dit moult sagement: « Connétable, je ne dis pas que on vous ait

en rien desveu (refusé) que en tous cas vous ne soyez très grandement acquitté, et ferez encore; c'est notre entente (but): mais feu monseigneur mon père vous amoit sur tous autres et se confioit en vous; et pour l'amour et la grand' confidence qu'il y avoit, je vous voulois avoir de-lez (près) moi à ce besoin et en ma compagnie » — « Très cher sire, dit le connétable, vous êtes si bien accompagné de si vaillants gens, et tout a été fait par si grand' délibération de conseil que on n'y pourroit rien amender; et ce vous doit bien et à votre noble et discret conseil suffire. Si vous prie, que pour Dieu, très cher sire, laissez-moi convenir en mon office; et vous aurez demain, par la grâce de Dieu, en votre jeune avènement, si belle journée et aventure, que tous vos amis en seront réjouis et vos ennemis courroucés. »

A ces paroles ne répondit rien le roi, fors tant qu'il dit: « Connétable, et je le vueil (veux); et faites, au nom de Dieu et de Saint Denis, votre office, je ne vous en quiers (veux) plus parler; car vous y voyez plus clair que je ne fais, ni tous ceux qui ont mises avant ces paroles: soyez demain à ma messe. » — « Sire, dit le connétable, volontiers. » Atant (alors) prit-il congé du roi qui lui donna liement: si s'en retourna en son logis avecques ses gens et compagnons.

CHAPITRE CXCIV.

COMMENT LE JEUDI AU MATIN LES FLAMANDS PARTIRENT D'UN FORT LIEU; ET COMMENT ILS S'ASSEMBLÈRENT SUR LE MONT D'OR; ET LA FURENT CE JOUR COMBATTUS ET DÉCONFITS.

QUAND ce vint le jeudi au matin toutes gens d'armes s'appareillèrent, tant en l'avant-garde et en l'arrière-garde, comme aussi en la bataille du roi; et s'armèrent de toutes pièces, hormis les bassinets, ainsi que pour entrer en la bataille; car bien sçavoient les seigneurs que point n'istroient (sortiroient) du jour sans être combattus, pour les apparences que leurs fourrageurs le mercredi leur avoient rapportées des Flamands qu'ils avoient cru qui les approchoient et qui la bataille demandoient. Le roi de France ouït à ce matin sa messe, et aussi firent plusieurs seigneurs qui tous se mirent en prière et en dévotion envers Dieu qui les voulsist (voulût) jeter du jour à honneur. Cette matinée leva une très grande bruine et très épaisse et si continuelle que à peine véoit-on un arpent loin; dont les seigneurs étoient tous courroucés; mais amender ne le pouvoient. Après la messe du roi, où le connétable et plusieurs hauts seigneurs furent pour parler ensemble et avoir avis quel chose on feroit, ordonné fut que messire Olivier de Clisson connétable de

France, messire Jean de Vienne amiral de France, messire Guillaume de Poitiers bâtard de Langres, ces trois vaillants chevaliers et usés d'armes iroient pour découvrir et aviser de près les Flamands, et en rapporteroient au roi et à ses oncles la vérité; et entrementes (cependant) le sire de Coucy, le sire de la Breth (Albert) et messire Hugues de Châlons entendoient à ordonner les batailles.

Adonc se départirent du roi les trois dessus nommés, montés sur fleur de coursiers, et chevauchèrent en cet endroit où ils pensoient qu'ils les trouveroient, et la nuit logés ils étoient.

Vous devez savoir que le jeudi au matin, quand cette forte bruine fut levée, les Flamands qui s'étoient trais (rendus) dès devant le jour en ce fort lieu, si comme ci-dessus est dit, et ils se furent là tenus jusques environ huit heures, et ils virent que ils ne ouoyent (entendoient) nulles nouvelles des François, et ils se trouvèrent une si grosse bataille ensemble, orgueil et outrecuidance les réveilla; et commencèrent les capitaines à parler l'un à l'autre et plusieurs de eux aussi en disant: « Quel chose faisons-nous ci étants sur nos pieds et nous réfroidons? Que n'allons-nous avant de bon courage, puisque nous en avons la volonté, requerre (attaquer) nos ennemis et combattre? Nous séjournons ci pour néant; jamais les François ne nous venroient (viendroient) ci querre (chercher): allons à tout le moins jusques sur le Mont d'or, et prenons l'avantage de la montagne. » Ces paroles monteplèrent (multiplèrent) tant, que tous s'accordèrent à passer outre et venir sur le

Mont d'or qui étoit entre eux et les François. Adonc pour eschever (éviter) le fossé qui étoit par devant eux tournèrent-ils autour du bosquet et prirent l'avantage des champs.

A ce qu'ils se trahirent (rendirent) ainsi sur les champs et au retourner ce bosquet, les trois chevaliers dessus nommés vinrent si à point que tout et à grand loisir ils les avisèrent; et chevauchèrent les plaines en côtoyant les batailles qui se remirent toutes ensemble à moins d'un trait d'arc près de eux, et quand l'orent (eurent) passée une fois au senestre et ils furent outre, ils reprirent le destre (droite). Ainsi virent-ils et avisèrent le long et l'épais de leur bataille. Bien les virent les Flamands; mais ils n'en firent compte, ni oncques ils ne s'en déroutèrent. Et aussi les trois chevaliers étoient si bien montés et si usés de faire ce métier, qu'ils n'en avoient garde. Là dit Philippe d'Arvelle aux capitaines de son côté: « Tout coi, tout coi, mettons-nous meshuy (aujourd'hui) en ordonnance et en arroy pour combattre; car nos ennemis sont près de ci; j'en ai bien vu les apparants: ces trois chevaliers qui passent et repassent nous ravisent et ont ravisé. » Lors s'arrêtèrent tous les Flamands ainsi qu'ils devoient venir sur le Mont d'or, et se mirent tous en une bataille forte et épaisse; et dit Philippe tout haut: « Seigneurs, quand ce venra (viendra) à l'assembler (attaquer) souviene-vous de nos ennemis, comment ils furent tous déconfits et ouverts à la bataille de Bruges, par nous tenir drus et forts ensemble, que on ne nous puist (puisse) ouvrir. Si faites ainsi et cha-

cun porte son bâton tout droit devant lui, et vous entrelacez de vos bras, parquoi on ne puist (puisse) entrer dedans vous; et allez toujours le bon pas et par loisir devant vous, sans tourner à destre ni à senestre gauche; et faites à l'heure de l'assembler (attaque), quand il viendra à joindre, jeter nos bombardes et nos canons et traire (tirer) nos arbalétriers, ainsi s'ébahiront nos ennemis.

Quand Philippe d'Artevelle ot (eut) ainsi ses gens endittiés (instruits) et mis en ordonnance et arroy de bataille et montré comment ils se maintiendroient, il se mit sur une des ailes et ses gens là où il avoit la greigneur (plus grande) fiance de-lez (près) lui; et à son page qui étoit sur son coursier, dit: « Va, si m'attends à ce buisson hors du trait; et quand tu verras jà la déconfiture et la chasse sur les François, si m'amène mon cheval et crie mon cri; on te fera voie et viens à moi; car je vueil (veux) être au premier chef de chasse. » Le page à ces paroles se partit de Philippe et fit tout ce que son maître lui avoit dit. Encore mit Philippe sus de côté lui environ quarante archers d'Angleterre qu'il tenoit à ses gages; or regardez si ce Philippe ordonoit bien ses besognes. Il m'est avis que oil, et aussi est-il à plusieurs qui se connoissent en armes, fors tant qu'il se forfit d'une seule chose. Je la vous dirai; ce fut quand il se partit du fort et de la place où au matin il s'étoit trait; car jamais on ne les eut allé là combattre, pour tant que on ne les eut point eus sans trop grand dommage, mais ils vouloient montrer que c'étoient gens de fait et de volonté, et qui petit craignoient leurs ennemis.

CHAPITRE CXCVI.

COMMENT LE JEUDI LES FRANÇOIS SE MIRENT EN TOUTE ORDONNANCE POUR COMBATTRE LES FLAMANDS QU'ILS TENOIENT INCRÉDULES.

OR revinrent ces trois chevaliers et vaillants hommes dessus nommés devers le roi de France et les batailles qui jà étoient mises en pas, en arroy et en ordonnance, ainsi comme elles devoient aller: car il y avoit tant de si sages hommes et bien usés d'armes en l'avant-garde qu'ils savoient tous quel chose ils feroient ni devoient faire; car là étoit la fleur de la bonne chevalerie du monde. On leur fit voie: le sire de Clisson parla premier, en inclinant le roi de dessus son cheval, et en ôtant jus de son chef un chapelet de bièvre (castor) qu'il portoit; et dit: «Sire, réjouissez-vous, ces gens sont nôtres, nos gros varlets les combattroient.» — «Connétable, dit le roi, Dieu vous en oye (entende). Or allons donc avant au nom de Dieu et de monseigneur Saint Denis. »

Là étoient les huit chevaliers dessus nommés, pour le corps du roi garder, mis en bonne ordonnance. Là fit le roi plusieurs chevaliers nouveaux: aussi firent tous les seigneurs en leurs batailles. La y ot (eut) boutées hors et levées plusieurs bannières: là fut ordonné que quand ce venroit (viendrait) à l'assembler (attaque) que on mettroit la

bataille du roi et l'oriflambe de France au front premier, et l'avant-garde passeroit tout outre sus aile, et l'arrière-garde aussi sus l'autre aile, et assembleroient aux Flamands en poussant de leurs lances aussitôt les uns comme les autres, et encloreroient en étreignant ces Flamands qui venoient aussi joints et aussi serrés comme nulle chose pouvoit être; par cette ordonnance pourroient-ils avoir grandement l'avantage sur eux.

De tout ce faire l'arrière-garde fut signifiée, dont le comte d'Eu, le comte de Blois, le comte de Saint-Pol, le comte de Harcourt, le sire de Châtillon, le sire de Fère étoient chefs. Et là leva ce jour de-lez (près) le comte de Blois le jeune sire de Havrech bannière, et fit le comte chevaliers messire Thomas de Distre et messire Jacques de Havrech bâtard. Il y ot (eut) fait ce jour par le record et rapport des hérauts, quatre cent et soixante et sept chevaliers.

Adonc se départirent du roi, quand ils orent (eurent) fait leur rapport, le sire de Clisson, messire Jean de Vienne et messire Guillaume de Langres, et s'en vinrent en l'avant-garde, car ils en étoient. Assez tôt après fut développée l'oriflambe laquelle messire Piètre de Villiers portoit; et veulent aucuns gens dire, si comme on trouve anciennement escript (écrit), que on ne la vit oncques déployer sur chrétiens, fors que là; et en fut grand, question sur ce voyage si on la développeroit ou non. Toutefois plusieurs raisons considérées, finalement il fut déterminé du déployer, pour la cause de ce que les Flamands tenoient opinion contraire du pape Clé-

ment, et se nommoient en créance Urbanistes: dont les François dirent qu'ils étoient incrédules et hors de foi. Ce fut la principale cause pourquoi elle fut apportée en Flandre et développée. Cette oriflambe est une digne bannière et enseigne et fut envoyée du ciel par grand mystère, et est en manière d'un Gonfanon; et est grand confort le jour à ceux qui la voient. Encore montra-t-elle là de ses vertus; car toute la matinée il avoit fait si grand, bruine et si épaisse que à peine pouvoit-on voir l'un l'autre; mais si très tôt que le chevalier qui la portoit la développa et qu'il leva la lance contremont, cette bruine à une fois chey (tomba) et se dérompit; et fot (fut) le ciel aussi pur, aussi clair et l'air aussi net que on l'avoit point vu en devant de toute l'année⁽¹⁾, dont les seigneurs de France furent moult réjouis, quand ils virent ce beau jour venu et ce soleil luire, et qu'ils purent voir au loin et autour d'eux, devant et derrière; et se tinrent moult à reconfortés et à bonne cause. Là étoit-ce grand' beauté de voir ces bannières, ces bassinets, ces belles armures, ces fers de lances clairs et appareillés, ces pennons et ces armoiries. Et se taisoient tous coys ni nul ne sonnoit mot, mais regardoient ceux qui devant étoient la grosse bataille des Flamands tout en une, qui approchoit durement; et venoient le pas tous serrés, les plançons (javelots) tout droits levés contremont,

(1) Les chroniques de France, le moine de Saint Denis, Juyéal des Ursins et tous les chroniqueurs François font mention du même miracle. J. A. B.

et sembloient des hantes ⁽¹⁾ que ce fut un bois, tant en y avoit grand' multitude et grand' foison.

CHAPITRE CXCVII.

COMMENT LE JEUDI AU MATIN PHILIPPE D'ARTEVELLE ET LES FLAMANDS FURENT COMBATTUS ET DÉCONFITS PAR LE ROI DE FRANCE SUR LE MONT D'OR ET AU VAL EMPRÈS LA VILLE DE ROSEBECQUE.

JE fus adonc informé du seigneur de Estonnenort (Scoonevort) et me dit qu'il vit, et aussi firent plusieurs autres, que quand l'oriflambe fut déployée et la bruine chue, un blanc coulön (pigeon) voler et faire plusieurs vols par dessus la bataille du roi; et quand il ot (eut) assez volé, et que on se dobt (dût) combattre et assembler (attaquer) aux ennemis, il se alla asseoir sur une des bannières du roi. Donc on tint ce à grand' signifiance de bien. Or approchèrent les Flamands et commencèrent à traire (tirer) et à jeter des bombardes et des canons gros careaux empennés d'airain; ainsi se commença la bataille; et en ot (eut) le roi de France et sa bataille et ses gens le premier rencontre qui leur fut moult dur; car ces Flamands qui descendoient orgueilleusement et de grand' volonté, venoient roys (roides) et durs, et boutoient, en venant, de l'épaule

(1) Bois de lances. J. A. B.

et de la poitrine, ainsi comme sangliers tout forcés, et étoient si fort entrelacés ensemble que on ne les pouvoit ouvrir ni dérompre.

Là furent du côté des François et par le trait des bombardes et des canons premièrement morts le sire de Waurin banneret, Morelet de Hallewyn et Jacques d'Ère. Adonc fut la bataille du roi reculée: mais l'avant-garde et l'arrière-garde aux deux ailes passèrent outre et enclouirent (serrèrent) ces Flamands, et les mirent à l'étroit. Je vous dirai comment: sur ces deux ailes gens d'armes les commencèrent à poulsier (pousser) de leurs roides lances à longs fers et durs de Bordeaux, qui leur passoient ces cottes de maille tout outre et les prenoient en chair: dont ceux qui en étoient atteints se restreignirent pour eschever (éviter) les horions; car jamais, si amender le pussent, ne se missent avant pour eux empaler. Là les mirent ces gens d'armes en tel détroit qu'ils ne se pouvoient aider ni ravoier leurs bras, ni leurs plançons (javelots) pour férir, ni eux défendre. Là perdoient plusieurs force et haleine, et chéoiert (tomboient) l'un sur l'autre, et éteignoient et mouroient sans coup férir: là fut Philippe d'Artevelle enclos et navré de glaives et abattu; et des gens de Gand qui l'aimoient et gardoient grand'foison de-lez (près) lui; quand le page Philippe vit la mésaventure venir sur les leurs, il étoit bien monté sur bon coursier; si se partit et laissa son maître, car il ne lui pouvoit aider; et retourna vers Courtray pour revenir à Gand.

Ainsi fut faite et assemblée cette bataille, et lors-

que des deux côtés les Flamands furent étreints et enclos ils ne passèrent plus avant, car ils ne se pouvoient aider. Adonc se remit la bataille du roi en vigueur, qui avoit du commencement un petit branlé. Là entendoient gens d'armes à abattre Flamands à pouvoir; et avoient les aucuns haches bien acérées dont ils rompoient bassinets et decerveloient têtes; et les aucuns plombées dont ils donnoient si grands horions qu'ils les abattoient à terre. A peine étoient Flamands abattus quand pillards venoient qui se boutoient entre les gens d'armes, et portoient grands couteaux dont ils les paroccioient; ni nulle pitié ils n'en avoient, non plus que si ce fussent chiens.

Là étoit le cliquetis sur ces bassinets si grand et si haut, d'épées, de haches, de plombées et de maillets de fers que on n'y oyoit (entendoit) goutte pour la noise. Et ouïs dire que si tous les haulmiers (armuriers) de Paris et de Bruxelles fussent ensemble, leur métier faisant, ils n'eussent pas mené ni fait greigneur (plus grande) noise comme les combattants et les férants (frappants) sur ces bassinets faisoient.

Là ne se épargnoient point chevaliers ni écuyers, mais mettoient la main à l'œuvre de grand' volonté, et plus l'un que l'autre. Si en y ot (eut) aucuns qui se avancèrent et boutèrent en la presse trop avant; car ils y furent enclos et éteints, et par spécial messire Louis de Cousant un chevalier de Berry, et messire Fleton de Revel fils au seigneur de Revel: encore en y ot (eut) des autres, dont ce fut dommage, mais si grosse bataille comme cette, où

tant avoit de peuple, ne se peut assouvir au mieux venir pour les victorieux qu'elle ne coûte grandement; car jeunes chevaliers et écuyers qui désiroient les armes, s'avançoient volontiers pour leur honneur et pour acquerre grâce; et la presse étoit là si grande et l'affaire si périlleuse pour ceux qui étoient enclos ou chus que si on n'avoit bonne aide on ne se pouvoit relever. Par ce parti y ot (eut) des François morts et éteints aucuns; mais plenté (beaucoup) ne fut-ce mie; car quand il venoit à point ils aidoint l'un à l'autre. Là fut un mons (monceau) et un tas de Flamands occis moult longet moult haut; et de si grand'bataille et de si grand'foison de gens morts comme il y ot (eut) là, on ne vit oncques si peu de sang issir (sortir) qu'il en issit et c'étoit au moyen de ce qu'ils étoient beaucoup d'éteints et étouffés dans la presse, car iceux ne jetoient point de sang.

Quand ceux qui étoient derrière virent que ceux qui étoient devant fondoient et chéoiert (tomboient) l'un sur l'autre et qu'ils étoient tous déconfits, si s'ébahirent et commencèrent à jeter leurs plançons (javelots) jus et leurs armures et eux déconfire et tourner vers Courtray en fuite et ailleurs; ni ils n'avoient cure (soin) fors que pour eux mettre à sauveté; et Bretons et François après, qui les enchassoient en fossés, en aulnaies et en bruyères, ci dix, ci douze, ci vingt, ci trente, et les combattoient de rechef, et là les occioient s'ils n'étoient plus forts d'eux. Et si en y ot (eut) grand' foison de morts en chasse entre la bataille, et du demeurant qui se put

sauver il se sauva, mais ce fut moult petit; et se retrayoiēt (retiroiēt) les uns à Courtray, les autres à Gand et les autres chacun où il pouvoit.

Cette bataille fut sur le Mont d'or entre Courtray et Rosebecque en l'an de grâce notre seigneur mil trois cent quatre-vingt et deux, le jeudi devant le samedi de l'avent, au mois de novembre le vingt septième jour ⁽¹⁾; et étoit pour lors le roi Charles de France au quatorzième an de son âge.

CHAPITRE CXCVIII.

COMMENT APRÈS LA DÉCONFITURE DES FLAMANDS LE ROI
VIT MORT PHILIPPE D'ARTEVELLE QUI FUT PENDU A UN
ARBRE.

Ainsi furent en ce temps sur le Mont d'or les Flamands déconfits et l'orgueil de Flandre abattu et Philippe d'Artevelle mort; et de la ville de Gand ou des tenances de Gand morts avecques lui jusques à neuf mille hommes. Il y ot (eut) mort ce jour, ce rapportèrent les hérauts, sur la place, sans la chasse, jusques à vingt six mille hommes et plus; et ne dura point la bataille jusques à la déconfiture, ⁽²⁾ depuis

(1) La bataille de Rosebecque fut gagnée, non le 27, mais le 29 novembre 1382. J. A. B.

(2) Le moine de Saint Denis décrit cette bataille d'une manière plus honorable pour les Flamands: « Le soleil sembla combattre pour nous en éclairant nos gens, et en dardant ses rayons contre les Fla-

qu'ils assemblèrent (attaquèrent), heure et demie. Après cette déconfiture qui fut très honorable et profitable pour toute chrétienté et pour toute noblesse et gentillesse, car si les vilains fussent là venus à leur entente (but), oncques si grands cruautés ni horribletés ne avinrent au monde que il fut avvenu par les communautés qui se fussent partout rebellées et détruit gentillesse, or se avisent bien ceux de Paris atout (avec) leurs maillets. Que dirent-ils quand ils sçurent les nouvelles que les Flamands sont déconfits à Rosebecque et Philippe

mands pour les éblouir. Le commencement de ce grand combat fut d'autant plus âpre, que la haine étoit extrême entre les deux partis. Chacun méprisoit sa vie pour arracher celle de son ennemi à coup d'épée ou d'épieu, et la multitude des Gantois rendit leur corps de bataille si épais, que non seulement il fut impossible d'abord de l'enfoncer, mais qu'il fallut reculer un pas et demi. Ils maintinrent assez bien cet avantage, et pour en dire la vérité, selon que je l'ai apprise de ceux mêmes qui s'y trouvèrent, le succès fut un peu pire que douteux de notre part, et les affaires étoient en grand péril, sans le bonheur d'un stratagème qui les rétablit, et auquel on doit l'honneur de la victoire. »

« Quelqu'un, dont on a jusqu'à présent ignoré le nom, comme s'il étoit descendu du ciel, s'écria hautement: « Courage, mes bons amis, voilà les vilains paysans en fuite; ils nous tournent le dos: » Et en même temps voici toute leur avant garde qui regarde en arrière pour voir s'il étoit vrai qu'ils fussent abandonnés de leurs compagnons. Les François animés de cette bonne nouvelle, profitent de l'occasion pour regagner l'avantage qu'ils avoient perdu; ils les poussent; et se voyant fort à propos secourus par les deux ailes qui n'avoient point combattu, et qui accoururent avec plus de furie que d'ordre, ils donnent si bravement de droite et de gauche, qu'ils ébranlent ce grand corps, le renversent et portent partout la mort ou une épouvante mortelle. La terre fut inondée d'un déluge de sang, et la bataille des ennemis se trouva si pressée du grand nombre des morts qui l'envirronnoit, qu'il ne leur resta plus ni de chemin pour s'enfuir ni de champ et d'espace pour se défendre dans une si grande nécessité de combattre pour mourir avec plus d'honneur. (Tr. de le laboureur) J. A. B.

d'Artevelle leur capitaine mort? Ils n'en furent mie plus liés (joyeux); aussi ne furent autres bons hommes en plusieurs villes.

Quand cette bataille fut de tous points achevée, on laissa convenir les fuyants et les chassants: on sonna les trompettes de retrait; et se retraist (retira) chacun en son logis, ainsi comme il devoit être. Mais l'avant-garde se logea outre la bataille du roi, où les Flamands avoient été logés le mercredi; et se tinrent tous aises en l'ost du roi de France. De ce qu'ils avoient, ce étoit assez; car étoient rafraîchis et ravitaillés des pourvéances qui venoient d'Ypres. Et firent la nuit ensuivant trop beaux feux en plusieurs lieux aval l'ost des plançons (pieux) des Flamands qu'ils trouvèrent; car qui en vouloit avoir il en avoit tantôt recueilli et chargé son col.

Quand le roi de France fut retraiz (retiré) en son logis et en ot (eut) tendu son pavillon de vermeil cendal ⁽¹⁾ moult noble et moult riche, et il fut désarmé, ses oncles et plusieurs barons de France le vinrent voir et conjour; ce fut raison. Adonc lui alla-t-il souvenir de Philippe d'Artevelle et dit à ceux qui de-lez (près) lui étoient: « Ce Philippe, s'il est vif ou mort, je le verrois volontiers. » On lui répondit que on se mettroit en peine du voir. Il fut crié et noncié (annoncé) en l'ost que quiconque trouveroit Philippe d'Artevelle on lui donneroit dix francs. Donc vissiez varlets avancer entre les morts

(1) Étoffe de soie dont on faisoit les bannières et l'oriflamme.
J. A. R.

qui jà étoient tous dévêtus aux pieds. Ce Philippe, pour la convoitise du gagner, fut tant quis (cherché) qu'il fut trouvé et reconnu d'un varlet qui l'avoit servilonguement et qui bien le connoissoit ⁽¹⁾; et fut apporté et traîné devant le pavillon du roi. Le roi le regarda une espace; aussi firent les seigneur's; et fut là retourné pour savoir s'il avoit été mort de plaies: mais on trouva qu'il n'avoit plaies nulles du monde dont il fut mort si on l'eut pris en vie; mais il fut éteint en la presse et chey (tomba) parmi une fosse et grand'foison de Gantois sur lui qui moururent en sa compagnie. Quand on l'eut regardé une espace on l'ôta de là, et fut pendu à un arbre. Véez-là (voilà) la darraine (dernière) fin de Philippe d'Artevelle.

(1) Le moine de St. Denis raconte ce fait ainsi qu'il suit:

« Le corps de Philippe d'Artevelle entassé sous des tas de morts ne put être découvert que le lendemain par le secours d'un Flamand qui conservoit à peine un reste de vie, tant il étoit affoibli par ses blessures; ce Flamand ayant été conduit au milieu du champ de bataille retrouva son cadavre et répandit à cette vue un torrent de larmes. Amené devant le roi de France il déclara en gémissant que c'étoit là Philippe d'Artevelle de la main duquel il devoit recevoir la veille l'ordre de chevalerie. Le roi enchanté de cette découverte promit à ce Flamand son pardon et même sa faveur s'il vouloit devenir François; mais celui-ci, aussitôt qu'il pût parler, lui répondit avec une fermeté admirable: C'est en vain que vous cherchez à me gagner. Je sens avec joie que ma vie s'échappe avec mon sang. J'ai toujours été, je suis et je mourrai Flamand. Ainsi cet homme courageux, ayant la vie en horreur, préféra mourir plutôt que de recevoir la guérison et la liberté en vivant François. » J. A. B.

CHAPITRE CXCIX.

COMMENT LES GANTOIS PARTIRENT DE DEVANT AUDE-
NARDE; ET COMMENT CE PIÈTRE DUBOIS RECONFORTA
LA VILLE DE GAND QUI ÉTOIT TOUTE ÉPERDUE.

MESSIRE Daniel de Hallewyn qui se tenoit en Audenarde en garnison et étoit tenu pour le temps avec les chevaliers et les écuyers moult honorablement, le mercredi dont la bataille fut le jeudi, il qui bien savoit le roi de France en Flandre et que bataille auroit aux Flamands, fit sur le tard allumer au châtel d'Audenarde quatre fallots et lancer hors contremont, en signifiante à ceux qui là étoient que le siège seroit temprement (bientôt) levé. Environ mie-nuit, le jeudi, vinrent les nouvelles en l'ost devant Audenarde aux seigneurs de Harselles et aux autres que leurs gens étoient déconfits et morts, et occis Philippe d'Artevelle. Sitôt que ces nouvelles furent sçues, ils se délogèrent tous communément et prirent le chemin de Gand et laissèrent la greigneur (majeure) partie de leurs pourvéances, et s'en allèrent chacun qui mieux mieux vers Gand. Encore n'en savoit rien ceux d'Audenarde, et ne sçurent jusques à lendemain. Quand ils en furent informés ils issirent (sortirent) hors et apportèrent et amenèrent grand pillage de trefs

(pavillons), de tentes, de charroy, et de pourvéances en Audenarde.

Aussi environ l'anuitier (nuit), ce jeudi au soir, vinrent les nouvelles à Bruges de la déconfiture de la bataille, comment ils avoient tout perdu. Si furent en Bruges si ébahis que nulles gens plus; et commencèrent à dire: « Véez-ci (voici) notre destruction qui est venue: si les Bretons viennent jusques à ci et ils entrent en notre ville, nous seront tous pillés et morts; ni ils n'auront de nous nulle merci. » Lors prirent bourgeois et bourgeoises à mettre leurs meilleurs meubles et joyaux en sacs, en huches, en coffres et en tonneaux, et à avaler en nef et en barges pour mettre à sauveté et aller par mer en Hollande et en Zélande et là où aventure pour eux sauver les pourroit mener. En ce parti furent-ils quatre jours, ni on ne trovast (eut trouvé) mie en tous les hôtels de Bruges une cuiller d'argent: tout étoit mis à voiture et repons (caché) pour la doubte (crainte) des Bretons.

Quand Piètre Dubois qui là gissoit deshaitié (malade) des blessures qu'il avoit eues au pas de Comines entendit la déconfiture de ses gens et que Philippe d'Artevelle étoit mort, et comment ils s'ébahissoient à Bruges, si ne fut pas bien assuré de lui-même, et jeta son avis à ce qu'il se partiroit de Bruges et se retrairoit (retireroit) vers Gand; car bien pensoit que ceux de Gand seroient aussi effrayés grandement. Si fit ordonner une litière pour lui, car il ne pouvoit chevaucher; et se partit de Bruges le vendredi au soir et alla gésir (coucher) à Ardenbourg.

Vous devez savoir que quand les nouvelles vinrent à Gand de la déconfiture et de la grand' perte de leurs gens et de la mort de Philippe d'Artevelle, ils furent si déconfits que si les François le jour de la bataille ou lendemain, ou le samedi toute jour, encore jusques à tant que Piètre Dubois retourna en Gand, fussent venus devant Gand, on les eut laissé sans contredit entrer en la ville, et en eussent fait leur volonté; ni il n'y avoit en eux conseil, confort ni défense, tant étoient-ils ébahis. Mais les François ne se donnoient garde de ce point; et cuidoient (croyoient) bien les seigneurs, puisque Philippe étoit mort et si grand' foison de Gantois, que Gand se dut rendre et venir à merci au roi. Mais non fit encore; car ils firent eux tous seuls depuis plus forte guerre qu'ils n'avoient faite en devant, et plus de maux, si comme vous orrez recorder avant en l'histoire.

CHAPITRE CC.

COMMENT LE ROI ENTRA EN COURTRAY; COMMENT IL MENAÇA COURTRAY DE RUINE; ET COMMENT CEUX DE BRUGES VINRENT A MERCI A LUI.

QUAND ce vint le vendredi, le roi se délogea de Rosebecque par la punaisie (puanteur) des morts, et fut conseillé de venir vers Courtray, et là lui rafraîchir. Le Halze de Flandre et aucuns chevaliers et

écuyers de Flandre qui connoissoient le pays, environ deux cents lances, le jour de la bataille et déconfiture, montèrent à cheval et vinrent au férir des éperons à Courtray et entrèrent en la ville; car il n'y avoit défense ni nul contredit. Les bourgeoises et les femmes pauvres et riches et plusieurs hommes aussi entroient, pour fuir la mort, ès celliers et ès églises; et étoit grand'pitié de ce voir; si orent (eurent) ceux qui premiers vinrent à Courtray grand profit de pillage; et depuis y vinrent petit à petit François, Bretons et autres, et se logeoient ainsi comme ils venoient; et y entra le roi de France le premier jour de décembre. Là ot (eut) de rechef grand' persécution faite, aval la ville, des Flamands qui étoient retraist (retirés), et on n'en prenoit nuls à merci; car les François héoient (haïssoient) durement les Flamands et la ville, pour une bataille qui jadis fut devant Courtray, où le comte Robert d'Artois et toute la fleur de France fut jadis morte ⁽¹⁾: si s'en vouloient les successeurs contrevenger.

Connoissance vint au roi qu'il y avoit en la grand'église Notre-Dame de Courtray une chapelle en laquelle il y avoit largement cinq cents paires d'éperons dorés ⁽²⁾, et ces éperons avoient jadis été des seigneurs de France, qui avoient été morts en

(1) Il s'agit de la bataille de Groningue livrée aux Flamands par les troupes de Philippe-le-Bel, commandées par Robert d'Artois, son cousin, en 1302. Les François furent complètement battus. J. A. B.

(2) Plus de 4000 paires d'éperons furent conservées en signe de la victoire et 500 furent suspendues, comme le dit Froissart, dans l'église de Courtray. J. A. B.

la dite bataille de Courtray l'an mil trois cent et deux; et en faisoient ceux de Courtray tous les ans, pour le triomphe, très grand'solemnité: de quoi le roi dit qu'ils le comparroient (paieroient), ainsi qu'ils firent, et qu'il feroit mettre la ville, à son département, en feu et en flambe; si leur souviendrait aussi au temps à venir comment le roi de France y auroit été.

Assez tôt après ce que le roi de France et les seigneurs furent venus à Courtray, vinrent là jusques à cinquante lances de la garnison d'Audenarde, messire Daniel, de Hallewyn et les autres voir le roi qui leur fit bonne chère; aussi firent les seigneurs; et quand ils eurent là été un jour, ils s'en retournèrent arrière en Audenarde devers leurs compagnons. Ce temps durant ot (eut) le roi de France et son conseil plusieurs consaulx (conseils) et imaginations comment ni par quelle manière on se maintiendrait à conquérir et mettre en subjection la comté de Flandre entièrement et par spécial la bonne ville de Gand qui tant étoit fort de soi-même. Et plus encore doutoit (craignoit)-on l'alliance des Anglois que autre chose, car voirement (vraiment), avoit jà grand temps, avoient été traitées alliances entre le roi d'Angleterre et les Flamands, dont les ambassadeurs étoient encore en Angleterre, qui de première venue les eussent parfaites et achevées, si n'eut été la somme de florins qu'ils demandoient aux dits Anglois, comme vous avez ouï dessus traiter en l'histoire; et ce nonobstant étoient jà les besognes si menées avant que aucuns

chevaliers du royaume d'Angleterre étoient jà passés à Calais, en intention de parfaire les dites alliances, au jour que la bataille de Rosebecque fut parfaite, comme vous avez ouï ci-dessus; dont ils furent si ébahis et si troublés de cette soudaine aventure non espérée, qu'ils s'en retournèrent en Angleterre sans plus lors procéder en cette matière.

Les Bretons et ceux de l'avant-garde montrèrent bien par leur ordonnance que ils avoient grand désir d'aller vers Bruges et de partir aux biens de Bruges; car ils s'étoient logés entre Tourhout et Bruges. Le comte de Flandre qui aimoit la ville de Bruges et qui trop ennuis (avec peine) en eut vu la destruction, se doutoit bien d'eux et en étoit tout informé du convenant (arrangement) de ceux de Bruges et comment ils étoient ébahis: si en ot (eut) pitié, et en parla à son beau-fils le duc de Bourgogne, en remontrant que si ceux de Bruges venoient à merci devers le roi, on ne les vouldist (voulut) point refuser; car là où Bruges seroit consentie à courir de ces Bretons et autres gens, elle seroit à toujours mais perdue sans recouvrer. Le duc lui accorda.

Or advint que le roi séjournant à Courtray ceux de Bruges qui vivoient en grands craintes et ne savoient lequel faire, ou vider leur ville ou attendre l'aventure, si avisèrent qu'ils envoyeroient deux frères-mineurs à Courtray devers le roi, pour impétrer un sauf-conduit, tant que douze de leurs bourgeois des plus notables eussent parlé à lui et remontré leurs besognes. Si vinrent les frères-mineurs à Courtray et parlèrent au roi et à son con-

seil et aussi au comte de Flandre qui amoyennoit les choses ce qu'il pouvoit. Le roi accorda aux douze bourgeois le sauf-conduit qu'ils demandoient, allant et retournant, et dit que volontiers il les orroit (entendrait). Ces frères s'en retournèrent à Bruges. Donc se départirent les bourgeois sous le sauf-conduit que ils portoient et vinrent à Courtray devers le roi et le trouvèrent, et ses oncles delez (près) lui. Si se mirent à genoux devant lui, et lui crièrent merci, et prièrent que il les vouldist (voulût) tenir pour siens, et que tous étoient ses hommes et la ville en sa volonté; mais que pour Dieu il eut pitié, parquoi elle ne fut mie courue ni perdue; car si elle étoit détruite, trop de bonnes gens y perdroyent; et ce que ils avoient été contraires à leur seigneur, ce avoit été par la puissance Philippe d'Artevelle et des Gantois; car ils s'étoient toujours loyaument acquittés envers leur seigneur le comte.

Le roi entendit à leurs paroles par le moyen du comte de Flandre qui là étoit présent, qui en pria et se mit à genoux devant le roi. Là fut dit et remontré à ces bonnes gens de Bruges que il convenoit apaiser ces Bretons et ces gens d'armes qui se tenoient sur les champs entre Tourhont et Bruges; et que il leur convenoit avoir de l'argent. Lors furent traités entamés pour avoir de l'argent; et demanda-t-on deux cent mille francs. Toutefois ils furent diminués jusques à six vingt mille francs, à payer soixante mille tantôt et le demeurant dedans la chandeleur. Par ainsi les tenoit le roi en ferme état et en sûre paix; mais ils se rendoient purement et

ligement à toujours mais liges au roi de France et du domaine et vouloient être de foi, d'hommage et d'obéissance.

CHAPITRE CCI.

COMMENT AU POURCHAS DU COMTE GUY DE BLOIS LE PAYS DE HAINAUT ET VALENCIENNES FURENT PRÉSERVÉS DE GRAND PILLAGE ET TRAVAIL.

Ainsi demeura la bonne ville de Bruges en paix, et fut deportée (épargnée) de non être courue: dont les Bretons furent moult courroucés; car ils en cuidoient (croyoient) bien avoir leur part; et disoient entre eux, quand ils sçurent que ils étoient venus à paix, que cette guerre de Flandre ne leur valoit rien et que trop petit de profit y avoient eu. Si s'avisèrent les aucuns qui ne tendoient à nul bien et dirent: « Nous nous en retournerons en notre pays; mais ce sera parmi la comté de Hainaut. Aussi nese est pas le duc Aubert, qui en a le gouvernement, trop fort ensonnié (embarrassé) de aider son cousin le comte de Flandre; il s'en est bien sçu dissimuler: c'est bon que nous le allions visiter; car il y a bon pays et gras en Hainaut; ni nous ne trouverons homme qui nous vée (empêche) notre chemin, et là recouvrerons-nous nos dommages et nos souldees (soldes) mal payées. » Il fut cette fois que ils se trouvèrent bien douze cents lances tous d'un ac-

cord, Bretons, Bourguignons, Savoyens et autres gens. Or regardez si le bon et doux pays de Hainaut ne fut pas en grand péril.

La connoissance en vint au gentil comte Guy de Blois, qui étoit là un des grands sires entre les autres et chef de l'arrière garde et du conseil du roi, comment Bretons, Bourguignons et autres gens qui ne désiroient que pillage menaçoient le bon pays de Hainaut auquel il a grand'part et bel et bon héritage. Tantôt pour y remédier il alla fortement au devant et dit que ce n'étoit pas une chose à consentir que le bon pays de Hainaut fut couru; et prit ses cousins de-lez (près) lui, le comte de la Marche, le comte de Saint-Pol, le sire de Coucy, le seigneur d'Enghien et plusieurs autres tous tenables de la comté de Hainaut, qui là étoient et qui le roi servi avoient, et leur remontra que nullement ils ne devoient vouloir ni consentir que le bon pays de Hainaut, dont ils issoient (sortoient) et descendoient, et auquel leurs héritages ils avoient, fut molesté ni grevé par nulle voie quelconque; car en tant que de la guerre de Flandre ni du comte le pays de Hainaut n'y avoit nulle coulpe (faute), mais avoient servi le roi en ce voyage les barons et chevaliers moult loyalement, et en devant, ainçois (avant) que le roi vint en Flandre, avoient servi le comte de Flandre les chevaliers et les écuyers de Hainaut, et s'étoient enclos en Audenarde et en Tenremonde, et aventurés, et mis corps et chevance (biens).

Tant fit le comte de Blois et alla de l'un à l'au-

tre et acquit tant d'amis que toutes ces choses furent rompues, et demeura Hainaut en paix. Encore fit le gentil sire une chose: il y avoit en ce temps en Flandre un chevalier qui s'appeloit messire Thierris de Disquemme (Dixmude), qui pour l'amour d'un sien parent qui s'appeloit Daniel Duze, lequel par sa coulpe (faute) avoit été occis en la ville de Valenciennes, si en hérioit (harassoit) et guerroyoit la ville et vouloit encore plus fort hériier et guerroyer; et avoit acquis tant d'amis pour mal faire que on disoit que il avoit bien de son accord cinq cents lances pour amener en Hainaut, guerroyer et hériier la ville de Valenciennes; et disoit qu'il avoit bonne querelle de tout ce faire. Mais quand le comte de Blois en fut informé, il alla puissamment au devant et défendit au chevalier que il ne s'ehardit d'entrer ni mener gens d'armes au pays de son cousin le duc Aubert; car il lui seroit trop cher vendu; et tant exploita le gentil comte de Blois que il fit le chevalier tout privé; et se mit le chevalier de toutes ces choses en la pure volonté du comte de Blois et du sire de Coucy. Par ainsi demeura la ville de Valenciennes en paix. Ces services fit le comte de Blois en cette année à Hainaut et à Valenciennes; dont il acquit grand'grâce et l'amour tout pleinement de ceux de Valenciennes.

CHAPITRE CCII,

COMMENT PIÈTRE DUBOIS REVENU A GAND RECONFORTA
LES GANTOIS QUI REPRINDRENT (REPRIRENT) COURAGE
FIER ET REBELLE.

ENCORE se tenoient tous les seigneurs et les gens d'armes à Courtray ou là environ; car on ne savoit que le roi vouloit faire, ni si il iroit devant Gand. Et cuidièrent (crurent) les François, de commencement que ceux de Bruges vinrent à merci devers le roi, que les Gantois y dussent venir aussi, pourtant (attendu) que ils avoient perdu leur capitaine et reçu si grand dommage de leurs gens à la bataille de Rosebecque. Voirement (vraiment) en furent-ils en Gand en grand' aventure, et ne sçurent trois jours lequel faire, ou de partir de leur ville et tout laisser ou d'envoyer les clefs de la ville devers le roi et de eux rendre et mettre du tout en sa merci; et étoient si ébahis que il n'y avoit conseil ni arroy ni contenance entre eux. Ni le sire de Harselles qui étoit là ne les sçavoit comment conforter.

Quand Piètre Dubois rentra en la ville il trouva les portes ouvertes et sans garde, dont il fut moult émerveillé, et demanda que c'étoit à dire que on ne gardoit autrement la ville; ceux lui répondirent qui le vinrent voir et qui furent bien réjouis de sa venue, et lui dirent: « Ha ! sire, que ferons

nous? Vous savez que nous avons tout perdu, Philippe d'Artevelle notre bon capitaine, et bien par bon compte, de la ville de Gand, sans les étranges, neuf mille hommes: ce dommage nous touche si près que en nous n'a point de recouvrer (remède). » — « Ha ! folles gens, dit Piètre, vous ébahissez-vous pour cela? Encore n'a pas la guerre pris fin, ni oncques Gand ne fut tant renommée comme elle sera. Si Philippe est mort, ce a été par son outrage (témérité): faites clorre vos portes, entendez à vos défenses, vous n'avez garde que le roi de France doye (doive) ci venir en cet hiver; et entrementes (pendant) que le temps reviendra, nous cueillerons gens en Hollande, en Zélande, en Guerle (Gueldres), en Brabant et ailleurs; nous en aurons assez pour nos deniers. François Ackerman qui est en Angleterre retournera; moi et lui serons vos capitaines; ni oncques la guerre ne fut si forte ni si bonne que nous la ferons. Nous valons mieux seuls que avecques le demeurant (reste) de Flandre; ni tant que nous avons eu le pays avecques nous, nous n'avons sçu guerroyer. Or entendrons-nous maintenant ainsi que pour nous à la guerre, et ferons plus de bons exploits que nous n'avons fait. »

Ainsi et de telles paroles reconforta Piètre Dubois à son retour les ébahis de Gand, qui se fussent rendus simplement au roi de France, il n'est pas doute, si Piètre Dubois n'eut été.

Or regardez comment il y a de confort et de conseil en un homme. Et quand ceux de Gand virent que cinq ou six jours passaient et que nul ne

venoit courir devant leur ville, ni nul siège ne leur apparoît, si furent grandement reconfortés et plus orgueilleux que devant.

CHAPITRE CCIII.

COMMENT LES FLAMANDS AMBASSADEURS PARTIRENT DU ROI ANGLAIS A (AVEC) PETIT D'EXPLOIT. COMMENT LE ROI N'ASSIÉGEA POINT GAND. COMMENT IL FIT EMBRASSER COURTRAY; ET COMMENT IL SE RETRAIST (RETIRA) ET LES SEIGNEURS A TOURNAY.

Vous sçavez comment à Calais séjournoit messire Guillaume de Fermiton (Farrington) Anglois, qui là était envoyé de par le roi d'Angleterre et le conseil du pays, et apportoit lettres appareillées pour sceller des bonnes villes de Flandre, qui parloient de grands alliances entre les Anglois et les Flamands; et là séjournoient avecques lui François Ackerman et six bourgeois de Gand. Quand nouvelles leur vinrent de la déconfiture de Rosebecque, si furent tous ébahis; et vit bien le chevalier Anglois que il n'avoit que faire de plus avant entrer en Flandre; car cils (ces) traités étoient rompus. Si prit ses lettres sans sceller et retourna en Angleterre au plutôt qu'il pot (put), et recorda la besogne ainsi comme elle avoit allé. Les gentilshommes du pays n'en tinrent compte, et avoient dit et disoient encore et soutenoient toujours que si le commun de

Flandre gaignoit la journée contre le roi de France, et que les nobles du royaume de France y fussent morts, l'orgueil seroit si grand en toutes communautés que tous gentilshommes s'en douteroient (effrayeroient), et jà en avoit-on vu l'apparent en Angleterre; donc de la perte des Flamands ils ne firent compte.

Quand ceux de Flandre qui étoient à Londres envoyés de par le pays avec François Ackerman entendirent ces nouvelles, si leur furent moult dures, et se partirent quand ils purent, et montèrent en mer à Londres et vinrent arriver à Midelbourg en Zélande. Ceux qui étoient de Gand retournèrent à Gand, et ceux des autres villes retournèrent en leurs villes; et François Ackerman et ses compagnons qui séjournèrent à Calais retournèrent à Gand quand ils purent; mais ce ne fut point tant que le roi de France fut en Flandre; et retournèrent si comme il me fut dit par Zélande.

Entrementes (pendant) que le roi de France séjournoit à Courtray, là ot (eut) plusieurs consaulx (conseils) pour savoir comment on persévéreroit et si on venroit (viendroit) mettre le siège devant Gand. Le roi en étoit en très grand'volonté, et aussi étoient les Bretons et les Bourguignons; mais les seigneurs regardèrent que il étoit le mois de décembre, le droit cœur d'hiver, et si pleuvoit toudis (toujours) ouniement (fortement), pourquoi il ne faisoit nul hostoyer (faire la guerre) jusques à l'été et si étoient leurs chevaux moult affoiblis et foulés (fatigués) par les froidures; et les rivières grandes et larges envi-

viron de Gand, parquoi on perdroit le temps et sa peine qui nul siège y mettroit. Et si étoient les seigneurs foulés et travaillés (fatigués) de tant gesir coucher) aux champs par si ort (vilain) temps, si froid et si pluvieux. Si que, tout considéré, conseillé fut que le roi se retrairoit (retireroit) à Tournay et là se rafraîchiroit et tiendrait son Noël; et les lointains des lointaines marches d'Auvergne, du Dauphiné, de Savoie et de Bourgogne s'en retourneroient tout bellement en leur pays. Mais encore vouloit le roi et son conseil que les Bretons, les Normands et les François demeuraissent de-lez (près) lui et ses oncles et le connétable; car il les pensoit à embesogner (occuper), et tout en ce voyage, sur les Parisiens qui avoient fait faire et forger les maillets; et compteroit-on à (avec) eux, si ils ne se régloient par autre ordonnance que ils n'avoient fait depuis le couronnement du roi jusques à ores (maintenant). Quand le roi de France dut partir de Courtray, il ne mit mie en oubli, aussi ne firent les seigneurs de France, les éperons dorés que ils avoient trouvés en une église à Courtray, lesquels avoient été des nobles du royaume de France qui jadis avecques le comte Robert d'Artois furent morts à la bataille de Courtray. Si ordonna le roi que à son département Courtray fut toute arse et détruite. Quand la connoissance en vint au comte de Flandre, si y cuida (crut) remédier et s'en vint devant le roi et se mit à genoux et lui pria que il la voulsist (voulut) respiter (épargner). Le roi répondit fellement (durement) que il n'en feroit rien. Le

comte depuis n'osa relever le mot; mais se départit du roi et s'en alla à son hôtel.

Avant que le feu y fut bouté, le duc de Bourgogne fit ôter des halles un oroloige (horloge) qui sonnoit les heures, l'un des plus beaux que on sçut de là ni deçà la mer ⁽¹⁾, et cet oroloige (horloge) mettre tout par membres et par pièces sur chars et la cloche aussi; lequel oroloige (horloge) fut amené et acharié en la ville de Dijon en Bourgogne; et là fut remis et

(1) La plupart des grandes horloges des villes, à grands mouvements et à sonnerie datent du XIV^e. siècle. Leur invention est cependant beaucoup plus ancienne, puisque l'horloge de Magdebourg, fabriquée par Gerbert, moine de l'abbaye de Saint Gérard d'Aurillac, depuis pape, sous le nom de Silvestre II, date de la fin du X^e. siècle et que long-temps avant cette époque elles paroissent avoir été connues en Chine et en Perse. D'après les notices données dans le Mémorial portatif par M. de Laubépin, qui met toujours tant d'exactitude dans ses recherches, « on vit à Londres en 1326 une horloge fabriquée par Wallingford, bénédictin Anglois, et qui, outre le cours des astres, tel qu'on le concevoit alors, présentoit le mouvement du flux et du reflux de la mer; une autre horloge placée en 1345, sur la tour de Padoue, et exécutée par un ouvrier intelligent de cette ville, nommé Antoine, sur les plans et sur les dessins de Jacques de Dondis, marquoit, outre les heures, la marche annuelle du soleil, suivant les douze signes du zodiaque avec celle des planètes; ce mécanisme, fruit de seize années de méditation, excita une admiration générale, et valut à son auteur le surnom d'*Horologius*. L'abbaye de Wesminster, à Londres, eut une horloge publique en 1368; Charles V, roi de France, fit venir d'Allemagne, en 1370, Henri de Vic, et lui assigna *six sols parisis* par jour, pour établir l'horloge du palais à Paris; cette horloge sonnoit les heures. Horloge de la cathédrale de Sens, exécutée en 1377; du château de Montargis en 1380, etc. On inséroit dans la plupart de ces premières horloges des mouvements qui mettoient en jeu des statues, des figures d'animaux, et leur faisoient rendre des sons; produisoient des airs de musique, et autres choses semblables; on donna à plusieurs d'entr'elles le nom de *Jac Mars*, corruption, dit-on, de celui de Jacques Aimard, habile ouvrier qui se distingua par son intelligence dans l'exécution des diverses horloges à machines. » (Mémorial, Page 159.) J. A. B.

assis, et y sonnent les heures vingt quatre entre jour et nuit.

Au département du roi de la ville de Courtray elle fut mallement menée, car on l'ardit et détruisit sans déport (délai); et emmenèrent par manière de servage plusieurs chevaliers et écuyers et gens d'armes, de beaux enfants fils et filles et grand'foison; et chevaucha le roi et vint à Tournay, et se logea en l'abbaye de Saint Martin. Quand le roi entra à Tournay, on lui fit grand'chère et moult d'honneur et de révérence, ce fut raison; et furent toutes les bonnes gens de la ville vêtus de blanc à trois bâtons verts d'un lez (côté); et fut la cité partie pour loger les seigneurs; le roi à Saint Martin, et comprenoient ses gens un quart de la ville; le duc de Berry en l'hôtel de l'évêque; le duc de Bourbon à la couronne d'or; le duc de Bourgogne à la tête d'or; le connétable au cerf; et le seigneur de Coucy à Saint Jaqueme (Jacques). Et fut crié de par le roi et sur la hart que nul ne forfit rien aux bonnes gens de Tournay, et que on ne prensist (prît) rien sans payer, et que nul ne entrât en la comté de Hainaut pour mal faire.

Toutes ces choses furent bien tenues. Là se rafraîchirent ces seigneurs et leurs gens, et les lointains se départirent et s'en retournèrent par Lille, par Douay et par Valenciennes, en leurs lieux. Le comte de Blois prit congé au roi et à ses oncles et à son compagnon le comte d'Eu, et s'en retourna sur son héritage en Hainaut. Et se logea à Valenciennes un jour et une nuit, où on le reçut moult

grandement et liement; car il avoit conquis entièrement l'amour des bonnes gens de la ville, tant pour l'honneur que il avoit fait au pays, quand Bretons, Bourguignons et Savoyens le vouloient courir, et il alla au devant et rompit leur intention, que pour ce aussi que messire Thierry de Dusc (Dixmude), qui les tenoit en doute et avoit tenu un long temps, s'étoit du tout mis en l'ordonnance de lui et du seigneur de Coucy, et sur ce eurent paix. Si se partit le comte de Blois de Valenciennes et s'en vint à Landrecies, et là se tint un temps et rafraîchit de-lez (près) madame sa femme Marie et Louis son fils; et l'été en suivant il s'en vint à Blois; mais la comtesse et son fils demeurèrent en Hainaut, et se tinrent le plus du temps à Beaumont.

CHAPITRE CCXIII.

COMMENT LE ROI ET SON CONSEIL VOYANT L'OBSTINATION ET REBELLION DES FLAMANDS MIT GARNISON A BRUGES, A YPRES ET AILLEURS A SON DÉPARTEMENT DE TOURNAY.

PAREILLEMENT le comte de la Marche et messire Jacques de Bourbon son frère se départirent de Tournay pour être mieux à leur aise et s'en allèrent rafraîchir à Leuse en Hainaut sur leurs héritages. Messire Guy de Laval, Breton, s'en vint aussi à Chierne en Hainaut où il a part en l'héritage; et

en sont seigneurs messire de Namur et lui. Le sire de Coucy s'en vint à Mortaigne sur Escaut et s'y rafraîchit et toutes ses gens; mais le plus il se tenoit de-lez (près) le roi à Tournay.

Le roi séjournant à Tournay, le comte de Saint-Pol ot (eut) une commission de corriger tous les Urbanistes, dont la ville étoit moult renommée. Si en trouva-t-on plusieurs, et là où ils étoient trouvés, fut en l'église Notre-Dame ou ailleurs, ils étoient pris et mis en prison et rançonnés moult avant du leur. Et recueillit bien le comte, et sous briefs jours, par cette commission, douze cent mille francs; car nul ne partoît de lui qui ne payât ou donnât bonne sûreté de payer. Encore le roi étant à Tournay, orent (eurent) ceux de Gand un sauf-conduit allant et retournant en leur ville; et espéroit-on que ils venroient (viendroient) à merci: mais ens(dans)ès parlements qui là furent ordonnés, on les trouva aussi durs et aussi orgueilleux que dont si ils eussent tout conquêté et eu à Rosebecque la journée pour eux. Bien disoient que ils vouloient eux mettre en l'obéissance du roi de France très volontiers, afin que ils fussent tous tenus du domaine de France pour avoir ressorts à Paris; mais jamais ne vouloient être en la subjection de leur seigneur le comte Louis; et disoient que jamais ne le pourroient aimer, pour les grands dommages que ils avoient reçu pour lui.

Quelque traité que il y eut entre le roi de France et son conseil et eux, ni quelconques prélats ni sages gens qui s'en ensonniassent (mêlassent), on

ne pot (put) oncques trouver autre réponse. Et disoient bien au parclos (conclusion) que si ils avoient vécu en danger et en peine trois ou quatre ans, pour la ville retourner et renverser tout ce dessous dessus, on n'en auroit autre chose. Si leur fut dit que ils se pouvoient donc bien partir quand ils vouloient. Si se partirent de la ville de Tournay et retournèrent à Gand et demeura la chose en cet état, confortés que ils auroient la guerre.

Le roi de France et les seigneurs rendoient grand' peine que toute la comté de Flandre fut Clémentine; mais les bonnes villes et les églises étoient si fort annexées et liées en Urbain, avecques l'opinion de leur seigneur le comte qui ce même propos tenoit, que on ne les en pouvoit ôter. Et répondirent adonc, par le conseil du comte, que ils en auroient avis et en répondroient déterminément dedans Pâques; et demeura la chose en cet état. Le roi de France tint la fête de Noël à Tournay; et quand il s'en partit, il ordonna le grand seigneur de Ghistelle à être regard (gardien) de Flandre et messire Jean de Ghistelle son cousin à être capitaine de Bruges, et le seigneur de Sempý à être capitaine d'Ypres, et messire Jean de Jumont à être capitaine de Courtray; et envoya deux cents lances de Bretons et autres gens d'armes en garnison à Ardembourg; et en Audenarde il envoya messire Guillebert de Leuvreghen et environ cent lances en garnison. Si furent pourvues toutes ces garnisons de Flandre de gens d'armes et de pourvéances pour guerroyer l'hiver de garnisons et non autrement

jusques à l'été. Adoncques ces choses ordonnées se départit le roi de Tournay et vint à Arras, et ses oncles et le comte de Flandre en sa compagnie.

CHAPITRE CCXIV.

COMMENT LE ROI CHEVAUCHA VERS PARIS. COMMENT IL ÉPROUVA LES PARISIENS; ET COMMENT LES PARISIENS SE MIRENT EN ARMES AUX CHAMPS A SA VENUE.

LE roi séjournant à Arras fut la cité en grand' aventure, et la ville aussi, d'être toute courue et pillée par les Bretons à qui on devoit grand'finance, et qui avoient eu moult de travail en ce voyage, et si se contentoient mal du roi. A grand' peine les refrenèrent le connétable et les deux maréchaux; mais ils leur promirent que ils seroient nettement tous payés de leurs gages à Paris; et de ce demeurèrent envers eux le connétable de France et les maréchaux messire Louis de Sancerre et le sire de Blainville. Adonc se départit le roi et prit le chemin de Péronne; et le comte de Flandre prit là congé au roi et s'en retourna à Lille, et là se tint tout l'hiver. Tant exploita le roi de France que il passa Péronne, Noyon, et Compiègne et vint à Senlis et Meaux en Brie, et tout sur la rivière de Marne et de Seine, et entre Senlis et Saint Denis; et étoit tout ce plat pays rempli de gens d'armes.

Adonc se départit le roi de Senlis et s'en vint vers

Paris; et envoya devant aucuns de ses officiers pour appareiller l'hôtel du Louvre où il vouloit descendre. Et aussi firent ses trois oncles, et envoyèrent de leurs gens aussi pour appareiller leurs hôtels, et les autres hauts seigneurs de France ensuivant; et tout en cautelle, car le roi ni les seigneurs n'étoient point conseillés d'entrer si soudainement à Paris, car ils se doutoient (craignoient) de ceux de Paris; et pour voir quelle contenance et ordonnance les Parisiens feroient ni auroient à la revenue du roi, ils mettoient cet essai avant. Si disoient ces varlets du roi et des seigneurs, quand on leur demandoit du roi s'il venoit: « Oil, il s'en vient voirement (vraiment), il sera tantôt ci. » Adonc s'avisèrent les Parisiens que ils s'armeroient et montreroient au roi à l'entrer à Paris quelle puissance il y avoit en ce jour à Paris et de quelle quantité de gens, armés de pied en cap, le roi, si il vouloit, pourroit être servi. Mieux leur vaulsist (eut valu) que ils se fussent tenus cois en leurs maisons; car cette montre leur fut depuis convertie en grand' servitude, si comme vous orrez recorder. Ils disoient que ils faisoient tout ce pour bien; mais on l'entendit à mal. Le roi avoit gesi (couché) à Louvre en Paris; si vint dîner au Bourget. Adonc courut voix dedans Paris: « Le roi sera ci tantôt. » Lors s'armèrent et jolièrement (ornèrent) plus de vingt mille Parisiens et se mirent hors sur les champs et s'ordonnèrent en une belle bataille entre Saint Ladre et Paris, au côté devers Montmartre; et avoient

leurs arbalétriers et leurs paveschieurs⁽¹⁾ et leurs maillets tous appareillés, et étoient ordonnés ainsi que pour tantôt combattre et entrer en bataille.

Le roi étoit encore au Bourget⁽²⁾, et aussi étoient tous les seigneurs, quand on leur rapporta ces nouvelles et leur fut conté tout l'état de ceux de Paris, et dirent les seigneurs: « Vez là (voilà) orgueilleuse ribaudaille et pleins de grands bobans (vanités); à quoi faire montrent-ils maintenant leurs états? Si ils fussent venus servir le roi au point où ils sont quand il alla en Flandre, ils eussent mieux fait; mais ils n'en avoient pas la tête enflée fors que de dire et de prier à Dieu que jamais pied de nous n'en retournât. » En ces paroles étoient aucuns qui boutoient fort avant pour gréver les Parisiens et disoient: « Si le roi est bien conseillé, il ne se mettra jà entre tel peuple qui vient contre lui à main armée; et ils dussent venir humblement et en procession et sonner les cloches de Paris, en louant Dieu de la belle victoire que il lui a envoyée en Flandres. »

Là furent ces seigneurs tous ébahis de savoir comment ils se maintiendroient. Finalement conseillé fut que le connétable de France, le sire de la Breth (Albret), le sire de Coucy, messire Guy de la

(1) Soldats armés de pavois ou boucliers. J. A. B.

(2) En passant à St. Denis il vint y déposer en pompe l'oriflamme dans l'abbaye. Le moine anonyme de St. Denis nous raconte que Pierre de Villiers, garde de l'oriflamme, attesta sur serment le miracle qu'elle avoit opéré à Rosebecque; miracle, disoit Pierre de Villiers, où la nature n'avoit point de part; car le soleil ne fut que pour les François. J. A. B.

Tremouille et messire Jean de Vienne venroient (viendroient) parler à eux et leur demanderoient pour quelle cause ils étoient à si grand' foison issus hors de Paris, à main et tête armées, contre le roi, et que tels affaire ne furent oncques mais vus en France. Et sur ce qu'ils repondroient, ces seigneurs étoient conseillés de parler; car ils étoient bien si sages et si avisés que pour ordonner d'une telle besogne et plus grande encore dix fois.

Adonc se départirent de la compagnie du roi et des seigneurs sans armure nulle; et pour leur besogne mieux colorer et aussi mettre au plus sûr, ils emmenèrent avecques eux, ne sçais, trois ou quatre hérauts lesquels ils firent chevaucher devant, et leur dirent: « Allez jusques à ces gens et leur demandez sauf-conduit pour nous, allants et venants, tant que nous aurons parlé à eux et remontré la parole du roi. »

Les hérauts partirent et férèrent chevaux des éperons et tantôt furent venus jusques à ces Parisiens. Quand les Parisiens les virent venir, ils ne cuidoient (croyoient) pas que ils vinssent parler à eux, mais tenoient que ils alloient à Paris, ainsi que compagnons vont devant. Les hérauts qui avoient vêtu leurs cottes d'armes, demandèrent tout haut: « Où sont les maîtres? Lesquels de vous sont les capitaines? Il nous faut parler à eux; car sur cet état sommes nous ici envoyés des seigneurs. » Adonc se aperçurent bien par ces paroles les aucuns de Paris que ils avoient mal ouvré: si baissèrent les têtes et dirent: « Il n'y a ici nuls maîtres; nous sommes tout un

et au commandement du roi notre sire et de vos seigneurs; dites ce que dire voulez, de par Dieu.»—

« Seigneurs, dirent-ils, nos seigneurs qui ci nous envoient, si les nommèrent, ne savent mie à quoi vous pensez. Si vous prient et requièrent que paisiblement et sans péril ils puissent venir parler à vous et retourner devers le roi et faire réponse telle que vous leur direz: autrement il n'y osent venir. »—

« Par ma foi, répondirent ceux à qui les paroles adressèrent, il ne convient mie dire cela à nous fors que de leur noblesse; et nous cuidons (croyons) que vous vous gabez (moquez). » Répondirent les hérauts: « Mais nous parlons tout acertes (sérieusement). »—« Or, allez donc, dirent les Parisiens, et leur dites que ils viennent ci tout sûrement; car ils n'auront nul mal par nous; mais sommes appareillés à faire leur commandement. »

Adonc retournèrent les hérauts aux seigneurs dessus nommés et leur dirent ce que vous avez ouï. Lors chevauchèrent avant les quatre barons, les hérauts en leur compagnie, et vinrent jusques aux Parisiens que ils trouvèrent en arroy et convenant (rang) de une belle bataille et bien ordonnée; et là y avoit plus de vingt mille maillets, les aucuns fourchus, sans les arbalétriers et hommes d'armes dont ils étoient grand' foison et bien en nombre soixante mille et plus. Ainsi que les seigneurs passaient, ils les regardoient et en prisoient en eux-mêmes assez bien la manière. Et les Parisiens en passant les inclinoient: quand ces seigneurs furent ainsi que au milieu de eux, ils s'arrêtèrent. Adonc parla le conné-

table tout haut, et demanda en disant: « Et vous, gens de Paris, qui vous meut maintenant à être vidés hors de Paris en telle ordonnance? Il semble, qui vous voit rangés et ordonnés, que vous veuilliez combattre le roi qui est votre seigneur, et vous ses subgiets (sujets). » — « Monseigneur, répondirent ceux qui l'entendirent, sauve soit votre grâce, nous n'en avons nulle volonté, ni oncques n'eûmes; mais nous sommes issus ainsi, puisqu'il le vous plait à sçavoir, pour remonter à notre sire le roi la puissance des Parisiens; car il est jeune, si ne la vit oncques, ni il ne peut savoir, si il ne la voit, comment il en seroit servi si il besognoit. » — « Or, seigneurs, dit le connétable, vous parlez bien, ce m'est avis; mais nous vous disons de par le roi que tant que pour cette fois il n'en veut point voir, et ce que vous en avez fait il lui suffit. Si retournez en Paris paisiblement, et chacun en son hôtel, et mettez ces armures jus, si vous voulez que le roi y descende. » — « Monseigneur, répondirent ceux, nous le ferons volontiers à votre commandement⁽¹⁾ ».

(1) Le moine anonyme de St. Denis rapporte aussi le même fait. *Regi cum egredientes cives honorem solitum vellent impendere, cum indignatione maximâ jussi sunt citò redire.* La noblesse, ajoute-t-il, qui venoit de vaincre à Rosebecque vouloit forcer le peuple à ne pas oublier cette victoire et lui prouver qu'en triomphant des Flamands elle avoit aussi dompté les François. Tout ce chapitre est digne d'un grand historien qui ne voit pas comme Froissart les faits dépouillés de leur conséquence, et ne refuse pas sa sympathie aux dernières classes pour ne sentir qu'avec les nobles. Voici une partie du récit qu'il nous fait de l'entrée de Charles VI à Paris. Je me sers de la traduction qu'en a donnée Le Laboureur. Elle énerve toute la force du texte latin, mais elle est du moins assez exacte.

Lors retournèrent les Parisiens en Paris, et s'en alla chacun en sa maison désarmer; et les quatre ha-

« Au point du jour l'ordre fut publié à son de trompes à tous capitaines, chevaliers, écuyers et gens d'armes, de se tenir prêts pour cette entrée; tant afin que rien ne manquât à la pompe d'un si victorieux retour, que pour imprimer plus de terreur à la populace.

L'armée fut divisée en trois corps et le roi étoit seul à cheval au milieu, qui refusa de recevoir les honneurs accoutumés de la part des corps de la ville, qui furent mal reçus et qu'on renvoya brusquement avec cette réponse: que le roi ni ses oncles ne pouvoient oublier des offenses si récentes dans une occasion si commode pour venger en même temps leurs injures particulières et les intérêts du public. On s'échauffa fort de paroles contre ces bourgeois, mais on en vint aux effets quand ce vint à l'entrée, où l'on se rua d'abord, un peu trop tumultuairement pourtant, sur les barrières qu'on mit en pièces, et ensuite sur les portes qu'on arracha de leurs gonds, et qu'on jeta par terre, comme pour servir de marche-pied, et pour fouler aux pieds l'orgueil et l'insolence des mutins. Le roi marchant fièrement au petit pas, alla à Notre-Dame, y fit présent après ses prières d'un étendard tout semé de fleurs de lys d'or, qui fut mis devant l'image, et de là il fut conduit au palais avec la même pompe.

Après cela, le connétable, les deux maréchaux et les principaux officiers des armes ou de la maison du roi, s'allèrent saisir des principaux postes de la ville, et l'on planta des corps-de-garde dans les lieux où le peuple avoit coutume de s'assembler, pour le tenir en respect, et pour réprimer l'insolence de quelque nouvelle entreprise. Pour le reste des gens d'armes et des soldats, ils se logèrent à discrétion, et besoin fut de leur ouvrir partout où ils se présentèrent, de crainte qu'ils n'y entrassent de force; mais pour empêcher que des injures et des menaces, qui sont les civilités ordinaires de tels hôtes, ils n'en vinssent aux excès, comme c'est toujours le dessein de leurs querelles, on publia partout les carrefours, qu'aucun d'eux n'eût à outrager qui que ce fut des bourgeois de paroles ou autrement, à peine de la vie contre tous les contrevenants, de quelque état ou qualité qu'ils fussent. C'étoit une police mal aisée à garder par des gens avides de butin, et accoutumés au pillage, mais il en prit mal aux deux plus maladroits, que le connétable fit pendre aux fenêtres des maisons mêmes où ils avoient volé, afin que le lieu du délit fût celui de la peine qu'ils avoient méritée, et que cette justice, aussi prompte et extraordinaire qu'elle le devoit être dans une conjoncture si nouvelle, donnât exemple aux autres.

rons dessus nommés retournèrent vers le roi et lui recordèrent toutes les paroles que vous avez ouïes et

« Le larcin ainsi défendu et puni, on commença la recherche des principaux coupables de la sédition, et les ducs, oncles du roi, firent premièrement arrêter les plus riches, au nombre de trois cents, dont les plus notables furent, messire *Guillaume de Sens*, maître *Jean Filleul*, maître *Jacques du Chastel* et maître *Martin Double*, tous avocats au parlement ou au châtelet de Paris, *Jean le Flament*, *Jean Noble* et *Jean de Vaudetor*, qu'on enferma en diverses prisons. Cela mit en une étrange alarme la plupart des bourgeois, qui ne craignirent pas sans sujet que la colère du roi et de ses oncles ne s'étendit sur eux tous, mais principalement quand le lundi suivant ils virent l'exécution de deux prisonniers, l'un orfèvre et l'autre marchand de draps, tous deux condamnés comme criminels de lèse-majesté, et complices des émotions précédentes; le désespoir de la femme de l'orfèvre rendit encore la chose plus déplorable, car ayant eu avis de la mort ignominieuse de son mari, elle ne voulut point survivre à cette perte ni à l'affront, et dans le transport d'une subite fureur, elle se précipita de sa fenêtre dans la rue, toute grosse qu'elle étoit, et s'écrasa avec son fruit.

« Cinq jours après, le roi et ses oncles furent conseillés de faire arracher les chaînes de fer qu'on tendoit la nuit par les rues, qui furent portées au bois de Vincennes, et ayant ensuite été fait commandement, sur peine de la vie, à tous ceux de la ville de porter leurs armes au palais ou au château du Louvre, on dit qu'il s'en trouva une telle quantité qu'il y avoit pour armer huit cent mille hommes. On s'avisa encore d'un moyen pour affaiblir la ville et pour faire que le roi pût aller et venir avec tant de gens qu'il lui p'auroit sans rien craindre de la part du peuple, ce fut de ruiner la vieille porte de St. Antoine, et de se rendre maître des deux principales avenues de Paris par l'achèvement d'une forteresse, (la bastille), que le feu roi avoit commencée au même faubourg, et par la construction d'une tour auprès du Louvre, qu'on environna d'un fossé où l'on fit venir l'eau de la rivière.

« Le second samedi du même mois, la duchesse d'Orléans arriva à Paris et fit tous ses efforts pour amollir le courroux du roi et de ses oncles, mais le temps de la miséricorde n'étoit pas encore venu, et tout ce qu'elle put obtenir, fut que l'on différât à la semaine prochaine, pour son respect, le supplice de ces criminels qu'on menoit décapiter. Le même jour, le recteur de l'université accompagné des plus fameux docteurs et de tout ce qu'il y avoit de plus excellents professeurs, vint

à son conseil aussi. Lors fut ordonné que le roi, ses oncles et les seigneurs principalement entéroient

aussi pour tâcher de fléchir le roi par une belle et docte harangue sur le sujet de la clémence, et celui qui porta la parole appuya de beaucoup d'exemples de la débonnaireté de ses prédécesseurs, qui avoient si bien préféré cette vertu royale à toutes les autres, qu'on leur pouvoit appliquer cet éloge, *les rois d'Israël sont cléments*. Je ne rapporterai point ici cette harangue en son entier, et je me contenterai de dire que l'orateur tourna le cœur du roi par tant de moyens, qu'il l'attendrit, et qu'il le résolut au pardon, et à épargner le sang des bourgeois, après lui avoir remontré par de fortes autorités, qu'il n'étoit pas juste que ce qui n'étoit arrivé que par l'emportement de quelques insensés, tournât à la ruine et au déshonneur d'une infinité de gens mieux intentionnés pour son service.

« Le duc de Berry leur répondit pour le roi: « Puisque c'est une vertu » royale de châtier les factieux et les perturbateurs du repos public, » il est constant que l'émotion de Paris ayant éclaté si publiquement, » tout ce qu'il y a de bourgeois y a part, et que tous par conséquent » sont coupables de mort et de confiscation de leurs biens. Mais le roi » n'ignore pas qu'il n'y en ait quelques-uns qui n'ont point trempé dans » tout ce qui s'est fait, et qui en ont été très déplorables, et c'est pour » la considération de ceux-là que le roi ne veut pas étendre sur le gé- » néral, l'offense de quelques mauvais particuliers; pour ne pas enve- » lopper l'innocent avec le criminel, sa résolution étant de satisfaire » plutôt à la justice qu'à son ressentiment, et de faire un exemple de » la punition des principaux auteurs des désordres passés. »

« Par divers jours des deux semaines suivantes plusieurs des complices eurent la tête tranchée par sentence du prévôt de Paris, et entr'eux un bourgeois fort accrédité dans le peuple, nommé *Nicolas le Flament*, noté depuis long-temps et dès le règne du roi Jean, comme il a été dit en son lieu, pour avoir assisté au meurtre du maréchal de M. le Dauphin Charles son fils, (et s'appeloit Robert de Clermont.) La nouvelle de son supplice étonna fort tous les autres prisonniers, et il y en eut deux que leur mauvaise destinée arma contre eux-mêmes et qui pour se délivrer de l'ignominie de l'échaffaut, prévirent une mort publique par un meurtre volontaire.

« J'ai appris de quelques-uns qui avoient entrée dans les conseils qu'on parloit fort des subsides parmi toutes ces exécutions, et que les avis furent différents sur la proposition qu'on fit de les rétablir. Ils ne savoient, que trop tout ce qu'ils étoient de conseillers d'état, que ces im-

en Paris et aucuns gens d'armes; mais les plus grosses routes (troupes) se tenroient (tiendroient) au

positions étoient d'un droit récent, qu'elles n'avoient été instituées que pour le besoin des guerres et pour la nécessité de la réparation des maisons royales, et que ce n'étoit que du consentement des peuples qui de tout temps avoient été requis pour en faire la levée, qu'on les avoit payées depuis le règne du feu roi; mais quelques-uns qui vouloient qu'on tirât avantage de l'état présent, ne furent pas seulement d'avis qu'on les remît sus, ils proposèrent d'en faire un par domaine du roi, et qu'on en attribuât la direction et la connoissance à des juges et officiers royaux. D'autres plus prudents et plus clairvoyants, qui jugeoient du futur par le passé, craignirent que cette nouveauté ne fit crier tous les peuples, et ne donnât sujet à une rébellion générale dans le royaume. Leur sentiment qui fut suivi fut de garder l'ancien usage. Tous convinrent du rétablissement des impôts, et l'on fit publier à son de trompe, le péage des gabelles, de douze deniers pour livre de toutes marchandises vendues, du quatrième du vin débité à pots, et de douze sols d'augmentation pour chaque muid. Ainsi ce peuple qui peu de jours auparavant refusoit insolemment de porter la moindre charge, fut contraint de subir ce joug sans oser dire mot.

« Les Parisiens avoient une vieille coutume d'élire entr'eux, et de changer le prévôt des marchands et les échevins, qui connoissoient et qui jugeoient toutes les causes qui survenoient en fait de marchandises, tant entre bourgeois qu'avec les étrangers qui trafiquoient à Paris; et parce que ce privilège étoit de grande autorité, le roi fut conseillé de l'ôter. Il fut aboli le dernier jour de février, et il fut dit que pour entretenir cette juridiction, le roi commettrait à l'office de la prévôté une personne qui l'exerceroit en son nom, et non plus au nom des bourgeois. Il y avoit encore certaines confréries en l'honneur de quelques Saints, qui étoient affectées par dévotion à certaines chapelles, où diverses sortes d'artisans s'assembloient, qui mangeoient ensemble et se réjouissoient après le service; mais comme on crut que cela pouvoit donner lieu aux factieux, de faire de mauvais partis et de prendre des résolutions contre le service du roi et contre le repos public, elles furent toutes interdites, jusques à ce qu'il plût à sa majesté d'en permettre la continuation.

« Le même jour il y eut sentence de mort contre douze criminels tous complices de la sédition, et avec eux étoit messire *Jean des Marests* qu'on fit scoir au lieu le plus éminent de la charrette pour être plus en vue à tout le monde, pour donner plus d'exemple, et pour recevoir

dehors de Paris, tout à l'environ, pour donner cre-meur (crainte) aux Parisiens; et furent le sire de

plus de confusion Il n'avoit rien négligé pour sauver sa tête et chicaner sa vie, mais toutes les ruses de son métier ne lui servirent de rien. Il eut beau réclamer le privilège de cléricature pour être renvoyé par devant l'Ordinaire, une seule faute l'emporta sur toutes les considérations, et de la pratique judiciaire, et de son propre mérite. Il avoit été presque toute une année l'arbitre entre le roi et le peuple, il avoit souvent calmé la fureur populaire, ou du moins peut-on dire qu'il l'avoit arrêtée, et qu'il avoit souvent conservé le respect qu'on devoit au roi et aux princes par de belles remontrances. On remarque encore qu'il avoit toujours retenu les factieux par la terreur des supplices que mériteroit leur emportement, et parmi tant de précautions pour autrui, il se laissa tellement surprendre à la créance que cette folle multitude avoit en lui, que de demeurer dans Paris, à jouir de l'applaudissement du peuple, au lieu d'en sortir, comme firent tous les autres de sa profession. On l'accuse aussi d'avoir parlé trop librement, et d'avoir conseillé de munir la ville et de se défendre: et tout cela ne pouvoit que déplaire au roi et aux princes ses oncles.

« Voilà ce qu'on alléguait pour le rendre digne de la mort. Ainsi celui qui avoit honorablement employé soixante et dix années d'une heureuse vie, parmi les rois et les princes, et qui jouissoit d'une belle réputation qu'il avoit acquise dans le ministère des plus grandes affaires du royaume. Celui, dis-je, qui ne devoit rien de ses honneurs à la fortune, ne laissa pas de tomber sous sa tyrannie comme une de ses victimes, et d'expier sur un échaffaud le malheur de s'être trop fié aux engagements de la cour, et il servira d'exemple des vanités du monde par une fin plus honteuse que tout ce que ses belles qualités lui avoient donné de crédit et d'estime. Enfin cette sanglante tragédie dura tout le mois de février, et après le châtement de cent hommes et plus, tous punis du même supplice dans l'an révolu de cette malheureuse sédition, le roy et ses oncles résolurent de rendre toutes choses paisibles par une convocation du peuple dans la cour du palais. On dressa un échaffaud sur les grands degrés qui fut tout tapissé, et le roi y étant monté suivi de ses oncles et de tous les grands de la cour, le premier acte de la tragédie fut joué par les femmes de ceux qui étoient encore dans les prisons, lesquelles y étant accourues en désordre, toutes échevelées, et avec de méchants habits, levèrent les mains toutes en larmes, et crièrent à sa majesté d'avoir pitié de leurs maris et de leurs familles.

Coucy et le maréchal de Sancerre ordonnés que quand le roi seroit entré à Paris que on ôteroit les

« Messire Pierre d'Orgemont chancelier de France, qui parla pour le roi, reprocha aux Parisiens tous leurs séditieux emportements présents et passés, depuis le règne du roi Jean qu'ils ensanglantèrent la chambre royale du meurtre de deux maréchaux de France et de Dauphiné, jusques à l'année dernière qu'ils avoient méchamment massacré les Juifs qui étoient sous la protection de sa majesté, et violé le respect qu'ils devoient à sa propre maison. Il s'acquitta fort éloquemment de ce discours, et exagéra si fortement tout le récit des outrages de ce peuple et les peines qu'ils avoient encourues, que plusieurs tous épouvantés croyoient que ce furieux tonnerre de paroles alloit attirer sur eux le dernier coup de foudre, quand les oncles et le frère du roy se jetèrent à ses pieds, pour le supplier humblement de pardonner au reste des coupables, et de convertir la réparation de tous ces crimes en une amende civile et pécuniaire. Leur prière leur fut accordée, et aussitôt le dit messire Pierre d'Orgemont reprenant la parole leur dit :

« Remerciez tous sa majesté de ce qu'au lieu d'user de tout son pouvoir, il aime mieux gouverner ses sujets avec plus de douceur et de clémence que d'autorité, et de ce que se conformant en cette occasion cy, par une pure inspiration du ciel, à la miséricorde de Dieu qui ne punit pas les offenses avec toute la rigueur qu'elles méritent, elle s'est laissée fléchir aux prières. Toutes vos rebellions et vos forfaits vous sont remis quant à la peine de mort que vous avez desservie, et le roi veut bien oublier tout son ressentiment, mais c'est à condition de n'y plus retourner, car autrement il n'y a point de grâce. »

« Après cette assemblée finie, l'on relâcha tous les prisonniers, mais ce ne fut pas sans qu'il leur en coutât ce qui est le plus cher après la vie; car il fallut payer comptant une amende qui égaloit la valeur de tous leurs biens, encore leur disoit-on qu'ils devoient bien remercier le roi de ce qu'ils se rachetoient de choses si caduques. Semblable exaction fut faite sur tous les bourgeois qui avoient été centeniers, soixanteniers, cinquanteniers ou dixeniers pendant la sédition, ou bien qu'on savoit être fort riches. On envoya chez eux des satellites affamés au nom du roi, qui emportoient tout pour la taxe, et comme elle étoit plus grande qu'ils ne le pouvoient porter, ils voyoient ravir tous leurs biens sans oser se plaindre du malheur de se voir réduits dans les dernières misères de la pauvreté. Ceux qui manioient alors les finances demeurèrent d'accord que le roi n'en fut guères plus riche; qu'il n'entra pas la moitié

feuilles des quatre portes principales de Paris, au lez (côté) devers Saint Denis et Saint Maur, hors des gonds, et seroient les portes nuit et jour ouvertes pour entrer et issir (sortir) toutes gens d'armes à leur aise et volonté et pour maistrier (dominer) ceux de Paris si il besognoit: encore feroient les dessus dits ôter toutes les chaînes des rues de Paris, pour chevaucher partout plus aisément et sans danger. Si comme il fut ordonné il fut fait.

Adonc entra le roi à Paris ⁽¹⁾ et s'en alla loger au Louvre, et ses oncles de-lez (près) lui, et les autres seigneurs à leurs hôtels, ainsi comme ils les avoient. Si furent les feuilles des portes ôtées et mises hors des gonds et là couchées de travers dessous le toit des portes, et les chaînes de toutes les rues ôtées et portées au palais. Adonc furent les Parisiens en grand doute (crainte) et cuidèrent (cruent) bien être courus; et n'osoit nul homme issir (sortir) hors de son hôtel, ni ouvrir huiz (porte) ni fenêtré qu'il eut; et furent en cet état quatre jours en grands transes et en péril voirement (vraiment) de recevoir plus grand dommage que ils ne firent. Si leur coûta-t-il aux plusieurs grand finance; car on les mandoit en la chambre du conseil cinq ou six au coup, et là

de cet argent dans ses coffres, et que le reste qui fut dispersé entre les grands et les officiers de l'armée sous prétexte du payement des gens de guerre, fut encore plus mal employé, parce qu'ils retinrent tout pour eux, et que leurs soldats continuèrent leurs brigandages à la sortie de Paris. » J. A. B.

(1) Le roi entra à Paris le 10 février 1383 nouveau style ou 1382 ancien style. J. A. B.

étoient rançonnés les uns de six mille, les autres de trois mille, les autres de huit mille; et ainsi tant que on leva bien de Paris adonc, au profit du roi ou de ses oncles ou de leurs ministres, la somme de neuf cent soixante mille francs. Et ne demandoit-on rien aux moyens ni aux petits, fors aux grands maîtres où il avoit assez à prendre; et encore eux tous heureux, quand ils purent échapper pour payer finance. Et leur fit-on toutes leurs armures chacun par lui mettre en sacs et porter au châtel de Beauté que on dit au bois de Vincennes, et là enclorre les armures en la grosse tour, et tous les maillets aussi.

Ainsi furent menés en ce temps les Parisiens, pour donner exemple à toutes autres bonnes villes du royaume de France; et furent remis sus subsides, gabelles, aides, fouages, douzième, treizième, et toutes manières de tels choses, et le plat pays avec ce tout riflé (ravagé).

Encore avec tout ce le roi et son conseil en firent prendre et mettre en prison desquels que ils voulurent: si en y ot (eut) beaucoup de noyés; et pour apaiser le demeurant et ôter les ébahis de leur effroi, on fit crier de par le roi ens (dans) ès carrefours que nul sur la hart ne forfit aux Parisiens ni ne prensist (prît) ni pillât rien ès hôtels ni parmi la ville. Ce ban et ce cri apaisa grandement ceux qui étoient en doute (crainte); et ceux aussi refreignirent qui étoient en volonté de mal faire. Toute fois on mit hors du châtelet un jour plusieurs hommes de la ville de Paris jugés à mort pour leurs for-

faitures et pour émouvement (sédition) de commun, dont on fut émerveillé de maître Jean Desmarets qui étoit tenu et renommé à sage homme et notable; et veulent bien dire les aucuns que on lui fit tort; car on l'avoit toujours vu homme de grand' prudence et de bon conseil et avoit toujours été l'un des greigneurs (plus grands) et authentiques qui fut en parlement sur tous les autres, et servi au roi Philippe, au roi Jean et au roi Charles, que oncques il ne fut vu ni trouvé en nul forfait, fors adonc ⁽¹⁾. Toute fois il fut jugé à être décollé, et environ quatorze en sa compagnie. Et entremettes (pendant) que on l'amenoit à sa décollation sus une charette et séant sus une planche dessus tous les autres, il demandoit: « Où sont ceux qui me ont jugé? Qu'ils viennent avant et me montrent la causé et la raison pourquoi ils m'ont jugé à mort. » Et là prêchoit-il au peuple en allant à sa fin, et ceux qui devoient mourir en sa compagnie; dont toutes gens avoient grand' pitié; mais ils n'en osoient parler. Là fut-il amené au marché des halles; et là devant lui tout premier furent décollés ceux qui en sa compagnie étoient; et en y ot (eut) un que on nommoit Nicolas le Flament, un drapier pour qui on offroit pour lui sauver sa vie soixante mille francs; mais il mourut. Quand on vint pour décoller maître Jean Desmarets, on lui dit: « Maître Jean, criez merci au roi que il vous pardonne vos for-

(1) Voyez dans la note précédente le récit du moine de Saint Denis J. A. B.

faits. » Adonc se tourna-t-il et dit: « J'ai servi au roi Philippe son aïeul et au roi Jean son tayan (grand père) et au roi Charles son père bien et loyalement; ni oncques cils (ces) trois rois ses prédécesseurs ne me sçurent que demander, et aussi ne feroit celui-ci si il avoit âge et connoissance d'homme; et caide (crois) bien que de moi juger il n'en soit en rien coupable: si ne lui ai que faire de crier merci et non à autre et lui prie bonnement que il me pardonne mes forfaits. » Adonc prit-il congé au peuple dont la greigneur (majeure) partie pleuroit pour lui. En cet état mourut maître Jean Desmarets.

Pareillement en la cité de Rouen, pour maïstrier (dominer) la ville, en y ot (eut) aucuns exécutés et plusieurs rançonnés; et aussi à Rheims, à Châlons, à Troyes, à Sens et à Orléans; et furent les villes taxées à grands sommes de florins, pour tant que ils avoient au commencement désobéi au roi. Et fut levée en cette saison parmi le royaume de France si grande somme de florins que merveilles seroit du dire. Et tout alloit au profit du duc de Berry et du duc de Bourgogne; car le jeune roi étoit en leur gouvernement. Au voir (vrai) dire, le connétable de France et les maréchaux en orent (eurent) leur part pour payer les gens d'armes qui les avoient servis en ce voyage de Flandre. Et furent les seigneurs tels que le comte de Blois, le comte de la Marche, le comte d'Eu, le comte de Saint-Pol, le comte de Harcourt, le Dauphin d'Auvergne, le sire de Coucy et les grands barons de France assignés sur leurs terres et pays à pren-

dre ce que le roi leur devoit pour les services que ils lui avoient faits en Flandre, pour eux acquitter envers leurs gens. De tels assignations ne sçais-je pas si les seigneurs en furent payés, ni comment; car tantôt et fraîchement nouvelles tailles revinrent en leurs terres de par le roi, et sur leurs gens; et convenoit avant toute œuvre la taille du roi exécuter et être payée et les seigneurs demeurer derrière. Or revenons à ceux de Gand.

CHAPITRE CCV.

COMMENT LES GANTOIS PRINDRENT (PRIRENT) ET DÉTRUISIRENT ARDEMBOURG ET TUÈRENT CEUX DE LA GARNISON; ET COMMENT LE COMTE DE FLANDRE FIT BANNIR AUCUNS ANGLAIS DEMEURANTS A BRUGES.

Vous savez que quand le roi de France se partit de Tournay que la ville de Gand demeura en guerre ainsi comme en devant. Si étoient capitaines de Gand pour cette raison Piètre Dubois, Piètre le Murtre (Nuitre) et François Ackerman, et se renouveloient ces capitaines de nouvelles gens et de soudoyers qui leur vinrent de plusieurs pays; et ne furent néant (point) ébahis de guerroyer, mais aussi frais et aussi nouveaux que oncques mais. Et entendirent ces capitaines qu'il y avoit Bretons et Bourguignons en la ville de Ardembourg: si se avisèrent que ils se traieroient (rendroient) cette part et les iroient

voir; et se partirent de Gand Piètre Dubois et François Ackerman atout (avec) trois mille hommes et s'en vinrent à Ardembourg. Là ot (eut) grand' escarmouche; et de fait les Gantois gagnèrent la ville, mais leur coûta moult de gens. Toutefois il y ot (eut) bien deux cents soudoyers morts; et fut la ville pillée et courue et la greigneur (majeure) partie ars. Et puis s'en retournèrent-ils à Gand atout (avec) leur butin et leur conquêt: si y furent reçus à (avec) grand' joie. Tantôt après ils coururent en la terre d'Alost et de Tenremonde et jusques à Audenarde et pillèrent tout le pays.

Le comte de Flandre qui se tenoit à Lille entendit comment les Gantois s'avançoient de chevaucher et de courir sur le pays et de tout détruire ce qu'ils pouvoient; si en fut durement courroucé, et ne cuidoit (croyoit) mie qu'ils eussent le sens ni la puissance de tout ce faire, puisque Philippe d'Arvelle étoit mort. Mais on lui dit: « Sire, vous savez et avez toujours ouï dire que les Gantois sont durement subtils; ils vous en ont bien montré et fait l'apparent; de rechef ils ont cette saison été en Angleterre, si en y a de revenus, et par spécial François Ackerman qui étoit compaing (compagnon) en toutes choses à Philippe; et tant qu'il vive vous ne serez sans guerre. Encore savons-nous de vérité que il a fait pour la ville de Gand grands alliances au roi d'Angleterre; car il est, où qu'il soit, à ses gages, et a tous les jours un franc de gages; et couverte-ment Jean Sappleman, un pur Anglois qui demeure à Bruges et a demeuré dessous vous plus de vingt

quatre ans le paie de mois en mois et paiera et que ce soit voir (vrai). Rasse, de Voure Louis de Voz et Jean Stockelaire, lesquels sont de Gand et le cleric qui procure à être évêque de Gand sont encore demeurés derrière en Angleterre pour parfournir les alliances, et vous en orrez (entendrez) plus vraies nouvelles que nous ne vous disons, dedans le mois de mai.

Le comte de Flandre glosait bien toutes ces paroles et les tint bien à véritables; et voirement (vraiment) les étoient-elles. Adonc se courrouça-t-il sur ce Jean Sappleman et sur les Anglois qui demouroient à Bruges et les fit semondre par ses sergents à être à certain jour que il assigna devant lui au châtel à Lille. Les sergents du comte vinrent et admonestèrent Jean Sappleman et plusieurs autres Anglois, riches hommes, qui de ce ne se donnoient de garde, que ils fussent à la quinzaine devant le comte de Flandre au châtel de Lille. Quand ces Anglois ouïrent ces nouvelles, ils furent tous ébahis et parlèrent ensemble et se conseillèrent, et ne savoyent que penser ni imaginer pourquoi le comte les mandoit. Tout considéré ils se doutèrent grandement; car ils sentoient le comte en sa félonnie moult hâtif. Si dirent entre eux: « Qui regarde le corps ne garde rien; espoir (peut-être) est le comte informé sur nous durement; car avecques François Ackerman qui est à pension au roi d'Angleterre, a eu deux bourgeois de cette ville en Angleterre, lesquels espoir (peut-être) ont sur nous informé le comte, pour nous honnir; car ils sont

maintenant de sa partie. » Sur ce propos s'arrêtèrent ces Anglois et n'osèrent les aucuns attendre le jugement du comte ni aller à Lille à leur journée (voyage). Si se partirent de Bruges et vinrent à l'Écluse, et firent tant que ils trouvèrent une nef appareillée et l'achetèrent à leurs deniers, et se départirent et vinrent arriver au quay de Londres.

Quand le comte de Flandre, fut informé de cet affaire et que ces Anglois ne venroient (viendroient) point à leur journée, si en fut durement courroucé, et vit bien selon l'apparent que on l'avoit informé de vérité. Si envoya tantôt ses sergents à Bruges et fit saisir tout ce que on put trouver de ces Anglois qui défuis s'étoient, et vendre tous leurs héritages. Et furent bannis de Flandre à cent ans et un jour Jean Sappleman de Londres et ses compagnons; et ceux qui furent pris furent mis en La Pierre en prison; dont il y en ot (eut) aucuns qui y moururent, et aucuns qui se rançonnèrent de tout ce que ils avoient de finance.

On dit en un commun proverbe et voir (vrai) est, que oncques envie ne mourut. Je le ramentoy (appelle) pourtant (attendu) que par nature Anglois sont trop envieux sur le bien d'autrui et ont toujours été. Sachez que le roi d'Angleterre et ses oncles et les nobles d'Angleterre étoient durement courroucés du bien et de l'honneur qui étoit advenu au roi de France et aux nobles de France à la bataille de Rosebecque; et disoient en Angleterre les chevaliers quand ils en parloient ensemble: « Ha ! Sainte Marie, que ces François font maintenant de fumée

pour un mont de vilains qu'ils ont rué jus. Plut à Dieu que ce Philippe d'Artevelle eut eu des nôtres deux mille lances, et six mille archers; il n'en fut jà pied échappé de ces François que tous ne fussent ou morts ou pris; et par Dieu cette gloire ne leur demeurera mie longuement. Or avons-nous bel avantage de entrer en Flandre; car le pays a été conquis du roi de France; et nous le conquerrons pour le roi d'Angleterre. Encore montre bien à présent le comte de Flandre que il est grandement subgiez (sujet) au roi de France et que il lui veut complaire de tous points, quand vous marchands Anglois demeurants à Bruges et qui y ont demeuré passé à trente ans, tels y sont, il a bannis et enchassés de Bruges et de Flandre. On a vu le temps que il ne l'eut pas fait pour nul avoir; mais maintenant il n'en oseroit autre chose faire, pour la doubtance (crainte) des François. »

Ainsi et autres paroles langageoient les Anglois parmi Angleterre, et disoient que les choses ne demeureroient mie en ce point. On peut bien et doit supposer que c'étoit par envie.

CHAPITRE CCVI.

COMMENT LE PAPE URBAIN OCTROYA UN DIXIÈME A ÊTRE CUEILLI EN ANGLETERRE, ET BULLES D'ABSOLUTION DE PEINE ET DE COULPE POUR DÉTRUIRE LES CLÉMENTINS; ET DE L'ARMÉE DES ANGLOIS SUR CE.

EN ce temps s'en vint celui qui s'escripsoit (appelloit) pape Urbain sixième de Rome par mer à Jenneves (Gênes), où il fut reçu grandement et révéramment des Jennevois (Génois), et tint là son siège. Vous savez comment toute Angleterre étoit obéissant à lui tant que de l'église et plus fort que oncques mais, pour la cause de ce que le roi de France étoit Clémentin et toute la France aussi: cil (ce) Urbain, auquel les Anglois et plusieurs autres nations créoient, si s'avisa, lui étant à Gênes, pour nuire au roi de France en quant (autant) que il pourroit, que il envoieiroit en Angleterre au secours. Je vous dirai en quelle manière: il envoieiroit ses bulles aux archevêques et évêques du pays, lesquelles feroient mention que il absolvoit et absoudroit tous ceux de peine et de coulpe qui aideroient à détruire les Clémentins; car il avoit entendu que Clément son adversaire l'avoit pareillement fait en France et faisoit encore tous les jours; et appeloient les François les Urbanistes, tant que en foi, chiens; et aussi les Clémentins il vouloit condamner selon sa puissance en

cet état; et bien savoit que il ne les pouvoit plus gréver que par les Anglois. Mais il convenoit, si il vouloit faire son fait, mettre une grand'mise de finance avant; car bien savoit que les nobles d'Angleterre pour toutes ses absolutions ne chevaucheroient point trop avant si l'argent n'alloit devant, car gens d'armes ne vivent point de pardons, ni ils n'en font point trop grand compte, fors au détroit de la mort. Si regarda que avecques ces bulles il enverroient en Angleterre devers les prélats pour faire prêcher; il octroyeroit un plein dixième sur les églises au roi et aux nobles pour être pleinement et sans danger payés de leurs gages, sans gréver le trésor du roi, ni la communauté du pays; à laquelle chose il pensoit que les barons et les chevaliers d'Angleterre entendoient volontiers. Si fit incontinent écrire et grosser bulles à pouvoir, tant au roi comme à ses oncles et aux prélats d'Angleterre de ces pardons et absolutions de peine et de coulpe. Et avecques tous ces biens dont il s'élargissoit, il octroyoit au roi et à ses oncles un plein dixième par toute Angleterre à prendre et à lever. Afin que messire Henri le Despenser, évêque de Nordwich, fut chef de ces besognes et gens d'armes, pour tant (attendu) que les biens viendroient de l'église, il vouloit que il y eut un chef d'église pour les gouverner. Si y ajouteroient les églises d'Angleterre et les communautés plus grand' foi.

Avecques tout ce, pour ce qu'il sentoit le royaume d'Espagne contraire à ses opinions et aloyés (alliés) à Clément avecques le roi de France, il s'avisa que de cet or et cet argent qu'il feroit lever et cueillir

parmi le royaume d'Angleterre, le duc de Lancastre qui se tenoit roi de Castille de par sa femme, y partiroit, pour faire pareillement une autre armée en Castille. Et si le duc de Lancastre avec puissance de gens d'armes acceptoit ce voyage, il accorderoit au roi de Portugal, lequel avoit guerre nouvelle au roi Jean de Castille, car le roi Ferrand étoit mort, un plein dixième partout le royaume de Portugal. Ainsi ordonna Urbain ses besognes; et envoya plus de trente bulles en Angleterre, lesquelles en cette saison on reçut à grand'joie.

Adonc les prélats à (avec) leurs prélations et seigneuries commencèrent à prêcher ce voyage par manière de croisière (croisade), dont le peuple d'Angleterre qui créoit assez légèrement y ot (eut) trop grand'foi; et ne cuidoit (croyoit) nul ni nulle issir (sortir) de l'an à honneur ni jamais entrer en paradis, si il n'y donnoit et mettoit du sien. De pures aumônes à Londres et au diocèse il y ot (eut) plein un tonnel de Gascogne d'or et d'argent; et qui le plus y donnoit, selon la bulle du pape, plus il avoit de pardons. Et tous ceux qui mouroient en cette saison, qui le leur entièrement résignoient et donnoient à ces pardons, étoient absous de peine et de coulpe par la teneur de la bulle. Tous heureux, disoient-ils en Angleterre, étoient tous ceux qui pouvoient mourir en cette saison, pour avoir si noble absolution. On cueillit en cet hiver et au carême, parmi Angleterre, tant par aumônes que par les dixièmes des églises, car tous étoient taillés et de eux-mêmes ils se tailloient trop volontiers, tant que on eut la somme de vingt cinq cent mille francs.

Quand le roi d'Angleterre et ses oncles et leurs consaulx (conseils) furent informés et de vrai acertenés (assurés) de la mise, si en furent tous joyeux, et dirent que ils avoient argent assez pour faire guerre aux deux royaumes, c'est à entendre, France et Espagne. Pour aller en Espagne, au nom du pape et des prélats d'Angleterre avec le duc de Lancastre, fut ordonné l'évêque de Londres qui s'appeloit Thomas frère au comte de Dennessière (Devonshire); et devoient avoir charge de deux mille lances et de quatre mille archers, et leur devoit-on la moitié de cet argent départir. Mais ils ne devoient pas sitôt issir hors d'Angleterre que l'évêque de Nordwich et sa route (troupe) faisoient, pourtant (attendu) que cette armée devoit arriver à Calais et entrer en France. Si ne sçavoit-on comment ils se porteroient ni si le roi de France à puissance venroit (viendrait) contre eux pour les combattre.

Encore y avoit un autre point contraire au duc de Lancastre qui grand'joie avoit de ce voyage, que toute la communauté généralement d'Angleterres'inclinoit trop plus à être avec l'évêque de Nordwich que de aller avec le duc de Lancastre; car le duc, de trop grand temps avoit, n'étoit point en la grâce du peuple; et si leur étoit le voyage de France plus prochain que celui d'Espagne. Et disoient encore les aucuns en derrière, que le duc de Lancastre, pour la convoitise de l'or et de l'argent que il sentoit au pays, qui venoit de l'église et des aumônes des bonnes gens, pour en avoir sa part, s'y inclinoit plus que par dévotion que il y eut. Mais cet évêque de

Nordwich représentoit le pape et étoit par lui institué et député à ce faire; parquoi la greigneur (majeure) partie de Angleterre y ajoutoit grand'foi, et le roi Richard aussi.

Si furent ordonnés aux gages de l'église et de cet évêque Henri le Despenser, plusieurs bons chevaliers et écuyers d'Angleterre et de Gascogne, tels que le seigneur de Beaumont Anglois, messire Hue de Caurelée (Calverly), messire Thomas Trivet, messire Guillaume Helmon (Elmham), messire Jean de Ferrières (Ferrers), messire Hue le Despenser, cousin à l'évêque, fils de son frère, messire Guillaume Fermiton (Farrington), messire Mahieu Radmen (Redman) capitaine de Berwick, le seigneur de Château-Neuf, Gascon, messire Jean son frère, Raymond de Marsen, Guillonnet de Pau, Garriot Vighier et Jean de Canchitan et plusieurs autres; et furent, tous comptés, environ six cents lances et quinze cents d'autres gens. Mais grand'foison y avoit de prêtres, pour la cause de ce que la chose touchoit à l'église et venoit de leur pape.

Ces gens d'armes et ces routes (troupes) firent leurs pourvéances bien et à point et leur délivroit le roi passage à Douvres et à Zundinch (Sandwich). Là firent-ils, environ Pâques, toutes leurs pourvéances et se trahirent (rendirent) là, ceux qui passer vouloient, petit à petit; et faisoient ce voyage par manière de croiserie (croisade).

Avant ce que l'évêque et les capitaines qui avec lui étoient, spécialement messire Hue de Caurelée (Calverly), messire Thomas Trivet et messire Guil-

laume Helmen (Elmham) ississent hors d'Angleterre, ils furent mandés au conseil du roi et là jurèrent solennellement, le roi présent, de traire à chef (mettre à fin) à leur loyal pouvoir leur voyage, et que jà ils ne se combattroient contre homme ni pays qui tinsent Urbain à pape, mais à ceux qui l'opinion de Clément soutenoient: ainsi le jurèrent-ils trop volontiers. Et là dit le roi par l'accord de son conseil: « Évêque, et vous Hue, Thomas et Guillaume, vous venus à Calais vous séjournerez sur les frontières en hériant (guerroyant) France, un mois ou environ. Et dedans ce terme je vous rafraîchirai de gens d'armes et d'archers, et vous enverrai un bon maréchal et vaillant homme, messire Guillaume de Beauchamp; car je l'ai envoyé querre. Il est en la marche d'Écosse où il a la journée et frontière de parlement pour nous contre les Escots; car les trèves de nous et des Escots doivent faillir à cette Saint Jean. Lui revenu, vous l'aurez sans faute en votre compagnie, si l'attendez; car il vous sera très nécessaire de sens et de bon conseil. »

L'évêque de Norwich et les chevaliers dessus nommés lui orent (eurent) en convenant (promesse) que aussi feroient-ils; et sur cet état se partirent-ils du roi et se mirent sur leur voyage et montèrent en mer à Douvres et arrivèrent à Calais le vingt troisième jour du mois d'avril, l'an mil trois cent quatre vingt et trois ⁽¹⁾.

(1) On trouve dans Rymer plusieurs actes sur cette croisade de l'évêque de Norwich. J. A. B.

Pour ce temps étoit capitaine de Calais messire Jean d'Ewrués (Devereux) qui reçut l'évêque et les compagnons à grand'joie. Si mirent hors de leurs vaisseaux petit à petit leurs chevaux et leurs harnois, et se logèrent, ceux qui loger se purent, à Calais et environ en bastides (forts) que ils avoient fait et faisoient tous les jours; et furent là jusques à quatre jours en mai, en attendant leur maréchal messire Guillaume de Beauchamp qui point ne venoit. Quand messire Jean évêque de Norwich, qui étoit jeune et volenturieux (vif) et qui se désiroit à armer, car encore s'étoit-il petit armé, fors en Lombardie avecques son frère, se vit à Calais et capitaine de tant de gens d'armes, si dit une fois à ses compagnons: « A quelle fin, beaux seigneurs, séjour-nons-nous ici tant? Messire Guillaume de Beau-champ ne viendra point. Il ne souvient ores (maintenant) au roi ni à ses oncles de nous. Faisons aucun exploit d'armes, puisque nous sommes ordonnés à ce faire; employons l'argent de l'église loyalement, puisque nous en vivons; et reconquérons de nouvel sur les ennemis. » — « C'est bon, répondirent ceux qui à ces paroles furent. Faisons savoir à nos gens que nous voulons chevaucher dedans trois jours; et regarderons quelle part nous irons ni traïrons (marcherons); nous ne pouvons partir ni issir (sortir) des portes de Calais nullement que nous n'entrons sur terre d'ennemis, car c'est France de tous côtés, autant bien vers Flandre comme vers Boulogne ou Saint-Omer; car Flandre est terre de conquêt, et l'a conquise par puissance le roi de France.

Aussi nous ne pourrions faire meilleur exploit, tout considéré, ni plus honorable que du recouvrer et reconquérir. Et le comte de Flandre a fait un grand dépit à nos gens, quand sans nul titre de raison il les a bannis et chassés hors de Bruges et du pays de Flandre. Il n'y a pas deux ans que il eut fait ce moult ennuis (avec peine); mais à présent il lui convient obéir aux ordonnances et plaisirs du roi de France et des François. » — « Donc si j'en étois cru, dit l'évêque de Norwich, la première chevauchée que nous ferions ce seroit en Flandre. » — « Vous en serez bien cru, ce répondirent messire Thomas Trivet et messire Guillaume Helmen (Elmham); ordonnons-nous sur ce et chevauchons cette part dedans trois jours; car ce sera sur terre d'ennemis. » A ce conseil se sont du tout tenus et le firent à savoir à leurs gens.

A toutes ces paroles dites et devisées n'étoit mie messire Hue de Caurelée (Calverly), ainçois (mais) étoit allé voir un sien cousin qui étoit capitaine de Guines, et s'appeloit messire Jean Drayton; et demeura à Guines tout ce jour que il y alla, en intention de à lendemain revenir; si comme il fit. Quand il fut revenu, l'évêque le manda dedans le châtel où il étoit logé, et les autres chevaliers aussi; et pour tant que messire Hue étoit le plus usé d'armes de tous les autres et qui le plus avoit vu et été en grandes besognes, les chevaliers avoient dit à l'évêque qu'ils voudroient avoir l'avis de messire Hue, ainçois (avant) que ils fissent rien. Si lui dit l'évêque, présent eux, les paroles dessus dites, et lui commanda

que il en deist (dit) son avis. Messire Hue répondit et dit à l'évêque: « Sire, vous savez sur quel état nous sommes issus (sortis) d'Angleterre; notre fait de rien ne touche au fait de la guerre des rois, fors sur les Clémentins; car nous sommes soudoyers au pape Urbain qui nous absout de peine et de coulpe (faute) si nous pouvons détruire les Clémentins. Si nous allons en Flandre, quoique le pays soit au duc de Bourgogne et au roi de France, nous nous forferons; car j'entends que le comte de Flandre et tous les Flamands sont aussi bons Urbanistes que nous sommes. De rechef nous n'avons pas assez gens pour entrer en Flandre; car ils sont grand peuple tous appareillés ès faits de la guerre, car ils n'ont eu autre soin puis quatre ans; et si y a durement fort pays pour entrer et chevaucher; et si ne nous ont les Flamands rien forfait. Mais si nous voulons chevaucher, chevauchons en France: là sont nos ennemis par deux manières. Le roi notre sire a guerre ouverte à eux; et si sont les François tous Clémentins et contraires à notre créance tant que de pape. Outre nous devons attendre notre maréchal messire Guillaume de Beauchamp, qui doit hâtivement venir atout (avec) grand'gent; et ce fut la dernière parole du roi notre sire que il le nous enverroit. Si loue et conseille de mon avis, puisque chevaucher voulons, que nous chevauchons vers Aire ou Montreuil: nul ne nous venra (viendra) encore au devant et toujours nous croîtront gens qui istront (sortiront) de Flandre, et qui ont le leur tout perdu, et qui viendront gagner avecques nous, et qui ont encore

au cœur la félonnie et le mautalent (mécontentement) sur les François qui leur ont mort et occis en ces guerres leurs pères et leurs fils et leurs amis. »

A peine put avoir messire Hue finée sa parole, quand l'évêque le reprit comme chaud et bouillant que il étoit et lui dit: « Oil (oui), oil, messire Hue, vous avez tant appris au royaume de France à chevaucher, que vous ne savez chevaucher ailleurs. Où pouvons-nous mieux faire notre plaisir et profit que de entrer en cette riche frontière de mer, de Bourbourg, de Dunkerque, de Neuport et en la châtellerie de Berg, de Cassel, de Ypres, et de Poperinghe? En ce pays là que je vous nomme, si comme je suis informé des bourgeois de Gand qui sont ci en notre compagnie, ils ne firent oncques guerre qui leur grévât. Si nous irons là rafraîchir et attendre messire Guillaume de Beauchamp si il veut venir, encore n'est-il mie apparent de sa venue. »

Quand messire Hue de Caurelée (Calverly) se vit ainsi rebouté de cet évêque qui étoit de grand ligagne en Angleterre, et qui étoit leur capitaine, quoiqu'il fut vaillant chevalier, si se tut et aussi il ne fut point aidé à soutenir sa parole de messire Thomas Trivet et de messire Guillaume Helmen (Elmham); et se partit de la place en disant: « Pardieu, sire, si vous chevauchez, messire Hue de Caurelée (Calverly) chevauchera avec vous; ni vous ne serez jà en voie ni en chemin où il ne se ose bien voir. » — « Je le crois bien, dit l'évêque qui avoit grand désir de chevaucher, or vous appareillez, car nous chevaucherons le matin. »

A ce propos se sont-ils du tout tenus; et s'ordonnèrent de chevaucher à lendemain; et fut leur chevauchée signifiée parmi la ville de Calais et en tous les logis. Quand ce vint au matin les trompettes sonnèrent, tous se départirent et prirent les champs et le chemin de Gravelines; et pouvoient être en compte environ trois mille têtes armées. Tant cheminèrent que ils vinrent sur le port de Gravelines. Pour l'heure la mer étoit basse, si passèrent outre et entrèrent au port et le pillèrent et assaillirent le moûtier, que ceux de la ville avoient fortifié, et la ville qui étoit fermée de palis pourement (pauvrement), laquelle ne se put longuement tenir; car il n'y avoit que ceux de la ville qui n'étoient que bons hommes et gens de mer. Car si il y eut eu des gentils-hommes ils se fussent bien plus longuement tenus que ils ne firent; et aussi ceux du pays environ n'avoient point été signifiés de cette guerre et ne se doutoient point des Anglois. Si conquièrent par assaut ces Anglois la ville de Gravelines et entrèrent ens (dedans), et puis allèrent vers le moûtier où les gens s'étoient retraist (retirés), et avoient mis leurs meubles sur la fiance du fort lieu, leurs femmes et leurs enfans et avoient autour de ce moûtier fait grands fossés: si ne les orent (eurent) pas les Anglois à leur aise; mais séjournèrent deux jours en la ville avant que ils pussent avoir le moûtier. Finalement ils le conquièrent et occirent grand'foison de ceux qui le gardoient; et du demeurant ils firent leur volonté. Ainsi furent-ils seigneurs de Gravelines, et se logèrent en la ville, et y trouvèrent des

pourvéances assez. Alors se commença tout le pays à émouvoir et à être effrayé, quand ils entendirent que les Anglois étoient à Gravelines; et se boutèrent les plusieurs du plat pays ens (dans) ès forteresses et envoyèrent femmes et enfants à Berg, à Bourbourg et à Saint-Omer. Le comte de Flandre qui se tenoit à Lille entendit ces nouvelles que les Anglois lui faisoient guerre et avoient pris Gravelines; si se commença à douter de eux et du Franc de Bruges, et appela son conseil que il avoit de-lez (près) lui et leur dit: « Je m'émerveille de ces Anglois qui me queurent (courent) sus et prennent mon pays quel chose ils me demandent quand, sans moi défier, ils sont entrés en ma terre. »—« Sire, répondirent les aucuns, voirement (vraiment) sont ces choses à émerveiller; mais on peut supposer que ils tiennent maintenant la comté de Flandre pour France, pour ce que le roi de France a chevauché si avant et que le pays s'est rendu à lui. »—« Et quelle chose est bonne, dit le comte, que nous en fassions. »—« Il seroit bon, répondirent ceux de son conseil, que messire Jean Vilain et messire Jean Moulin qui ci sont et lesquels sont à la pension du roi d'Angleterre, allassent de par vous en Angleterre parler au roi et lui montrer bien et sagement cette besogne, et lui demandassent de par vous à quelle cause il vous fait guerroyer; et puisque guerre il vous vouloit faire, il le vous dut avoir signifié et vous défier; et que ce n'est pas honorablement guerroyer. Espoir (peut-être) quand il orra (entendra) vos chevaliers et messagers parler, se courroucera-t-il sur ceux qui

vous font guerre et les retraira (retirera) à leur blâme hors de votre pays.» — «Voire (vraiment), dit le comte; mais entrementes (pendant) que nos chevaliers iront en Angleterre, ceux qui sont à Gravelines, qui ne leur ira au devant, pourront trop durement porter grand dommage à ceux du Franc.» Donc fut répondu au comte et lui fut dit: «Sire, toujours convient que on voise (aille) parler à eux, que pour savoir quelle chose ils vous demandent; et messire Jean Vilain et messire Jean Moulin sont bien si avisés que tout en parlant ils mettront le pays assure (en sécurité).» — «Je le vueil (veux), dit le comte.» Adonc furent les deux chevaliers informés de par le comte et son conseil pour parler tant à l'évêque de Norwich, comme du voyage dont ils sont chargés d'aller en Angleterre et de quelle chose ils parleroient au roi d'Angleterre et à ses oncles.

Entrementes (pendant) que ces chevaliers s'ordonnoient pour venir à Gravelines parler à l'évêque de Norwich, s'assembloit tout le pays d'environ Bourbourg, Bergh, Cassel, Poperinghe, Furnes, le Neuport et autres, et s'en venoient vers Dunkerque, et là se tenoient en la ville et disoient que brièvement ils défendroient et garderoient leur frontière et combattroient les Anglois; et avoient ces gens de Flandre à capitaine un chevalier qui s'appeloit messire Jean Sporequin, gouverneur et regard (gardien) de toute la terre madame de Bar, laquelle est en la frontière et marche dont je parle et siéd tout jusques aux portes d'Ypres. Ce messire Jean Sporequin ne savoit rien que le comte voulsist

(voulût) envoyer en Angleterre; car le Halze de Flandre l'étoit venu voir à (avec) trente lances et lui avoit dit que voirement (vraiment) étoit le comte à Lille, mais il n'en savoit autre chose; et devoit marier sa sœur au seigneur de Waurin. Donc ces deux chevaliers rendoient grand' peine à émouvoir le pays et mettre ensemble les bons hommes. Et se trouvoient bien, de hommes à piques et à plançons (pieux) et à cottes de fer, à aucquetons (hoquetons), à chapeaux de fer et à bassinets plus de douze mille, et tous apperts compagnons de la terre madame de Bar entre Gravelines et Dunkerque, si comme je fus informé. A trois lieues près et en-mi (milieu) chemin siéd la ville de Mardique, un grand village sur la mer tout desclos (ouvert); jusques à là venoient les Anglois courir; et là avoit à la fois des escarmouches. Or vinrent à Gravelines messire Jean Vilain et messire Jean Moulin envoyés de par le comte, et vinrent sous un bon sauf-conduit que ils avoient attendu à Bourbourg, tant que l'un de leurs hérauts leur ot (eut) apporté. Quand ils furent venus à Gravelines on les logea: ils se trahirent (rendirent) assez tôt après ce que ils furent descendus, devers l'évêque de Norwich, qui leur fit, par semblant, assez bonne chère; et avoit ce jour donné à dîner à tous les barons et chevaliers de l'ost, car bien savoit que les chevaliers du comte devoient venir, si vouloit que ils les trouvassent tous ensemble.

Lors commencèrent à parler les deux chevaliers dessus nommés et dirent à l'évêque: « Sire, nous sommes ci envoyés de par monseigneur de Flandre. »

—« Quel seigneur, dit l'évêque? »—« Le comte, sire, répondirent ceux, il n'y a autre seigneur en Flandre de lui »—« En nom de Dieu, dit l'évêque, nous y tenons à seigneur le roi de France ou le duc de Bourgogne nos ennemis; car par puissance ils ont en cette saison conquis tout le pays. »—« Sauve soit votre grâce, répondirent les chevaliers, la terre fut à Tournay ligement rendue et remise en la main et gouvernement de monseigneur Louis le comte de Flandre qui nous envoie devers vous, en priant que nous qui sommes de foi et de pension au roi d'Angleterre votre seigneur, ayons un sauf-conduit pour aller en Angleterre et pour parler au roi, à savoir pourquoi sans défier il fait guerre à monseigneur le comte de Flandre et à son pays. » Répondit l'évêque: « Nous aurons conseil de vous répondre, et vous en serez répondus le matin. » Pour l'heure ils n'en purent autre chose faire ni autre réponse avoir; assez leur suffit; si se trahirent (rendirent) à leurs hôtels et laissèrent les Anglois conseiller, qui orent (eurent) ce soir conseil ensemble tel que je vous dirai.

Tout considéré et regardé leur fait et l'emprise que ils avoient empris, ils dirent que à ces chevaliers ils n'accorderoient nul sauf-conduit pour aller en Angleterre; car le chemin y est trop long; et entremettes (pendant) que ils iroient et retourneroient et que le pays seroit en seur (sûreté) il se pourroit malement fortifier, et le comte qui est subtil signifier son état au roi de France ou au duc de Bourgogne, parquoi dedans briefs jours ils venroient

(viendroient) tant de gens contre eux que ils ne seroient pas forts assez du résister ni du combattre. Ce conseil arrêterent-ils: « Et quelle chose répondrons-nous demain matin à eux? » Messire Hue de Caurelée (Calverly) en fut chargé du dire et de en donner le conseil. Si dit ainsi à l'évêque: « Sire, vous êtes notre chef, si leur direz que vous êtes en la terre de la duchesse de Bar qui est Clémentine; et pour Urbain et non pour autre vous faites guerre; et si les gens de cette terre, les abbayes et les églises veulent être bons Urbanistes et cheminer avecques vous où vous les mènerez, vous passerez parmi le pays et ferez passer vos gens paisiblement pour payer tout ce qu'ils prendront. Mais tant que de eux donner sauf-conduit d'aller en Angleterre, vous n'en ferez rien, car notre guerre ne regarde de rien la guerre du roi de France ni du roi d'Angleterre; mais sommes soudoyers au pape Urbain; et il m'est avis que cette réponse doit suffire. » Tous ceux qui là étoient l'accordèrent, et spécialement l'évêque qui n'avoit cure quelle chose que on fit ni desist (dit), mais (pourvu) que on se combattît et que on guerroyât le pays: ainsi demeura la besogne cette nuit.

Quand ce vint à lendemain après la messe, les deux chevaliers du comte, qui désiroient à faire leur voyage et d'avoir réponse, s'en vinrent à l'hôtel de l'évêque et attendirent tant que ils orent (eurent) ouï messe; puis ils se mirent en sa présence. Il leur fit bonne chère, par semblant, et jangla ⁽¹⁾

(1) Causa familièrement. J. A. B.

un petit à eux d'autres besognes, pour détrier (différer) tant que ses chevaliers fussent venus. Quand ils furent tous ensemble, l'évêque parla et dit ainsi : « Beaux seigneurs, vous attendez réponse; vous l'aurez. Sur la requête que vous avez faite de par le comte de Flandre, je vous dis que vous vous pouvez bien retraire (retirer) et retourner quand vous voudrez devers le comte, ou aller devers Calais en votre péril, ou en Angleterre autant bien; mais je ne vous donne nul sauf-conduit; car je ne suis pas du roi d'Angleterre chargé si avant que pour ce faire. Je suis soudoyer au pape Urbain, et tous ceux qui sont en ma compagnie sont à lui et à ses gages et ont pris ses deniers pour le servir. Or nous trouvons-nous à présent en la terre de la duchesse de Bar qui est Clémentine: si ses gens veulent tenir son opinion, nous leur ferons guerre; et si ils veulent venir avecques nous, ils partiront (prendront part) à nos absolutions; car Urbain qui est notre pape et pour qui nous voyageons absout tous ceux de peine et de coulpe (faute) qui aideront à détruire les Clémentins. »

Quand les deux chevaliers entendirent cette parole, si partirent et dit messire Jean Vilain: « Sire, tant comme aux papes, je crois que vous n'avez point ouï parler du contraire que monseigneur de Flandre ne soit bon Urbaniste; si êtes mal adressé si vous lui faites guerre ni à son pays; et il croit que le roi d'Angleterre ne vous a pas chargé si avant que de lui faire guerre; car si guerre lui vouldist (eut voulu) faire, il est bien si noble et si avisé que il

l'eut avant fait défier. » De cette parole s'effellonny (irrita) l'évêque et dit : « Or allez, si dites à votre comte que il n'en aura autre chose; et si il vous veut envoyer en Angleterre, ou autres gens, mieux savoir l'intention du roi, si voient (aillent) ceux qui envoyés y seront ailleurs prendre leur chemin; car par ci ni par Calais ne passeront-ils point. » Quand les chevaliers virent qu'ils n'en auroient autre chose, ils se départirent et prirent congé et retournèrent à leur hôtel et dînèrent et puis montèrent à cheval et vinrent ce jour gésir (coucher) à Saint-Omer.

CHAPITRE CCVII.

COMMENT L'ÉVÊQUE DE NORWICH ET LES ANGLOIS COURURENT LE PAYS DE FLANDRE; ET DE LA BATAILLE QU'ILS EURENT ENSEMBLE OU LES FLAMANDS FURENT DÉCONFITS; ET DE LA PRISE DE DUNKERQUE.

Ce propre jour que les chevaliers de Flandre partirent, vinrent nouvelles à l'évêque et aux Anglois que il y avoit à Dunkerque et là environ plus de douze mille hommes, tous armés, et avoient le Bâtard de Flandre en leur compagnie qui les conduisoit; et encore y avoit aucuns chevaliers et écuyers qui les conseilloyent; et tant que à Mardique ils avoient escarmouché et rebouté leurs gens, et en y avoit eu bien cent occis. Donc dit l'évêque: « Or

regardez du comte de Flandre, il semble qu'il n'y atouche et il fait tout; il veut prier l'épée en la main. Je veuil (veux) que nous chevauchons demain et allons devers Dunkerque voir quels gens il y a. » Tous s'accordèrent à ce propos et en furent signifiés parmi Gravelines.

Ce soir vinrent deux chevaliers, l'un de Calais et l'autre de Guines, qui amenèrent environ trente lances et soixante archers: les dits chevaliers étoient nommés messire Nicole Clinton et messire Jean Drayton capitaine de Guines. Quand ce vint au matin tous s'ordonnèrent et mirent en arroy pour chevaucher, et se trahirent (rendirent) sur les champs, et y étoient plus de six cents lances et quinze cents archers. Si chevauchèrent vers Mardique et vers Dunkerque; et faisoit l'évêque de Norwich porter devant lui les armes de l'église sa bannière de saint Pierre, de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, comme gonfanonnier (gonfalonnier) du pape Urbain; et en son pennon étoient ses armes qui sont écartelées d'argent et d'azur à une frélure d'or sur l'azur et un bâton de gueules sur l'argent; et pour briser ses armes, car il étoit des Despensiers le maisné (puîné), il portoit une bordure de gueules. Là étoit messire Hue le Despensier son neveu, à (avec) pennon. Là étoient à bannière et à pennon le sire de Beaumont, messire Hue de Caurelée (Calverly), messire Thomas Trivet et messire Guillaume Helmen (Elmham); et à pennon sans bannière messire Guillaume Drayton et messire Jean son frère, messire Mathieu Red-

main, messire Jean de Ferrers, messire Guillaume Fermiton (Farrington), et messire Jean de Neuf-Châtel Gascon. Si chevauchèrent ces gens d'armes vers Mardique et là se rafraîchirent et burent un coup, et puis passèrent outre et prirent le chemin de Dunkerque.

Les Flamands de tout le pays, qui étoient assemblés à Dunkerque furent signifiés que les Anglois venoient tous appareillés en ordonnance et en grand'volonté d'eux combattre. Adonc orent (eurent)-ils conseil ensemble l'un par l'autre que ils istroient (sortiroient) hors de Dunkerque et se mettroient aux champs et tous en bonne ordonnance pour eux combattre et défendre si il besognoit; car de eux tenir en la ville et là être enclos, il ne leur étoit point profitable. Si comme ils ordonnèrent il fut fait. Tous s'armèrent dedans Dunkerque et se trairent (rendirent) sur les champs, et se mirent en bon arroi sur une montagne au dehors de la ville; et se trouvèrent eux bien douze mille et plus et; vez cy (voici) venir les Anglois, et en approchant Dunkerque ils regardèrent sur dextre au lez (côté) devers Bourbourg et en approchant la marine, et voient les Flamands en une belle grosse bataille toute ordonnée. Adonc s'arrêtèrent-ils et n'allèrent plus avant; car avis leur fut, à l'apparent, que les Flamands faisoient et montroient, que ils seroient combattus. Lors se trairent (rendirent) les seigneurs ensemble pour avoir conseil de cette besogne, et là ot (eut) plusieurs paroles retournées, car aucuns vouloient, et par spécial l'évêque, que tan-

tôt on les allât combattre; et les autres, le sire de Beaumont et messire Hue de Caurelée (Calverly) disoient du non et y mettoient la raison. « Vous savez, disoient-ils, que ces Flamands qui là sont ne nous ont rien forfait, et que encore au voir (vrai) dire n'avons-nous envoyé au comte de Flandre, sur quel pays nous sommes, nulles défiances: si ne guerroyons pas courtoisement fors à la bourle (par tromperie); qui en peut avoir si en ait sans nul titre de guerre raisonnable. Et outre tout, cils (ce) pays où nous sommes est Urbaniste et tient l'opinion que nous tenons. Or regardez doncques à quelle juste cause nous les irions maintenant combattre ni courir sus. » Donc répondit l'évêque: « Et que savons-nous si ils sont Urbanistes? » — « En nom de Dieu, dit messire Hue de Caurelée (Calverly), ce seroit bon que nous envoyons devers eux un de nos hérauts pour savoir quelle chose ils demandent de ainsi être là rangés et ordonnés en bataille contre nous, et que il leur soit demandé auquel pape ils se tiennent. Si ils répondent à être bons Urbanistes, vous leur requerrez, par la vertu de la bulle du pape que nous avons, que ils s'en viennent avecques nous devant Saint-Omer, ou Aire, ou devant Arras, et là où nous les voudrons mener. Et quand ils se verront ainsi requis, par cette requête saurons-nous leur intention, et sur ce aurons avis et conseil. »

Cils (ce) propos fut tenu et un héraut appelé qui se nommoit Montfort; et étoit héraut au duc de Bretagne, et lui fut dit de par les seigneurs que il chevauchât vers ces Flamands, et l'informèrent de

tout ce que il devoit dire et faire, et comment il se pourroit maintenir. A leurs paroles il obéit, ce fut raison, et alla parler à eux.

Adonc se départit le héraut de ses seigneurs, vêtu d'une cote d'armes ainsi comme à lui appartenoit; et n'y pensoit nul mal et s'en alloit vers ces Flamands qui se tenoient tous ensemble en une belle bataille. Et étoit cil (celui-ci) pourvu et avisé toujours de bien faire son message; et se vouloit adresser vers aucuns chevaliers qui là étoient: mais il ne put; car si très tôt que il approcha, ces Flamands, sans lui demander quelle chose il queroit, ni où il alloit, ni à qui il étoit, l'enclouirent (environnèrent) et là l'occirent comme folle gent et de petite connoissance; ni oncques les gentilshommes qui là étoient ne le purent sauver.

Quand les Anglois en virent le convenant, qui avoient l'œil à lui, si en furent tous forcenés. Aussi furent les bourgeois de Gand qui là étoient et qui désiroient à émouvoir la besogne parquoi un nouveau touillement (embarras) se remit en Flandre. Adonc dirent-ils tous d'une voix, l'évêque et les chevaliers: « Allons, allons; cette ribaudaille ont tué notre héraut; mais il leur sera cher comparé (payé), ou nous demeurerons tous sur la place. » Adonc firent-ils passer outre et avant leurs archers et approcher ces Flamands. Là fut fait un bourgeois de Gand qui s'appeloit Louis de Bors, chevalier. Et tantôt se commença la bataille dure et merveilleuse; car au voir (vrai) dire ces Flamands se mirent grandement à défense: mais ces archers les

commencèrent au traire (tirer), à verser et à mener mallement; et ces gens d'armes entrèrent en eux à lances afilées qui de première venue en abattirent grand'foison. Finalement les Anglois pour ce jour obtinrent la place, et furent là les Flamands déconfits; et se cuidèrent (cruent) recouvrer par entrer en Dunkerque; mais les Anglois en les reculant et chassant les menèrent si dur et si roide que ils entrèrent avecques eux en la ville, et là en y ot (eut) sur les rues et sur la marine grand'foison de morts. Aussi ils se vendirent moult bien; car ils occirent plus de quatre cents Anglois, et furent trouvés depuis, ci dix, ci douze, ci vingt, ci trente, ainsi comme ils enchassoient les Flamands; et les Flamands se reculoient, et à jeu parti ils les combattoient et occioient. Les chevaliers et les écuyers de Flandre qui là étoient, planté (beaucoup) ne fut-ce pas, se sauvèrent, ni il n'en y ot (eut) que cinq ou six morts ou pris. Ainsi alla de cette besogne et du rencontre qui fut ce jour à Dunkerque où il y ot (eut) bien morts neuf mille Flamands.

Ce propre jour de la bataille ⁽¹⁾ étoient retournés en la ville de Lille et vers le comte de Flandre messire Jean Vilain et messire Jean Moulin, et avoient fait leur relation au comte, telle comme ils l'avoient ouïe et vue des Anglois à Mardique. Si en étoit le comte tout pensif pour savoir comment il s'en chevroit. Encore le fut-il plus, et bien y ot (eut)

(1) Suivant les chroniqueurs de l'époque cette bataille eut lieu le 15 mai 1383. J. A. B.

cause, quand les nouvelles lui vinrent que ses gens étoient morts et déconfits à Dunkerque, et la ville prise : si s'en porta-t-il assez bellement et conforta ; faire lui convenoit. Et dit quand les nouvelles lui en vinrent : « Si nous avons perdu cette fois, nous gagnerons une autre. »

Tantôt et sans délai toutes ces nouvelles il escriptsit (écrivit) et envoya couvertement devers son fils le duc de Bourgogne qui se tenoit devers le roi en France, afin que il eut sur ce avis ; car bien imaginoit, puisque les Anglois avoient cette entrée en Flandre et rué ainsi jus ses gens, que ils ne s'en passeroient pas si brièvement, mais feroient encore sur le pays plusieurs choses. Le duc de Bourgogne, quand il en fut avisé et informé, envoya chevaliers et écuyers par tout en garnison sur les frontières de Flandre, à Saint-Omer, à Aire, à Saint-Venant, à Bailleul, à Berghes, à Cassel et par toutes les châteleries pour garder les entrées d'Artois. Or dirons des Anglois comment ils persévérèrent.

CHAPITRE CCVIII.

COMMENT L'ÉVÊQUE DE NORWICH ET LES ANGLOIS URBANISTES PRIÈRENT PLUSIEURS VILLES EN FLANDRE ; ET COMMENT ILS MIRENT LE SIÈGE DEVANT YPRES ; ET D'AUTRES INCIDENCES.

APRÈS la déconfiture de Dunkerque et la ville prise, entrèrent les Anglois en grand orgueil, et leur

sembla bien que toute Flandre fut leur, et au voir (vrai) dire, si ils fussent venus adonc devant Bruges, plusieurs gens disent et disoient adoncques, qui bien cuidoient (croyoient) savoir le convenant de ceux de Bruges, que elle se fut rendue Anglesche (Angloise). Or ouvrèrent les Anglois autrement; car ils eurent conseil d'aller devant Bourbourg et de prendre la ville, et puis venir devant Aire, et puis à Cassel, et de conquérir tout le pays et rien laisser derrière qui leur fut contraire ou ennemi; et puis venir devant Ypres. Ils avoient imagination que la ville d'Ypres se rendroit tantôt quand ils verroient le pays rendu. Lors se départirent les Anglois de Dunkerque quand ils en eurent fait leur volonté et vinrent devant Bourbourg. Quand ceux de Bourbourg les sentirent approcher, ils furent si effrayés que tantôt ils se rendirent, sauves leurs vies et leurs biens. Ainsi furent-ils pris; et entrèrent en la ville, et en orent (eurent) grand'joie, car ils dirent que ils en feroient une belle garnison pour guerroyer et hériier (harceler) ceux de Saint-Omer et des frontières prochaines.

Après ce ils vinrent assaillir le châtel de Driehhan (Dixmude), et furent trois jours devant ainçois (avant) que ils le pussent avoir, et l'eurent par force; et y ot (eut) morts plus de deux cents hommes qui là se tenoient en garnison. Si le reparèrent les Anglois et dirent que ils le tiendroient à leur loyal pouvoir; et le rafraîchirent de nouvelles gens et puis chevauchèrent outre et vinrent à Cassel et prirent la ville; et là orent (eurent) grand pillage et

adonc la repourvèèrent (repourvurent)-ils de leurs gens, et puis si s'en partirent et dirent que ils vouloient venir voir la ville d'Aire. Mais savoient bien les plusieurs qui la connoissoient que elle n'étoit pas à prendre ni à assaillir, et que trop leur coûteroit: toutefois l'évêque de Norwich dit qu'il la vouloit voir de près.

A ce jour étoit capitaine de la ville d'Aire un gentil chevalier Picquart (Picard) qui s'appeloit messire Robert de Bethune et vicomte de Meaux. Avecques lui étoient et de sa charge messire Jean de Roye, le sire de Clary, Lancelot de Clary, messire Jean de Bethune son frère, le seigneur de Montguy, messire Perducas du Pont-Saint-Martin, messire Jean de Cauny et messire Flourens son fils, et plusieurs autres, et tant que ils étoient bien environ six vingts lances de bonnes gens d'armes chevaliers et écuyers. Quand l'évêque de Norwich, messire Hue de Caurelée (Calverly), messire Henri de Beaumont, messire Thomas Trivet, messire Guillaume Helmen (Elmham), messire Mathieu Redmainet les autres durent approcher Aire, et ils furent venus assez près sur un lieu et un pas que on clame (appelle) au pays au Neuf Fossé, ils se mirent tous en ordonnance de bataille et passèrent outre, tous serrés, pennons et bannières ventilants; car ils ne savoient que le vicomte de Meaux et ses compagnons avoient empensé. Le vicomte et les chevaliers et écuyers qui pour ce jour étoient en la garnison, étoient tous rangés et mis en bonne ordonnance sur la chaussée devant les barrières de la ville d'Aire, et

pouvoient voir les Anglois tout closement (près) passer sur la coustière (limite) de eux et prendre le chemin de Saint-Venant; mais ils n'étoient pas gens assez pour eux véer (empêcher) leur chemin: ainçois (mais) se tinrent tous cois sur le pas à leur garde et à leur défense, et les Anglois passèrent outre et vinrent ce soir gesir (coucher) à Saint-Venant, à deux petites lieues près de là.

De la ville de Saint-Venant étoit capitaine un chevalier de Picardie, qui s'appeloit messire Guillaume de Melle, lequel avoit fortifié le moûtier de la ville pour retraire (retirer) lui et ses compagnons s'il besognoit, ainsi comme il fit; car la ville n'étoit fermée que de palis et de petits fossés: si ne dura point longuement à l'encontre des Anglois: si entrèrent ens (dedans). Adonc se recueillirent les François, aucuns au châtel et aucuns en l'église qui étoit assez forte. Ceux du châtel ne furent point assaillis; car le châtel est durement fort, ni on ne le peut approcher pour les larges et parfonds (profonds) fossés qui sont à l'entour; mais le moûtier fut assailli incontinent que les Anglois se trouvèrent en la ville et que ils entendirent que les gens d'armes étoient là retraist (retirés)

Messire Guillaume de Melle fut là bon chevalier et vaillant, et vassalement (bravement) se porta en défendant l'église de Saint-Venant; les Anglois l'avoient environné tout autour qui traioient (tiroient) saietes (flèches) contre mont si ouniement (à la fois) et si roide que à peine de ceux de dedans osoit nul venir ni être à la défense. Toutefois ceux qui se te-

noient amont en leurs garites (guérites) étoient pourvus de pierres et de pièces de bois et d'artillerie assez raisonnablement ; si jetoient par effort et traioient (tiroient) sur ceux qui étoient en bas, et tant que ils en blessèrent plusieurs. Mais finalement l'assaut fut si bien continué, et si fort s'y éprouvèrent les Anglois que le mouâtier fut pris de force et messire Guillaume de Melle dedans qui moult vaillamment se combattit et défendit ; aussi firent tous les autres ; et si ils espérassent (eussent espéré) à avoir confort de nul côté, ils se fussent encore mieux tenus et plus longuement ; mais nul confort ne leur apparôit ; pourtant furent-ils plus légers à prendre. Si demeura messire Guillaume de Melle prisonnier devers les Anglois ; et puis se mit à finance et retourna en France du bon gré son maître, par obligation, ainsi que tous gentilshommes François et Anglois ont toujours fait ouniement (ensemble) l'un à l'autre ; et ce n'ont pas fait Allemands, car quand un Allemand tient un prisonnier il le met en ceps et en fers, en chaînes et en dures prisons, ni il n'en a nulle pitié ; et tout pour plus avoir grand'finance et grand'rançon d'argent.

Quand l'évêque de Norwich et les Anglois partirent de Saint-Venant, ils s'en vinrent loger ens (dans) ès bois de Nieppe qui n'étoient mie loin de là, et environ Bailleul en Flandre. Si entrèrent en la châtellerie de Poperinghe et de Messines et prirent toutes ces villes là, et y trouvèrent très grand'finance et moult de pillage ; et toutes les villes fermées ils retenoient pour eux et mettoient en leur

obéissance; et là retraioient (retiroient) leur butin à Berghes et à Bourbourg. Quand ils orent (eurent) de tout le pays fait leur volonté, ni nul ne leur alloit au devant, et qu'ils furent tous seigneurs de la marine (côte) de Gravelines jusques à l'Écluse, de Dunkerque, de Neuf Port, de Furnes de Blanquembourg, ils s'envinrent mettre le siège devant Ypres; là s'arrêtèrent l'évêque de Norwich et les Anglois messire Hue de Caurelée (Calverly) et les autres; et puis envoyèrent devers ceux de Gand; et me semble que François Ackerman y alla, qui avoit été à la bataille et à tous ces conquêts, et avoit mené les Anglois de ville en ville et de fort en fort.

Quand Piètre Dubois et Piètre le Murtre (Nuitre) et les capitaines de Gand entendirent que les Anglois les mandoient, et qu'ils séoient à siège devant la ville d'Ypres, si en furent grandement réjouis, et se ordonnèrent au plus tôt qu'ils purent de aller cette part; et se départirent de la ville de Gand un mercredi au matin après les octaves Saint Pierre et Saint Paul environ vingt mille, à (avec) grand charrois et en bonne ordonnance, et s'envinrent tout parmi le pays et au dehors de Courtray, devant la ville d'Ypres. De leur venue furent les Anglois moult réjouis, et leur firent grand'chère; et leur dirent que tantôt ils auroient conquis Ypres et puis iroient prendre Bruges, le Damme et l'Écluse; et ne faisoient nulle doute que dedans le mois de septembre toute Flandre seroit acquise à eux. Ainsi se glorifioient-ils en leurs fortunes.

Si étoit pour le temps capitaine de la ville

d'Ypres un moult sage et avisé chevalier, qui s'appeloit messire Pierre de la Sieple, qui là dedans s'étoit mis et bouté: par lui et par son sens s'ordonnoient toutes les besognes et les gens d'armes qui là dedans étoient boutés de par le duc de Bourgogne et le comte de Flandre. Avec le dessus dit chevalier étoient messire Jean de Bourgrave, châtelain d'Ypres, messire Baudoin de Welledene, son fils le seigneur d'Yssenghien, le seigneur d'Estades, messire Jean Blanchart, messire Jean Hamel, messire Jean de Herseledé, messire Nicolle Belle, le seigneur de Hollebecque, le seigneur de Roleghen, messire Jean Ahoutre, Jean de la Sieple écuyer, neveu au capitaine, messire Jean Belle, François Belle, messire George Belle; et plusieurs autres appertes gens d'armes, lesquels avoient grand soin, peine et travail pour les Anglois qui soubtivement (subtilement) et soigneusement les assailloient; peine et crémeur pour ceux de la ville que il n'y eut aucuns mauvais traîtres envers ceux de Gand, parquoi ils échéissent (tombassent) en danger par trahison de ceux de la ville d'Ypres.

En ce temps se tenoit en la ville de Courtray et en étoit capitaine un vaillant chevalier de Hainaut, qui s'appeloit messire Jean de Jumont, et s'y étoit bouté à la prière et requête du duc de Bourgogne et du comte de Flandre. Et quand il y entra nul chevalier de Flandre n'en osoit entreprendre la charge ni le faix, tant étoit périlleuse à garder. Et quand le roi de France s'en partit, elle fut toute désemparrée et exillée (ravagée), par quoi moult petit de gens

y demeuroient ni séjournoient; car tout étoit ars et abattu, ni à peine savoit-on dessous toit où loger ses chevaux. Cette haute emprise de la garder emprise messire Jean de Jumont et le rempara tantôt, et fit, Dieu merci, que par sa garde il n'y ot (eut) nul dommage, fors que tout honneur. Le duc de Bourgogne qui entendoit soigneusement aux besognes de Flandre, car elles lui étoient si prochaines que bien lui touchoient, envoya de France environ soixante lances de Bretons devers Courtray pour rafraîchir et reconforter messire Jean de Jumont; et vinrent ces gens d'armes au commandement du duc jusques à Lille. Ils se partirent un vendredi au matin de Lille et prirent le chemin de Comines, et firent tant que ils y parvinrent. Et étoient le sire de Saint Léger et Yvonnet de Taintiniac capitaines de ces gens.

En la ville de Comines étoient venus au matin au point du jour bien deux cents lances d'Anglois pour accueillir la proie du plat pays et mener devant Ypres. Ces gens d'armes Bretons ne se donnoient de garde; si échéirent (tombèrent) en leurs mains. Là ot (eut) dur rencontre et fort au pied du pont de Comines, et vaillamment se portèrent les Bretons. Et si ils eussent été secourus d'autant de gens d'armes et d'autant d'archers comme ils étoient, ils s'en fussent bien partis sans dommage; mais ils se trouvèrent trop peu contre tant de gens; si les convint fuir et mettre en chasse. Si en y eut la greigneur (majeure) partie des leurs morts et pris sur les champs en retournant vers Lille, et

fut le sire de Saint Léger navré durement et laissé pour mort sur la place: heureux furent ceux qui à ce rencontre échapper purent; et dura la chasse de ces Anglois à ces Bretons jusques à demi-lieue près de la ville de Lille, en laquelle ville le sire de Saint Léger à grand'peine tout navré, fut apporté; et mourut depuis au chef de cinq jours; et aussi firent cinq de ses écuyers. Ainsi alla de cette aventure.

Toujours se tenoit le siège devant Ypres grand et fort, et faisoient les Anglois et les Flamands qui séoient devant plusieurs assauts; et trembloient et se doutoient moult de ceux de la ville. Le comte de Flandre qui se tenoit à Lille n'étoit pas bien assure (assuré) de ce côté-là que Ypres ne fut prise; car Anglois sont subtils, et si leur pouvoit venir d'Angleterre grand confort, sans nul empêchement, de Calais, par les garnisons que ils avoient prises en venant là sur le chemin. Voirement (vraiment) eussent-ils eu grand confort d'Angleterre si ils voulsissent (eussent voulu) ou daignassent; mais ils n'en comptoient à ce commencement que un petit, ni guères ne prisoient la puissance de France ni de Flandre. Et se tenoient aucuns hauts barons sur les marches de Douvres, d'Exsex (Essex) de Zandvich (Sandwich) et de la comté de Kent, tous appareillés pour passer la mer et arriver à Calais et venir aider leurs gens, mais (pouvu) que ils en fussent signifiés; et étoient bien mille lances et deux mille archers sur les frontières que j'ai dites, desquels gens d'armes messire Guillaume de Beau-

champ et messire Guillaume de Windsor maréchal d'Angleterre étoient élus à souverains de par le roi et tout son conseil. Et pour cette cause perdit le duc de Lancastre à faire en cette saison son voyage en Portugal; car toute Angleterre étoit trop plus inclinée, si comme je vous ai dit ci-dessus en l'histoire, à l'armée de l'évêque de Norwich, que à celle du duc de Lancastre.

Le comte de Flandre savoit bien toutes ces besognes et ces incidences comment elles se portoient, tant en Angleterre comme devant Ypres. Si avisa que il y pourverroit de remède à son loyal pouvoir. Bien supposoit que le duc de Bourgogne émouvroit le roi de France et les barons du royaume à venir bouter hors les Anglois de la comté de Flandre et du pays que ils avoient l'année devant conquis; et pour ce qu'il savoit que les mandements de France sont si lointains et les seigneurs qui doivent servir le roi de si lointaines marches que moult de choses peuvent avenir ainçois (avant) que ils soient tous venus, il s'avisa ainsi que il enverroit devers l'évêque de Liège messire Arnoul de Horne qui étoit bon Urbaniste, afin que il vint devant Ypres traiter aux Anglois que ils se vouldissent (voulussent) déloger de là et traire (rendre) autre part; car il avoit très grand' merveille que ils lui demandoient, quand il étoit Urbaniste très bon et la comté de Flandre aussi, ainsi que tout le monde le savoit. Tant exploita le comte de Flandre par moyens et par subtils traités que l'évêque du Liège vint en Hainaut et passa à Valenciennes et alla à Douay et

puis à Lille , et parla au comte qui l'informa de tout ce qu'il vouloit qu'il dît. Adonc vint l'évêque du Liège devant Ypres où l'évêque de Norwich et les Anglois et ceux de Gand séoient, qui le receuillirent liement et l'ouïrent volontiers parler.

Je fus adonc informé que le comte de Flandre, par la parole de l'évêque du Liège, offroit à l'évêque de Norwich et aux Anglois que ils se voulsissent (voulussent) déporter (dispenser) de tenir le siège devant Ypres et aller autre part faire guerre raisonnable sur les Clémentins, et il le feroit servir de cinq cents lances, trois mois tous pleners, à ses dépens. L'évêque de Norwich et les Anglois répondirent que ils s'en conseilleroient volontiers. Ils s'en conseillèrent et parlèrent ensemble; et là eut plusieurs paroles retournées; car ceux de Gand disoient que nullement on n'eut trop grand'fiance ès paroles du comte ni en ses promesses; car il les honniroit (trahiroit) si il pouvoit: si que, tout considéré, on répondit à l'évêque que il se pouvoit bien retraire (retirer) quand il lui plaisoit, et que de ses requêtes on n'en feroit nulles, et que du siège où ils étoient ils ne se partiroient si auroient la ville de Ypres en leur commandement. Quand l'évêque vit que il ne exploiteroit autrement, si prit congé et s'en retourna à Lille et fit sa réponse au comte et quand le comte vit que il n'en aurait autre chose, si fut plus pensif que devant et aperçut bien adonc tout clairement que si la puissance du roi de France ne levoit le siège, il perdrait la bonne ville de Ypres. Si escripsit (écrivit) tantôt toutes

ces réponses et en paroles en lettres, et les envoya par un sien chevalier devers son fils et sa fille de Bourgogne qui se tenoient à Compiègne; et l'évêque du Liège se partit du comte et s'en retourna par Douay et par Valenciennes en son pays arrière.

CHAPITRE CCIX.

COMMENT LE ROI DE FRANCE ASSEMBLA GRAND' ARMÉE POUR ALLER LEVER LE SIÈGE D'YPRES TENU PAR LES ANGLOIS ET LES GANTOIS; ET DE PLUSIEURS RENCONTRES QUI Y FURENT.

LE duc de Bourgogne se tint pour tout informé que les choses iroient et se porteroient mal en Flandre, si le roi de France et sa puissance n'y pourvéoit de remède. Si fit tant que un grand parlement fut assigné à être à Compiègne de tous les hauts barons et princes du royaume de France. A ce parlement furent et vinrent tous ceux qui mandés y furent; et personnellement le duc de Bretagne y fut et plusieurs hauts barons de Bretagne. Là fut parlementé et conseillé que le roi de France, par l'accord de ses oncles, le duc de Berry, le duc de Bourbon et le duc de Bourgogne, venroit (viendroit) en Flandre aussi étoffement ou plus que quand il fut à Rosebecque; et leveroit le siège de devant Ypres, et combattroit les Anglois et les Flamands si ils l'attendoient. Toutes ces choses confirmées

et accordées, le roi de France fit un mandement général par tout son royaume que chacun, pourvu ainsi comme appartenoit à lui, le quinzième jour d'août fut à Arrasou là environ; et escripsit (écrivit) le roi aux lointains tels que au comte d'Armagnac, au comte de Savoie et au duc Frédéric de Bavière: ce duc étoit de la haute Allemagne et fils de l'un des frères au duc Aubert; et grandement il se désiroit à armer pour les François et de venir en France et de voir l'état de France; car il aimoit tout honneur, et on lui avoit dit, si s'en tenoit pour tout informé, que toute honneur et chevalerie étoient et sont en France. Et pour ce que ce duc Frédéric étoit de lointain pays il en fut signifié premièrement. Si fit ses ordonnances sur ce et dit que il venroit (viendrait) par Hainaut voir son oncle et ses cousins le comte de Blois et autres.

Entremettes (pendant) que ce grand et spécial mandement du roi de France se faisoit, et que ces seigneurs partout s'appareilloient, se tenoit le siège devant Ypres grand et fort; et y ot (eut) fait plusieurs assauts et escarmouches et des blessés des uns et des autres; mais le capitaine de Ypres messire Pierre de la Sieple ensongna (prit soin) si vaillamment que nul dommage ne s'y prit.

Le siège étant devant Ypres avint que le comte de Flandre qui se tenoit à Lille fut informé que le moûtier de la ville de Menin étoit fort et remparé et que si les Anglois y venoient, de léger (facilement) ils le prendroient, car il n'étoit point gardé; et feroit grand dommage au pays: si ot (eut) con-

seil le comte que il l'envoieroit désemparer. Si appela messire Jean Moulin et lui dit: « Messire Jean, prenez des hommes de cette ville et des arbalétriers et allez jusques à Menin et désemparez le moûtier, que les Anglois n'y viennent et le prennent et le fortifient; car si ils faisoient ainsi, ils gréveroient le pays de ci environ. » Messire Jean répondit que c'étoit raison que il obéit et que il iroit volontiers. Sur ce il ordonna ses besognes et monta à lendemain au matin à cheval, et avecques lui un jeune chevalier, fils bâtard au comte de Flandre, qui s'appelloit messire Jean-sans-terre; et pouvoient bien être environ quarante lances et soixante arbalétriers. Quand ils se partirent de la ville de Lille, ils cheminèrent vers Menin, et tant firent qu'ils y parvinrent; et nului (personne) ne trouvèrent en la ville, fors aucuns compagnons qui gardoient de leur volonté le moûtier. Tantôt mirent les deux chevaliers gens en œuvre et commencèrent à désemparer le moûtier et à défaire.

Ce propre jour chevauchent environ deux cents lances d'Anglois et de Gascons, et entendirent par leurs fourrageurs qu'ils rencontrèrent que il y avoit gens d'armes et arbalétriers en la ville de Menin qui désemparoient l'église. Lors se trairent (rendirent)-ils cette part à force d'éperons, et exploitèrent tant que ils y parvinrent, et eux venus en la place et devant le moûtier ils mirent tantôt pied à terre et empoignèrent leurs lances et commencèrent à écrier leurs cris. Quand messire Jean Moulin et le bâtard de Flandre virent ce conve-

nant et que combattre les convenoit, si se mirent en ordonnance et se rangèrent moult gentiment sur la place, et firent traire (tirer) leurs arbaletiers; de ce trait y ot (eut) aucuns de ces Anglois navrés et blessés; mais tantôt on entra en eux. Là ot (eut) fait de petit de gens bon estour (combat) et de renversés par terre des morts et des blessés; mais finalement les Anglois étoient si grand' foison que les Flamands ne purent obtenir la place et furent déconfits, et les deux chevaliers pris messire Jean-sans-terre et messire Jean Du Moulin, lesquels se portèrent en eux défendant moult vaillamment. Encore en y ot (eut) des autres grand' foison de pris; petit s'en retournèrent à Lille, qui ne fussent morts ou pris. Ainsi alla de cette aventure à Menin; dont le comte de Flandre fut moult courroucé quand il le sçut; mais amender ne le put pour cette fois. Si ramenèrent devant Ypres leurs prisonniers les Anglois et les Gascons, et en firent moult grand compte. Depuis n'y séjournèrent-ils point longuement que ils furent mis à finance.

Ainsi adviennent les faits d'armes; on perd une fois et l'autre fois on gagne; les avenues y sont moult merveilleses; ce sçavent ceux qui les poursuivent. Et toujours se tenoit le siège devant Ypres grand et fort, et étoit bien l'intention de l'évêque de Norwich et des Anglois et de Piètre Dubois que ils conquerroient Ypres ou par assaut ou autrement; et toutefois ils ne s'en feignoient pas; car ils le faisoient assaillir et escarmoucher très soigneusement. Entre plusieurs assauts qui y furent faits il en y ot (eut) un

très merveilleusement grand et redouté; car il dura un jour tout entier presque jusques à la nuit, et là furent faites de ceux de dehors et de ceux de dedans plusieurs grands appertises d'armes, et se mirent les Anglois et les Flamands en grand' peine de conquérir la ville. Et là furent ce jour faits trois chevaliers de ceux de dedans, messire Jean de la Sieple, cousin du capitaine, messire François Belle, messire Georges Belle, et messire Jean Belle fut le quart; et furent bons chevaliers en leur nouvelle chevalerie; et là fut occis du trait d'un canon un moult appert écuyer Anglois, qui s'appeloit Louis Lin. Cil (cet) assaut fut moult dur et moult grand; et en y ot (eut) grand' foison de blessés d'une part et d'autre, de ceux qui s'abandonnoient trop follement. Et vous dis que les archers d'Angleterre qui étoient sur les dunes des fossés de la ville traioient (tiroient) saiettes (flèches) dedans si ouniement (à la fois) et si dur que à peine osoit nul apparoir aux créneaux de la ville et aux défenses. Et recueillirent ce jour ceux d'Ypres bien la valeur de deux tonneaux pleins d'artillerie, spécialement de saiettes (flèches) qui furent traittes (tirées) en la ville. Et n'osoit nul aller par les rues qui marchissoient (étoient contiguës) aux murs où l'assaut étoit, pour paour (peur) du trait, si il n'étoit trop bien armé et pavesché (couvert) de son bouclier. Ainsi dura cet assaut jusques à la nuit, que les Anglois et les Flamands qui tout le jour avoient assailli, en deux batailles retournèrent en leurs logis, tous lassés et tous travaillés; et aussi étoient ceux de la ville d'Ypres.

Quand les Anglois et les Flamands qui devant Ypres séoient virent que point ne conquerroient la ville d'Ypres par assaut et que moult y perdoient de leur artillerie, si avisèrent qu'ils feroient fagoter grand' foison de fagots et amener devant les fossés, et feroient jeter dedans pour les emplir, et estrain (paille) et terre sus; et feroient tant que main à main ils iroient combattre ceux de la ville et miner les murs et abattre; par ainsi ils la conquerroient. Adonc furent mis ouvriers en œuvre et envoyèrent ceux de l'ost, tout environ Ypres, couper et abattre bois et fagoter et acharier à faix et puis mettre et asseoir sur le tertre des fossés. Ce ne fut pas si très tôt fait, ni ils ne purent pas accomplir leur ouvrage; car le roi de France qui avoit grand désir de lever le siège et combattre les Anglois, comment que ce fut, avança ses besognes et se partit de Compiègne et fit tant que il vint à Arras.

Jà étoit passé le connétable de France et grand' foison de barons qui étoient ordonnés pour l'avant-garde et logés en Artois. Et le duc de Bretagne venoit atout (avec) deux mille lances, qui avoit grand' affection de conforter son cousin le comte de Flandre à ce besoin; et moult y étoit tenu, car il l'avoit trouvé très appareillé du temps passé en ses affaires, bon et loyal ami.

Tous seigneurs approchoient lointains et prochains; et vinrent le comte de Savoie et le comte de Genève à (avec) bien sept cents lances de purs Savoyens. Le dit comte étoit fils du vaillant et gentil comte de Savoie, si comme vous avez ci-dessus

ouï recorder; allé en étoit avec le duc d'Anjou en Italie et au royaume de Naples, et là étoit trépassé d'une maladie; dont ce fut grand dommage. Le duc Frédéric de Bavière s'avala à val à (avec) belles gens d'armes et vint en Hainaut et se tint au Quesnoy et se reposa et rafraîchit de-lez (près) le duc Aubert son oncle et son ante (tante) la duchesse Marguerite et ses cousins leurs enfants. Le duc de Lorraine et le duc de Bar atout (avec) grand'route (troupe) passèrent outre et s'en vinrent loger en Artois. Messire Guillaume de Namur, qui point n'avoit été en ces guerres dessus nommées, car le comte l'en avoit déporté (dispensé), vint servir le roi et le duc de Bourgogne à (avec) deux cents lances de très bonnes gens d'armes, et passèrent parmi Hainaut et s'en vinrent loger en Tournesis. Seigneurs venoient de tous lez (côtés) si efforcément et de si grand' volonté pour servir le roi de France que merveille est à considérer; Le comte Guy de Blois, en ces mandements et assemblées faisant, avoit geu (tombé) deshaitié (malade) à Landrecies; et quand il put souffrir la peine il fut apporté en litière à Beaumont en Hainaut, et là fut mieux à son aise; car cet air lui fut plus agréable que celui de Landrecies. Si ne savoient ses gens, et aussi ne faisoit-il, si il pourroit souffrir la peine de chevaucher en cette armée avec le roi. Nonobstant qu'il fut moult deshaitié (malade) et moult foible, si se faisoient ses pourvéances grandes et grosses. Et aussi ses gens de la comté de Blois, le sire de Montguy, le sire de Viezin, messire Willemes de

Saint Martin, messire Walleram de Doustienne capitaine de Romorentin et ces autres chevaliers et écuyers avalèrent (descendirent) aval pour venir au service du roi de France.

CHAPITRE CCX.

COMMENT LES ANGLOIS QUI TENOIENT LE SIÈGE DEVANT YPRES, SENTANTS LE ROI DE FRANCE APPROCHER, LEVÈRENT LEUR SIÈGE; ET COMMENT LES FRANÇOIS PRIRENT AUCUNES GARNISONS D'ANGLOIS.

NOUVELLES vinrent au siège devant Ypres à l'évêque de Norwich, à messire Hue de Caurelée (Calverly) et aux Anglois que le roi de France s'en venoit à effort sur eux, et avoit en sa compagnie plus de vingt mille hommes d'armes, chevaliers et écuyers, et bien soixante mille autres gens. Ces paroles en leur-ost (armée) monteplèrent (multiplèrent) tant que elles furent tournées en voir (vérité), car de premier on ne les vouloit croire; mais il leur fut dit pour vérité que il étoit ainsi, et que ils seroient combatus eux séants à leur siège; et si venoit le duc de Bretagne contre eux; duquel ils avoient grand' merveille. Adonc eurent-ils conseil ensemble pour savoir que ils feroient ni comment ils se maintiendroient. Tout considéré ils ne se véoient pas assez forts ni puissants pour attendre la puissance du roi; et dirent ainsi, que c'étoit bon

que Piètre Dubois, Piètre Le Murtre (Nūitre) et les Gantois s'en retournassent vers leur ville de Gand, et les Anglois s'en retourneroient vers Berghes et Bourbourg, et se mettroient en leurs garnisons ; et si puissance leur venoit d'Angleterre, que le roi Richard passât la mer, ni ses oncles, ils auroient avis. Ce conseil fut tenu ; ils se délogèrent ; ceux de Gand se trairent (rendirent) vers Gand et tant firent que ils y parvinrent, et les Anglois se retrairent (retirèrent) vers Berghes et vers Bourbourg et se boutèrent dedans les forts que ils avoient conquis.

En ce propre jour que les Gantois retournèrent à Gand y descendit messire Henri de Percy fils au comte de Northumberland, qui venoit de Prusse et avoit entendu sur son chemin assez près de Prusse, que le roi de France et le roi d'Angleterre se devoient, en la marche de Flandre ou d'Artois, par bataille, puissance contre puissance, combattre ensemble ; dont le chevalier étoit si réjoui et ot (eut) si grand désir d'être à cette journée, que en ce où il eut mis, s'il eut chevauché uniment, ainsi que on voyage, quarante jours, il n'en y mit que quatorze ; il laissa toutes ses gens et son arroy derrière et exploita tant par chevaux changer souvent, que lui et un page, depuis qu'il sçut les nouvelles, il se trouva en la ville de Gand. On lui doit tourner à bonne volonté et vaillance.

Nouvelles vinrent au roi de France qui se tenoit en la cité d'Arras, et à ses oncles, et aux hauts seigneurs qui là étoient, que les Gantois étoient issus

(sortis) et partis du siège d'Ypres et les Anglois aussi, et chacun retrait (retiré) en son lieu. Adonc ot (eut) le roi conseil de hâter ses besognes et de eux poursuivre (poursuivre) et ne vouloit pas que ils lui échappassent. Ainsi se partit d'Arras et vint au Mont-Saint-Éloy une moult belle abbaye, et là se tint quatre jours, tant que le duc de Berry fut venu, et toujours venoient et applouvoient (accouroient) gens de tous lez (côtés); et fut sçu par le connétable et par les maréchaux et par messire Guichart Dauphin maître des arbalétriers que le roi avoit plus de cent mille hommes. Adonc se départit le roi du Mont-Saint-Éloy et prit le chemin de Saint-Omer et vint à Aire dont le vicomte de Meaux étoit capitaine; et là séjourna deux jours. Et toujours approchoient gens d'armes; et jà étoient le connétable et ceux de l'avant-garde devant et logeoient en la vallée du mont de Cassel. Et le roi s'en vint à Saint-Omer, et là s'arrêta en attendant ses gens qui venoient et arivoient de tous pays et de toutes parts; et vous dis que quand le duc Frédéric de Bavière descendit en l'ost du roi de France, les grands barons de France pour lui honorer lui allèrent au devant, pourtant (attendu) que de si lointaines marches il étoit venu voir et servir le roi. Et proprement le roi lui fit grand' chère et lui sçut gré de sa venue; et le fit loger tout le voyage au plus près de lui comme il put par raison. En l'ost avoit bien, tant de ceux de France que des étrangers qui venus étoient servir le roi de France, environ trois cent cinquante mille chevaux; et se peut et doit-on émerveiller

où pourvéances pouvoient être prises pour assouvir un tel ost: si étoit cette fois que on en avoit grand'faute et autrefois assez par raison.

Le comte Guy de Blois qui se tenoit à Beaumont en Hainaut, quoique il ne fut pas bien haitié (guéri), mais tout pesant, pour la forte et longue maladie que il avoit eue en l'été, imagina en lui-même que ce ne lui seroit pas honorable chose de séjourner, quand tant de si hauts princes et de si nobles se trouvoient sur les champs. Et aussi on le demandoit; car il étoit un des grands chefs de l'arrière-garde: si valoit trop mieux que il se mit à chemin et à voie et en la volonté de Dieu, que ce que on supposât que il demeurât derrière par feintise (foiblesse). Le gentil sire se mit à chemin et ne pouvoit nullement souffrir le chevaucher; mais il se mit en litière et se partit de son hôtel et prit congé à madame sa femme et à Louis son fils. Plusieurs gens de son conseil même lui tournoient ce voyage à grand outrage (imprudence), et pour la cause de ce que il faisoit chaud et étoit le temps moult enfermé; et les autres qui en oyoient parler lui tournoient à grand'vaillance.

Avec lui se départirent de Hainaut le sire de Haverech, le sire de Senzelles, messire Girart de Warrières, messire Thomas de Distre, le sire de Doustenene; messire Jean de la Glisuelle qui devint chevalier en ce voyage et plusieurs autres. Si passa parmi Cambray et puis vint à Arras; et se mirent tous ensemble: si se trouvèrent bien quatre cents lances. Et toudis (toujours) les suivoient leurs

pourvéances qui venoient de Hainaut, belles et grandes; car de ce étoit-il bien étoffé. Or parlons du roi de France comment il persévéra.

Tant exploita le roi de France que il vint à Saint-Omer, et là s'arrêta et rafraîchit; et l'avantgarde, le connétable et les maréchaux allèrent vers le mont de Cassel que aucuns Anglois tenoient. Si assaillirent la ville; et fut prise d'assaut, et tous ceux morts qui dedans étoient; et ceux qui échappèrent se retrahirent (retirèrent) vers la ville de Berghes là où messire Hue de Caurelée (Calverly) étoit et bien trois mille Anglois. Et l'évêque de Norwich n'y étoit pas, ainçois (mais) étoit retrait (retiré) vers Gravelines, pour tantôt être à Calais si mestier (besoin) faisoit. Tout le pays d'environ Cassel fut ars, pillé et délivré des Anglois. Et s'en vint le roi de France de Saint-Omer loger en une abbaye outre au chemin de Berghes, que on dit Ravensberghe; et là s'arrêta; ce fut un vendredi. Le samedi au matin chevauchèrent ceux de l'avantgarde, le connétable de France, et les maréchaux, le sire de Coucy et grand'foison de bonnes gens d'armes et s'envinrent devant le châtel de Tringhen où il avoit environ trois cents hommes d'armes Anglois qui le tenoient et qui toute la saison une grande garnison faite en avoient. On fit assaut au châtel grand et fort, et s'éprouvèrent grandement les François; faire le convenoit qui conquérir le vouloit, car ces Anglois qui dedans étoient le défendoient si très bien que merveille seroit à penser. Toutefois par bien assaillir et par beau fait d'armes

le châtel fut conquis, et tous ceux morts qui dedans étoient; ni le connétable n'en prenoit ni ne vouloit nul prendre à merci, et là fut trouvé en la basse cour le plus bel blanc cheval, et de plus gente taille que on n'eut point vu en toute l'armée; si fut présenté au connétable; et tantôt le connétable l'envoya au roi de France. Le roi vit le cheval moult volontiers et lui plut grandement bien et le chevaucha le dimanche tout le jour.

Adonc vint le comte de Blois et sa route (troupe) en l'ost. Si fut par ordonnance en l'arrière-garde si comme il avoit été l'année devant à Rosebecque, le comte d'Eu, le comte de Harecourt, le sire de Châtillon et le sire de Fère en sa compagnie; et toujours applouvoient (accouroient) gens d'armes de tous côtés; et faisoit une très belle saison et sèche: autrement sur cette marine (côte) gens et chevaux eussent eu trop fort temps, ni on ne put être allé avant.

En la ville de Berghes qui n'étoit fermée que de simples palis et de fossés étoient retrais (retirés) tous les Anglois, excepté l'évêque, lequel s'en étoit allé à Gravelines, ainsi que tout ébahi. Et se repentoit grandement en courage (cœur) de ce qu'il avoit empris en cette saison ce voyage; car il véoit bien qu'il issoit (sortoit) de ses conquêtes en grand blâme. Et plus avant il avoit mises paroles outre qui étoient épandues parmi le royaume de France; car il s'étoit vanté, lui étant au siège devant Ypres, que là il attendroit le roi de France et sa puissance et le combattroit. Or véoit-il comment il lui avoit convenu soudainement partir du siège et fuir, car sa

puissance ne pouvoit pas faire fait contre celle du roi de France. Si contournoit tout en grand blâme: aussi faisoient les Anglois qui à Calais étoient et disoient que ils avoient mal employé l'argent du pape. Au voir (vrai) dire, le duc de Lancastre, qui se tenoit en Angleterre et qui avoit perdu par le fait de l'évêque son voyage pour cette saison, ne vouldist (eut voulu) mie que la chose allât autrement: aussi ne fissent tous les barons d'Angleterre; car quand messire Jean de Beauchamp et messire Guillaume de Windsor leur mandèrent, eux étant devant Ypres, que si ils vouloient gens et confort ils en auroient assez, l'évêque répondit, aussi fit messire Thomas Trivet et messire Guillaume Helmen (Elmham), que ils avoient gens assez et que plus n'en vouloient pour combattre le roi de France et sa puissance; mais messire Hue de Caurelée (Calverly) qui avoit plus vu de besognes que eux tous avoit toujours parlé autrement et avoit dit à la requête des barons d'Angleterre, le siège étant devant Ypres, quand les nouvelles leur en vinrent: « Seigneurs, vous vous confiez grandement en votre puissance; pourquoi refusons-nous le confort de nos gens quand ils se offrent à nous? Un jour pourroit venir que nous nous en repentirions. » Mais de ces paroles ne put être ouï, et disoient que ils avoient gens assez. Si demeura la chose en cet état, et tant que ils y perdirent plus que ils n'y gagnèrent.

CHAPITRE CCXI.

COMMENT LES ANGLOIS, VOYANTS L'ARMÉE DU ROI DE FRANCE, SE PARTIRENT DE BERGHES; ET COMMENT LE ROI ALLA METTRE LE SIÈGE DEVANT BOURBOURG, ET DE L'ORDONNANCE DU DIT SIÈGE.

QUAND messire Hue de Caurelée (Calverly) fut retrait (retiré) à Berghes, il se logea et fit loger toutes ses gens par hôtels et par maisons, et là se trouvèrent les Anglois eux plus de quatre mille, parmi les archers. Si dit messire Hue: « Je veuil (veux) que nous tenons cette ville, elle est forte assez, et nous sommes gens assez pour la tenir; espoir (peut-être) aurons-nous dedans cinq ou six jours confort d'Angleterre car on sçait ores (maintenant) tout notre convenant (arrangement) et le convenant de nos ennemis en Angleterre. » Tous répondirent: « Dieu y ait part. » Adonc s'ordonnèrent-ils moult sagement et se partirent par pennons et par compagnies pour aller aux murs et aux défenses et pour garder les portes et le pas; et se trouvoient gens assez; encore mirent-ils et firent retraire (retirer) toutes les dames et les femmes de la ville en l'église, et elles là tenir sans mouvoir ni partir; et aussi tous les enfants et les anciennes gens. Le roi de France qui étoit logé en l'abbaye de Ravensberghe entendit que les Anglois étoient retrais (retirés) en la ville de

Berghes; adonc se mit le conseil ensemble. Si fut ordonné que on se traïroit (rendroit) cette part et que l'avant-garde du connétable et les maréchaux chevaucheroient tous les premiers et iroient loger outre la ville et prendroient une des ailes de la ville; en après le comte de Flandre et le duc de Bretagne et leurs gens prendroient une des ailes de la ville; et puis le roi de France, les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon et leurs grosses routes (troupes) les suivroient; et puis le comte de Blois, le comte d'Eu et l'arrière-garde sur une autre aile de la ville; et ainsi enclorroient-ils là les Anglois.

Ce propos fut tenu, et se partit le roi de Ravensberghe, et toutes ses gens s'ordonnèrent sur les champs. Et étoit grand'beauté à voir reluire contre le soleil ces bannières et ces pennons et ces bassinets, et si grand'foison de gens d'armes que vue d'yeux ne les pouvoit comprendre, et sembloit un bois des lances que on portoit droites. Ainsi chevauchèrent-ils en quatre batailles pour venir devant Berghes et enclorre là dedans les Anglois; et droit environ heure de tierce entra un héraut Anglois en la ville, qui avoit passé tout parmi l'ost de France, par la grâce que les seigneurs de France lui avoient faite, et vint devant messire Hue de Caurelée (Calverly) qui étoit en son hôtel, lequel lui demanda en haut que tous l'ouïrent: « Héraut, dont viens-tu? » — « Monseigneur, dit-il, je viens de l'ost de France; si ai vu les plus belles gens d'armes et la plus grand' foison, que il n'est aujourd'hui roi nul

qui tant en put mettre ensemble. » — « Et de ces belles gens d'armes que tu dis quel foison sont-ils bien ? » — « Par ma foi, dit le héraut, monseigneur, ils sont bien vingt six mille hommes d'armes la plus belle gent, les mieux armés et les mieux arroyés (rangés) que on puist (puisse) voir de deux yeux. » — « Ha, répondit messire Hue de Caurelée (Calverly), qui fut courroucé de cette parole, que tu es bien taillé de bien farcer une belle bourde (fausseté): or sçais-je bien que tu as menti; car j'ai vu plusieurs fois les assemblées des François, mais ils ne se trouvèrent oncques vingt six mille, non six mille hommes d'armes. »

A ces paroles la gaite (sentinelle) de la ville de Berghes qui étoit en sa garde sonne sa trompette; car l'avant-garde devoit et vouloit passer devant les murs de la ville. Lors dit messire Hue de Caurelée (Calverly) aux chevaliers et écuyers qui là étoient: « Or allons, allons voir ces vingt six mille hommes d'armes passer; véez (voyez)-les là, notre gaite (sentinelle) les corne. »

Adonc s'en vinrent-ils sur les murs de la ville et là s'appuyèrent. Si regardèrent l'avant-garde qui passoit où il pouvoit environ avoir quinze cents lances, le connétable, les maréchaux, le maître des arbalétriers et le seigneur de Coucy; et tantôt après passa le duc de Bretagne, le comte de Flandre, le comte de Saint Pol, et pouvoient être aussi environ quinze cents lances. Lors dit messire Hue de Caurelée (Calverly), qui cuida (crut) avoir tout vu: « Or, regardez si je disois bien voir (vrai), véez

(voyez) là les vingt six mille hommes d'armes : si ils sont trois mille lances, ils sont cent mille ; allons dîner, allons, encore n'ai-je vu gens pour qui nous doyons (devions) ores (maintenant) laisser la ville : ce héraut nous ébahiroit bien si nous le voulions croire. » Le héraut fut tout honteux ; mais il dit bien : « Sire, vous n'avez vu que l'avant-garde ; encore sont le roi et tous ses oncles derrière et leur puissance ; et de rechef encore y est l'arrière-garde où il y a plus de deux mille lances ; et tout ce verrez-vous dedans quatre heures si tant vous voulez ici demeurer. » Messire Hue n'en fit compte, mais vint à son hôtel et dit qu'il avoit tout vu, et s'assit à table. Ainsi comme ils se dînoient, la gaité (sentinelle) commence à corner et recorner et à mener grand'frieute (bruit). Adonc se leva messire Hue de Caurelée (Calverly) de la table, et dit qu'il vouloit aller voir que c'étoit, et vint sur les murs. A ces coups passaient et devoient passer le roi de France et ses oncles, le duc Frédéric, le duc de Bar, le duc de Lorraine, le comte de Savoie, le Dauphin d'Auvergne, le comte de la Marche et leurs routes (troupes). En cette grosse bataille avoit bien seize mille lances. Adonc se tint pour deçu messire Hue de Caurelée (Calverly) et dit : « Le héraut a droit ; j'ai eu tort de lui blâmer : allons, allons, montons à cheval, sauvons nos corps et le nôtre ; il ne fait pas ici trop sain demeurer : je ne me connois mais à l'état de France ; je n'en vis oncques tant de quatre fois ensemble comme j'en vois là et ai vu parmi l'avant-garde ; et encore convient-il qu'ils aient l'arrière-

garde. » Lors se départit messire Hue de Caurelée (Calverly) des murs et s'en retourna à l'hôtel.

Tous leurs chevaux étoient ensellés et tous troussés. Ils montèrent sus sans faire noise (bruit) et firent ouvrir les portes par où on va à Bourbourg, et s'en partirent et emmenèrent tout leur pillage.

Si les François s'en fussent donnés de garde ils les eussent bien été au devant; mais ils n'en sçurent oncques rien en trop grand temps que ils étoient jà presque tous retraits (retirés) en Bourbourg.

Messire Hue de Caurelée (Calverly) tout merencolieux (triste) s'arrêta sur les champs en sur-attendant sa route (troupe) et là dit à messire Guillaume Helmen (Elmham), à messire Thomas Trivet et aux autres qui bien l'entendoient: « Seigneurs, par ma foi, nous avons fait en cette saison une très honteuse chevauchée; oncques si pauvre ni si malheureux n'issit (sortit) hors d'Angleterre. Vous avez ouvré de votre volonté et cru cet évêque de Norwich qui cuidoit (croyoit) voler ainçois (avant) qu'il eut ailes: or véez (voyez)-vous l'honorable fin que vous y prenez. Sur tout ce voyage je ne pus oncques être cru de chose que je desisse (disse); si que je vous dis, vez (voyez) là Bourbourg, retraiez (retirez)-vous là si vous voulez; mais je passerai outre et m'en irai droit à Gravelines et à Calais; car nous ne sommes pas gens pour combattre le roi de France. » Ces chevaliers Anglois qui connurent assez que ils avoient eu tort en aucunes choses répondirent: « Dieu y ait part, et nous retirons (retirerons) en Bourbourg, et là attendrons-nous l'aventure telle que Dieu la nous voudra envoyer. »

Ainsi se départit messire Hue de Caurelée (Calverly) de leur compagnie, et les autres vinrent en Bourbourg.

Le roi de France fut assez tôt signifié que les Anglois étoient issus de Berghes et retrais (retirés) vers Bourbourg, et Berghes tout vide. Adonc lui furent les portes ouvertes; si y entra le roi et tous ceux qui entrer y voudrent (voulurent). Les premiers qui y entrèrent y trouvèrent encore assez à prendre et à piller; car les Anglois n'avoient pu tout emporter. Et furent les dames de la ville sauvée et envoyées à Saint-Omer; mais les hommes furent ainsi que tous morts. Si fut la ville de Berghes mise et contournée en feu et en flamme; et passa le roi outre pour le grand feu qui y étoit, et vint loger en un village près d'une abbaye; ce fut le vendredi; et se logèrent les seigneurs esparsément (çà et là) aux champs au mieux que ils purent. De ce étoient-ils heureux qu'il faisoit bel et sec, ni il ne pouvoit faire plus belle saison ni plus gracieuse; car si il eut fait freez (frais) ni pluvieux, ils ne pussent être allés avant ni en fourrage. Et se pouvoit-on émerveiller où on prenoit les fourrages pour affourager les chevaux; car il y en avoit plus de trois cent mille; et aussi les biens et les vitailles (vivres) que il convenoit pour avitailler un tel ost; mais le samedi, quand on vint devant Bourbourg, pourvéances vinrent. Bien savoient les seigneurs de France que les Anglois étoient retrais (retirés) dedans Bourbourg; si orent (eurent) conseil de eux là dedans enclorre et de assaillir la ville et de prendre; et en avoient

par spécial les Bretons grand' convoitise, pour le grand pillage que ils sentoient dedans.

Quand ce vint le samedi au matin, il fit moult bel et moult clair; l'ost s'arma et ordonna pour venir devant Bourbourg. L'avant-garde, le connétable, le duc de Bretagne, le comte de Flandre, le comte de saint Pol et bien trois mille lances passèrent au dehors des murs de la ville et s'arrêtèrent tout outre à l'opposite de l'ost du roi.

Le roi de France qui avoit la plus belle gent d'armes que on put voir ni imaginer et la plus grand' foison, s'en vint en un beau plain champ, grand et large devant Bourbourg, et là s'ordonnèrent tous les seigneurs; ce fut un grand temps leur intention de l'assaillir; et étoient sur les champs bannières et pennons ventilants, et chacun sire entre ses gens et dessous sa bannière. Là se remontroient entre ces seigneurs de France honneurs et richesses, ni rien n'y avoit épargné de grands états. Et là fut le sire de Coucy et ses états volontiers vu et recommandé; car il avoit coursiers parés et armoyés et houchiés (houssés) des anciennes armes de Coucy et aussi de celles que il porte pour le présent; et étoit monté le sire de Coucy sur un coursier bien et à main. Si chevauchoit et alloit de l'un à l'autre; et trop bien lui avenoit à faire ce qu'il faisoit; et tous ceux qui le véoient le prisoient et honoroient pour la faconde de lui. Ainsi tous les autres seigneurs se maintenoient et remontroient là leur état. Si y ot (eut) fait ce jour plus de quatre cents chevaliers; et fut par les hérauts nombré le nombre

des chevaliers que le roi ot (eut) devant Bourbourg à neuf mille et sept cents chevaliers; et étoient en somme toute vingt quatre mille hommes d'armes chevaliers et écuyers.

Les Anglois qui étoient à leurs défenses en la ville de Bourbourg et qui véoient la puissance du roi de France si grande devant eux espéroient bien à avoir l'assaut. De ce étoient-ils tous confortés; mais de ce qu'ils se trouvoient enclos en une ville qui n'étoit fermée que de palis, ils n'étoient pas bien assurs. Toutefois, comme gens pleins de grand confort, ils s'étoient tous partis (divisés) par connéta-blies et arrangés tout autour de la ville. Le sire de Beaumont en Angleterre qui est un comte et s'appeloit Henri ⁽¹⁾ étoit à (avec) cent hommes d'armes et trois archers et comprenoit d'une porte mouvant jusques à une autre; après, messire Thomas Trivet et sa bannière à (avec) cent hommes d'armes trois et cents archers et comprenoit une autre garde; et puis messire Guillaume Helmen (Elmham) à (avec) autant de gens une autre garde; messire Jean de Châtel-Neuf et les Gascons une autre garde jusques à une tour au lez (côté) devers le connétable; le sire de Ferrers Anglois une autre garde à (avec) quarante hommes d'armes et autant d'archers; et tant que tous les murs étoient environ la ville bien pourvus de gens d'armes et d'archers. Messire Mathieu Rademen (Redman), messire Guillaume de Fermi-

(1) Suivant Dugdale, le sire de Beaumont s'appeloit Jean. C'étoit son fils qui portoit le nom de Henry. J. A. B.

ton (Farrington) et messire Nicole Drayton à (avec) deux cents hommes d'armes et deux cents archers gardoient la place devant le moûtier et avoient ordonné gens pour entendre au feu et éteindre à leur pouvoir, sans aucun partir de sa garde. Bien se doutoient les Anglois du feu, pour ce que les maisons de Bourbourg sont ou étoient adonc couvertes d'estrain (paille). En tel état se tenoient les Anglois.

Or vous vueil (veux)-je recorder de une haute et grande emprise que François Acreman (Ackerman) fit ce propre vendredi au soir que le roi de France passa outre Berghes et que la ville fut prise.

CHAPITRE CCXII.

COMMENT FRANÇOIS ACKERMAN ET LES GANTOIS PRI-
DRENT (PRIRENT) DE NUIT LA VILLE D'AUDENARDE ET
BOUTÈRENT HORS TOUS LES HABITANTS D'ICELLE, DE LA-
QUELLE PRISE CEUX DE GAND FURENT MOULT RÉJOUIS.

FRANÇOIS Acreman (Ackerman), Piètre le Murtre (Nuitre) et Piètre Dubois capitaines de Gand, qui étoient retournés du siège de devant Ypres et leurs gens aussi et rentrés en la ville de Gand, subtilloient (imaginoient) nuit et jour comment ils pussent porter dommage et contraire à leurs ennemis. Si entendit François Acreman (Ackerman) que le capitaine d'Audenarde, messire Gilbert de Lieu-

reghen n'étoit point en Audenarde ni les gens d'armes; mais étoient en cette chevauchée du roi devant Berghes et Bourbourg; car le comte de Flandre l'avoit mandé; et entendit François que la ville d'Audenarde étoit en bien simple garde et que les fossés devers les prairies pour aller à Ham étoient tous mis au sec, et que on les avoit vidés d'eau pour avoir le poisson, et que on pouvoit bien aller jusques aux murs de la ville tout à pied, et par échelles entrer dedans la ville. Ce avoient rapporté en la ville de Gand les espies de François Acreman (Ackerman), qui avoient à grand loisir et de jour et de nuit avisé et épié Audenarde; car les gardes ne faisoient nul compte de ceux de Gand, et les avoient ainsi que tous mis en oubli et en non chaloir. Quand François Ackerman fut justement informé de toutes ces choses par le juste rapport de ses espies, il vint à Piètre Dubois et lui dit: « Piètre, ainsi git la ville d'Audenarde en cil (ce) parti; je me vueil (veux) aventurer pour la prendre et écheller: il n'y fit oncques si bon que il fait maintenant; car le capitaine ni ses gens d'armes n'y sont point; mais sont en l'ost avecques le roi en cette frontière de Saint-Omer, et ne sont en doute (crainte) de nul lui (personne). »

Piètre Dubois s'y accorda légèrement et lui dit: « François, si vous pouvez venir à votre entente (but) oncques homme ne besogna mieux; et sera un fait dont vous serez grandement recommandé. » — « Je ne sçais, dit François, le courage (cœur) m'en siéd trop bien; le cœur me dit que nous aurons en cette nuit Audenarde. »

Adonc prit François Ackerman jusques à quatre cents compagnons, ceux ès quels il avoit la greigneur (plus grande) fiance et se partit de Gand sur la nuit et se mit au chemin pour venir devers Audenarde. C'étoit au mois de septembre que les nuits sont longues assez, et si faisoit si bel et si clair que c'étoit un grand déduit. Environ mie-nuit ils vinrent devers les prairies d'Audenarde; et avoient toutes prêtes leurs échelles avecques eux. Ainsi qu'ils passoient parmi les marais il y avoit une femme qui tailloit et coupoit herbes pour ses vaches et étoit là quatie (cachée). Si entendit l'effroy (bruit) et entendit parler, et bien connut que c'étoient Gantois qui venoient vers Audenarde pour embler (enlever) la ville, et leur vit porter échelles. Cette poure (pauvre) femme fut toute ébahie; mais elle se conforta et dit en soi-même que elle venroit (viendrait) en Audenarde tout ce dire et noncier (annoncer) aux gardes. Si mit son faix d'herbe jus (à bas) et prit son tour par une adresse (direction) que bien savoit, et tant fit qu'elle vint sur les fossés, avant que les Gantois y pussent venir; et commença à parler et à li (elle) complaindre; et tant fit que un bon prudhomme qui faisoit le guet pour la nuit et alloit de porte en porte réveiller les compagnons l'ouït et demanda qui étoit là.—«Hà, dit la femme, je suis une poure (pauvre) femme qui demeure en ces marais. Soyez sur votre garde, car pour certain il y a assez près d'ici une grand'quantité de Gantois; car je les ai vus et ouïs; et portent une grand'quantité d'échelles et embleront (enlèveront) Audenarde si ils peuvent. Je

m'en revais, car si ils me trouvoient ou encontroient je serois morte. »

Atant (alors) se partit la prude femme; et le prudhomme demeura tout ébahi, et se pensa que il se tenroit (tiendroit) tout coi pour voir que ce seroit, et si cette femme disoit voir (vrai).

Les Gantois qui coiment et couvertement faisoient leur fait et emprise et vouloient faire, avoient bien ouï parler l'homme et la femme, ainsi que de nuit on ot (entend) moult clair; mais rien ne savoient que ils avoient dit, fors seulement le son de leur langage. Adonc envoya François Ackerman devant quatre compagnons et leur dit: « Allez, allez tout secrètement, sans sonner mot et sans tousser, et regardez haut et bas si vous orrez et apercevrez rien. » Ils le firent tout ainsi; et François et les autres demeurèrent en-mi (milieu) les marais et se tinrent tous cois; et étoient assez près de cette bonne femme qui bien les véoit et entendoit; mais point ne la véoient ni oyoient.

Ces quatre varlets de François vinrent jusques aux fossés et regardèrent vers les murs et ne virent ni ouïrent rien. Or regardez la grand'mésaventure; car si ceux de dedans eussent tant seulement eu une chandelle allumée que les Gantois eussent vue, ils n'eussent osé traire (marcher) avant; car ils supposassent par dehors qu'il y eut eu grand guet. Les varlets retournèrent à François et lui dirent que ils n'avoient rien vu ni ouï: « Je le crois bien, dit François, ce fut espoir (peut-être) le guet de nuit qui avoit fait son tour et s'en ralloit coucher ;

allons, allons par ce haut chemin vers la porte, et retournerons tout bas selon les fossés. » Encore ouït la bonne femme toutes ces paroles. Donc que fit-elle ? Tantôt se mit à chemin, ainsi comme en devant, et vint à l'homme du guet qui là écoutoit sur les murs, et lui dit ainsi comme en devant tout ce qu'elle avoit vu et ouï, et que pour Dieu il fut sur sagarde et allât voir à la porte de Gand comment les compagnons qui la gardoient se maintenoient ; et que brièvement il y auroit des Gantois assez près de là. « Je m'en revais, dit la bonne femme, je n'ose plus demeurer ; je vous avise de ce que j'ai vu et ouï ; ayez sur ce avis : je ne retournerai plus pour cette nuit. » Atant (alors) se départit la bonne femme, et l'homme demeura qui ne mit pas en non chaloir ces paroles, mais s'en vint à la porte de Gand où les gardes veilloient et là les trouva jouants aux dés, et leur dit : « Seigneurs, avez-vous bien fermé vos portes et vos barrières ? Une femme est venue à moi deux fois et m'a dit ainsi. » Lors leur dit tout ce que la femme lui avoit dit. Ils répondirent : « Oil ; en mal étrenne et en male nuit soit la femme entrée, quand elle nous travaille à cette heure ; ce sont ses vaches et ses veaux qui sont déliés ; si cuide (croit) maintenant que ce soient Gantois qui voient (vont) par les champs. Ils n'en ont nulle volonté. »

Entrementes (pendant) que ces paroles étoient du connétable du guet aux gardes de la porte, François Ackerman et ses compagnons faisoient leur fait et étoient avalés dedans les fossés où il

n'avoit point d'eau; car on les avoit pêchés en cette semaine; et avoient rompu et coupé un petit de palis qui étoient au devant du mur; et là dressèrent leurs échelles et entrèrent en la ville, et allèrent tout droit sur le marché, sans sonner mot jusques à tant que eux tous y furent. Et là trouvèrent-ils un chevalier qui s'appeloit messire Jean Florent de Heule lieutenant du capitaine, lequel faisoit le guet, et environ trente hommes de la ville de-lez (près) lui. Si tôt que les Gantois entrèrent sur la place de la ville, ils crièrent Gand ! Gand ! et férirent au guet; et là fut mort messire Florent et tous ceux qui de-lez (près) lui étoient. Ainsi fut Audenarde prise.

Vous devez savoir que ceux et celles qui dorment en leurs lits dedans Audenarde furent moult ébahis quand ils ouïrent crier ce cri et ils virent leur ville prise et emblée (enlevée); et si n'y pouvoient remédier; car on leur brisoit leurs maisons à force et les occioit-on là dedans; ni nul n'y mettoit défense, ni ne pouvoit mettre; car ils étoient pris soudainement sur un pied, parquoi il n'y avoit point de recouvrer (remède). Si se savoit qui sauver se pouvoit, et se partoient les hommes tous nuds et vuidoient leurs maisons et laissoient tout et se mettoient hors par l'Escaut et par les fossés de la ville: ni les riches hommes n'emportoient du leur rien; mais tous heureux qui sauver et qui échapper pouvoient. Si en y ot (eut) cette nuit grand'foison de morts et de perdus et de noyés en l'Escaut, qui s'eshidoient (éffayoient) et qui sauver se vouloient. Ainsi alla de cette avenue.

Quand ce vint au matin et que les Gantois virent que ils étoient seigneurs de la ville, ils mirent tout hors, femmes et enfants, et les envoyèrent toutes nues en leurs chemises ou ès plus poures (pauvres) et petits habits qu'elles eussent. Ainsi s'en vinrent elles à Tournay; et les hommes qui échappés étoient à Mons, à Condé, à Ath, ou à Valenciennes, ou à Tournay, ou là où le mieux pouvoient.

Ces nouvelles s'épandirent en moult de lieux comment Audenarde étoit prise: si en furent très grandement réjouis à Gand, et dirent les Gantois que François Ackerman avoit fait une haute et grande emprise, et que on lui devoit bien compter et tourner à grand'vaillance. Si demeura François Ackerman capitaine d'Audenarde, et y conquist moult grand avoir et de belles pourvéances grand'foison qui bien vinrent à point à ceux de Gand, blés, avoines et vins; et fut tout acquis à eux tout l'avoir qui étoit de Flandre, de France et de Tournay: mais tout ce qui étoit de Hainaut fut sauvé; ni oncques ils n'en levèrent rien ni prirent que tout ne payassent bien volontiers.

CHAPITRE CCXIII.

COMMENT AYMERIGOT MARCEL ET SES GENS PRINDRENT
(PRIRENT) LE CHATEAU DE MERCOEUR EN AUVERGNE;
ET COMMENT IL LE RENDIT PAR COMPOSITION.

EN cette propre semaine avint aussi aucques (encore) une telle emprise en Auvergne où les Anglois tenoient plusieurs châteaux marchissants (limitrophes) à la terre du comte Dauphin d'Auvergne et de l'évêque de Saint-Flour et de Clermont. Et pour ce que les compagnons qui les forteresses tenoient savoient bien que le pays d'Auvergne étoit wis (vide) de gens d'armes, car les chevaliers et les barons étoient tous ou en partie avec le roi de France en ce voyage de Flandre, se mettoient-ils en peine de prendre et d'emblere (enlever) et d'écheller forteresses. Et avint que Aymerigot Marcel, capitaine d'Alouise, un fort châtelle à une lieue de Saint-Flour, cueillit de ses compagnons et se partit de son fort à un ajournement, lui trentième tant seulement et s'en vinrent chevaucher à la couverte devers la terre du comte Dauphin. Et avoit cil (cet) Aymerigot jeté sa visée à prendre et écheller le châtelle de Mercœur dont le comte Dauphin porte les armes; et s'en vinrent par bois et par divers pays Aymerigot et ses gens loger de haute heure en un petit bosquetiel (bosquet) assez près du châtelle de Mercœur, et là

se tinrent jusques au soleil escoussant (couchant), que le bétail et ceux du châtel furent tous rentrés dedans.

Entrementes (pendant) que le capitaine que on appelloit Girauldon Buffiel et ses gens séoient au souper, ces Anglois qui étoient tous pourvus de leur fait et d'échelles, dressèrent leurs échelles et entrèrent dedans tout à leur aise. Ceux même du châtel alloient à cette heure parmi la cour; si commencèrent à crier quand ils virent ces gens entrer au châtel par les murs, et à dire, trahi, trahi ! Et quand Girauldon en ouït la voix il n'ot (eut) plus de recours pour lui sauver que par une fausse voie que il savoit qui entroit par sa chambre en une grosse tour qui étoit garde de tout le châtel. Tantôt il se trahit (rendit) cette part et prit les clefs du châtel et les emporta avecques lui et s'enclost (enferma) là dedans entrementes (pendant) que Aymerigot et les siens entendoient à autre chose. Quand ils virent que le châtelain leur étoit échappé et retraist (retiré) en la grosse tour qui n'étoit pas à prendre par eux, si dirent que ils n'avoient rien fait. Si se repentoient grandement de ce que ils s'étoient là enclos, car ils ne pouvoient hors issir (sortir) par la porte. Adonc s'avisa Aymerigot et vint à la tour parler au châtelain et lui dit: « Girauldon, baille-nous les clefs de la porte du châtel, et je t'ai enconvenant (promesse) que nous sauldrons (sortirons) hors sans faire nul dommage au châtel. » — « Voire (vrai), dit Girauldon; si emmeneriez mon bétail où je prends toute ma chevance. » — « Ça,

mets ta main, dit Aymerigot, et je te jurerai que tu n'y auras nul dommage. »

Adonc le fol et le mal conseillé, par une petite fenestre qui étoit en l'huis (porte) de la tour, lui bailla sa main pour faire jurer sa foi. Sitôt que Aymerigot tint la main du châtelain, il la tira à lui et l'estraindi (serra) moult fort et demanda sa dague, et dit et jura que il lui attacherait la main à l'huis (porte), si il ne lui délivroit tantôt les clefs de là dedans. Quand Girauldon se vit ainsi attrapé, si fut tout ébahi, et à bonne cause, car si Aymerigot n'eut tantôt eu les clefs, ne l'eut nient (point) deporté (épargné) que il ne lui eut mis et attaché la main à l'huis. Si délivra de l'autre main les clefs; car elles étoient de côté lui. « Or regardez, dit Aymerigot à ses compagnons quand il tint les clefs, si j'ai bien sçu decevoir ce fol; je en prendrois bien assez de tels. » Adonc ouvrirent-ils la tour et en furent maîtres, et mirent hors le châtelain sans autre dommage et toutes les maisnies (domestiques) du châtel.

Nouvelles vinrent à la comtesse Dauphine qui se tenoit en une bonne ville et fort châtel à une petite lieue de là que on appelle Ardes, comment le châtel de Mercœur étoit conquis des Anglois. Si en fut la dame toute ébahie pourtant (attendu) que son seigneur le Dauphin n'étoit point au pays; et envoya tantôt en priant aux chevaliers et écuyers qui étoient au pays que ils lui voulsissent (voulussent) venir aider à reconquerre son châtel. Les chevaliers et les écuyers, quand ils sçurent ces nouvelles, vin-

rent tantôt devers la dame; et fut mis le siège devant le châtel; mais les Anglois n'en faisoient compte et le tinrent quinze jours. Là en dedans fit la dame traiter à eux; si s'en partirent; mais au rendre le châtel Aymerigot ot (eut) cinq mille francs tous appareillés et puis si s'en ralla en sa garnison.

D'autre part ceux de Calusel, dont Perrot le Biernois (Bérnois) étoit capitaine, faisoient moult de maux là environ en Auvergne et en Limousin; et tenoient en ce temps les Anglois en cette frontière de Rouergue, d'Auvergne, de Querci et de Limousin plus de soixante forts châteaux, et pouvoient bien aller et venir de fort en fort jusques à Bordeaux; et la plus grand'garnison qui se tenoit et étoit ennemie au pays c'étoit. Mont-Ventadour, un des plus forts châteaux du monde; et en étoit souverain capitaine un Breton qui s'appeloit Geuffroy-tête-noire. Ce Geuffroy étoit très mauvais homme et crueulx (cruel), et n'avoit pitié de nullui (personne), car aussi bien mettoit-il à mort un chevalier ou un écuyer, quand il le tenoit pris, comme il faisoit un vilain, et ne faisoit compte de nullui (personne), et se faisoit cremir (craindre) si fort de ses gens que nuls ne l'osoient courroucer; et tenoit bien en son châtel quatre cents compagnons à gages, et trop bien les payoit de mois en mois, et tenoit tout le pays d'autour de lui en paix, ni nul n'osoit chevaucher en sa terre, tant étoit-il resoigné (redouté). Et dedans Mont-Ventadour il avoit les plus belles pourvéances et les plus grosses que nul sire put avoir;

halles de draps de Bruxelles et de Normandie, halles de pelleterie et de mercerie et de toutes choses qu'leur besognoient; et les faisoit vendre par ses gens en rabattant sur leurs gages. Et avoit ses pourvéances de fer, d'acier, d'epiceries et de toutes autres choses nécessaires aussi plantureusement que si ce fut à Paris; et faisoit guerre aussi bien à la fois aux Anglois comme aux François, afin qu'il fut plus resoingnié (redouté); et étoit le châtel de Mont-Ventadour pourvu toujours pour attendre siège sept ans tous pleins.

Nous retournerons aux besognes de Flandre et au siège de Bourbourg.

CHAPITRE CCXIV.

COMMENT APRÈS PLUSIEURS ESCARMOUCHES LES ANGLOIS RENDIRENT BOURBOURG ET GRAVELINES AU ROI DE FRANCE; ET D'AUTRES INCIDENTS POUR LORS AVENUS.

LE samedi, si comme ci-dessus est dit, que le roi de France vint devant Bourbourg, on ne vit oncques si belles gens d'armes ni si grand' foison comme le roi avoit là; et étoient les seigneurs et leurs gens tous appareillés et ordonnés pour assaillir; et en étoient toutes gens en grand' volonté; et disoient ceux qui Bourbourg avoient bien avisée que elle ne les tien-droit que un petit, mais il leur coûteroit grandement de leurs gens. Et se émerveilloient les plusieurs pour-

quoi on n'alloit tantôt assaillir. Or disoient les aucuns que le duc de Bretagne et le comte de Flandre qui étoient d'autre part la ville traitoient aux Anglois de eux rendre sans assaillir. Bretons, Bourguignons, Normands, Allemands et autres gens qui sentoient là dedans grand profit pour eux si de force on les prenoit étoient trop durement courroucés de ce que on ne se délivroit d'assaillir; et escarmouchoient et traioient (tiroient) les aucuns aux bailles et aux barrières, et tout sans commandement ni ordonnance du connétable ni des maréchaux, combien aussi que on ne défendoit pas à assaillir. Les choses mouteplièrement (multiplèrent) et s'enfelonnèrent (animèrent) tellement que les François trahirent (jetèrent) le feu en la ville par viretons (flèches), par canons et par coingnées (massues), et tant que maisons furent éprises et enflambées aval Bourbourg en plus de quarante lieux, et que on les véoit flamber, fumer et ardoir de toutes parts de l'ost.

Adonc commença la huée grande et l'assaut aussi; et là étoient au premier front devant messire Guillaume de Namur et ses gens qui assailloient aigrement et vaillamment, comme gens de bien. Là y ot (eut) fait plusieurs grands appertises d'armes; et entroient les assaillants de grand'volonté en la bourbe des fossés jusques aux genoux et outre et s'en alloient combattre, traire (tirer) et lancer jusques aux palis aux Anglois, lesquels aussi se défendoient si vaillamment que nuls gens mieux de eux. Et bien leur besognoit; car on leur donnoit tant à faire que on ne savoit par dedans auquel lez (côté) entendre;

car ils étoient assaillis de toutes parts. Et toujours ardoient les maisons en la ville du feu que on y avoit trait; et ce ébahissoit plus les Anglois que autre chose. Mais pour ce ne se départoient-ils pas de leurs gardes et défenses où ils étoient ordonnés, mais entendoient à eux défendre. Et messire Mathieu Rademen (Redman) et messire Nicole Drayton et ceux qui étoient établis en la ville entendoient à aller au devant du feu; mais il faisoit si bel et si sec que de moult petit les maisons s'enflammoient; et est tout certain que si l'assaut se fut commencé plus tempre (tôt) le samedi, ou si la nuit ne fut sitôt venue comme elle fit, on eut conquis et pris la ville par assaut; mais il convint cesser pour la nuit qui vint sur eux. Et vous dis que des gens messire Guillaume de Namur il y ot (eut) morts et blessés, ce rapportèrent les hérauts, plus de cinq cents. Adonc cessa l'assaut pour la nuit qui vint, et se retirèrent (retirèrent) les François en leurs logis, et entendirent les haitiés (bien portants) de remettre à point les navrés et les blessés et de ensevelir les morts; et disoient en l'ost que à lendemain au matin on assaudroit et que la ville seroit prise et que nullement elle ne pouvoit durer contre eux. Les Anglois, ce samedi toute la nuit, entendirent à réparer leurs palis qui désemparés étoient et à remettre à point ce qui besognoit et à éteindre les feux aval la ville; et se trouvoient bien, tout considéré, en dur parti; car ils se véoient enclos de toutes parts et ne savoient comment ils fineroient.

Quand ce vint le dimanche au matin après ce que

le roi ot (eut) ouï sa messe, on fit un cri en l'ost que quiconque apporteroit devant la tente du roi un fagot, il auroit un blanc de France ⁽¹⁾, et autant que on apporteroit de fagots de laine (bois), on auroit de blancs. Et étoient ordonnés les fagots pour ruer ès fossés et passer sus et aller délivrement (sûrement) jusques aux palis pour assaillir le lundi au matin.

Adonc toute manière de gens et de varlets entendirent à fagoter et à apporter fagots devant la tente du roi, et en fit-on là une très grande moye (monceau). Et se passa le dimanche le jour sans assaillir; et veulent dire les aucuns que ce dimanche, selon les apparences que on y vit depuis, le duc de Bretagne qui étoit d'autre part la ville ot (eut) traité aux Anglois; car il véoit le bien dur parti où ils étoient, si leur conseilloit rendre la ville, sauves leurs corps et le leur. Et de tout ce faire étoient-ils en grand'volonté, et prièrent le duc de Bretagne que pour Dieu et pour gentillesse il y vouldist (voulut) entendre. Si que le duc de Bretagne envoya ce dimanche devers le roi et ses oncles et leurs consaulx (conseils) le connétable de France et le comte de Saint-Pol, lesquels remontrèrent à eux les traités que le duc avoit entamés aux Anglois, et comment il conseilloit et louoit que on prensist (prît) la forteresse par la manière que ils la vouloient rendre; car

(1) Sorte de monnaie d'argent. Charles VI ne fit fabriquer des blancs, dits blancs à l'écu, qu'en 1384. Les blancs fabriqués sous Charles V en 1365, valoient 5 deniers. Il y en avoit 96 au marc d'argent qui étoit évalué cette année à 5 livres 5 sols. (Voyez le tableau des monnoies de Le Blanc.) J. A. B.

à eux assaillir il leur pourroit trop grandement coûter de leurs bonnes gens; et toujours ne pouvoient-ils conquérir que Bourbourg et un petit de bonnes gens et poures (pauvres) gens qui là dedans étoient qui se défendroient et vendroient jusques à la mort. Le roi de France et ses oncles, au cas que le duc de Bretagne et le connétable de France s'en ensonnioient (mêloient), répondirent que ce fût au nom de Dieu et que volontiers on entendroit aux traités.

Si se passa le dimanche ainsi tout le jour sans rien faire, et me fut dit que sur le soir, sur bonnes assurances, Jean de Châtel-Neuf et Raymonnet de Saint Marc Gascons s'en vinrent au logis messire Guy de la Trémouille pour jouer et ébattre, et furent là toute la nuit, et le lundi au matin ils s'en retournèrent à Bourbourg, mais au départir messire Guy leur avoit dit: « Toi, Jean, et toi, Raymonnet, vous serez dedans ce soir mes prisonniers. » Et ils avoient répondu que ils avoient plus cher à être que à un pire chevalier.

Ce dimanche étoient venues nouvelles en l'ost que Audenarde étoit prise et emblée, dont messire Gilbert de Lieureghien qui là étoit et qui capitaine en avoit été la saison en fut moult courroucé, pourtant (attendu) qu'il étoit là venu et la ville étoit perdue; mais ce l'excusoit que le comte de Flandre son seigneur l'avoit mandé. Ce dimanche fit le guet assez près du logis du roi le comte de Blois; et cuidoit (croyoit)-on le lundi au matin assaillir.

Quand ce vint le lundi au matin on fit crier parmi l'ost, de par le roi, le connétable et les maréchaux,

que nul n'assailit. Quand ce cri fut répandu parmi l'ost, tous se cessèrent. Adonc se imaginèrent aucuns seigneurs que les Anglois se partiroient par aucuns traités, puisque on avoit défendu de non assaillir. Quand ce vint après dîner ceux issirent (sortirent) de Bourbourg qui traiter devoient, messire Guillaume Helmen (Elmham), messire Thomas Trivet, messire Nicole Drayton, messire Mathieu Rademen (Redman), et tant que ils furent jusques au nombre de quatorze chevaliers et écuyers; et les amenèrent en la tente du roi le duc de Bretagne, le connétable de France et le comte de Saint-Pol. Le roi les vit moult volontiers; car encore avoit il vu peu d'Anglois, fors messire Pierre de Courtenay qui avoit été à Paris pour faire fait d'armes à messire Guy de la Trémouille; mais le roi et son conseil les accordèrent, et ne se combattirent point l'un à l'autre. Et pourtant (attendu) que ces Anglois ont eu du temps passé grand' renommée d'être preux et vaillants aux armes, le jeune roi de France les véoit plus volontiers, et en valurent trop grandement mieux leurs traités.

Là traitèrent ce lundi en la tente du roi; et là étoient avecques le roi le duc de Berry, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le duc de Bretagne, le comte de Flandre et le connétable de France tant seulement. Et vous dis que à ces traités le duc de Bretagne fut très grandement pour eux. Et se portèrent les traités que ils se départiroient de Bourbourg et lairoient (quitteroient) la ville et

iroient à Gravelines et emporteroient le leur tout ce que porter en pourroient ⁽¹⁾.

De ce traité furent plusieurs Bretons, François, Normands, Bourguignons courroucés qui cuidoient (croyoient) partir à (avec) leurs biens; mais non firent, car le roi et son conseil le voulurent ainsi. Après ces traités ils prirent congé au roi et à ses oncles, au duc de Bretagne, au comte de Flandre et au connétable; et puis les prit le comte de Saint Pol et les emmena souper en sa tente, et leur fit toute la meilleure compagnie que il put par raison faire; et après souper il les reconvoya et fit reconvoier jusques dedans les portes de Bourbourg; dont ils lui scurent moult grand gré.

Le mardi tout le jour ordonnèrent-ils leurs besognes et entendirent à leurs chevaux faire referrer et à emplir leurs malles de tout bon et de tout bel dont ils avoient grand'foison. Le mercredi au matin ils troussèrent et chargèrent et se mirent au chemin et passèrent sur le sauf-conduit du roi tout parmi l'ost. Trop étoient les Bretons courroucés de ce que ils partoient si pleins et si garnis; et vous dis que à aucuns qui demeurèrent derrière on faisoit des torts assez. Ainsi se départirent les Anglois ce jour et vinrent à Gravelines. Là s'arrêtèrent, et le jeudi au matin ils s'en partirent, mais à leur département ils boutèrent le feu dedans et l'ardirent toute; et vinrent à Calais atout (avec) leur grand

(1) Suivant Hollinshed, Bourbourg fut rendu le samedi 19 septembre 1383 aux François. J. A. B.

pillage, et là s'arrêtèrent en attendant le vent, pour avoir passage et retourner en Angleterre.

Le jeudi au matin entra le roi de France en Bourbourg, et aussi firent tous les seigneurs et leurs gens. Si commencèrent les Bretons à par-piller la ville ni rien ne laissèrent. En la ville de Bourbourg a une église de Saint Jean, en laquelle église un pillard entre les autres entra et monta sur un autel et vout (voulut) à force ôter une pierre qui étoit en la couronne d'une image faite en semblance de Notre-Dame ⁽¹⁾, mais l'image se tourna; si fut chose toute vraie; et le pillard renversa là devant l'autel, qui mourut là de male-mort; ce miracle virent moult de gens. De rechef un pillard autre vint qui vout (voulut) faire à cette image la chose pareille; mais toutes les cloches commencèrent toutes à une fois à sonner en l'église, sans ce que nul y mit la main; ni on ne les y pouvoit mettre, car les cordes étoient retaillées et sachées (tirées) à mont. Pour ces deux miracles fut l'église moult fort visitée de tout le peuple, et donna le roi à l'église et à l'image de Notre-Dame un grand don, et aussi firent tous les seigneurs; et y ot (eut) bien de dons ce jour pour trois mille francs. Le vendredi on se commença à déloger et à départir; et donnèrent le roi et les connétables et les maréchaux à toute manière de gens

(1) Le moine anonyme de St. Denis ne manque pas, comme on peut bien le croire, de rapporter le même miracle. Seulement au lieu de Notre-Dame, c'est selon lui le patron, Saint Jean-Baptiste, qui fit ce miracle si utile depuis à son église, recommandée par ce miracle à la générosité des fidèles. J. A. B.

congé. Si remercia le roi les lointains, par spécial le duc Frédéric de Bavière, pour tant que il l'étoit venu servir de lointain pays; et aussi fit-il le comte de Savoie. Si se retraist (retira) chacun sire en son lieu, et s'en revint le roi de France; et le duc de Bourgogne demeura encore en Flandre un petit delez (près) le comte son grand seigneur pour mettre ses besognes en bon point; et se tenoient à Saint-Omer. Le sire de Torcy, Normand, et plusieurs autres chevaliers et écuyers de Ponthieu, de Vimeu et de Picardie entrèrent en Gravelines quand les Anglois l'eurent laissée et la remparèrent et fortifièrent très grandement, et en firent frontière contre la garnison de Calais; et si se repeupla petit à petit le pays de Furnes, de Dunkerque, de Disquemne (Dixmude) et de Neuf-Port (Newport), lesquels avoient tout perdu en cette saison; mais ils se remirent à reconquérir de nouvel.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE CIII. Comment le roi Jean de Castille émut guerre au roi Ferrant de Portugal; et comment le roi de France et le roi d'Angleterre y tiurent la main.	<i>Page</i> 1
CHAP. CIV. Comment par le conseil des princes d'Angleterre, le comte de Cantebruge fut élu pour envoyer en Portugal, avec grand' puissance de gens en l'aide du roi.	5
CHAP. CV. Comment le duc de Lancastre et le comte de Cantebruge frères se partirent pour aller en Écosse et en Portugal, et d'autres faits avenus.	9
CHAP. CVI. Comment un prêtre nommé Jean Ballé mit en grand' commotion le menu peuple d'Angleterre.	13
CHAP. CVII. Comment ce menu peuple d'Angleterre s'émurent bien environ soixante mille; et comment à la mère du roi et à la princesse de Galles ils firent grand' rudesse.	18
CHAP. CVIII. Comment ce peuple d'Angleterre dévoyé et forcenné pilloient le pays et les bonnes maisons, et par spécial des gens de pratique, et contraindroient les nobles à les conduire dans leurs folies.	22
CHAP. CIX. Comment messire Jean Mouton chevalier fut par ce peuple d'Angleterre envoyé à Londres; et comment le roi promit de parler à celui peuple.	25
CHAP. CX. Comment le roi et son conseil vinrent sur la Tamise, puis retourna; et comment le peuple paysan vint devant Londres'et entrèrent dedans; et des outrages qu'ils y firent. . .	31
CHAP. CXI. Comment ce désolé peuple Anglois s'en vint loger devant la tour de Londres; et de ce qu'il fut conseillé et avisé pour lors.	35
CHAP. CXII. Comment ces payans Anglois occirent au château de Londres l'archevêque de Cantorbic et autres; et de leurs dérisions.	37
CHAP. CXIII. Comment le roi Anglois abandonné de ses frères et autres parla à son peuple rebelle dont il contenta une partie, et une partie non.	40

CHAP. CXIV. Comment messire Robert Salles chevalier fut par une grand' multitude de vilains requis d'être leur capitaine; et comment il leur refusa, si l'occirent.	Page 46.
CHAP. CXV. Comment le roi Richard fut en grand péril, en la cité de Londres. Comment ces gloutons paysans furent desbarretés; et comment leurs capitaines furent décapités et tout le royaume recouvré pour le roi et les siens.	49
CHAP. CXVI. Comment le duc de Lancastre retourna d'Écosse en Angleterre quand il y eut besogne; et comment le capitaine de Berwick lui refusa la cité et le passage.	59
CHAP. CXVII. Comment le duc de Lancastre s'en alla tenir en Écosse; et comment il fut chargé de déshonneur sans cause. .	63
CHAP. CXVIII. Comment le roi d'Angleterre punit les mutins qui avoient ému le peuple contre les nobles. Comment il remanda le duc son oncle; et la mort du comte Guichard de Hostidonne.	66
CHAP. CXIX. Comment le duc de Lancastre vint d'Écosse à la cour où le roi étoit, qui excusa le comte de Northumberland et fit sa paix au duc de Lancastre.	71
CHAP. CXX. Comment le comte de Cantebruge arriva à grand travail et son armée par mer au port de Lusebonne.	75
CHAP. CXXI. Comment Philippe d'Artevelle étant élu capitaine en Gand fit décolier le doyen des tisserands de Gand; et comment le comte de Flandre assiégea la ville de Gand.	80
CHAP. CXXII. Comment le siège étant devant Gand, le seigneur d'Enghien alla assiéger la ville de Grantmont qu'il conquit et fit ardoir et exillier.	83
CHAP. CXXIII. Comment messire Gaultier seigneur d'Enghien fut par les Gantois surpris, enclos et occis, et plusieurs autres à une course qu'ils firent, dont ils ne sçurent retourner.	85
CHAP. CXXIV. Comment à la requête du comte de Flandre les Gantois n'eurent nuls vivres de Hainaut, ni de Brabant; et comment on traita pour leur paix.	88
CHAP. CXXV. Comment Piètre Dubois Gantois s'efforça de rompre tout ce qui étoit traité pour la paix et de troubler le comte de Flandre et la ville de Gand.	91
CHAP. CXXVI. Comment Piètre Dubois et Philippe d'Artevelle occirent en la maison du conseil à Gand Ghisbrest Grutte et Symon Bethé.	94
CHAP. CXXVII. Comment les gens du comte de Flandre gardoient que vivres ne se menassent à Gand; et comment ceux de Paris se rebellèrent contre le roi lequel s'en alla lors à Meaulx. .	96
CHAP. CXXVIII. Comment ceux de Paris étant en rebellion con-	

tre le roi, le roi envoya le seigneur de Coucy pour apaiser la communauté de Paris; et comment ceux de Rouen rebellèrent, que le roi même rapaisa.	Page 100
CHAP. CXXXIX. Comment le duc d'Anjou se mit sus en grand appareil pour soi aller couronner roi de Naples et de Cecile et recevoir les duchés de Pouille, de Calabre et de Provence.	104
CHAP. CXXX. Comment à Lusebonne en Portingal le mariage fut fait de Jean fils au comte de Cantebruge et de madame Béatrix fille au roi de Portugal; et comment les gens d'armes furent distribués.	106
CHAP. CXXXI. Comment le chanoine de Robertsart, un capitaine Anglois, chevaucha outre le gré du roi de Portugal devant le château de la Fighière et comment il l'assailit et conquist tout en un jour.	109
CHAP. CXXXII. Comment après la conquête de la Fighière les Anglois se mirent en trois routes. Comment l'une route fut vue des ennemis; et comment les François allèrent en Espagne.	114
CHAP. CXXXIII. Comment le roi Richard d'Angleterre prit à femme madame Anne sœur au roi Charles d'Allemagne; et comment elle fut amenée par Brabant et Flandre jusques à Calais.	118
CHAP. CXXXIV. Comment la jeune dame partit de Calais et arriva à Douvres, et de là à Londres où le roi Richard l'épousa, et d'autres avenues.	121
CHAP. CXXXV. Comment les Parisiens refusèrent au roi cent mille florins. Comment ils les délivrèrent au duc d'Anjou; et comment icelui duc, à grand'armée, passa jusques près de Rome.	124
CHAP. CXXXVI. Comment le duc d'Anjou ne demanda rien à Rome. Comment il passa outre en Pouille; et comment Charles de la Paix pourveyt à son fait, et ce que de son adversaire pourroit avenir.	128
CHAP. CXXXVII. Comment le duc d'Anjou ayant conquis la plaine de Pouille et de Naples, un grand enchanteur s'envint offrir à lui et enseigna par quel moyen l'on auroit le château de l'OEuf qui étoit imprenable.	131
CHAP. CXXXVIII. Comment le comte de Savoie fit à un enchanteur trancher la tête, qui offroit au duc d'Anjou de lui faire avoir le fort château de l'OEuf.	133
CHAP. CXXXIX. Comment la garnison de Ville Vesieuse délibéra de chevaucher sur les ennemis, vouldist le roi de Portugal ou non, à qui ils étoient soudoyers.	136
CHAP. CXL. Comment le chanoine de Robertsart et sa route prirent la ville du Ban et le château, et un autre fort nommé la Courtoise, puis tournèrent vers Séville.	140

CHAP. CXXI. Comment le chanoine de Robertsart et sa route pri- drent la ville et le château de Jaffre; et comment ils gagnèrent grand' proie de bestial.	Page 142
CHAP. CXXII. Comment les chevaliers et les compagnons du comte de Cantebruge se rebellèrent à leur capitaine et firent un nouvel capitaine qui se nommoit Soustrée; et comment le cha- noine de Robertsart détourna la besogne.	144
CHAP. CXXIII. Comment après la remontrance du chanoine de Ro- bertsart et l'avis du comte de Cantebruge trois chevaliers de par eux furent envoyés au roi de Portugal.	148
CHAP. CXXIV. Comment le roi de Castille et le roi de Portugal conclurent de combattre l'un l'autre, puissance contre puissan- ce, et comment place et journée furent prises entr'eux pour combattre.	153
CHAP. CXXV. Comment le roi d'Espagne et le roi de Portugal étant logés, et leurs puissances, aux champs, une bonne paix fut entr'eux trouvée sans combattre.	157
CHAP. CXXVI. Comment Tristan de Roye et Miles de Windsor coururent trois lances à fers acérés devant la cité de Badeloque en Portugal.	161
CHAP. CXXVII. Comment la femme au fils du comte de Cante- bruge par dispense papale fut remariée au roi d'Espagne; le couronnement de D. Jean maître de vis; et du retour des An- glois en Angleterre.	163
CHAP. CXXVIII. Comment les Gantois en soutenant leurs opi- nions contre leur seigneur se trouvèrent en grand' nécessité; et comment ils pouvoient être secourus.	168
CHAP. CXXIX. Comment la duchesse de Brabant promit aux Gantois de parler pour eux au comte. Comment les vivres du Liège entrèrent en Gand; et comment le comte délibéra de as- siéger la ville de Gand.	172
CHAP. CL. Comment ceux du Liège, la duchesse de Brabant et le duc Aubert envoyèrent à Tournay pour pacifier les Gantois à leur seigneur; et comment le comte Louis leur fit décarrer pour tout ce qu'il en feroit.	177
CHAP. CLI. Comment ceux de Paris se rebellèrent de rechef au roi.	181
CHAP. CLII. Comment cinq mille Gantois se partirent de Gand pour aller assaillir le comte de Flandre après la réponse que Phi- lippe d'Artevelle leur avoit faite.	182
CHAP. CLIII. Comment Philippe d'Artevelle recorda à ceux de Gand la finale conclusion où le comte leur seigneur étoit arrêté; et comment les Gantois conclurent de combattre leur seigneur.	185

CHAP. CLIV. Comment les Gantois partirent de Gand et cheminèrent jusques à une lieue de Bruges, attendant leurs ennemis. <i>Page</i>	190
CHAP. CLV. Comment les Gantois étant venus en tout cinq mille loger auprès de Bruges furent envahis par le comte et assaillis par les Bruguelins qui se desroyèrent et leur seigneur; et en tuant et chassant reboutèrent les Gantois leurs ennemis jusques aux portes de Bruges.	195
CHAP. CLVI. Comment le comte Louis de Flandre cuidant garder Bruges contre les Gantois fut en grand péril; et comment le comte se esseula.	202
CHAP. CLVII. Comment le comte Louis de Flandre fut préservé d'un grand péril en la maison d'une pauvre femme à Bruges qui borne lui fut.	205
CHAP. CLVIII. Comment ceux de Gand firent grands murdres et dérobements en Bruges; et comment ils repourvèrent leur ville de vivres qu'ils prirent au Dam et à l'Écluse.	208
CHAP. CLIX. Comment le comte Louis de Flandre échappa hors de Bruges et chemina à pied vers Lille; et comment en moult de lieux on murmuroit sur son fait.	213
CHAP. CLX. Comment Philippe d'Artevelle et les Gantois mirent la ville de Bruges et la plupart de Flandre en leur obéissance; et comment Audenarde ne vout mie obéir aux Gantois.	216
CHAP. CLXI. Comment Philippe d'Artevelle étant à Gand, fut envoyé messire Daniel de Hallewyn en Audenarde pour être capitaine, et comment Philippe d'Artevelle l'assiégea avec grand quantité de Gantois.	221
CHAP. CLXII. Comment un nombre de Flamands partirent du siège devant Audenarde, et des maux qu'ils commirent en Flandre et en Tournesis.	227
CHAP. CLXIII. Comment le comte de Flandre averti des outrages des Gantois se recommanda à son gendre le duc de Bourgogne; et lui et Berry en parlèrent au roi et ce qu'il en répondit.	230
CHAP. CLXIV. De une très merveilleuse vision, que le jeune roi de France eut de nuit en dormant en la ville de Senlis sur le fait de son entreprise.	236
CHAP. CLXV. Comment les Flamands maintenoient leur siège devant Audenarde; et comment Philippe d'Artevelle se contenoit avec les Anglois.	239
CHAP. CLXVI. Comment Philippe d'Artevelle étant à siège devant Audenarde rescrivit au roi de France; et comment lui et son conseil conclurent d'envoyer en Angleterre pour traiter d'alliances et autrement.	242
CHAP. CLXVII. Comment les Flamands envoyèrent en Angle-	

terre. Comment messire Perducas de la Breth fut hérité de la terre de Chaumont en Gascogne; et comment il en hérita un sien cousin.	Page 245
CHAP. CLXVIII. Comment l'ambassade des Flamands fut ouïe des princes et du conseil d'Angleterre; et comment ils se retirèrent à Londres, en attendant leur réponse.	249
CHAP. CLXIX. Comment le roi de France étoit averti de la conduite des Flamands, et l'échange des Flamands et Tournesiens prisonniers.	252
CHAP. CLXX. Comment le roi de France envoya trois évêques vers Flandre pour mieux entendre l'état des Flamands; comment ils y besognèrent, et comment ils trouvèrent les Flamands opiniatifs et arrogants contre leur seigneur souverain et contre leur naturel seigneur.	256
CHAP. CLXXI. Comment Philippe d'Artevelle voulut récrire à ceux de la cité de Tournay par feintise; et la copie de ces lettres.	265
CHAP. CLXXII. Comment les prélats et seigneurs commissaires ordonnés par le roi de France conseillèrent aux Tournesiens d'eux non accointer des Flamands.	267
CHAP. CLXXIII. Comment le comte Louis fut parler au roi à Péronne, qui le reconforta; et du grand mandement que le roi fit pour aller en Flandre.	269
CHAP. CLXXIV. Comment le comte Louis de Flandre fit hommage au roi de France de la comté d'Artois; et comment Philippe d'Artevelle pourvut à la garde des passages de la rivière du Lys.	271
CHAP. CLXXV. Comment le Hazle de Flandre et plusieurs chevaliers et écuyers jusques à six vingt passèrent la rivière du Lys à Menin; et comment à leur retour il leur en mescheyt par faute de conduite.	275
CHAP. CLXXVI. Comment Philippe d'Artevelle vint à Ypres prêcher et remonter au peuple auquel il fit lever la main d'être certain à lui et au pays de Flandre.	278
CHAP. CLXXVII. Comment le roi venu à Seclin et son baronnage, fut fort débattu pour aller en Flandre; et comment ils conclurent de venir le droit chemin de Comines.	280
CHAP. CLXXVIII. Comment les princes de France ordonnèrent surtout à chacun chef qu'il devoit faire eux combattus; et comment le roi marcha sur Flandre et son ost sur Comines.	285
CHAP. CLXXIX. Comment le connétable de France atout l'avantgarde vint devant le pont à Comines où il fut moult en souci.	289
CHAP. CLXXX. Comment aucuns chevaliers de France s'avisèrent de passer la rivière de la Lys au-dessous du pont de Comines.	292

CHAP. CLXXXI. Comment ce lundi le connétable de France fit de trait escarmoucher aux Flamands; et comment Piètre Dubois aperçut les François passés outre la rivière de la Lys et venants vers eux et ce qu'il conclut.	Page 295
CHAP. CLXXXII. Comment les François qui étoient passés outre la rivière de la Lys se mirent en ordonnance de bataille devant les Flamands.	297
CHAP. CLXXXIII. Comment le connétable de France regretta la noblesse qu'il véoit outre la Lys. Comment il abandonna le passage et comment il fut conforté.	300
CHAP. CLXXXIV. Comment à l'emprise du seigneur de Sempy et d'autres le passage à Comines fut conquis sur les Flamands qui y furent occis par milliers et tous déconfits.	304
CHAP. CLXXXV. Comment le roi averti de la victoire de Comines voutt passer en Flandre; et Philippe d'Artevelle sachant la perte à Comines alla vers Gand pour élever l'arrière-ban.	310
CHAP. CLXXXVI. Comment le roi de France vint à Comines, et tout son arroy, et delà devant Ypres; et comment la ville d'Ypres se rendit à lui par composition.	314
CHAP. CLXXXVII. Comment le roi de France fut averti de la rebellion des Parisiens et d'autres; et de leur intention lui étant en Flandre.	319
CHAP. CLXXXVIII. Comment les Châtellenies de Cassel, de Berghes, de Bourbourg, de Gravelines et autres se mirent en l'obéissance du roi; et comment le roi entra en la ville d'Ypres; et du convenant de ceux de Bruges.	321
CHAP. CLXXXIX. Comment les messagers de Gand arrivèrent et un messenger Anglois à Calais; et comment Philippe d'Artevelle fit grand amas de gens pour aller combattre les François.	325
CHAP. CXC. Comment le roi averti que Philippe d'Artevelle l'approchoit, se partit d'Ypres et son arroy, et tint les champs pour le combattre.	327
CHAP. CXCI. Comment à un souper ce Philippe d'Artevelle arrangea ses capitaines; et comment ils conclurent ensemble.	328
CHAP. CXCII. Comment la nuit dont lendemain fut la bataille à Rosebecque avint un merveilleux signe au-dessus de l'assemblée des Flamands.	331
CHAP. CXCIII. Comment le jeudi au matin environ deux heures devant l'aube du jour fut la bataille; et comment les Flamands se mirent en fort lieu en courroi; et de leur conduite.	333
CHAP. CXCV. Comment le roi se mit aux champs emprès Rosebecque, où il fut sur tout ordonné; et comment le connétable s'excusa au roi.	336

CHAP. CXCIV. Comment le jeudi au matin les Flamands partirent d'un fort lieu; et comment ils s'assemblèrent sur le Mont d'or; et là furent ce jour combattus et déconfits.	Page 340
CHAP. CXCV. Comment le jeudi les François se mirent en toute ordonnance pour combattre les Flamands qu'ils tenoient incrédules.	344
CHAP. CXCVI. Comment le jeudi au matin Philippe d'Artevelle et les Flamands furent combattus et déconfits par le roi de France sur le Mont d'or et au val emprès la ville de Rosebecque	347
CHAP. CXCVII. Comment après la déconfiture des Flamands le roi vit mort Philippe d'Artevelle qui fut pendu à un arbre.	351
CHAP. CXCVIII. Comment les Gantois partirent de devant Audenarde; et comment ce Piètre Dubois reconforta la ville de Gand qui étoit toute éperdue.	355
CHAP. CC. Comment le roi entra en Courtray; comment il menaça Courtray de ruine; et comment ceux de Bruges vinrent à merci à lui.	357
CHAP. CCI. Comment au pourchas du comte Guy de Blois le pays de Hainaut et Valenciennes furent préservés de grand pillage et travail.	362
CHAP. CCII. Comment Piètre Dubois revenu à Gand reconforta les Gantois qui reprindrent courage fier et rebelle.	365
CHAP. CCIII. Comment les Flamands ambassadeurs partirent du roi Anglois à petit d'exploit. Comment le roi n'assiégea point Gand. Comment il fit embraser Courtray; et comment il se retraist et les seigneurs à Tournay.	367
CHAP. CCIV. Comment le roi et son conseil voyant l'obstination et rebellion des Flamands mit garnison à Bruges, à Ypres et ailleurs à son département de Tournay.	372
CHAP. CCV. Comment le roi chevaucha vers Paris. Comment il éprouva les Parisiens; et comment les Parisiens se mirent en armes aux champs à sa venue.	375
CHAP. CCVI. Comment les Gantois prindrent et détruisirent Ardembourg et tuèrent ceux de la garnison; et comment le comte de Flandre fit bannir aucuns Anglois demeurants à Bruges.	391
CHAP. CCVII. Comment le pape Urbain octroya un dixième à être cueilli en Angleterre, et bulles d'absolution de peine et de coulpe pour détruire les Clémentins; et de l'armée des Anglois sur ce.	396
CHAP. CCVIII. Comment l'évêque de Norwich et les Anglois coururent le pays de Flandre; et de la bataille qu'ils eurent ensemble où les Flamands furent déconfits; et de la prise de Dunkerque.	413

CHAP. CCIX. Comment l'évêque de Norwich et les Anglois Urbanistes prirent plusieurs villes en Flandre; et comment ils mirent le siège devant Ypres; et d'autres incidences.	Page 419
CHAP. CCX. Comment le roi de France assembla grand'armée pour aller lever le siège d'Ypres tenu par les Anglois et les Gantois; et de plusieurs rencontres qui y furent.	430
CHAP. CCXI. Comment les Anglois qui tenoient le siège devant Ypres, sentants le roi de France approcher, levèrent leur siège; et comment les François prirent aucunes garnisons d'Anglois.	437
CHAP. CCXII. Comment les Anglois, voyants l'armée du roi de France, se partirent de Berghes; et comment le roi alla mettre le siège devant Bourbourg, et de l'ordonnance du dit siège.	444
CHAP. CCXIII. Comment François Ackerman et les Gantois prirent de nuit la ville d'Audenarde et boutèrent hors tous les habitants d'icelle, de laquelle prise ceux de Gand furent moult réjouis.	452
CHAP. CCXIV. Comment Aymerigot Marcel et ses gens prirent le château de Mercœur en Auvergne; et comment il le rendit par composition.	459
CHAP. CCXV. Comment après plusieurs escarmouches les Anglois rendirent Bourbourg et Gravelines au roi de France; et d'autres incidents pour lors venus.	463



